



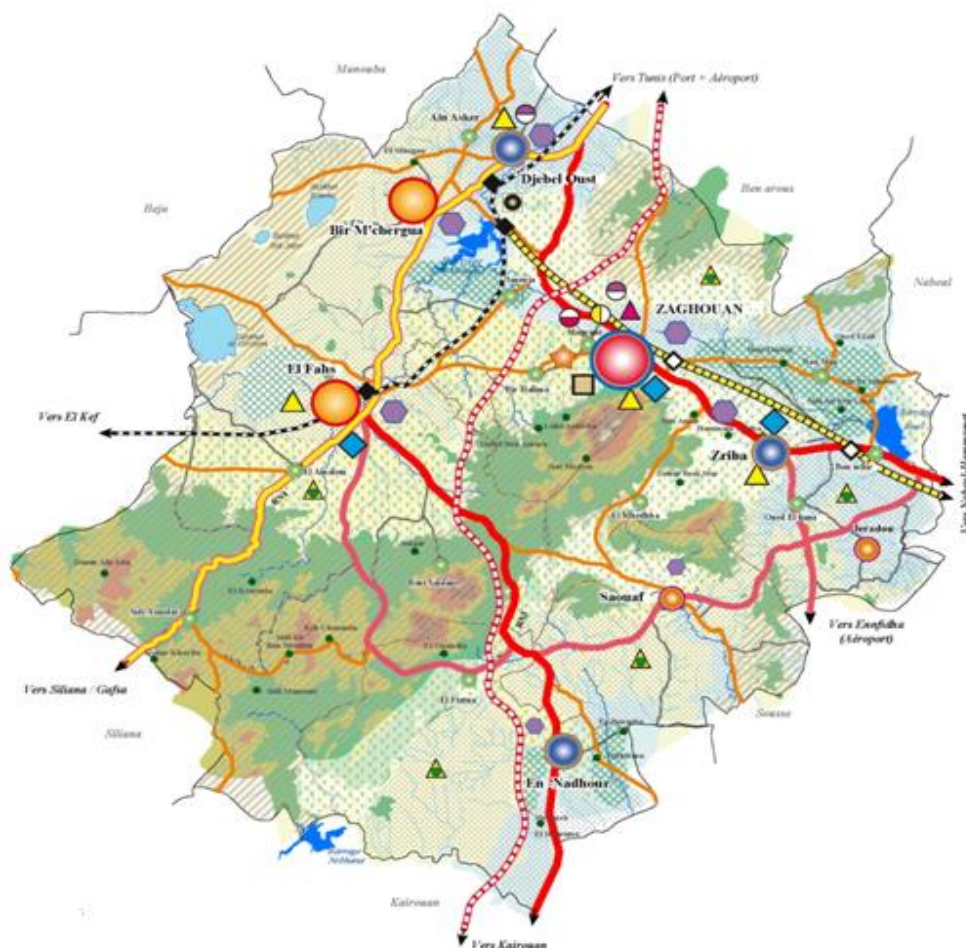
REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE ZAGHOUAN

PHASE 3 : STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT ET PLAN-PROGRAMME A L'HORIZON 2030



	GEREP-Environnement 17 Rue Mustapha Abdessalem, El Menzah V, 2037 – Tunis-TUNISIE Tél : (+216) 71752976/71236248 Fax : (+216) 71234 825 E-mail : contact@gerep-environnement.com www.gerep-environnement.com	Réf : 297 - 15
		<u>Version Finale</u>
		Décembre 2018

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement (SDAD) du Gouvernorat de Zaghouan a été initiée par le Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, sous la coordination de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire représentée par :

- *Monsieur Kamel Doukh*

Ingénieur génie Civil / Directeur Général de l'Aménagement du Territoire

&

- *Monsieur Mejdi Frihi*

Urbaniste Principal –Chef service/ Chef de projet

Cette étude représente le résultat d'un travail collectif mené au sein du bureau d'études **GEREP-Environnement**.

L'équipe d'experts qui a mené ce travail est composée de :

- M. Kamel Ben Mahmoud : Chef de projet ;
- M. Maher Ben Abdallah : Expert en Aménagement du Territoire et Développement Régional ;
- M. Hassen Abid : Spécialiste en transport ;
- M. Slim Ennaifer : Spécialiste montage des projets ;
- M. Ayari Achref : Spécialiste SIG.

Avec l'appui technique et logistique de M. Sofien ELLEUCH (Géosciences) et M. Moncef Kamoun.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION GENERALE	9
2. RAPPEL DU BILAN-DIAGNOSTIC.....	10
2.1. Cadrage général : Dimension nationale de la région.....	11
2.2. LE MILIEU PHYSIQUE.....	15
2.2.1. Les grands ensembles morphologiques.....	15
2.2.2. Les caractéristiques climatiques	17
2.2.3. Les risques naturels et l'impact des changements climatiques	17
2.3. LE MILIEU HUMAIN.....	18
2.3.1. Une croissance démographique lente	18
2.3.2. Répartition spatiale de la population	18
2.3.3. Structure de la population par âge et genre.....	22
2.3.4. Logements et conditions de vie de la population	22
2.3.5. Pauvreté et précarité	23
2.3.6. Emploi et Chômage.....	23
2.4. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	24
2.4.1. L'agriculture	24
2.4.2. L'industrie	25
2.4.3. Le tourisme	27
2.4.4. L'hébergement touristique	27
2.4.5. Les services	29
2.4.6. Les activités artisanales	29
2.5. LES INFRASTRUCTURES	30
2.5.1. Faiblesse de la densité des routes locales	30
2.5.2. Des services d'intérêt général qui ne touchent pas l'ensemble de la population	30
2.6. LES EQUIPEMENTS SOCIOCOLLECTIFS	32
2.6.1. Résorber les besoins en équipements socio-collectifs déficients en milieu rural	32
2.6.2. Équipements de santé	32
2.6.3. Un enseignement supérieur encore embryonnaire.....	32
2.6.4. Les équipements de jeunesse, de l'enfance, de culture et sportifs en milieu urbain	32
2.7. L'ARMATURE URBAINE	33
2.7.1. Un taux d'urbanisation qui progresse lentement	33
2.7.2. Hiérarchie urbaine et typologie fonctionnelle des villes	33
2.8. PROBLEMATIQUES enjeux, orientations générales.....	33
2.8.1. La problématique de développement dans le gouvernorat de Zaghouan	33
2.8.2. Un tissu économique loin d'être compétitif et rentable	33
2.8.3. Un potentiel touristique et patrimonial sous-valorisé.....	34
2.8.4. Faiblesse du capital humain.....	34
2.8.5. Insuffisance des investissements publics et privés.....	34
2.8.6. Blocages fonciers financiers et administratifs	34
2.8.7. Des lacunes en matière de gouvernance locale	35
3. RAPPEL DUDIAGNOSTIC TERRITORIAL :	36
3.1. L'espace territorial occidental de Bir Mcherga et El Fahs	38
3.1.1. Le sous espace territorial nord-ouest de Bir Mcherga.....	38
3.1.1.1. Caractérisation	38
3.1.1.2. Perspectives.....	39
3.1.2. Le sous espace territorial du Fahs Nord (El Fahs plaine)	40

3.1.2.1.	Caractérisation	40
3.1.2.2.	Perspectives.....	40
3.1.3.	Le sous espace territorial du Fahs Sud (El Fahs montagne).....	41
3.1.3.1.	Caractérisation	41
3.1.3.2.	Perspectives.....	41
3.2.	L'espace territorial Nord-est de Zaghouan et Zriba	42
3.2.1.	Le sous-espace de Zaghouan-Mograne	42
3.2.1.1.	Caractérisation	42
3.2.1.2.	Perspectives.....	44
3.2.2.	Le sous-espace d'Oued Erremel.....	44
3.2.2.1.	Caractérisation	44
3.2.2.2.	Perspectives.....	45
3.2.3.	Le sous-espace de Zriba - Jradou	46
3.2.3.1.	Caractérisation	46
3.2.3.2.	Perspectives.....	47
3.3.	L'espace territorial Sud et Sud-est d'Nadhour et Saouaf.....	48
3.3.1.	Le sous-espace de Nadhour Est (Nadhour plaine).....	48
3.3.1.1.	Caractérisation	48
3.3.1.2.	Perspectives.....	49
3.3.2.	Le sous-espace d'Nadhour Ouest (Nadhour Montagne)	50
3.3.2.1.	Caractérisation	50
3.3.2.2.	Perspectives.....	51
3.3.3.	Le sous-espace du Saouaf (Nadhour Montagne)	51
3.3.3.1.	Caractérisation	51
3.3.3.2.	Perspectives.....	52
4.	PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	54
4.1.	RAPPEL DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL	55
4.1.1.	L'espace territorial occidental de Bir Mcherga et El Fahs.....	55
4.1.2.	L'espace territorial Nord-est (Zaghouan-Zriba)	55
4.1.3.	L'espace territorial Sud et Sud-est (Nadhour- Saouef)	56
4.2.	LA PROBLEMATIQUE GENERALE	56
4.3.	LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES	56
4.3.1.	Dépolarisation marquée par l'influence de Tunis et la faiblesse du tissu urbain	56
4.3.2.	Un tissu économique loin d'être compétitif et rentable	57
4.3.3.	Un potentiel touristique et patrimonial sous-valorisé.....	58
4.3.4.	Faiblesse du capital humain.....	58
4.3.5.	Disparité régionale en matière de développement régional et faible rôle des villes	59
4.3.6.	Faiblesse des investissements publics et privés	59
4.3.7.	Blocages fonciers	60
4.3.8.	Faible gouvernance locale et problématique de développement urbain.....	60
4.3.9.	La question de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.....	60
5.	LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	62
5.1.	Les grandes orientations de l'aménagement du territoire	63
5.1.1.	Les orientations du SDATN	63
5.1.2.	Les orientations du SDARE du Nord-est.....	65
5.1.3.	Le SDA de l'agglomération de Zaghouan	67
5.2.	Les enjeux et les défis du SDAD à l'horizon 2030 pour le gouvernorat de Zaghouan	68

5.3. Les Objectifs et la vision d'aménagement et du développement stratégique du gouvernorat de Zaghouan.....	70
5.3.1. Objectifs de développement et d'aménagement.....	70
5.3.2. La vision du SDAD pour le Gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030.....	70
5.4. Les axes stratégiques du développement	70
5.4.1. Orientation N°1 : La gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles.....	70
5.4.2. Orientation N°2 : La nécessité de la maîtrise foncière et d'un développement urbain harmonieux.	71
5.4.3. Orientation N°3 : Accroître la compétitivité économique de la région	71
5.4.4. Orientation N°4 : La nécessité d'un rééquilibrage de l'armature urbaine en vue de renforcer l'entité spatiale.....	72
5.4.5. Orientation N°5 : L'amélioration des indicateurs sociaux	72
5.5. Projections démographiques du SDAD à l'horizon 2030	73
5.5.1. Rappel des caractéristiques démographiques :.....	73
5.5.2. Projections démographiques	73
5.5.3. Projection des besoins	76
5.6. Les scénarios d'aménagement	77
5.6.1. Scénario A : « Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale ».....	77
5.6.2. Scénario B : Renforcement de la compétitivité, de l'attractivité de la région et de l'intégration à l'échelle nationale et internationale	79
5.6.3. Conclusion.....	81
6. LES IMPLICATIONS SECTORIELLES DE LA STRATEGIE	82
6.1. Dossier organisation territoriale.....	84
6.1.1. Synthèse des enjeux territoriaux	84
6.1.2. Les orientations stratégiques territoriales.....	84
6.1.2.1. Renforcer l'armature urbaine.....	84
6.1.2.2. Renforcer la polarisation et l'attractivité du territoire régional.....	86
6.2. Les conditions de mise en œuvre de la stratégie de développement territorial.....	90
6.3. Dossier infrastructures et transport	92
6.3.1. Les stratégies proposées pour le développement des infrastructures de transport.....	92
6.3.2. Les actions proposées pour le développement des infrastructures de transport	92
6.3.2.1. Projets en cours de réalisation et programmés à court & moyen termes :	93
6.3.2.2. Les actions proposées à court & moyen termes :	98
6.3.3. Les outils de mise en œuvre pour le développement des infrastructures de transport	103
6.4. Les infrastructures socio-collectifs de base	103
6.4.1. Infrastructure d'eau potable :.....	103
6.4.2. Infrastructure d'énergie :.....	106
6.4.3. Infrastructure d'assainissement :	109
6.4.4. Infrastructure des télécommunications :	112
6.4.5. Infrastructure Poste :.....	115
6.5. Dossier environnement.....	118
6.5.1. Stratégie globale	118
6.5.2. Stratégies spécifiques	118
6.5.2.1. Rejets liquides	118
6.5.2.2. Déchets solides.....	118
6.5.3. Les actions proposées pour l'amélioration de la qualité de l'environnement	119
6.5.3.1. Rejets liquides	119
6.5.3.2. Déchets solides.....	120

6.6. Dossier ressources naturelles	124
6.6.1. Stratégies globales.....	124
6.6.2. Stratégies spécifiques.....	124
6.6.2.1. Zones forestières.....	124
6.6.2.2. Zones humides.....	124
6.6.2.3. Ressources en eau.....	124
6.6.3. Actions proposées pour une meilleur gestion et valorisation des ressources naturelles.....	124
6.6.3.1. Zones forestières.....	124
6.6.3.2. Zones humides.....	125
6.6.3.3. Ressources en eau.....	125
6.7. Dossier Patrimoine naturel, culturel et archéologique	128
6.7.1. Stratégies globales.....	128
6.7.2. Stratégies spécifiques.....	128
6.7.3. Actions et localisations.....	129
6.8. Dossier agriculture	137
6.8.1. Rappel des principaux axes de la stratégie nationale du secteur agriculture & pêche :.....	137
6.8.2. Les orientations stratégiques du secteur agricole dans le gouvernorat de Zaghouan.....	138
6.8.3. Les actions de développement agricole.....	139
6.8.4. Les outils de mise en œuvre pour le développement agricole.....	140
6.9. Dossier activités industrielles, touristiques et des services	145
6.9.1. L'industrie.....	145
6.9.1.1. Rappel de la stratégie du secteur industriel.....	145
6.9.1.2. Les orientations stratégiques pour le développement de l'industrie.....	146
6.9.1.3. Les actions de développement de l'industrie.....	146
6.9.1.4. Les outils de mise en œuvre du développement industriel.....	147
6.9.2. Le tourisme.....	149
6.9.2.1. Les orientations stratégiques pour le développement du tourisme.....	149
6.9.2.2. Les actions du développement touristique.....	149
6.9.2.3. Les outils de mise en œuvre du développement touristique.....	150
6.9.3. Les services de transport.....	153
6.9.3.1. La stratégie nationale pour le secteur de transport.....	153
6.9.3.2. Les orientations stratégiques du secteur de transport dans le gouvernorat de Zaghouan.....	153
6.9.3.3. Les actions de développement du transport.....	153
6.9.3.4. Les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie de transport.....	153
6.9.4. Les services de développement économique.....	154
6.9.4.1. Rappel de la stratégie nationale du secteur.....	154
6.9.4.2. Les orientations stratégiques du secteur pour le gouvernorat de Zaghouan.....	154
6.9.4.3. Les actions pour le développement des services économiques.....	155
6.9.4.4. Les outils de mise en œuvre de la stratégie des services économiques.....	155
6.10. Dossier équipements publics	158
6.10.1. L'éducation.....	158
6.10.1.1. Les stratégies proposées pour le cycle de l'enseignement de base.....	158
6.10.1.2. Les actions de développement du cycle de l'enseignement de base.....	158
6.10.1.3. Les stratégies proposées pour l'enseignement du second cycle de base et du secondaire :.....	159
6.10.1.4. Les actions du développement de l'enseignement du second cycle de base et du secondaire :.....	159
6.10.1.5. Les outils de mise en œuvre pour le développement du secteur de l'éducation :.....	159
6.10.2. Enseignement supérieur.....	161
6.10.2.1. Rappel de la stratégie nationale en matière d'enseignement supérieur.....	161
6.10.2.2. Les stratégies proposées pour le secteur de l'enseignement supérieur :.....	161
6.10.2.3. Les actions de développement du secteur de l'enseignement supérieur :.....	162
6.10.2.4. Les outils de mise en œuvre :.....	162

6.10.3.	La formation professionnelle	164
6.10.3.1.	Rappel de la stratégie nationale en matière de formation professionnelle	164
6.10.3.2.	La stratégie du secteur de la formation professionnelle :	164
6.10.3.3.	Les actions du développement du secteur de la formation professionnelle :	165
6.10.3.4.	Les outils de mise en œuvre :	165
6.10.4.	La Santé.....	167
6.10.4.1.	Rappel de la stratégie nationale pour le secteur de la santé	167
6.10.4.2.	Les orientations stratégiques du secteur de la santé dans le gouvernorat de Zaghouan.....	167
6.10.4.3.	Les actions de développement du secteur de la santé dans le gouvernorat de Zaghouan ...	167
6.10.4.4.	Les outils de mise en œuvre.....	168
6.10.5.	Équipements culturels, de loisirs et sportifs.....	170
6.10.5.1.	Rappel de la stratégie nationale pour le secteur de la famille et de l'enfance	170
6.10.5.2.	Les orientations stratégiques pour le secteur de la famille et de l'enfance	170
6.10.5.3.	Les actions pour le développement du secteur de la famille et de l'enfance	170
6.10.5.4.	Les outils de mise en œuvre.....	170
6.11.	Dossier habitat et urbanisme	174
6.11.1.	Rappel de la stratégie nationale en matière d'urbanisme et d'habitat	174
6.11.2.	Les orientations stratégiques du secteur de l'habitat et de l'urbanisme	175
6.11.3.	Les actions pour le développement du secteur de l'habitat et de l'urbanisme	176
6.11.4.	Les outils de mise en œuvre pour le développement de l'habitat et de l'urbanisme	176
7.	LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT	177
7.1.	La carte du SDAD	178
7.1.1.	Choix du scénario d'aménagement et de développement retenu : le SDAD de Zaghouan.....	178
7.1.2.	Le « fil directeur » : risques et opportunités.....	179
7.1.3.	L'approche systémique	179
7.1.4.	Les données de base	180
7.1.5.	Description des systèmes	180
7.1.5.1.	Le système productif	180
7.1.5.2.	Le système écologique	181
7.1.5.3.	Le système relationnel	181
7.1.5.4.	Le système urbain.....	181
7.1.6.	Les limites	182
7.1.	Le zoom sur l'agglomération de Zaghouan.....	184
8.	PLAN PROGRAMME.....	186
8.1.	Le plan programme.....	187
8.1.1.	Organisation territoriale	189
8.1.2.	Infrastructures de transport	190
8.1.3.	Les réseaux d'infrastructure	191
8.1.3.1.	Eau potable.....	192
8.1.3.2.	Assainissement	192
8.1.3.3.	Poste.....	193
8.1.3.4.	Télécommunications	193
8.1.3.5.	Électricité et gaz	194
8.1.4.	Sauvegarde de l'environnement et valorisation des ressources	195
8.1.4.1.	Zones forestières	195
8.1.4.2.	Zones humides	196
8.1.4.3.	Ressources en eaux	196
8.1.4.4.	Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie	198
8.1.4.5.	Sauvegarde et valorisation des sites et du patrimoine naturel et urbain	201
8.1.5.	Agriculture	205
8.1.6.	L'industrie	206

8.1.7.	Tourisme et services de transport	207
8.1.7.1.	Tourisme	207
8.1.7.2.	Transport	208
8.1.8.	Santé, enseignement, formation professionnelle, culture & sports.....	209
8.1.8.1.	Santé.....	209
8.1.8.2.	Éducation & formation professionnelle	210
8.1.8.3.	Culture & sports	211
8.1.9.	Commerce & artisanat	212
8.1.	Les projets structurants	216
8.2.	Les instruments de mise en œuvre	221
8.2.1.	Une politique volontariste	221
8.2.2.	La décentralisation.....	222
8.2.3.	La gouvernance de l'aménagement du territoire	225
8.2.3.1.	Mode de gouvernance	225
8.2.3.2.	Gouvernance et aménagement du territoire	226
8.2.3.3.	Quelle gouvernance ?.....	226
8.2.3.4.	Gouvernance locale et PPP.....	227
8.2.3.5.	Contraintes en termes de gouvernance	228
8.2.3.6.	La gouvernance du SDAD	229
8.2.3.7.	Les autres dispositifs de mise en œuvre du SDAD.....	229
8.2.4.	Tableau de bord	230
8.2.4.1.	Définition, utilités et principes	230
8.2.4.2.	Un système d'alerte et de vigilance Territoriale : A quelle échelle ?	231
8.2.4.3.	Sélection des indicateurs.....	232
9.	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	234

Liste des cartes

Carte 1 :	Carte de situation du gouvernorat de Zaghouan.	14
Carte 2 :	Carte de relief du gouvernorat de Zaghouan.	16
Carte 3 :	Carte évolution de la population par délégation entre 2004 et 2014 au niveau du gouvernorat de Zaghouan.....	19
Carte 4 :	Carte de densité de la population par délégation entre 2004 et 2014 au niveau du gouvernorat de Zaghouan.....	20
Carte 5 :	Carte de répartition des zones industrielles dans le Gouvernorat de Zaghouan.	26
Carte 6 :	Carte de répartition des sites archéologiques, culturelles et des ressources naturelles au niveau du gouvernorat de Zaghouan.....	28
Carte 7 :	Carte Infrastructure routière et ferroviaire.	31
Carte 8 :	Les zones homogènes.	53
Carte 9 :	Cadrage par rapport aux options et propositions des infrastructures du SDATN (2004).	64
Carte 10 :	Place et rôle de Zaghouan dans le schéma des interactions inter et intra-régionale de la région du Nord-Est.....	65
Carte 11 :	Scénario A : Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale..	78
Carte 12 :	Scenarion B : Renforcement de la compétitivité, de l'attractivité de la région et l'intégration à l'échelle nationale et internationale.	80
Carte 13 :	Armature urbaine proposée à l'horizon 2030.....	89
Carte 14 :	Infrastructures de transport programmées et proposées à court et moyen termes.	95
Carte 15 :	« Autoroute « ECOSO ».....	97
Carte 16 :	Projets routiers programmés et proposés à court & moyen termes.	100
Carte 17 :	Carte du trafic (en TJMA) à l'horizon 2025.	102
Carte 18 :	La carte du SDAD Zaghouan.	183
Carte 19 :	Carte du zoom d'agglomération Zaghouan.....	185
Carte 20 :	Carte des projets structurants.	220

Liste des Tableaux

Tableau 1 :	Évolution générale de la population du gouvernorat de Zaghouan.....	18
Tableau 3 :	Évolution des différentes spéculations entre le début des années 1970 et les années 2000.	24
Tableau 4 :	Répartition des Délégation selon l'indice de développement régional.	59
Tableau 5 :	Hypothèse Haute bis « Ouverture et renforcement de l'attractivité ».....	75
Tableau 6 :	Projections de la population totale, rurale et urbaine par délégation entre 2014 et 2030 (Ouverture et intégration).....	75
Tableau 7 :	Évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030 (Ouverture et intégration).	76
Tableau 8 :	Projection des besoins en espaces urbanisables, habitats et en emploi en 2030.	76
Tableau 9 :	Armature urbaine régionale du gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030.	88
Tableau 10 :	Les actions programmées et proposées dans le système de transport dans le gouvernorat de Zaghouan.....	101
Tableau 11 :	Synthèse des stratégies, actions et localisations pour Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie.....	122
Tableau 12 :	Synthèse des stratégies, actions et localisations pour sauvegarde et développer les ressources naturelles.	127
Tableau 13 :	Synthèse des stratégies, actions et localisations pour Sauvegarde et valorisation des ressources naturelles, culturelles et archéologiques.....	135
Tableau 14 :	Répartition des projets et des investissements par secteur.	188
Tableau 15 :	Caractéristiques des projets structurants.	217
Tableau 16 :	Découpage pour entreprendre la collecte des données et le suivi du territoire régional de Zaghouan.....	231

1. INTRODUCTION GENERALE

Le territoire du gouvernorat de Zaghouan est à un tournant décisif de son histoire. Pour engager correctement cette trajectoire, la Région doit gérer son territoire avec plus de cohérence, redéfinir ses cadres de référence (économique, urbain, social, environnemental, patrimonial, etc.) pour sortir de la situation problématique largement décrite lors du Diagnostic, rattraper les retards, sortir de la marginalisation et poser les jalons d'un développement durable et équitable.

Pour cela certains choix sont nécessaires ; le travail de cette troisième phase, rappel le bilan-diagnostic de la première phase, expose les fondements de cette stratégie, propose un projet de territoire cohérent pour régler les dysfonctionnements et annonce un plan d'action à exécuter à l'horizon 2030.

Le SDAD propose des dossiers stratégiques de portée nationale et régionale, qui formeront l'ossature du plan programme.

En appui à ces actions majeures qui font structurer l'espace régional, le SDAD propose des actions de développement à l'échelle des zones homogènes (espaces de projets). Ils serviront à régler les dysfonctionnements à une échelle plus fine, mais toujours en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale.

Le rapport de troisième phase est présenté en cinq parties. La première concerne le bilan diagnostic, la deuxième relative aux problématiques d'aménagement et de développement. La troisième partie est consacrée à la stratégie d'aménagement et de développement. La quatrième partie est relative aux implications sectorielles de la stratégie d'aménagement et de développement. Finalement, la cinquième partie est consacrée au plan programme et aux projets structurants, ainsi que les conditions de mise en œuvre du plan programme proposé à l'horizon 2030.

2. RAPPEL DU BILAN-DIAGNOSTIC

2.1. Cadrage général : Dimension nationale de la région

Le Gouvernorat de Zaghouan a été créé en 1976, il est situé au Nord-est de la Tunisie couvrant une superficie totale de 2820 Km², soit 1,7% de celle de tout le pays. Il bénéficie d'une position privilégiée et médiane entre les gouvernorats du nord, du nord-ouest et du centre. La proximité du gouvernorat de Zaghouan du Grand Tunis lui permet de bénéficier des externalités liées aux infrastructures de base aéroportuaires et portuaires. Le gouvernorat profite également des retombées économiques liées à son voisinage du pôle touristique de Nabeul-Hammamet.

Sur le plan humain, le gouvernorat reste caractérisé par son caractère rural, qui touche plus que la moitié de la population totale soit 56,3%. L'accroissement démographique n'a pas cessé de diminuer depuis 1984, passant de 1,87%/an à 0,95%/an en 2014, ce qui s'est traduit par la réduction du poids démographique, qui n'est que de 1.6% par rapport à la population nationale et 11,5% par rapport au Nord-est en 2014, contre respectivement 1,7 et 12,2% en 1984.

Le solde migratoire continu à être négatif (1591 entre 1989-1994 et -900 entre 2009-2014) avec une tendance vers le rattrapage. Il contribue à la baisse de l'accroissement démographique, d'autant plus que le capital humain est très faiblement valorisé avec des taux d'analphabétisme équivalents à 26,4% contre 18,8% à l'échelle nationale, ce taux s'élève à 34,2% en milieu rural. Le taux de chômage y s'élève à 16,9% contre 14,8% au niveau national.

L'emploi par secteur d'activités occupe 55767 actifs en 2014, dont 28.8% dans le tertiaire, 28.5 dans l'industrie manufacturière, 14.4% dans l'industrie non manufacturière et 27.9% dans l'agriculture.

L'économie régionale repose essentiellement sur les ressources naturelles, les activités agricoles et industrielles et un secteur tertiaire diversifié (commerce, tourisme et artisanat), et ce grâce à l'abondance des facteurs de production tels que la superficie agricole utile couvrant les deux tiers du territoire du Gouvernorat, ainsi que les périmètres irrigués équipés (13300 ha en 2014) et des vastes domaines d'oliveraies (51500 ha en 2014).

Le secteur industriel s'est fortement développé au cours des deux dernières décennies, les investisseurs étant attirés par la proximité de la capitale et la classification du gouvernorat parmi ceux bénéficiant d'encouragements au développement régional. Actuellement, l'industrie fournit 23140 emplois en 2014, répartis dans 285 entreprises. Les principaux secteurs d'activité sont l'industrie agroalimentaire, le textile et cuir, les matériaux de construction extraits des carrières locales et la fabrication de ciment. Par ailleurs, la richesse en substances utiles du Gouvernorat de Zaghouan a entraîné le développement des industries des matériaux de construction.

L'activité touristique est faiblement développée malgré la richesse des potentialités, notamment de nombreuses sources d'eaux minérales abondantes et de bonne qualité. Les deux principales stations thermales se trouvent à Djebel El Oust et Hammam Zriba. La région abrite d'importants sites écologiques dont le parc national de Djebel Zaghouan et des sites archéologiques.

Sur le plan de la desserte par les réseaux, la situation est moins satisfaisante pour l'alimentation en eau potable, puisque le taux de raccordement des zones rurales demeure encore faible malgré l'existence de ressources en eau souterraines. Cette situation précaire est le résultat du retard dans l'exécution des projets publics relatifs aux équipements et infrastructures de base. La concrétisation des projets

programmés durant les cinq dernières années n'était que de l'ordre de 39% de l'ensemble des investissements prévus et budgétisés.

Sur le plan d'organisation de l'espace, le gouvernorat manque de pôle de croissance et de véritable centre urbain, son armature urbaine est déjà obstruée au niveau de la tête, du fait de la faible polarisation de sa capitale régionale, un centre urbain qui demeure incapable de jouer le rôle de locomotive pour entraîner une dynamique régionale propre. Sans parler des autres centres urbains, remplissant juste la fonction administrative en tant que chef-lieu des délégations. Les activités tertiaires structurantes et industrielles sont encore à renforcer afin de consolider leur rang dans la hiérarchie urbaine régionale.

Ainsi le développement du gouvernorat dépendra de deux variables : une dynamique interne et l'ouverture sur l'espace suprarégional et national dans le cadre de l'intégration et la complémentarité. Ces deux variables doivent être prises en considération dans l'élaboration de ce Schéma comme « Deux principes fondamentaux ».

De ce fait, le SDAD de Zaghouan aura l'avantage de proposer une stratégie de développement du gouvernorat à l'horizon 2030, en fonction des éléments du bilan-diagnostic et l'identification de la vision et des orientations d'aménagement et des axes stratégiques du développement futur qui doit répondre à l'image voulue en 2030. Sur un autre plan, l'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du Gouvernorat de Zaghouan s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'études et de réflexions en matière d'aménagement du territoire.

Cette étude est initiée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, au Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire. Le présent document constitue un résumé du rapport de la première phase.

L'objectif de la première phase est d'établir un bilan diagnostic permettant de présenter une photographie de l'état des lieux du développement de la région, d'identifier les potentialités, les atouts, mais aussi les facteurs de blocage, qui entravent le développement harmonieux du territoire régional et des pôles de croissance, avant de pouvoir définir les problématiques sectorielles et spatiales spécifiques à la région. Ce qui permettra de concevoir les orientations générales d'aménagement pour la région à l'horizon 2030.

Le bilan-diagnostic a été établi pour le Gouvernorat de Zaghouan permettra d'approfondir la connaissance de l'espace régional, afin de pouvoir identifier ses enjeux et les perspectives de son développement et de trancher sur le modèle de développement approprié et adéquat pour ce gouvernorat plus ou moins vulnérable malgré ses larges atouts.

Il s'agira d'analyser les mutations et les tendances actuelles, de déterminer les secteurs et les domaines promoteurs et les opportunités capables de dynamiser l'espace régional dans le cadre du développement durable.

Ainsi, le bilan-diagnostic portera sur les thématiques pertinentes suivantes :

- Le développement humain, la valorisation du capital humain, quel niveau de desserte, des réseaux publics ? L'éradication de la pauvreté et les actions sociales ;

- Les conditions de vie des ménages : les retards sociaux, quelle image actuelle ?
- L'état des lieux des infrastructures, les défaillances observées, les zones d'enclavement, le transport et l'impact sur le trafic ;
- Le développement économique notamment l'agriculture et l'industrie, la question des rendements ? l'employabilité et leur participation à la création de la richesse ? quelles perspectives, quelles sont les facteurs de blocage ?
- Les villes et leurs capacités dans la polarisation de l'espace régional et local, quelle compétitivité ? Zones d'influence et armature urbaine, relation ville campagne ;
- L'état des lieux des problèmes écologiques, les tendances et les résultats des actions engagées en matière de protection, dans les différents espaces naturels (forêt, nappes, plaines, parcours). le patrimoine archéologique et culturel, état des lieux et perspectives du développement du tourisme écologique et culturel.

L'organisation de l'espace régional, les infrastructures, les zones homogènes.

Carte 1 : Carte de situation du gouvernorat de Zaghouan.



2.2. LE MILIEU PHYSIQUE

2.2.1. Les grands ensembles morphologiques

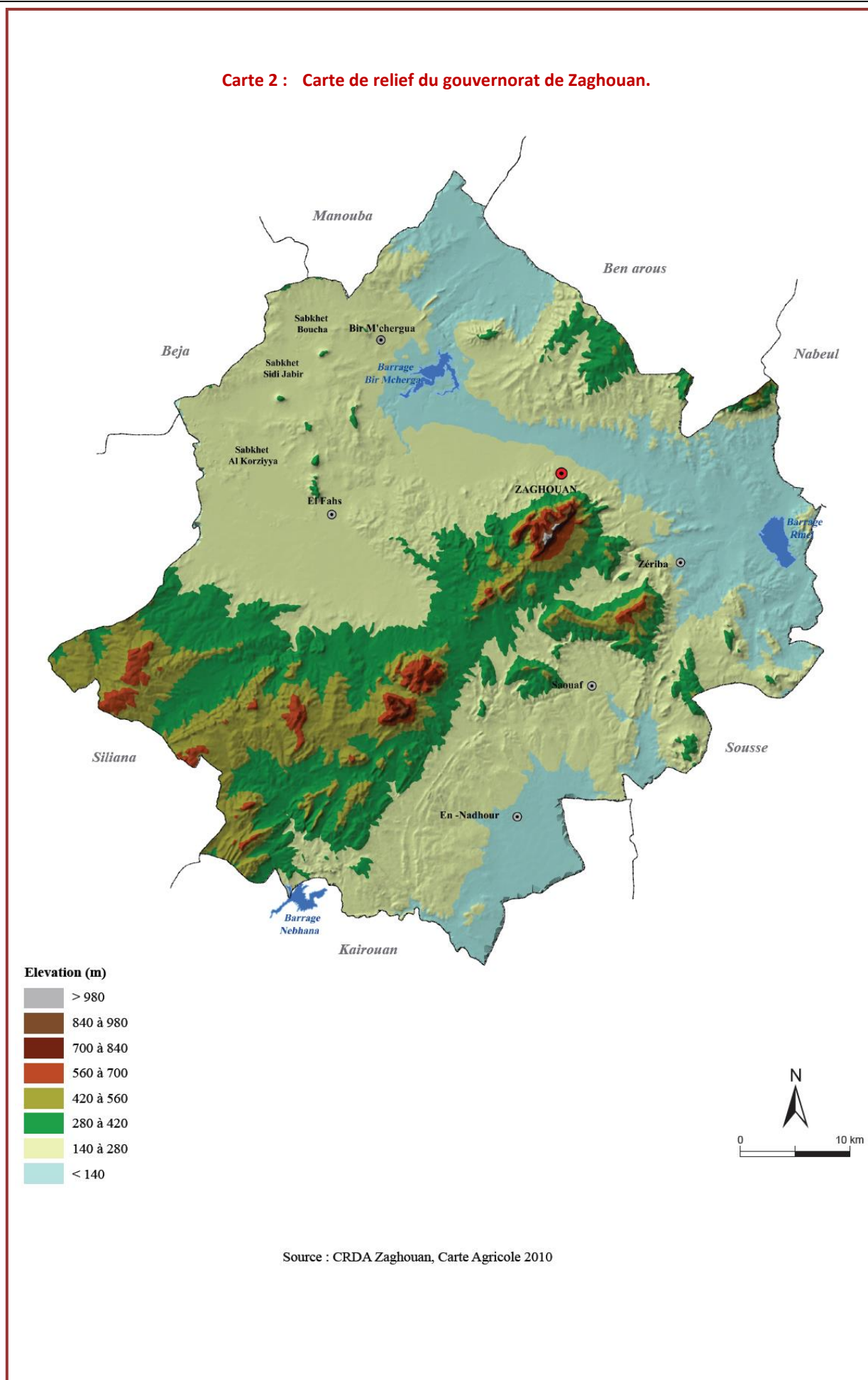
Le gouvernorat de Zaghouan a une situation à cheval entre le Haut Tell et la dorsale tunisienne et se caractérise par des reliefs variés et accidentés. Le paysage morphologique est assez aéré avec des alternances de plusieurs unités topographiques, à savoir les massifs montagneux et les plaines ponctuées par des collines isolées. Le massif du Djbel Zaghouan : Il constitue l'une des unités orographiques les plus importantes de la Dorsale. Il se situe dans l'axe occidental de la moitié septentrionale de l'ensemble montagneux. Les autres ensembles montagneux de la région sont : Le Djbel Fkirine, Le Djbel Sidi Zit, le Djbel Ben Saïdane et le Djbel Oust.

Le secteur Nord et Nord oriental : importance des plaines alluviales et des collines. Il s'articule autour des localités de Sminja, Le Fahs et Bir Mcherga. Il est constitué par des plaines alluviales traversées par les principaux oueds de la région à savoir l'oued Kébir-Miliane et l'oued Erremel. Le secteur Sud et Sud oriental comprend les espaces territoriaux autour des localités de Zriba, Saouaf et Nadhour. C'est une zone de piémont avec des surfaces inclinées vers le Sud et l'Est.

Les affleurements à dominante calcaire occupent l'ensemble de l'anticlinal du Djbel Zaghouan, Djbel Oust ainsi que le Mont de Hammam Zriba. La structure géologique du gouvernorat de Zaghouan est composée par des roches à dominante calcaire, des roches présentant des alternances calcaire-marne et les roches avec des alternances grès-argile.

Le gouvernorat de Zaghouan est caractérisé par la variété de ses sols. Trois principaux types de sols sont à signaler dont la composition dépend essentiellement du contexte lithologique et topographique : les sols calcimorphes, les sols halomorphes et les sols hydromorphes récents d'apport alluvial.

Carte 2 : Carte de relief du gouvernorat de Zaghouan.



Source : CRDA Zaghouan, Carte Agricole 2010

2.2.2. Les caractéristiques climatiques

Comme l'ensemble des régions du pays, le gouvernorat de Zaghouan se situe dans un espace de conflit entre les incursions de la circulation perturbée de la zone tempérée et les influences chaudes en provenance du Sahara. En conséquence, les paramètres climatiques sont très variables dans le temps et dans l'espace avec notamment une pluviométrie modeste et très irrégulière. La moyenne pluviométrique est comprise entre 350 et 500 mm par an.

Le gouvernorat de Zaghouan appartient donc au climat méditerranéen avec deux sous étages bioclimatiques à savoir : l'étage subhumide inférieur au Nord et Nord-Est avec une pluviométrie moyenne annuelle de 400 à 500 mm. Le semi-aride inférieur, au Sud et au Sud-Ouest dont la moyenne pluviométrique annuelle est à 400mm. Les montagnes et coteaux offrent des microclimats plus favorables : exemple Djbel Mansour (El Fahs) et Ain Zrass (Nadhour).

Malgré son appartenance à la zone méditerranéenne semi-aride, la région est riche en ressources hydrauliques. Le réseau hydrographique est très hiérarchisé dans le gouvernorat de Zaghouan et il s'articule essentiellement autour de deux oueds principaux : l'oued Miliane et l'oued Erremel. L'oued Miliane qui prend en amont le nom de Kebir draine un bassin versant de 2000 km². Cinq nappes phréatiques sont reconnues, elles se situent dans les plaines de Nadhour, El Fahs, Sminja, Oued Ramel et Boucha. Les principales nappes profondes identifiées sont emmagasinées dans les formations géologiques calcaires jurassiques des Djbel Zaghouan, Bent Sâadane et Zrass, ainsi que dans les grés oligocènes et miocènes du synclinal d'Nadhour- Saouaf.

2.2.3. Les risques naturels et l'impact des changements climatiques

La dégradation des terres est favorisée par les conditions physiques géomorphologiques, hydro-climatiques et socio-économiques. L'érosion constitue l'un des facteurs majeurs de dégradation. En effet l'érosion hydrique est un phénomène largement répandu et qui continue à prendre des proportions considérables à cause de la nature torrentielle des pluies qui caractérisent les zones à climat aride et semi-aride et la vulnérabilité des terrains. D'autre part il faut mentionner l'impact défavorable des activités humaines en particulier l'extension du surpâturage, la déforestation et la mauvaise conduite des travaux agricoles. Les piémonts et les secteurs collinaires autour du massif du Djbel de Zaghouan n'ont pas résisté à la mise en culture (céréales).

Pour ce qui est de la région du Nord- est particulièrement le gouvernorat de Zaghouan, les changements climatiques se traduiront par une augmentation de la température moyenne annuelle, une baisse modérée des précipitations et une variabilité plus importante du climat. Tous ces phénomènes auront un impact sur les ressources en eau, les écosystèmes, le secteur agricole et l'infrastructure.

2.3. LE MILIEU HUMAIN

2.3.1. Une croissance démographique lente

La population du gouvernorat de Zaghouan a évolué de 118 743 à 176 945 habitants entre 1984 et 2014 soit un taux de croissance annuel moyen de 1,33%. Toutefois durant ces trois dernières décennies, cette croissance a continué à baisser pour atteindre 0,95% en 2014. Ainsi en 2014 Zaghouan a enregistré un taux d'accroissement de la population inférieur à celui de la région du Nord-est et celui de l'ensemble du pays. Signalons que durant la décennie 1984-1994, la région a enregistré un taux de croissance relativement élevé soit 1,87%. La tendance générale de l'évolution de la population du gouvernorat de Zaghouan s'inscrit dans une logique de baisse dans le cadre d'une transition démographique lente.

Tableau 1 : Évolution générale de la population du gouvernorat de Zaghouan.

Population	1984	1994	2004	2014
Zaghouan	118 743	143 036	160 963	176 945
Région Nord-est	974 818	1 204 740	378 9819	1 533 084
Tunisie	6 966 173	8 785 364	9 910 872	10 982 754

Sources : RGP 1984, 1994, 2004, 2014

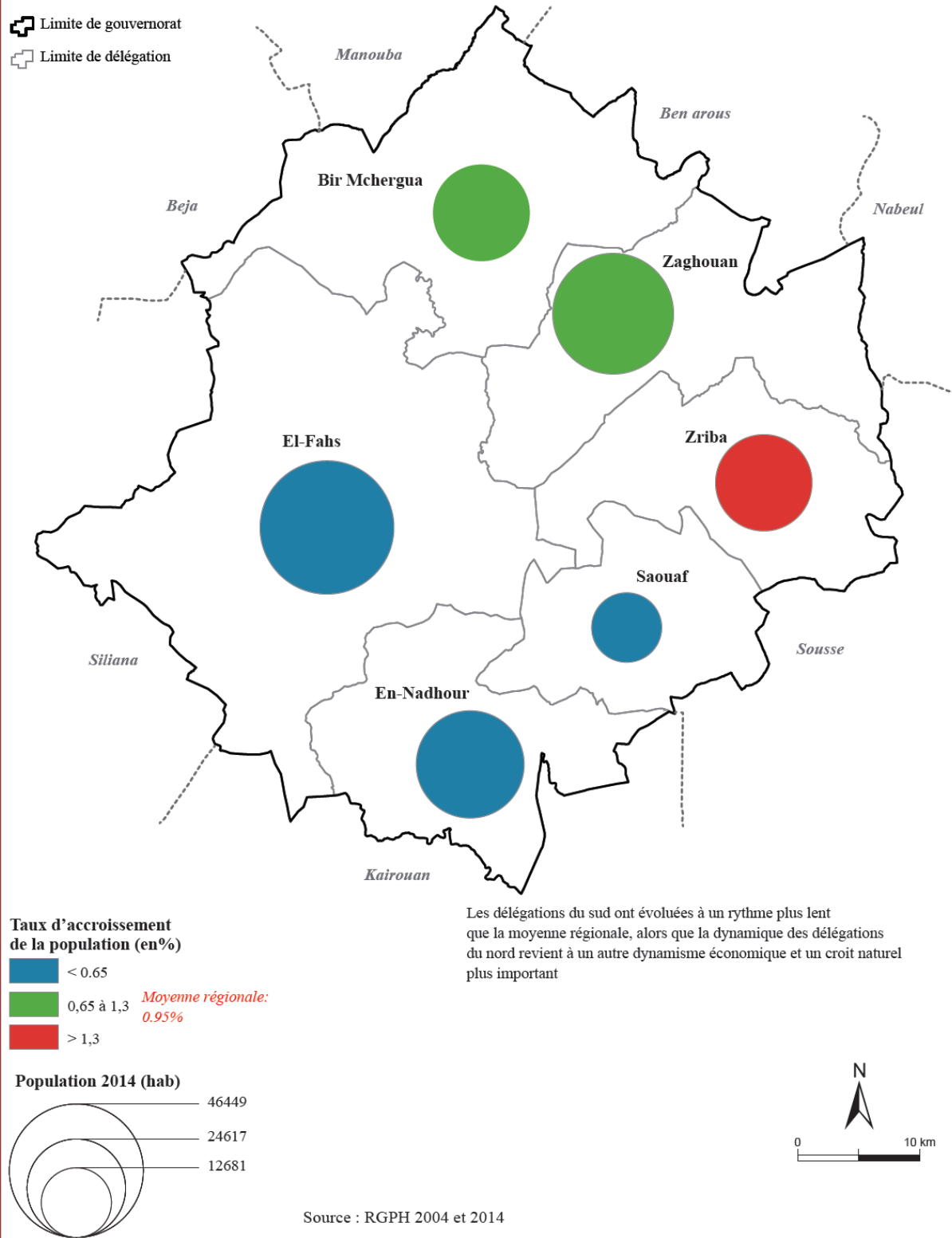
La population du gouvernorat de Zaghouan représente seulement 1,61% de l'ensemble de la population de la Tunisie en 2014. Ce pourcentage reste faible n'a pas évolué depuis 1984. Le poids démographique du gouvernorat de Zaghouan demeure lui aussi faible puisqu'en 2014, la population de ce gouvernorat représentait seulement 11,54% de la population de tout le pays contre 12,18% en 1984.

Les délégations de Zaghouan et El Fahs détiennent presque la moitié de la population du gouvernorat (47,9%). La délégation de Nadhour occupe la troisième position avec 17,1% de la population totale. Entre 2004 et 2014 les trois délégations de Zaghouan, Zriba et Bir M'cherga ont connu un accroissement de leur population supérieur à celui de l'ensemble du gouvernorat soit plus de 1%. Les délégations du Fahs d'Nadhour et de Saouaf ont enregistré un taux d'accroissement inférieur à 1%.

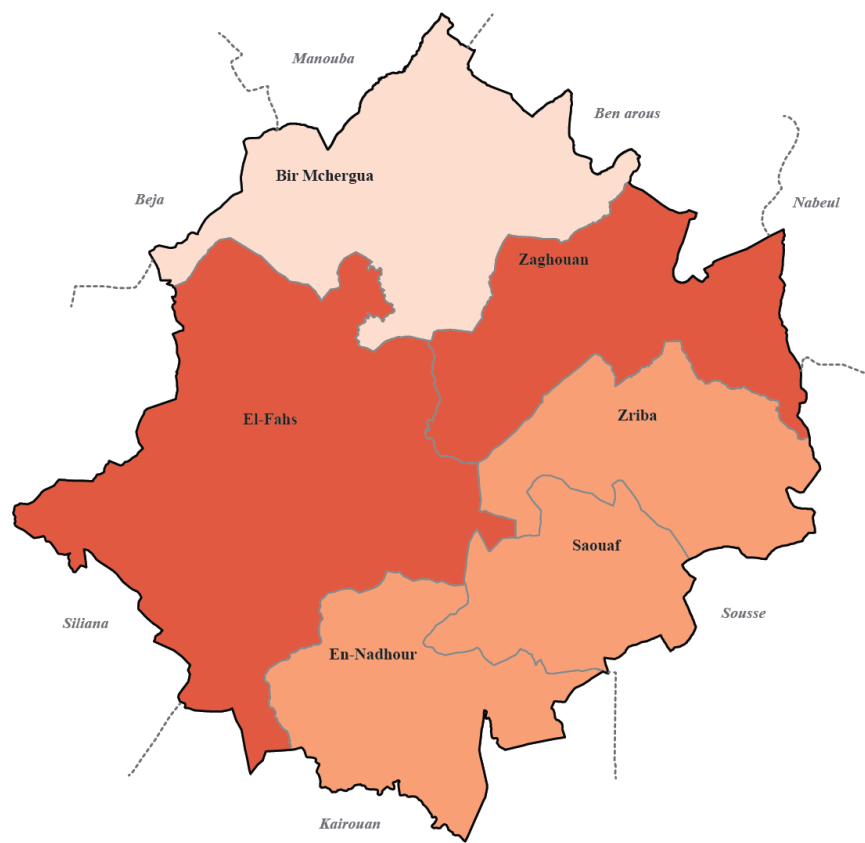
2.3.2. Répartition spatiale de la population

Le gouvernorat de Zaghouan enregistre des densités faibles de la population par rapport à la région du Nord-est et l'ensemble du pays. Puis qu'elle égale à 61,7 habitants/Km² contre 100 habitants/km² pour le Nord-est. Bien qu'elle a augmenté entre 1994 et 2014 en passant de 49,9 à 61,7 habitants /Km², tel que le cas de Zriba où la densité est passée de 54,0 à 71,3 habitants/Km² entre 1994 et 2014. Par ailleurs la population rurale reste encore dominante avec 56.3%, alors que le taux d'urbanisation a augmenté légèrement entre 1994 et 2014 de 33,9 à 43,7%. Malgré l'importance de l'exode rural dans le gouvernorat, la population rurale reste assez importante notamment dans les deux délégations d'Nadhour (le taux d'urbanisation n'est que de 24.9%) et Saouaf (totalement rurale).

Carte 3 : Carte évolution de la population par délégation entre 2004 et 2014 au niveau du gouvernorat de Zaghouan.

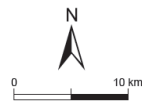


Carte 4 : Carte de densité de la population par délégation entre 2004 et 2014 au niveau du gouvernorat de Zaghouan.



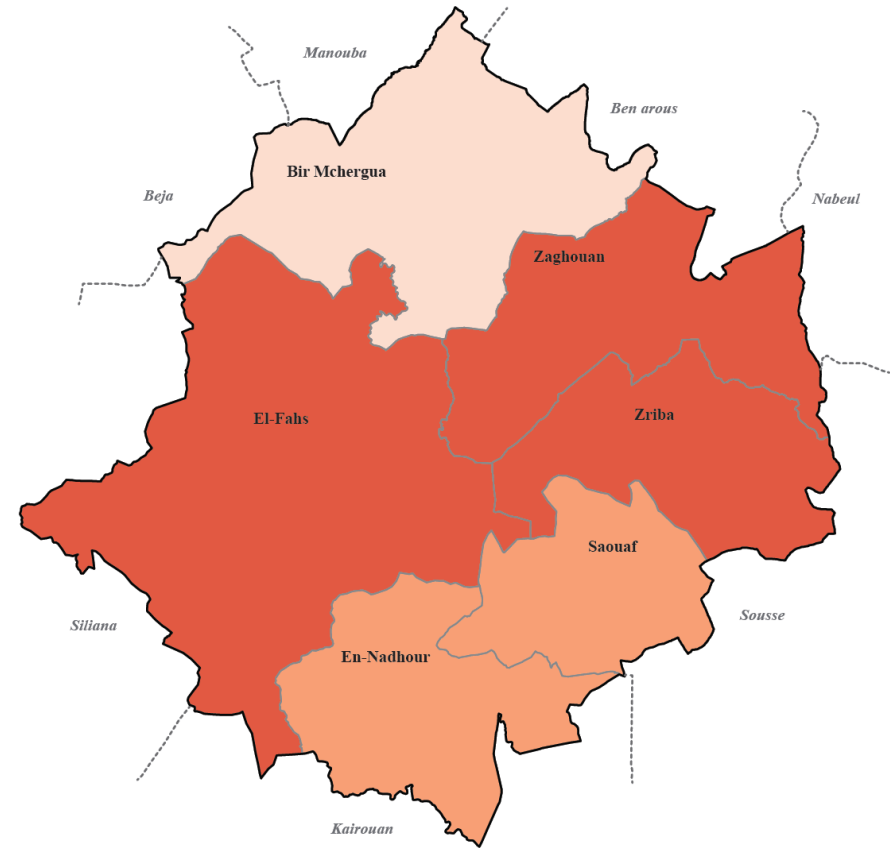
Densité (Habitant/km²)

- < 25
- 30 à 65
- > 65



Limite de gouvernorat
 Limite de délégation

Source : RGPH (2004)



Densité (Habitant/km²)

- < 30
- 30 à 65
- > 65



Limite de gouvernorat
 Limite de délégation

Source : RGPH (2014)

2.3.3. Structure de la population par âge et genre

Il est à noter l'importance relative de la tranche d'âge (15-59) qui a augmenté sensiblement entre 1994 et 2014 passant de 55,3 à 64,2%. Le gouvernorat de Zaghouan est caractérisé aussi par la baisse de la tranche des jeunes (0-14 ans) qui est passée de 36 à 24,5% entre 1994 et 2014. Par contre la tranche d'âge de plus de 60 ans a augmenté passant de 8,5 à 11% entre les deux mêmes dates. Ceci dénote une tendance vers un vieillissement de la population.

L'effectif des ménages dans le gouvernorat de Zaghouan est passé de 26 888 à 42835 entre 1994 et 2014 soit 15947 de ménages additionnels. Entre 2004 et 2014 le nombre de ménages additionnels a été de 9303. Presque la moitié de l'ensemble des ménages du gouvernorat est concentrée dans les deux délégations de Zaghouan et El Fahs soit 49,1% et c'est la délégation de Saouaf qui détient le plus faible pourcentage de ménage avec seulement 6,7% du total.

Au niveau de la répartition des ménages selon le milieu il faut remarquer une concentration de plus de la moitié des ménages en milieu urbain dans les délégations de Zaghouan, Bir Mcherga et El Fahs. Cette même remarque peut s'appliquer à la délégation de Zriba puisque 49,7% des ménages vit en milieu urbain. Par contre pour les délégations d'Nadhour et Saouaf il existe une concentration des ménages surtout en milieu rural.

La taille moyenne des ménages dans le gouvernorat de Zaghouan a été toujours supérieure à la taille moyenne au niveau régional et national entre 1994 et 2014. Toutefois le TMM a enregistré une baisse entre 1994 et 2014 passant de 5,31 à 4,1 soit un écart de 1,21.

2.3.4. Logements et conditions de vie de la population

Le parc logement dans le gouvernorat de Zaghouan a connu un accroissement remarquable puisque le nombre additionnel de logements entre 1994 et 2014 a atteint le chiffre de 20780. Le taux d'accroissement moyen de logements durant la décennie 2004-2014 a été de 3,29% soit un chiffre supérieur à la moyenne régionale (3,15%) et à la moyenne nationale (2,78%).

Tableau 2 : Évolution du parc logement entre 1994 et 2014.

	1994	2004	2014	Taux d'accroissement entre 2004 et 2014 (%)
Zaghouan	27582	34959	48362	3,29
Région Nord-est	665237	952198	1299679	3,15
Tunisie	1868522	2500830	3289903	2,78

Source : Calcul effectué à partir des données de l'INS 1994, 2004 et 2014

Les logements traditionnels, les logements avec étages et les villas ou étages de villas constituent les types dominants d'habitation dans le gouvernorat de Zaghouan et représentent 96,4% du parc en 2014, contre 1,2% pour les appartements. La situation est similaire à celle de 2004 puisque les logements traditionnels et les villas ou étages de villas représentaient 95% de l'ensemble du parc à l'échelle du gouvernorat. Bien que les logements rudimentaires aient baissé de 543 à 397 unités entre 2004 et 2014. Cela s'accompagne par une amélioration relative des conditions de l'habitat entre 1994 et 2014 à travers l'amélioration des taux de desserte et de branchement aux différents réseaux d'infrastructure particulièrement le raccordement au réseau d'électricité qui passe de 62,9% à 99,35%, l'eau potable de

47,2% à 96,05%. L'assainissement apparaît comme l'infrastructure la moins développée malgré l'augmentation du taux de branchement entre 1994 et 2014 en passant de 27,7% à 93,3%.

2.3.5. Pauvreté et précarité

Selon le ministère des Affaires Sociales, le taux de pauvreté dans le gouvernorat de Zaghouan a atteint 31% en 2011. En 2014 les statistiques de la Direction régionale des affaires sociales montrent que :

- 5973 familles nécessiteuses bénéficient d'une aide financière de la part de l'État, dont plus de la moitié vivent dans les délégations de Zaghouan, El Fahs et Nadhour.
- 6229 familles bénéficiant de la gratuité des soins médicaux dont plus de la moitié dans les trois délégations citées précédemment alors que les familles bénéficiant des soins au tarif réduit sont au nombre de 9850.
- Plus de 1500 personnes âgées bénéficiant d'une aide financière en 2014, alors que le nombre de personnes infirmes est de 3727 dont 872 bénéficiant d'une aide étatique.

2.3.6. Emploi et Chômage

La population active dans le gouvernorat de Zaghouan est passée de 46897 à 55767 actifs entre 2004 et 2014 soit un accroissement moyen de 1,9%. La contribution des différentes branches de l'économie montre l'importance de l'emploi dans les secteurs de l'administration, la santé l'éducation et les services qui rassemblent 37% des actifs en 2004. Le secteur des industries manufacturières occupe une bonne place avec un pourcentage de 21,7. En troisième position nous avons le secteur agricole qui reste encore une activité dominante dans la région. Le secteur du bâtiment et des travaux publics constitue un secteur qui occupe une bonne partie de la main d'œuvre.

L'évolution de la population occupée dans le gouvernorat de Zaghouan selon le niveau d'éducation entre 2004 et 2014 montre une augmentation des effectifs issus de l'enseignement secondaire et supérieur avec 52,7% de la population occupée en 2014, contre une baisse pour les actifs issus du niveau primaire. La catégorie des occupés sans niveau d'instruction représentait 13,9% du total des effectifs en 2014.

Le taux de chômage dans le gouvernorat de Zaghouan est passé de 24,4% en 2004 à 20,3 en 2014. L'effectif des chômeurs en 2014 dans le gouvernorat représente 5,3% de l'ensemble des chômeurs de la région du Nord-est qui sont au nombre de 213257. C'est surtout dans les délégations à dominante rurale où l'on enregistre les taux de chômage les plus élevés comme c'est le cas d'El Fahs et Nadhour. En effet les délégations d'El Fahs et Nadhour ont totalisé 5997 chômeurs sur un effectif total de 11283 non actifs ce qui représente plus de 50% des chômeurs du gouvernorat. L'évolution des chômeurs dans le gouvernorat de Zaghouan entre 2004 et 2014 suivant le niveau d'instruction montre une augmentation des effectifs à tous les niveaux en particulier de la catégorie des diplômés de l'enseignement supérieur passant de 372 à 1757 chômeurs soit un taux d'accroissement de 16,8%. Par contre les chômeurs ayant le niveau d'études du primaire ont beaucoup reculé puisque leur effectif est passé de 5057 à 2914.

L'analyse du bilan général d'emploi dans le gouvernorat de Zaghouan, montre que la demande a été toujours élevée par rapport aux offres et aux placements durant la dernière décennie aussi bien pour les catégories des cadres et non cadres. Les demandes des non cadres ont atteint 4489 alors qu'elles

étaient de 2813 en 2012. Ces demandes d'emplois émanent surtout des délégations de Zaghouan et El Fahs qui ont enregistré ensemble 56,4% du total des demandes. Les offres d'emploi pour cette même catégorie des non cadres sont inférieures à la demande et elles ont baissé entre 2012 et 2014 passant de 820 à 190.

2.4. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2.4.1. L'agriculture

Le gouvernorat de Zaghouan dispose de potentialités naturelles favorisant le développement de l'activité agricole qui assure une contribution importante dans l'économie du pays. La surface agricole utile (SAU) du gouvernorat totalise 272000 hectares ce qui représente 96,4% de la superficie totale du gouvernorat. Les terres labourables du gouvernorat de Zaghouan s'étendent sur 185000 hectares en 2014 ce qui représente 68% de la surface agricole de l'ensemble de la région. Le potentiel en forêt et parcours totalise une superficie de 87000 hectares dont 38,7% dans la délégation d'El Fahs. Malgré son appartenance à la zone méditerranéenne semi-aride, Le gouvernorat de Zaghouan, dispose de riches potentialités en ressources hydrauliques qui sont évaluées annuellement à 147,7 millions m³. La mobilisation des eaux superficielles s'effectue grâce à 2 barrages de Bir Mcherga (53 millions de m³) et celui de l'Oued Rmel (22 millions de m³) qui ont permis en 2014 de stocker 75 millions de m³ d'eau. D'autre part il existe dans la région 19 barrages collinaires d'une capacité de 36 millions de m³. La superficie totale des périmètres irrigués a atteint 12640 ha en 2014. Les périmètres publics du secteur privé sont supérieurs à ceux du secteur public soit 9050 contre 3590 ha.

Les principales productions agricoles ont connu une évolution importante entre 1970 et 2014 :

- Les superficies consacrées aux arbres fruitiers en particulier les oliviers et les amandiers ont été multipliées par deux passant de 27000 à 58911ha entre 1970 et 2014 ;
- La céréaliculture a régressé beaucoup puisque les superficies consacrées à cette spéculation ont beaucoup diminué passant de 112000 à 67750 hectares ;
- Les superficies consacrées aux parcours ont connu une progression à partir des années 2000 du fait des difficultés rencontrées au niveau de la production de fourrages qui en relation directe avec les conditions climatiques particulièrement la fluctuation des précipitations ;
- Les périmètres irrigués ont connu une importante extension puisqu'entre 1970 et 2014 la superficie a été multipliée par 7.

Tableau 3 : Évolution des différentes spéculations entre le début des années 1970 et les années 2000.

Spéculation	1970/71	1980/81	1990/91	2003/04	2013/2014
Arboriculture (ha)	27 000	32 000	37 000	48 000	58911
Parcours (ha)	55 000	58 000	78 000	87 000	87000
Céréales (ha)	112000	110 000	89 000	80 000	67750
Cheptel ovin-caprin (têtes)	100 000	160 000	260 000	421 000	195730
Périmètres irrigués (ha)	1 700	2 000	4 200	10 174	13282

Source : CRDA Zaghouan 2005, 2014

2.4.2. L'industrie

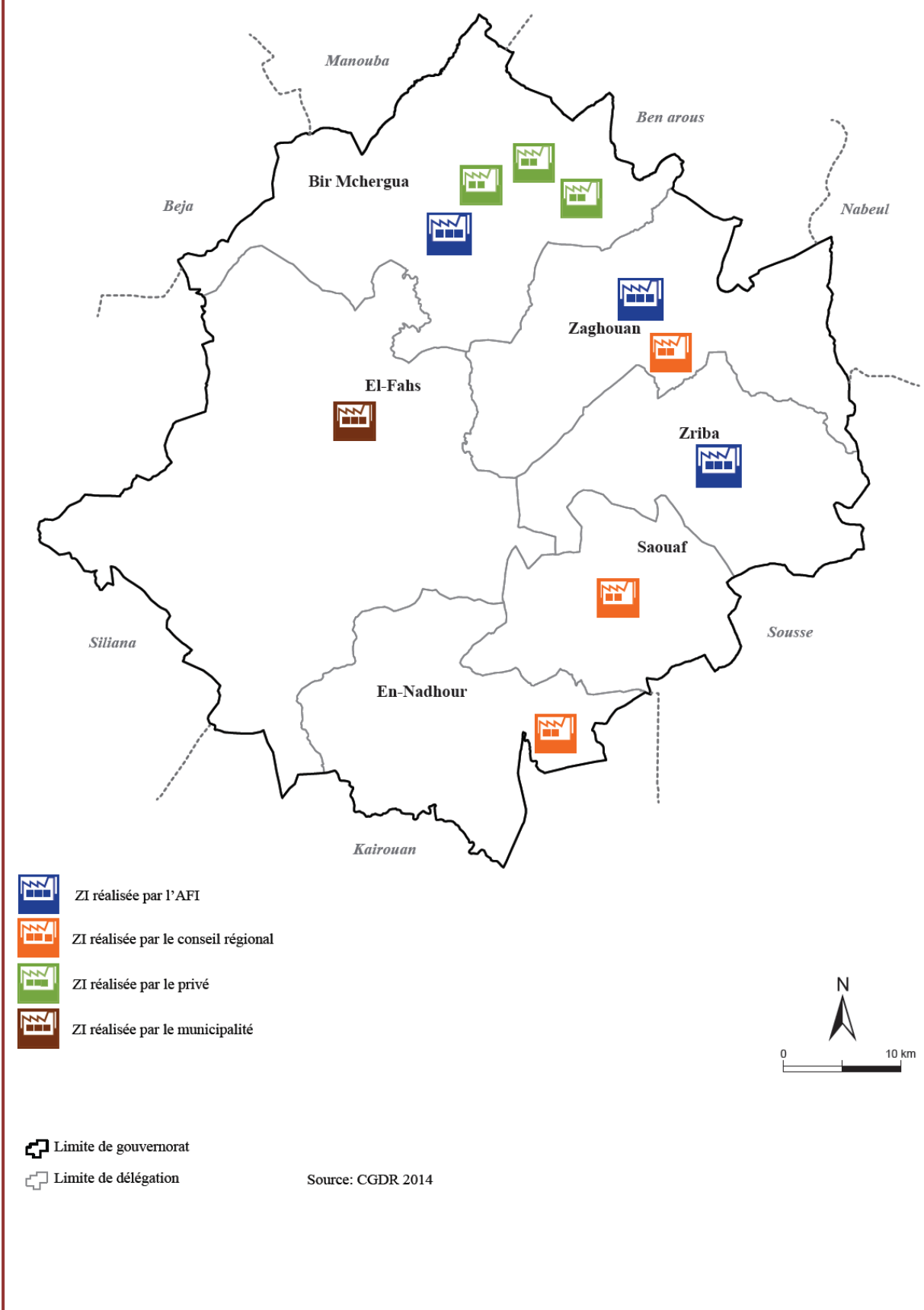
L'implantation des industries dans le gouvernorat de Zaghouan est récente. En effet c'est à partir du début des années 1980 que les premières unités industrielles ont commencé à s'installer avec l'appui de certains opérateurs du secteur public (Agence foncière industrielle, Conseil régional, Municipalité) et des investisseurs privés. En conséquence la région va subir depuis cette date un processus de localisation, délocalisation et relocalisation en provenance du littoral sous l'effet des aides accordées par l'État au profit de la déconcentration industrielle. Depuis sa création en 1976, les six délégations du gouvernorat de Zaghouan ont obtenu le statut de « Zones d'encouragement au développement régional prioritaire »

Le gouvernorat compte actuellement 10 zones industrielles couvrant plus de 360 hectares aménagés et qui constituent une source d'emploi importante. Il existe 289 unités industrielles de plus de 10 emplois. Ces unités emploient 23656 salariés en 2014. Les unités totalement exportatrices qui sont au nombre de 95 permettent d'employer 14879 salariés soit 62,8% du total des emplois de la région.

Notons l'importance des activités minières jusqu'à la fin des années 80, particulièrement l'extraction de la fluorine et de la barytine. Le gouvernorat de Zaghouan est doté aussi d'une richesse géologique de ses potentialités en substances minérales utiles ainsi que leur diversité lithologique et minéralogique. Les principales substances utiles de ce bassin sont représentées essentiellement par des dépôts carbonatés (calcaires et dolomie), sableux, argileux et évaporitiques (gypses). Ces gisements peuvent répondre aux besoins additionnels enregistrés dans le secteur des matériaux de construction, céramique et verre.

Le gouvernorat de Zaghouan se caractérise de même par la présence d'une activité importante des fours à chaux traditionnels surtout au niveau de la zone limitrophe du village d'Ain Hlima et aux abords de la route reliant Saouaf et Zaghouan et plusieurs carrières traditionnelles surtout au niveau de Djbel Oust, Ain Mdheker, Dalil Arayes, Djbel Azayer et Hmira pour l'exploitation des substances utiles (calcaire, sable, argile et gypse).

Carte 5 : Carte de répartition des zones industrielles dans le Gouvernorat de Zaghouan.



2.4.3. Le tourisme

L'offre touristique de la région de Zaghouan s'articule autour ses richesses patrimoniales, ses environs pittoresques par la beauté de ses sites archéologiques et par la réputation de ses sources thermales. Zaghouan est connue comme étant l'une des principales régions thermales de réputation mondiale et ses eaux sont connues pour leurs effets thérapeutiques multiples.

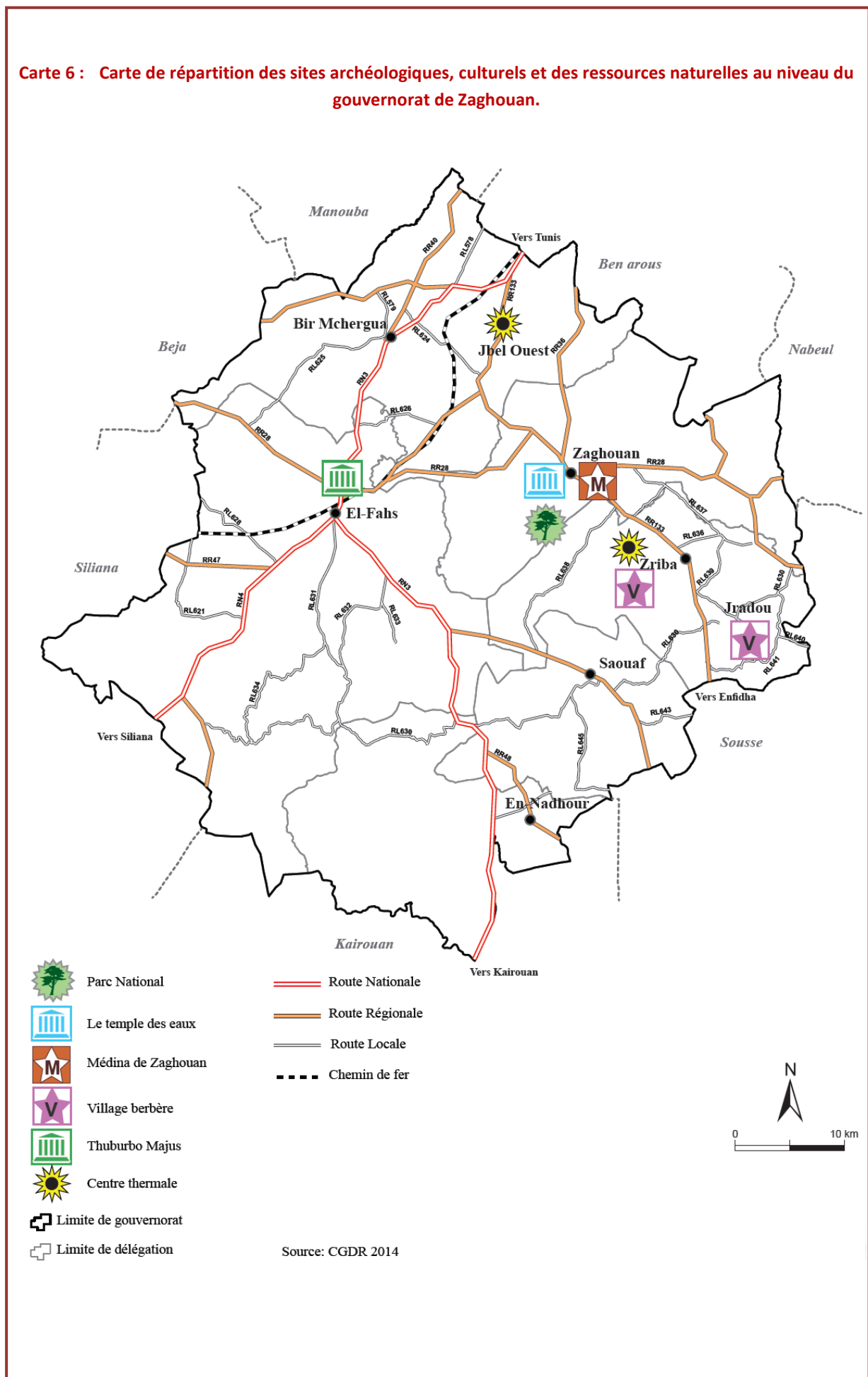
Le Parc National de Djbel Zaghouan est visité par environ 30.000 personnes par an, et les lieux les plus visités sont le Temple des Eaux, l'écomusée et le mausolée de Sidi Bougabrine. L'écomusée du parc a accueilli en 2010 plus de 30.000 visiteurs avec un maximum de 720 et un minimum de 20 personnes par jour.

2.4.4. L'hébergement touristique





La capacité d'hébergement hôtelier et touristique dans le gouvernorat de Zaghouan est assez faible et atteint seulement 181 lits. La modestie des performances de l'hébergement touristique s'explique par la position géographique de Zaghouan très proche de Tunis et de Hammamet fréquentés par bon nombre de visiteurs qui préfèrent héberger dans ces zones disposant du confort.

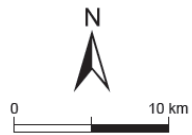
Il existe actuellement 11 projets touristiques en en instance dans le gouvernorat de Zaghouan. Ces projets concernent la création de gîtes éco-touristiques ruraux, de Centre d'activités sportives touristiques, de pension familiale, de camping, de complexe et centres touristiques d'animation et de club d'équitation. Les principaux problèmes rencontrés par les promoteurs de ces projets concernent surtout l'indisponibilité de terrains, le changement de vocation des terrains agricoles, l'accord des autorités régionales, le refus de financement.

Carte 6 : Carte de répartition des sites archéologiques, culturels et des ressources naturelles au niveau du gouvernorat de Zaghouan.



-  Parc National
-  Le temple des eaux
-  Médina de Zaghouan
-  Village berbère
-  Thurbos Majus
-  Centre thermale
-  Limite de gouvernorat
-  Limite de délégation

-  Route Nationale
-  Route Régionale
-  Route Locale
-  Chemin de fer



Source: CGDR 2014

2.4.5. Les services

On compte actuellement 15 agences bancaires dans le gouvernorat de Zaghouan soit 1,03% de l'effectif totale du pays. Le secteur bancaire n'a pas connu vraiment une évolution significative puisque l'on remarque une concentration des agences dans la ville de Zaghouan et un vide dans le reste de la région. Le secteur des assurances est présent dans le gouvernorat de Zaghouan par l'intermédiaire d'une dizaine d'agences avec une concentration dans la ville de Zaghouan (10 agences).

S'agissant du commerce ; On observe une forte représentation du commerce de détail spécialement les produits alimentaires, la dynamique du commerce « soukier » notamment dans les principaux centres urbains du gouvernorat. Le commerce de gros concerne essentiellement les villes chef-lieu de délégation. Le poids démographique des délégations et le niveau de revenu déterminent en grande partie la répartition et la structure du commerce de gros. Plus le poids démographique et le volume du revenu de la population de la délégation est faible et plus le nombre de grossistes est réduit.

Les souks hebdomadaires dans le gouvernorat de Zaghouan apportent une offre commerciale complémentaire importante au commerce fixe dans les agglomérations et les différentes localités. Les plus importants souks se trouvent dans les chefs-lieux de délégation présentant une forte densité de peuplement rural et bénéficiant d'une bonne accessibilité. Cette situation s'applique aux souks de la ville d'El Fahs qui peut être considéré le principal souk de la région.

2.4.6. Les activités artisanales

Le secteur de l'artisanat peut être considéré comme un secteur productif à fort potentiel de par sa relation avec la matière première accessible et une main d'œuvre spécialisée disponible. La zone de Zaghouan est connue par la « balgha », le travail de la laine de qualité pour la confection de la « chéchia », le tissage des couvertures en laine, des « haieks », des tapis, des « margoums » et également le traitement du cuir.

Ce secteur a connu une évolution assez notable ces dix dernières années. Deux délégations dominent l'activité artisanale : Zaghouan et Zriba. Les cartes professionnelles attribuées jusqu'à la fin de l'année 2010 sont au nombre de 1249, réparties entre hommes et femmes, selon plusieurs spécialités.

Comme partout dans les autres gouvernorats, les produits artisanaux de Zaghouan souffrent sur place d'un manque de leur valorisation à des fins touristiques. L'absence de l'appui institutionnel faisant de l'activité artisanale une valeur culturelle et une ressource économique, a affecté le secteur, et l'a relégué pendant des décennies au dernier rang des modèles de production.

2.5. LES INFRASTRUCTURES

La vocation de Zaghouan est à la fois régionale et nationale du fait de sa situation géographique comme carrefour d'échanges et de rencontre entre les différentes régions du Nord (Tunis, le Cap Bon, Medjez El Bab) et du centre (Kairouan, le sahel). Ce positionnement privilégié par rapport à ces importants pôles économiques et logistiques fait de Zaghouan un espace stratégique en mesure de jouer un rôle important dans le développement futur de la région du Nord Est. En conséquence, il est capital d'accorder la plus haute importance aux infrastructures de base pour le gouvernorat de Zaghouan.

2.5.1. Faiblesse de la densité des routes locales

Le Gouvernorat de Zaghouan est caractérisé par une desserte relativement homogène en routes classées ; la longueur du réseau routier (735 km) permet d'offrir un niveau de desserte, de désenclavement et d'accessibilité de la région relativement important (0,26 km par km² et 4,3 km par 1000 habitants).

2.5.2. Des services d'intérêt général qui ne touchent pas l'ensemble de la population

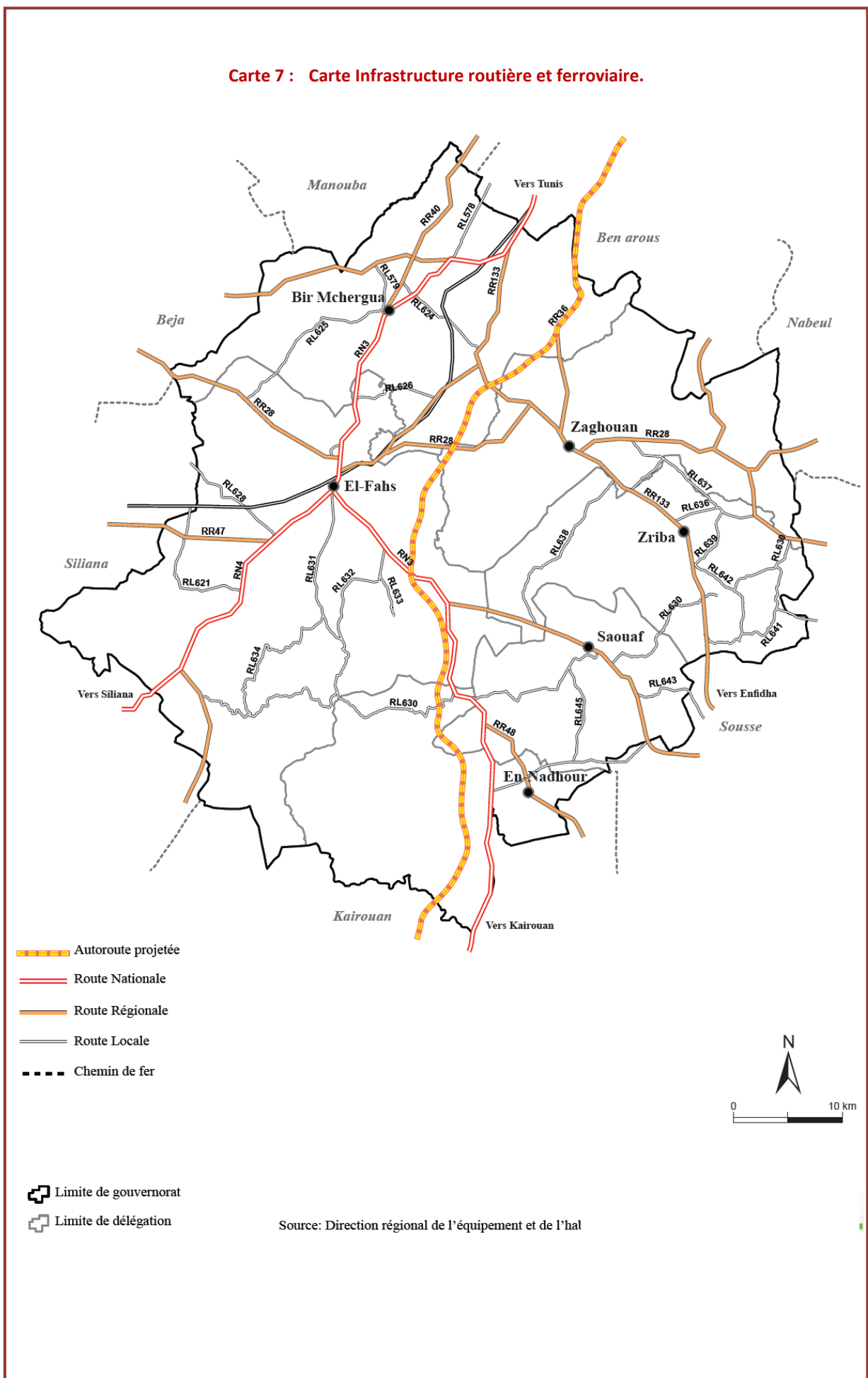
Le gouvernorat dispose d'une centrale électrique produisant le 1/6 de la production nationale en électricité, et un réseau de gaz naturel nouvellement installé à Zaghouan et Zriba (domestique et industriel). Le réseau d'alimentation en gaz couvrira El Fahs en 2016.

Le taux moyen d'électrification est de 99,3 % en milieu urbain, et 99,1 % en milieu rural. Le taux d'alimentation en eau potable en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural. Le taux de branchement des ménages ruraux aux réseaux d'eau potable reste encore et plusieurs groupements de populations dispersées ne disposent pas d'eau potable.

L'infrastructure d'assainissement dans le gouvernorat de Zaghouan, comporte onze stations de pompages et trois stations d'épuration situées à Zaghouan, Zriba et El Fahs. Quand au taux moyen de desserte urbaine du réseau d'assainissement, il est de 93,3 % contre un taux moyen national de 84,6 %.

Malgré les résultats satisfaisants atteints, des efforts demeurent cependant attendus pour développer le réseau d'assainissement au niveau des villes de Bir Mchergua, Djbel El Oust et Nadhour avec l'implémentation d'une station d'épuration à Bir Mchergua.

Carte 7 : Carte Infrastructure routière et ferroviaire.



2.6. LES EQUIPEMENTS SOCIOCOLLECTIFS

2.6.1. Résorber les besoins en équipements socio-collectifs déficients en milieu rural

En 2014, le Gouvernorat de Zaghouan comptait 108 écoles primaires, avec 535 salles de classe, et 18397 élèves. Les délégations de Zaghouan, El Fahs et Nadhour concentrent plus de 70% des écoles, des élèves et des salles d'études de l'ensemble du gouvernorat. L'ensemble des indicateurs laisse apparaître une légère amélioration au niveau de l'encadrement et des équipements dans le secteur de l'enseignement primaire. Toutefois il existe encore des problèmes sérieux sur le plan de l'accessibilité et de l'approvisionnement en eau potable. Durant l'année scolaire 2013-2014, le gouvernorat de Zaghouan comptait 29 établissements pour le cycle préparatoire et l'enseignement secondaire. Il faut remarquer une concentration des établissements dans les deux délégations de Zaghouan et El Fahs alors que l'on recense deux établissements seulement à Saouaf.

2.6.2. Équipements de santé : densifier les équipements et améliorer l'accessibilité aux services de santé

L'infrastructure sanitaire du gouvernorat de Zaghouan compte 4 hôpitaux situés dans les délégations de Zaghouan, Bir M'cherga, El Fahs et Nadhour et le nombre de lits disponibles est de 485 soit 1 lit pour 356 habitants. L'hôpital régional de Zaghouan opérationnel depuis 1995 a remplacé l'ancien hôpital situé dans le centre-ville. L'hôpital qui dispose de 153 lits permettant de dispenser des soins dans diverses spécialités. En plus de 45 Centres de santé de base (CSB) soit 3932 habitants par centre pour l'ensemble du gouvernorat.

2.6.3. Un enseignement supérieur encore embryonnaire

Le gouvernorat de Zaghouan abrite trois établissements universitaires. Il s'agit de l'École supérieure de l'agriculture de Mograne, l'institut supérieur des études technologiques de Zaghouan et l'Institut supérieur des études appliquées en humanité à Zaghouan. Le nombre total d'étudiants enregistrés dans ces trois établissements durant l'année universitaire 2014-2015 a atteint le chiffre de 1711. Deux autres centres de formation existent, ils dépendent de l'Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP). Les deux centres en question sont le Centre de formation et d'apprentissage de Zaghouan et le Centre de jeunes filles rurales de Bir Mcherga. En 2014 ces deux centres avaient une capacité de formation de 840 postes, en plus de 6 centres de formation d'une capacité de 1050 étudiants.

2.6.4. Concentration des équipements de jeunesse, de l'enfance, de culture et sportifs en milieu urbain

Ce genre d'équipements se concentre essentiellement en milieu communal alors les zones rurales sont dépourvues de ce type d'équipements. Notons aussi que le nombre d'adhérents et de jeunes fréquentant ces structures est faible par rapport à l'effectif total de jeunes pour l'ensemble du gouvernorat. Concernant les équipements culturels, notons une présence satisfaisante des bibliothèques publiques. La délégation de Zaghouan possède trois bibliothèques et celles de Bir Mcherga et El Fahs deux.

2.7. L'ARMATURE URBAINE

2.7.1. Un taux d'urbanisation qui progresse lentement

Le gouvernorat de Zaghouan est composé de 6 villes, présentant des caractéristiques différentes sur le plan du statut, de la taille, du niveau d'équipement. La ville de Zaghouan a été érigée en chef-lieu de gouvernorat en 1976. La population urbaine du Gouvernorat de Zaghouan est passée de 48590 habitants en 1994 à 77394 habitants en 2014. A l'échelle des délégations, le taux d'urbanisation a augmenté progressivement passant de 33,9% à 43,7% entre 1994 et 2014. En 2014 le taux d'urbanisation est supérieur à 50% dans les délégations de Zaghouan, Bir Mcherga et El Fahs. Le plus important taux concerne la délégation Bir Mcherga avec 55,9% alors que le plus faible taux d'urbanisation se retrouve dans la délégation d'Nadhour soit 24,9%. Par ailleurs la délégation de Saouaf reste encore entièrement rurale.

2.7.2. Hiérarchie urbaine et typologie fonctionnelle des villes

La répartition de la population urbaine selon la taille des communes en 2014 permet de distinguer les trois niveaux suivants :

- Le premier niveau concerne les communes de plus de 20.000 habitants à savoir Zaghouan et El Fahs qui abritent 57,3% de la population urbaine du gouvernorat ;
- Le deuxième niveau comprend les communes ayant une population entre 7.000 et 12.000 habitants. Il est représenté par les villes de Zriba, Nadhour et Bir Mcherga qui totalisent 35,8% de la population urbaine du gouvernorat ;
- Le dernier niveau concerne la commune de Djebel West qui accueille 6,8 de la population urbaine.

Les villes de Nadhour, Zriba et El Fahs, se caractérise par l'importance de l'emploi dans le secteur agricole, tout comme le chef-lieu du gouvernorat. Le secteur industriel reste encore limite avec une très faible participation, dans l'emploi dans le gouvernorat.

2.8. PROBLEMATIQUES enjeux, orientations générales

2.8.1. La problématique de développement dans le gouvernorat de Zaghouan

le Gouvernorat de Zaghouan présente une problématique complexe liées à la diversité de son milieu naturel (entre plaine montagne, zone nord bien exposée et zone sud mal orientée) des écosystèmes variés (mutlitude des étages bio-climatiques, variétés botaniques, biophysiques, etc.), au cadre socio-économique caractérisé par la proximité de la capitale et le caractère rural de la région. La problématique s'articule autour de la thématique suivante :

2.8.2. Un tissu économique loin d'être compétitif et rentable

Devant la polarisation des activités industrielles et des services par la capitale, l'agriculture caractérisée par la prédominance de la petite paysannerie et par l'absentéisme des grands exploitants agricoles, n'arrive pas à satisfaire toute seule les aspirations de cette population. D'où la marginalisation du monde rural et des activités agricoles. Bien que l'économie régionale repose sur le secteur primaire, celui-ci reste encore fort dépendant des aléas climatiques, avec la prédominance des cultures vivrières et des modes de production traditionnelle. Toutefois, il existe quelques expériences innovatrices visant

la modernisation du secteur agricole. Cette situation contribue non seulement à la faiblesse des rendements et des productions mais aussi à la réduction de l'employabilité et favorise à l'exode rural vers le Cap Bon et le grand Tunis. Le secteur agricole reste marqué par l'absence des programmes de développement intégré notamment en milieu rural, la faiblesse de la mise en valeur et la mobilisation des ressources en eau.

Sur le plan industriel, l'impact de secteur reste encore limité, malgré l'existence de plusieurs unités industrielles et une masse salariale assez importante, qui n' pas permit ni d'absorber le fort taux de chômage ni de créer une dynamique territoriale.

2.8.3. Un potentiel touristique et patrimonial sous-valorisé

Le gouvernorat dispose d'un potentiel touristique et patrimonial sous valorisé hormis le thermalisme, un patrimoine culturel et archéologique important enrichi par la beauté des paysages montagneux qui se prêtent à des espaces de campement, de loisirs, de chasse, de sport et de divertissement divers. Les sites archéologiques riches en monuments peuvent être à l'origine d'une dynamique touristique et culturelle, les montagnes atout de développement du tourisme écologique et sportif, ne sont pas bien valorisées. L'enclavement de ces sites par rapport aux pôles touristiques avoisinants n'encourage pas la mise en valeur de ce potentiel.

2.8.4. Faiblesse du capital humain

Le gouvernorat de Zaghouan est classé 18ème avec un fort taux d'analphabétisme 26.4% contre 19% à l'échelle nationale et l'importance de l'abandon scolaire qui touche 566 élèves chaque année soit un taux de 2%/an. Au niveau de la carte sanitaire, 1 seul médecin pour 1111 habitants contre 780 habitants à l'échelle du pays.

2.8.5. Insuffisance des investissements publics et privés

La faiblesse des investissements dans la région influence le climat d'affaires non attractif, du fait de la faiblesse des services d'intermédiation économique et les problèmes de transport ; ce dernier (secteur des transports) nécessite d'ailleurs une restructuration globale. Seulement 38.9% des projets publics engagés depuis 2011 ont été achevés, 17.2% sont en cours, 10.6% sont en cours d'études, 5.5% n'ont pas encore démarré alors 8% sont en difficulté. Ces chiffres montrent non seulement la faiblesse des taux d'exécution des projets du secteur public mais aussi les difficultés à les mettre en œuvre.

2.8.6. Blocages fonciers financiers et administratifs

La non disponibilité des réserves foncières et la lenteur des procédures de changement de statut foncier du domaine public, constituent des facteurs de blocage majeurs qui entravent le développement dans la région, notamment au niveau de l'aménagement du territoire, l'extension urbaine et l'installation des grands projets structurants tel que le projet du parc de Zaghouan.

L'impact de la révolution sur le plan des investissements aussi bien publics que privés, a été négatif sur la région de Zaghouan, notamment en ce qui concerne les budgets d'élaboration des études préliminaires et de faisabilité au sein de chaque Ministère, en plus des difficultés encourues par les entreprises pour respecter les délais d'exécution. Le rôle des banques d'investissement a sensiblement régressé depuis la révolution en matière de financement des promoteurs locaux, ce qui a limité les possibilités et les opportunités d'investissement dans la région.

2.8.7. Des lacunes en matière de gouvernance locale

Ce problème est lié à la faiblesse des ressources humaines au sein des Directions régionales et des administrations locales et des moyens mis à leur disposition afin d'accomplir leur mission, ce qui explique le manque de vision stratégique régionale, la difficulté de faire le suivi-évaluation des projets réalisés, en cours et programmés. La gestion urbaine constitue un des problèmes majeurs du fait de l'impuissance des Délégations spéciales dans plusieurs communes, d'où la persistance de plusieurs problèmes liés au plan d'aménagement, l'assainissement, la réhabilitation urbaine et la promotion de l'habitat social. L'extension urbaine anarchique au détriment des terres agricoles notamment dans les zones rurales (problèmes de rejets des eaux usées et de desserte en eau potable).

3. RAPPEL DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL : LES ZONES HOMOGÈNES DE DÉVELOPPEMENT (CARACTÉRISATIONS ET PERSPECTIVES)

En plus du découpage administratif en six (6) délégations, l'esquisse régionale économique et fonctionnelle vise à identifier **les zones homogènes** qui peuvent être assimilées à **des espaces de projets** pouvant recevoir le même paquet d'améliorations techniques afin de renforcer non seulement leur cadre de vie (taux de desserte + infrastructures...) mais aussi leur compétitivité économique, territoriale et leur attractivité.

Ces projets seront négociés et validés en concertation avec les différents acteurs régionaux de développement et les partenaires nationaux. Chaque projet, négocié entre l'autorité de gestion territoriale appuyée par la société civile et les promoteurs privés (les Gouverneurs, les acteurs locaux des régions administratives concernées+ ONG+ Associations et privés) et l'État (les politiques sectorielles du Gouvernement) en fonction d'un arbitrage qui tiendra compte des principes de base suivants :

- **L'objectif de convergence** des zones à fort potentiel et les zones plus ou moins pauvres ;
- **L'objectif de compétitivité régionale** et d'emploi pour l'ensemble de la région ;
- **et l'objectif de coopération territoriale** dans le cadre de la région du Nord-est et pour l'ensemble du pays.

Cette réflexion devra guider et orienter l'investissement afin de stimuler le climat d'affaires, d'assurer sa pérennité et celle des actions à entreprendre dans la région afin qu'il puisse être à l'origine d'une véritable dynamique interne de la région et un « sensor » qui témoigne de son attractivité, ainsi que de l'efficacité du modèle de développement choisi pour le gouvernorat de Zaghouan dans le cadre de ce schéma, compte tenu du scénario qui va être retenu.

Par ailleurs, le Gouvernorat de Zaghouan présente des problématiques complexes liées à la diversité de son milieu naturel (entre plaine montagne, zone nord bien exposée et zone sud mal orientée) des écosystèmes variés (multitude des étages bioclimatiques, variétés botaniques, biophysiques...), au cadre socio-économique et à la dominance de son caractère rural. Ainsi, plusieurs critères entrent en jeu pour définir ces espaces dis homogènes ou espaces de projets :

- ❖ **Le critère physique** : ce critère est important car il représente le milieu et le cadre géographique qui accueille l'homme et ses activités ;il témoigne d'un certain déterminisme physique qui demeure encore présent dans la région malgré la dynamique induite par les projets de mise en valeur du monde rural et industriel au nord et au sud du gouvernorat.
- ❖ **le critère anthropique** : ce critère reflète l'empreinte de l'homme sur l'espace régional en milieu urbain et rural ; il témoigne d'une part du volontarisme à travers les projets de mise en valeur, mais aussi de l'impact de ces actions sur l'environnement, ainsi que de l'état de dégradation suite au modèle d'exploitation adopté. Ce critère traduit aussi les caractéristiques socio-économiques des groupes des producteurs et usagers de l'espace régional et de ses ressources naturelles.
- ❖ **Le critère fonctionnel** :ce critère concerne aussi bien :
 - Pour le milieu urbain qui regroupe l'ensemble des villes, leurs tailles, leurs fonctions actuelles (*administrative, économique, carrefour, etc.*) les types de relations entre ces nœuds, leurs zones d'influence, leur rayonnement, attraction,
 - Que pour le milieu rural (*les hameaux, les systèmes agricoles et sylvio-agro-pastorales, les plaines, la montagne...*) et les relations villes-campagnes.

- ❖ **La position géographique** : des espaces ruraux et des villes par rapport à l'espace régional, des voies de communication, la proximité aux autres grands centres urbains (Métropole nationale, Métropole régionale), des corridors y compris les infrastructures, les flux de marchandises et des voyageurs.
- ❖ **Le découpage administratif** : Il est important de respecter ce critère pour deux raisons :
 - la première en relation avec la géo-gouvernance locale, en fonction des compétences locales (Délégués, Maires, Omdas et députés...), afin d'assurer la bonne gestion des projets au niveau de chaque délégation.
 - la seconde est relative à la disponibilité des données statistiques par unité administrative (Gouvernorat ; délégation et secteur).

Ainsi l'espace régional « zaghouanais » peut être subdivisé en trois grandes entités territoriales et socio-économiques distinctes. Chaque espace territorial constitue un bloc homogène, qui se distingue par son cadre physique, ses modes de peuplement, son potentiel naturel approprié et des modalités de mise en valeur de ses richesses naturelles.

3.1. L'espace territorial occidental de Bir Mcherga et El Fahs

Cet espace constitue le bloc ouest du gouvernorat de Zaghouan, il couvre les bassins versants de l'oued Kébir et l'oued Méliane. Ces cours d'eau se jettent vers le Nord (Sebkhat Sijoumi et la baie de Tunis), drainent des plaines alluviales et des dépressions anticlinales dont les zones basses sont constituées par des sebkhas dont celle d'Al Korzia. Il est bordé du côté est par la montagne (Jbel Zaghouan).

Sur le plan urbain, il est structuré par trois centres urbains importants chefs-lieux de délégations : El Fahs, Bir Mcherga et Jbel Oust.

Cet espace est une zone de corridor entre la capitale et le Nord-Ouest du pays reliant Siliana à Tunis ; les mutations socio-économiques observées depuis une quinzaine d'années sont liées à l'essor des activités industrielles qui profitent pleinement de la proximité de Tunis et du réseau de transport actif, ainsi que de la mise en valeur agricole par l'irrigué. Cependant, les courants migratoires et ceux de l'exode rural continuent à vider les secteurs ruraux.

Cet espace peut être divisé en trois sous-espaces : le sous-espace territorial Nord-Ouest Bir Mcherga, le sous-espace territorial d'El Fahs Nord (El Fahs-Plaine) et celui d'El Fahs sud (El Fahs-Montagne).

3.1.1. Le sous espace territorial nord-ouest de Bir Mcherga

3.1.1.1. Caractérisation

Il s'agit de partie septentrionale du bassin versant de l'oued Méliane alimentée par les affluents : oued Menjara, oued Abaya, oued EL Maleh et oued Bar Dhebben. Ce réseau hydrographique constitue une source assez importante pour la mobilisation des eaux de surface. Les eaux de l'oued Méliane ont été mobilisées par la construction du barrage de Bir Mcherga, ce qui a permis la création des périmètres irrigués (3400 hectares) et la protection de la zone contre les inondations.

La délégation de Bir Mcherga comporte huit (8) secteurs ruraux (Imadats), un conseil rural et deux communes. Elle se caractérise par l'existence du complexe hospitalier thermal de Jbel Oust (275 lits), la cimenterie, le barrage, la station thermique d'électricité de Sminja et le site archéologique « Thermes de Jbel Oust ».

Le capital humain s'élève à 24387 individus dont 56% répartis en 5811 ménages ; le taux d'urbanisation est le plus marqué dans le gouvernorat avec 56% en milieu communal. Les deux communes de Jbel Oust

et Bir Mcherga structurent cet espace grâce aux fonctions dont elles disposent en relation avec la diversité de leurs activités urbaines (industrie, tourisme et services) conjuguées à une plus ou moins bonne desserte routière bien hiérarchisée par la route nationale, régionale et locale, en plus du chemin de fer. Au niveau de la desserte, le raccordement au réseau d'eau potable n'est que de 76%, avec 99,5% pour l'électricité et seulement 57,4% pour le réseau d'assainissement.

C'est une zone d'activités diverses basées sur une agriculture à dominante grandes cultures annuelles et pluviales (30000 hectares) grâce à un climat subhumide au nord et semi-aride supérieur dont la moyenne pluviométrique atteint 424 mm/an. La surface agricole utile s'étale sur 43000 hectares ; les périmètres irrigués s'étalent sur 3400 hectares dont 400 hectares publics. Malgré l'existence du barrage et de six lacs collinaires d'une capacité globale de 60,45 millions de mètres³, ces plans d'eaux offrent l'opportunité de la pisciculture, mais sont fortement menacés d'un côté par la pollution à cause des rejets industriels et par l'envasement de l'autre côté. Les ressources en eau souterraine sont estimées à 11,36 millions mètres cubes. Une dynamique récente est observée dans cet espace, celle de l'extension de l'arboriculture notamment les oliviers, non seulement dans les plaines mais aussi sur les flancs des collines, ce qui contribue à la lutte contre la dégradation des sols surtout pour les terrains en pente. L'élevage bovin offre l'opportunité de développer une ceinture laitière assez importante.

C'est aussi, la zone de développement industriel par excellence dans le gouvernorat, avec deux grandes zones industrielles de Jbel Oust (128 hectares) et Bir Mcherga (106 hectares) qui font 7211 emplois. Elle est gérée par groupement de maintenance et de gestion (GMG) de Jbel Oust. Elle participe au desserrement des activités industrielles de la capitale, en profitant de sa position géographique dans le corridor Jbel oust-Bir Mcherga-El Fahs et le passage de la route nationale N°3 (RN3) et celui du chemin de fer.

Cet espace est classé en zone de développement régional du 1er Groupe, il bénéficie des avantages spécifiques accordés par l'État au titre du développement régional comme suit :

- Prime d'investissement : 8% de l'investissement global, fonds de roulement inclus avec un plafond de 500 000 DT.
- Prime au titre de la participation de l'État aux dépenses d'infrastructure : 25% des montants engagés par l'entreprise.
- Prise en charge de la cotisation patronale au régime légal de la sécurité sociale (CNSS): la prise en charge par l'État de cette contribution pendant les cinq premières années à partir de la date d'entrée en activité effective.

3.1.1.2. Perspectives

Le développement futur de cet espace dépendra de l'essor des activités industrielles (ZI Jbel Oust et ZI Bir Mcherga) qui devront être renforcées par : la modernisation des infrastructures des zones industrielles, leur extension, la création du technopôle des produits pharmaceutiques, la création d'un centre d'affaires, le développement des services d'intermédiation économique (services aux entreprises) afin de stimuler le climat d'affaires, en plus de la valorisation des gisements importants et des matériaux de construction. La future dynamique de cet espace dépendra fortement de la concrétisation de la Plateforme logistique de Jbel Oust (SDATN) dans l'optique de développer la fonction logistique à cette aire actuellement de transit, ainsi que la mise à niveau des services à la population (amélioration des taux de desserte, accessibilité, formation, cadre de vie et environnement, etc.).

3.1.2. Le sous espace territorial du Fahs Nord (El Fahs plaine)

3.1.2.1. Caractérisation

Il s'agit d'une vaste plaine drainée par l'oued Méliane le deuxième plus long cours d'eau pérenne du pays, avec une vallée entourée de plateaux et de massifs montagneux notamment le Djebel Zaghouan à l'est. Cet espace abrite 40271 habitants répartis dans dix (10) secteurs ruraux (Imadats), la densité moyenne est de 65,3 habitants par km². Le taux d'urbanisation est de 58,5%, avec une seule commune (El Fahs).

Vu son appartenance à l'étage semi-aride supérieur et moyen, cet espace se caractérise par un climat de type continental plus doux en hiver, modéré en été et au printemps, d'une pluviométrie moyenne de 380 mm/an. Les grandes cultures sont dominantes contre une forte présence des cultures fourragères 46,1% de la production fourragère totale du gouvernorat (15% des superficies cultivées). Spécialisé dans l'élevage ovin (25,4%) et bovin (31%). Il est aussi caractérisé par les grandes cultures maraichères et les arbres fruitiers (dont les oliviers).

Le secteur industriel y est présent avec 34 entreprises qui offrent 5927 emplois dont 91,2% employés dans des entreprises totalement exportatrices. En 2004 l'emploi industriel représentait 29,8% contre 20,8 % pour le secteur primaire, contre 21,8% pour le tertiaire et 11% pour les BTP. D'où la précarité du secteur tertiaire qui reste incapable d'impulser le développement puisque 15,5% de l'emploi relèvent des autres services non classés.

La délégation d'El Fahs comme celle de Zriba, et de Saouaf font partie du deuxième groupe des zones d'encouragement au développement régional dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat et de quelques activités de services ; elles bénéficient en plus des avantages du 1^{er} groupe (Zaghouan et Bir Mcherga) d'une prime de 15% de l'investissement global, fonds de roulement inclus avec un plafond de 1 000 000 DT. Le secteur industriel renferme plusieurs potentialités et atouts pour son développement futur. Cet espace est traversé par la RN4.

Le Fahs joue le rôle de carrefour routier, avec le croisement des routes RN3 (axe Tunis-Kairouan) et RN4 (vers Kalâat Khasba et l'Algérie), et d'étape sur la ligne de chemin de fer reliant Tunis à l'ouest du pays. Dans ce contexte le pont construit sur l'oued Méliane, donnait en 1897 au hameau qui se construit autour de la gare le nom de Pont-du-Fahs, c'était d'ores et déjà le portail de Tunis. Cette position a favorisé le développement de la fonction commerciale de la ville des produits agricoles (un grand marché), le marché d'El Fahs représente le deuxième marché de bétail le plus important du pays après celui de Mateur (Gouvernorat Bizerte). En plus de ses sites historiques et archéologiques dont notamment Thuburbo-Majus.

3.1.2.2. Perspectives

De ce fait, le développement futur de cet espace doit être conçu à partir de la valorisation de ses ressources et des différentes opportunités qu'offrent son milieu naturel, sa position géographique et ses ressources humaines (savoir-faire agricole et commercial). La ville d'El Fahs est appelée à moyen et long terme à jouer un rôle plus important pour polariser cet espace et entreprendre des relations de complémentarité avec le reste du tissu urbain régional. En plus de la mise à niveau des services de base (éducation, santé de base, amélioration des taux de desserte, l'accessibilité, la formation, cadre de vie et l'environnement...).

3.1.3. Le sous espace territorial du Fahs Sud (El Fahs montagne)

3.1.3.1. Caractérisation

Situé au sud-est de la zone homogène Flanc Ouest, C'est l'ubac du massif montagneux, dont l'altitude varie de 818 mètres au mont Bent Saïdane, 985 mètres au Djebel Fkirine et 1295 mètres au pic de Djebel Zaghouan. Cet espace se caractérise par une réserve forestière assez importante à forts risques environnementaux, vu sa topographie disséquée par un réseau de ravinement qui ne fait qu'aggraver les processus d'érosion, de dégradation des sols par lessivage et destruction. Les aptitudes culturales sont généralement faibles d'après la carte agricole pour l'arboriculture, de moyenne à médiocre pour les grandes cultures sauf dans les clairières. Cet espace constitue des zones de parcours excellent pour le bétail mais assez fragile. Le climat est de type semi-aride supérieur à variante thermique tempérée. Il offre des bonnes opportunités pour la mise en valeur agro-Sylvio-pastorale, moyennant des mesures spécifiques pour la protection de l'environnement.

C'est une zone d'habitat dispersé constituée essentiellement de trois secteurs : Ed Drou', Ben Saïdane et Oum El Aboueb. Il abrite 6178 habitants ruraux et se caractérise par une faible densité qui s'élève à 22 habitants par km². La taille des deux principaux villages avoisine 2000 habitants (Oum El Aboueb 1879 habitants et Ed Drou' 20124 habitants), le secteur de Bent Saïdane est constitué de petits groupements dispersés dont Sidi Aouidet, qui nécessite la restructuration de leur tissu pour abriter quelques services de proximités.

Cet espace se caractérise par l'action aigüe de l'érosion hydrique et la pauvreté en ressources naturelles. L'atout principal est le barrage et la forêt. Ce potentiel peut être exploité pour la production du bois, l'exploitation des plantes pharmaceutiques, l'élevage apicole et caprin et la chasse. Actuellement l'élevage caprin, apicole et ovin est pratiqué d'une façon extensive. La population locale n'a pas pu exploiter convenablement les ressources forestières à cause de leur faible niveau d'instruction et technique. Il s'agit d'une petite paysannerie de subsistance.

Le niveau de vie des habitants ruraux dans cet espace est précaire, et ce vu leur isolement par rapport aux grands axes de communication et leur enclavement par rapport aux centres urbains. Cet isolement a modelé une population non ouverte et non créatrice de projets de développement face à des ressources limitées.

Cet espace est traversé par la route nationale N°4 qui dessert directement quelques localités (Sidi Aouidet, Douar Khaylia, etc.). Par contre les liaisons régionales sont quasiment absentes, les localités et les groupements sont reliés au chef-lieu de délégation (El Fahs) par un réseau de routes locales globalement vétustes à accès difficile notamment en période hivernale.

3.1.3.2. Perspectives

Cet espace montagneux assez fragile devra recevoir un paquet d'améliorations techniques adéquat à ces spécificités sylvio-agro-pastorales. Une attention particulière aux modes d'exploitation sur les rives du barrage oued El Kébir, dans les clairières et dans la forêt. On devra maintenir une moyenne à faible densité afin d'éviter le surpeuplement et la surexploitation de ces ressources et de préserver son équilibre écologique. Plusieurs activités peuvent y être développées dans le cadre des plans de développement locaux à l'échelle des tiroirs villageois (Douar Ain Atia, Oum Al Aboueb, Sidi Mansour...) et des projets de développement rural intégrés, notamment le développement des activités rémunératrices et génératrices d'emploi. Des fortes liaisons régionales devront permettre le désenclavement de cet espace et son rattachement aux centres urbains. En plus de l'amélioration du cadre et de niveau de vie qui est une urgence pour la population de cet espace.

3.2. L'espace territorial Nord-est de Zaghouan et Zriba

Il s'agit de la partie nord du gouvernorat composée de deux entités administratives : La Délégation de Zaghouan et celle de Zriba. C'est la zone centrale fonctionnelle abritant le chef-lieu du Gouvernorat et le plus grand centre urbain siège de plusieurs directions régionales et services publics déconcentrés. Sur le plan physique cet espace, correspond aux plaines de Zaghouan, oued Erribeh et Bou Achir, les coteaux de Jradou et Ain Battaria, en plus du Djebel Zaghouan.

Cet espace est réputé pour ses sources thermales, ses eaux pures et convoitées, avec ses hammams de Zriba et son eau de rose (églantine) d'une qualité exceptionnelle. Il est connu par les vestiges berbères, romains et andalous marqués par l'aqueduc romain de Zaghouan à Carthage, le temple des eaux, le massif montagneux (Jbel Zaghouan) 2ème sommet le plus élevé du pays. En plus d'un environnement écologique attractif, de loisir et de détente de qualité (Le parc du Djebel Zaghouan).

Sur le plan humain, il regroupe 63062 habitants, soit 35,6% de la population totale du gouvernorat ; le taux d'urbanisation est de 51,7% en 2014, avec deux communes (Zaghouan 20798 habitants et Zriba 11819 habitants) et deux conseils ruraux (Mograne et Jradou).

Au niveau des infrastructures routières, cet espace est desservi par un réseau plus ou moins important de routes régionales permettant de le relier avec la capitale nationale et avec Nabeul-Hammamet ; le réseau tertiaire (Routes locales) permet de desservir les petites localités et les campagnes aux deux centres urbains.

Cet espace peut être divisé en trois sous-espaces : le sous-espace territorial Zaghouan-Mograne, celui de la plaine de l'oued Erremel et celui Zriba-Jradou.

3.2.1. Le sous-espace de Zaghouan-Mograne

3.2.1.1. Caractérisation

Sur le plan administratif, c'est la partie ouest de la Délégation de Zaghouan, composée de six imadats/secteurs : Zaghouan Medina, Zaghouan Nord, Zaghouan Sud, Mogran, Bir Hlima, et Elaïfa. Cet espace est juxtaposé à la plaine de Mograne, Elaïfa, le secteur montagneux de Bir Hlima et l'agglomération de Zaghouan.

Ce sous-espace territorial est très fortement lié à la capitale ; sa relation avec le Grand Tunis est basée principalement sur les échanges administratifs, le transport et les activités de logistique ainsi que les mouvements pendulaires de main d'œuvre. Sa relation avec Nabeul est principalement touristique et commerciale, il entretient de très faibles relations avec le Kairouanais, vu le manque de liaison directe. Au niveau des services et la qualité de la vie, cet espace dispose d'un taux de raccordement aux services de base bien supérieur à la moyenne du gouvernorat et même au niveau national.

Sur le plan des activités économiques, cet espace se caractérise par l'évolution remarquable des entreprises privées qui se sont multipliées par 1,5 entre 2003 et 2013, en passant de 1738 à 2661 entreprises ; ce qui témoigne d'une certaine dynamique de l'investissement privé, qui revient en grande partie aux incitations du code d'investissement.

Cet espace fait partie des **zones de développement régional du 1er Groupe qui bénéficient des avantages suivants** :

- Prime d'investissement : 8% de l'investissement global, fonds de roulement inclus avec un plafond de 500 000 DT.

- Prime au titre de la participation de l'État aux dépenses d'infrastructure: 25% des montants engagés par l'entreprise.
- Prise en charge de la cotisation patronale au régime légal de la sécurité sociale (CNSS): la prise en charge par l'État de cette contribution pendant les cinq premières années à partir de la date d'entrée en activité effective.
- Pour les services liés à la culture : création d'entreprise de théâtre : 8% du coût du projet hors coût du terrain.
- Pour les services liés aux loisirs : (Parcs de loisirs pour la famille et l'enfant ; Centres de résidence et de camping ; Parcs de loisirs): 15% du coût du projet hors coût du terrain.

La pépinière d'entreprises " Zaghouan Terre d'Entreprendre " est une plateforme d'appui aux nouveaux créateurs d'entreprises, notamment les jeunes diplômés de l'université dans les domaines à haute valeur ajoutée et de technologies innovantes. Elle dispose d'un réseau non négligeable de partenaires de :

- L'Institut Supérieur des Études Technologiques "ISET",
- l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant "ANETI",
- L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat "UTICA",
- L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation "APII".

En plus de l'École Supérieure d'Agriculture de Mograne qui contribue à former un personnel connaissant le service et la pratique agricole, faire connaître les progrès de la science agronomique, à donner une instruction théorique et pratique aux techniciens agricoles, et par conséquent contribuer au développement du secteur agricole.

Ce sous-espace abrite le parc national du **Djebel Zaghouan** qui s'étend sur plus de vingt kilomètres carrés. Créé en 2012, il est situé au cœur du Djebel Zaghouan. Connu pour ses temples d'eau et ses ruines ; c'est un environnement exceptionnel classé dans les sites préservés et mis sous haute surveillance. La faune et la flore présentent des espèces naturelles remarquables et forment avec les eaux et l'air pur, un lieu de promenades inoubliables. Il offre l'opportunité de développer l'écotourisme et de dynamiser la ville (locations d'appartements ou de maisons à Zaghouan et développement des structures d'accueil).

Sur le plan organisation de l'espace cette zone se caractérise par l'existence du plus grand centre urbain dans la région chef-lieu de gouvernorat, mais qui reste une petite ville de 20798 habitants, victime de la proximité avec la capitale nationale ; en effet, elle continue à subir son influence et sa main mise, comme si elle ne peut pas échapper à son déterminisme historique. Elle reste non seulement une aire de recrutement de la main d'œuvre pour l'espace métropolitain de Tunis comme jadis à Carthage, mais aussi une échappatoire pour les Tunisois avec la main mise foncière agricole et industrielle.

L'existence de cette citadelle à l'écart du corridor Jbel Oust-Bir Mcherga-El Fahs et par rapport aux grands flux de personnes et de marchandise d'envergure nationale, a affaibli son rôle de commandement dans son espace régional. Zaghouan est une ville d'influence limitée à l'espace septentrional Est ; elle subit le phénomène de court-circuitage dans la partie occidentale (ouverte directement sur Tunis et le Nord-Ouest) et méridionale (ouvert directement sur le Kairouanais) du gouvernorat. Les liaisons avec la Conurbation Nabeul-Hammamet sont assez limitées. D'où l'enclavement de ce centre urbain par rapport à l'armature urbaine de la région économique Nord-est. Sur le plan agricole, la plaine de Mograne offre des potentialités importantes pour développer l'arboriculture, notamment les vignobles et l'oliveraie biologique. Les principales activités agricoles sont la céréaliculture, l'arboriculture dont notamment l'oliveraie.

Cet espace connaît un mouvement d'industrialisation croissant grâce à la zone industrielle située à Zaghouan Nord et aux avantages octroyés aux zones de développement régional. On y compte 54 entreprises industrielles dont 21 totalement exportatrices réparties en Industrie agro-alimentaire, industries électroniques électriques, industries mécaniques et métallurgiques, industries chimiques, industries pharmaceutiques parapharmaceutiques, et autres. Ces activités sont aidées à la création d'entreprises de services : maintenance industrielle, approvisionnement et SAV, études et consultations, écoulement et export, services logistiques et de transport et autres.

3.2.1.2. Perspectives

Le développement futur devra tenir compte de plusieurs enjeux et défis stratégiques :

- La promotion de Zaghouan, une Métropole régionale capable de polariser son espace régional et d'entretenir de fortes liaisons non seulement dans le cadre de son gouvernorat mais aussi du Nord-est ;
- Développer et renforcer la fonction universitaire de Zaghouan ;
- Continuer l'effort de désenclavement et l'équipement du monde rural ;
- L'économie verte et la préservation de l'environnement, en plus de l'écotourisme dans le Djebel Zaghouan ;
- Promotion de l'agroforesterie et de l'agriculture de montagne, avec une valorisation du savoir-faire local des populations des zones montagneuses ;
- Soutenir les activités de l'agriculture biologique dans les plaines ;
- Intensifier l'agriculture et assurer une meilleure adéquation des activités de recherche et de vulgarisation aux réalités de la mondialisation, de mettre à niveau le secteur agricole et d'améliorer sa compétitivité ainsi que son intégration dans l'économie mondiale ;
- Sensibiliser l'appareil gouvernemental et administratif aux besoins exprimés par la population et renforcer la bonne gouvernance locale ;
- Améliorer la condition des femmes en leur fournissant des services avec l'accès au microcrédit pour des activités rémunératrices.

3.2.2. Le sous-espace d'Oued Erremel

3.2.2.1. Caractérisation

Sur le plan administratif, c'est la partie nord de la Délégation de Zaghouan ; ce sous-espace est composé de trois imadats/secteurs : Jimla, Oued Erremel et Oued Ezzit. Il abrite 8666 habitants totalement ruraux, avec une densité moyenne de 38 habitants par km².

Il s'agit d'une plaine qui constitue le bassin versant d'Oued Erremel ; elle est couverte par des dépôts alluviaux et colluviaux d'âge quaternaire, bordée par des montagnes des cotés nord-est et sud-ouest et dominée par Djebel Zaghouan et drainée par oued Ezzit et Oued Sbahia. Cet espace est caractérisé par un climat typiquement Méditerranéen semi-aride moyen, avec un été chaud et des précipitations importantes en fin d'automne et début d'hiver. L'amplitude thermique annuelle varie de 15 à 17 degrés. La couverture végétale de la zone est généralement dominée par les cultures herbacées, les zones de pâturage, les cultures arboricoles et les plantations forestières. Ces forêts qui occupent les parties limitrophes des champs cultivés subissent un défrichement continu.

Sur le plan agricole, les sols des glacis et les collines sont occupés par les champs d'oliviers en intercalaire avec les céréalicultures. La partie en aval du bassin versant, récemment aménagée en périmètre irrigué, commence à connaître une certaine stabilité, avec les aménagements installés, le travail, l'entretien du sol et les espèces cultivées, et à travers une assistance technique rapprochée.

La mobilisation de l'eau de surface s'est faite grâce au barrage Erremel et aux multiples lacs et barrages collinaires au Nord-est de cet espace. Toutefois les ressources en eaux souterraines sont exploitées

essentiellement pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable (SONEDE ; Génie Rural). La qualité des eaux subit une dégradation continue, par un apport en excès de nitrates et par la salinisation due notamment à la sur-fertilisation des terres agricoles, à l'élevage intensif et en partie au taux relativement faible de renouvellement des eaux, dans la partie en aval (autour du barrage), à cause de l'enfouissement de l'aquifère sous une épaisse couche argileuse¹...

L'habitat rural est de type aggloméré dans des petits villages ruraux tels qu'El Gantra, El Kahla, Béni Darraj, Bou slim, Aïn Saboune, Oued Errih, Oued Ezzit, etc. Ce réseau de villages dans la plaine et au piémont nécessite un schéma de structure afin de les hiérarchiser et promouvoir leurs équipements et services de proximité de base, ainsi que la production réglementaire du sol pour l'habitat. Les plans d'aménagement en cours et à programmer de ces localités (Bou Slim et autres ...) devront permettre d'atteindre ces objectifs à court terme. Pour le cas d'Aïn Saboune et Darraj, leurs plans d'aménagement devront être actualisés, car ils datent de 2000.

Cet espace qualifié d'open field à dominante grandes exploitations et une population agglomérée est desservie essentiellement par la RR28 qui assure les flux vers la capitale et vers la conurbation Nabeul-Hammamet à travers Hammam Bent Jedidi. Le sous espace est réputé par les grandes cultures et les produits d'élevage en plus de l'arboriculture et les périmètres irrigués notamment au nord dans le secteur d'Oued Ezzit, en profitant du barrage Erremel.

3.2.2.2. Perspectives

Le développement de cet espace devra être conduit dans le sens de la consolidation de sa vocation agricole et sa fonction de bassin d'approvisionnement en denrées agricoles. Une attention particulière doit être portée aux modes d'exploitation sur les glacis afin d'éviter l'érosion éolienne et la dégradation du potentiel édaphique, ainsi qu'aux périmètres irrigués pour les protéger contre la salinisation et la détérioration. Parallèlement les mesures de sauvegarde devront aussi toucher les ressources en eaux de surface (lacs collinaires et barrages collinaires), mais surtout souterraines afin de pérenniser le développement agricole. Cet espace pourra aussi jouer le rôle de bassin laitier pour approvisionner non seulement le marché local mais aussi le Grand Tunis. Cette ambition devra conduire à développer les centres de collecte de lait et la création d'une unité de transformation.

L'organisation de l'espace devra se faire par deux voies :

- ✓ la voie de consolidation de l'armature des centres ruraux très proches de la capitale régionale, par des centres ruraux de proximité : Bou Slim, Aïn Saboune et Darraj, qui devront structurer cet espace territorial et assurer de bonnes relations ville-campagne ; à ce sujet un grand effort d'équipement devra être entrepris afin de les mettre à niveau,
- ✓ la deuxième voie - complémentaire avec la première – consiste à améliorer l'accessibilité de cet espace rural.

En plus de l'amélioration du cadre et du niveau de vie de la population rurale sur place afin d'améliorer son attractivité et sa compétitivité en complément avec le sous-espace Zaghouan-Mograne et Zriba Jradou, tout en profitant des atouts de sa position géographique (zone la plus humide, bon sol, ressource en eau, un savoir-faire agricole, bonne accessibilité et insertion régionale, proximité des marchés de consommation, etc.).

¹ Meriem Ameer, Fadoua Hamzaoui-Azaza, Moncef Gueddari - Faculté des Sciences de Tunis : L'Apport Du Système d'Information Géographique A L'évaluation De La Qualité Des Eaux De La Nappe d'Oued Rmal (Nord- Est De La Tunisie), Vis-à-vis Des Nitrates Et De La Salinité. Conférence francophone ESRI. 2015

3.2.3. Le sous-espace de Zriba - Jradou

3.2.3.1. Caractérisation

Cet espace correspond à la Délégation de Zriba côté nord-est du Gouvernorat de Zaghouan, et se compose de huit (8) secteurs « imadats ». La population s'élève à 24617 habitants dont 54,5% vivent en milieu communal : la commune de Zriba (11819 habitants) et la commune de Jradou (1588 habitants). La densité est plus ou moins forte de 68,4 habitants par km². La population rurale est répartie en quatre grandes zones rurales : El Jouf Est (4087 habitants), El Jouf Ouest (2736 habitants), Aïn Battaria (2446 habitants) et Bouashir (1595 habitants).

Les principales localités sont Jradou, Batria, Oued El Kenz, Bouachir, Aïn Lansarine, Marr, Jlass, El Mahdhba, Echarchra.

Cet espace est relié par trois routes régionales : RR132 ; RR133 et RR35, six routes locales, en plus des pistes agricoles dont 68,9% ne sont pas carrossables. Vu le caractère de la zone avec un réseau hydrographique intense six principaux ponts ont été construits afin d'améliorer l'accessibilité de la zone. Cet espace est bien desservi : eau potable (97,1%), branchement au réseau d'assainissement (93%) et électrification (99,3%). La ville de Zriba seul centre urbain, essaie de polariser cet espace, mais son rôle reste limité du fait de la faiblesse de ses équipements socio-collectifs et ses services économiques hormis la zone industrielle implantée dans l'entrée ouest de la ville.

Sur le plan environnemental cet espace fait partie du bassin versant Oued Erremel, dominé au sud-ouest par Djebel Zaghouan et au sud par la montagne Jbel Guebli qui constitue un petit dôme formé de calcaires du crétacé supérieur-Éocène. Il représente la ligne de partage des eaux entre ce sous espace et celui de Saouaf (Bassin versant El Kheirat). Le secteur subit une forte dégradation des sols par l'action intensive de l'érosion hydrique suite au ravinement et favorisée par des pentes supérieures à 15 degrés. Les sols sont variés de type rendzines (sols peu profonds avec horizon organique assez riche) à l'ouest et des lithosols à l'est et des cambisols (sols à horizon structural-calcaire) au sud-ouest (Djebel Zaghouan). On note aussi la fragilité des écosystèmes montagneux, soumis à une pression humaine croissante, aux pollutions déplacées par les vents Nord-Ouest, en plus de l'altération du paysage par l'usine délaissée à proximité de Hammam Zriba, les digues de Spath fluor, et ce, en plus de la prolifération de l'habitat anarchique.

Les conditions édaphiques sont relativement défavorables notamment au piémont, avec l'agressivité du climat, les influences semi-arides inférieures, la forte pression sur le milieu rural, la surexploitation des parcours et les pratiques agricoles non appropriées dans le secteur sud (Jradou, Aïn Batria, El Jouf Ouest...).

L'activité agricole principale est l'arboriculture (8654 hectares) dont 92,5% dominés par le secteur de l'olivieraie, secondairement les grandes cultures pluviales soumises aux aléas climatiques, suivies par les cultures fourragères (2700 hectares). Le secteur maraîcher est négligeable en surface (100 hectares). Notons l'existence des prémisses de l'agriculture biologique (5 agriculteurs) qui touche 1700 hectares.

Les ressources en eaux sont assurées en partie par le barrage Erremel d'une capacité de stockage équivalente à 22 millions de mètres³, et par 9 lacs collinaires qui permettent de mobiliser 1,17 million m³. Les eaux souterraines s'élèvent à 13,2 millions m³ fournies principalement par les nappes phréatiques (8,3 millions m³). La mobilisation des eaux souterraines s'est faite par la construction de 50 puits de surface et 52 forages ; ce qui a permis d'irriguer 245 hectares dont 45 hectares PPI, alors que le potentiel irrigable atteint 763 hectares, d'où une sous-exploitation de ce potentiel qui explique la faiblesse des cultures maraîchères dans ce sous-espace, probablement pour des raisons de tradition.

Longtemps agricole la zone a connu récemment un mouvement d'industrialisation, avec la construction de la zone industrielle Hammam Zriba de 143 hectares (2^{ème} groupe de développement régional) qui profite de la qualification de la main d'œuvre locale.

Cet espace se caractérise aussi par ses ressources en eau thermale, avec la source de Hammam Zriba qui jaillit dans le lit de l'oued El Hammam sur les terres agricoles. Ainsi, tourisme et thermalisme sont devenus deux forces alliées. Hammam Zriba balise la voie à un autre tourisme, celui du tourisme thermal. En effet Hammam Zriba a la chance d'être proche de sites archéologiques majeurs : Zaghouan, Puputt et Néapolis. Toutefois, cette station thermale qui attire chaque année 620 mille curistes pourra être plus attractive si on augmente le débit et si on procède à l'édification d'un puits des drains près de la source et d'un forage au Sud-Ouest du Hammam. Ainsi ces potentialités écologiques et culturelles confirmées pourront être à l'origine d'une activité éco-touristique prospère.

3.2.3.2. Perspectives

Une tendance à renforcer celle de la diversification de la base économique de cet espace : Agriculture, industrie, service et écotourisme, dans le cadre d'une économie verte, qui visera à la fois la promotion de l'emploi, notamment dans les secteurs reculés et excentrés par rapport aux principales voies de communication, la valorisation des potentialités naturelles et les valeurs paysagères, l'amélioration des rendements agricoles et le renforcement de l'intégration et la complémentarité économique. Le tout devra être entrepris selon un modèle obéissant aux principes de base du développement durable qui vise à la fois :

- ❖ L'augmentation de la production agricole qui aura un effet positif sur la réalisation des objectifs de la sécurité alimentaire et consiste à assurer aux ménages une nourriture de qualité, en quantité suffisante et sans interruption. Parallèlement le développement de l'agriculture biologique permettra de réduire la consommation d'engrais par rapport aux techniques agricoles conventionnelles et la lutte contre la pollution chimique qui affecte la qualité des sols et des eaux souterraines.
- La préservation de l'environnement et du milieu naturel devra faire appel à la mise en œuvre de mesures et de mécanismes conciliant entre les aspects techniques et opérationnel à travers des programmes spécifiques, orientés vers le recours aux actions intégrées d'utilisation des techniques douces de conservation des eaux et du sol ; Ils devront être combinés à des systèmes de production pratiquant des assolements équilibrés avec une fertilisation organique et seront développés et mis en œuvre en harmonie entre les différents acteurs notamment les producteurs.
- L'identification et la mise en œuvre des programmes spécifiques ciblant les zones difficiles (marginales au pied de la montagne : Jlass Zriba El Alia, Marr...), dans un souci de réduire les disparités régionales et d'assurer un développement régional équilibré ; des programmes préliminaires de développement intégré devront être identifiés afin de cibler les secteurs les plus défavorisés dans ce sous espace.
- Le renforcement de la gouvernance locale par l'appui institutionnel et une meilleure implication des structures socioprofessionnelles, la structuration de la recherche et la vulgarisation avec l'identification de programmes spécifiques ciblant les zones montagneuses. Il devra être appuyé et renforcé avec le concours des différents acteurs régionaux, notamment les pôles régionaux de recherche, les centres territoriaux de vulgarisation et l'implication de la profession non

seulement à l'échelle du sous espace mais dans le cadre de l'ensemble de l'espace territorial Nord-est (Zaghouan-Zriba).

3.3. L'espace territorial Sud et Sud-est d'Nadhour et Saouaf

Cet espace représente l'adret, c'est dire le contre versant sud le plus chaud et le plus sec, sous forme d'un cirque (arc). C'est une zone de grand parcours de plaines à céréales secondaires et de mise en valeur agricole par l'irrigation dans le cadre des cultures maraichères.

Il couvre une étendue de 72 119ha soit 25.6% de la superficie du gouvernorat. Il fait partie du bassin versant Nadhour Nebhana, dominé du nord à l'ouest par un relief accidenté. Le couvert végétal est très faible (constitué de maquis et d'arbustes) et dégradé ; les sols sont peu profonds et sensibles à l'érosion à la fois hydrique et éolienne. Cet espace sensible est affecté aussi par d'autres risques tels que le surpâturage et la surexploitation des ressources édaphiques et des eaux.

Sur le plan administratif, il correspond aux délégations de Saouef et Nadhour, qui abrite 43047 habitants, avec une densité moyenne assez forte de 65 habitants/km².

Sur le plan environnemental, le recul des activités jugées néfastes à la forêt depuis la deuxième moitié du XX^{ème} (goudronnage, fabrication de la chaux, charbonnage...), l'amélioration des conditions de vie (dégourbification) et la réussite des projets de reboisement ont contribué à la progression des surfaces boisées dans l'ouest montagnard. Dans l'est steppique, on a assisté à l'extension des oliveraies, des zones de culture et de parcours ; cependant les peuplements ligneux ont continué à régresser. Ces évolutions divergentes ont renforcé le contraste paysager entre l'ouest montagneux et l'est steppique.

Une des mutations importantes de cet espace est la mise en valeur par l'irrigué grâce aux eaux souterraines qui constituent la principale source d'irrigation dans cette aire. En plus des signes croissants de surexploitation dans cet espace sont observés ; surexploitation à l'origine de l'appauvrissement et la détérioration de la qualité des eaux souterraines qu'il faut préserver en urgence.

Vu ses caractéristiques naturelles, anthropiques et économiques, cet espace peut être subdivisé en trois sous espaces : Le sous espace Nadhour plaine, le sous espace Nadhour Montagne et le sous espace Saouaf.

3.3.1. Le sous-espace de Nadhour Est (Nadhour plaine)

3.3.1.1. Caractérisation

Situé à l'extrême sud du gouvernorat de Zaghouan. Cet espace se caractérise par un climat rude et fait partie de l'étage bioclimatique semi-aride inférieur. Par contre, c'est une plaine de faible pentes (<5%) à sol peu profond mais riche.

Les activités économiques reposent sur une agriculture dominée par les grandes cultures et l'arboriculture dont notamment les oliveraies, en plus de huit périmètres irrigués (870 hectares) exploités uniquement à 62%. Les ressources en eau de surface s'élèvent à 13,2 millions de mètres³, en plus d'un nombre assez important de puits et de forage, témoignant une certaine surexploitation des nappes phréatiques et profondes ; par conséquent le niveau piézométrique de la nappe phréatique a régressé. On se demande alors sur l'avenir de ces ressources et les perspectives de développement agricole notamment en irrigué, malgré l'importance des cultures maraichères.

Cet espace a bénéficié d'importants investissements publics en matière d'irrigation, la zone contient plusieurs Périmètres Privés et Publics Irrigués (PPI) (Nadhour2, Nadhour3, Naffet, Châalil Sud, Zouagha1, Zouagha2...). On note la surexploitation de la nappe qui chevauche le gouvernorat de Kairouan (la nappe

Sisseb El Alem). On enregistre l'importance de la main d'œuvre féminine au niveau des exploitations agricoles irriguées, en fait elles sont à travers leurs pratiques, les principales actrices dans la gestion de la ressource en eau. Ce sont elles qui assurent l'essentiel du travail quotidien pour les différents types de cultures. C'est presque toujours à elles qu'incombe la collecte, l'utilisation et la gestion de l'eau servant à la famille, ainsi que la responsabilité des cultures irriguées et pluviales. Par contre, divers facteurs culturels et sociaux les empêchent de participer pleinement aux processus de décision et de gestion des projets d'une manière générale, et l'adduction d'eau en particulier dans le cadre d'une organisation collective : manque de temps, manque de mobilité, manque d'information, timidité, négligence du rôle central des femmes, les appartenances sociales qui rendent sensibles les rapports, l'analphabétisme...

Notons aussi le problème de la surexploitation des ressources en eaux souterraines fortement menacées et qui risque d'être un facteur de blocage à l'avenir en l'absence de toute politique de sauvegarde.

Par ailleurs, cet espace se caractérise par l'existence d'une zone industrielle implantée à Nadhour qui s'étale sur 19 hectares, aménagée en 22 lots abritant 27 unités industrielles et 3026 emplois. Toutefois leur existence est purement liée aux avantages fiscaux ; on constate l'absence de complémentarité avec les produits agricoles, puisqu'il n'existe qu'une seule unité industrielle de type agro-alimentaire (lait en poudre). De même on note l'existence de onze unités dans le textile et cuir, ce qui pourrait être à l'origine d'une spécialisation de ce sous espace dans ces activités. Plusieurs opportunités sont à saisir en relation avec l'agriculture biologique (oliveraies), les plantes médicinales, l'élevage et l'artisanat...

La délégation d'Nadhour appartient aux zones d'encouragement au développement régional prioritaires dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat et de quelques activités de services ; les projets bénéficient d'une prime d'investissement de 30% du montant de l'investissement FR inclus plafonnée à 2000000 DT.

Sur le plan humain cet espace abrite 24009 habitants avec une densité moyenne très forte de 103 habitants par km². Si l'on considère la densité physiologique, cet espace demeure surpeuplé avec une concentration humaine qui représente un risque fort pour la dégradation des milieux naturels. A cette pauvreté écologique s'ajoute la pauvreté socio-économique avec un taux de pauvreté de 29,1% et un chômage de 32,9 %. Cet espace appartient à une délégation classée en dernier lieu sur le plan de développement régional (0,162), et classé 219 à l'échelle nationale, selon la Direction du Développement Régional de Zaghouan (DDR), le taux de raccordement à l'eau potable n'est que de 40 %. Ces données soulignent l'importance de la pauvreté dans cet espace.

3.3.1.2. Perspectives

Le développement futur de cet espace dépendra d'une véritable volonté politique pour l'éradication de la pauvreté économique et sociale, ainsi que la mise en place des projets et des actions de développement agricole qui visent Le renforcement du réseau de pistes rurales afin de permettre le désenclavement des localités défavorisées et faciliter l'accès aux établissements et services divers tels que les établissements d'éducation, de santé, des marchés et divers circuits de commercialisation et d'approvisionnement. Les travaux de conservation de l'eau et des sols (CES) devront contribuer à l'atténuation substantielle de l'érosion, la maîtrise des eaux de ruissellement, la préservation du potentiel sol et de sa fertilité ainsi que la rétention des eaux de ruissellement en vue d'améliorer le rendement des cultures et des parcours.

Des mesures plus incitatives devront être prises en relation avec l'introduction et la promotion des techniques d'irrigation « goutte à goutte » pour permettre non seulement l'économie de l'eau, mais aussi la valorisation de la production agricole et la mise en valeur des terres agricoles. Par ailleurs le développement de l'agriculture biologique permet de réduire la consommation d'engrais par rapport

aux techniques agricoles conventionnelles et la lutte contre la pollution chimique qui affecte la qualité des eaux souterraines et entraîne la dégradation des sols dans les périmètres irrigués.

La croissance des activités industrielles est forte du fait de la délocalisation des activités industrielles de l'agglomération tunisoise sur l'axe sud. À vingt kilomètres d'Enfidha, elle peut bénéficier de l'implantation du grand aéroport international ainsi que du futur port en eaux profondes.

3.3.2. Le sous-espace d’Nadhour Ouest (Nadhour Montagne)

3.3.2.1. Caractérisation

Il s’agit du piémont sud du Djebel Zaghouan ; une zone très fortement dégradée avec des pentes élevées supérieures à 15% au nord du barrage Nebhana. Cet espace s’individualise par son relief accidenté, avec des pics constitués de calcaires crétacés, qui culminent à 985 m d'altitude dans le Djebel Fkirine. Une seconde ligne de hauteurs, parallèle à la première, se trouve à l'est. Armée par des grès oligocènes, elle atteint 370 m d'altitude dans le Djebel Bouslam.

Ce sous espace constitue une zone sensible, il se développe dans les marges semi arides du Tell oriental au niveau de la bande transitoire entre les forêts de la Dorsale tunisienne et les basses steppes. L’instabilité de la ligne de contact entre ces types de paysages qui marquent la Tunisie centrale est expliquée par l’intensité de dégradation et de destruction des formations forestières. On lie cette dégradation et cette steppisation à la pression exercée par les paysans.

Le cas de Soughas, secteur exclusivement rural qui présente une opposition entre l’Ouest forestier et l’Est steppique, offre des conditions favorables pour étudier les relations entre les paysans et le couvert végétal, ainsi que pour apprécier et quantifier l’intensité de leur pression dans le cadre des mutations récentes des genres de vie.

Cet espace est constitué de deux secteurs ruraux de la délégation d’Nadhour (Saouar et Soughas) qui totalisent 6357 habitants, avec une densité moyenne de 41, 3 habitants par km². L’habitat est aggloméré dans des bourgs dont principalement Soughas avec 4790 habitants sans que celui-ci soit érigé en Conseil Local. D’un autre côté, la croissance de la population de Soughas au cours des deux dernières décennies a généré une vague intense de défrichement du couvert végétal, et par conséquent une aggravation de la dégradation du couvert végétal ; en effet les coupes et le parcours sont libres, ce qui expliquerait la disparition des espèces ligneuses et l’arrêt de leur régénération. Plusieurs sites d’anciennes grandes charbonnières s’observent sur les Djebels Touijine, Tebaga, Soughas et Diour, à l’intérieur des terres agricoles, témoignant de l’origine de leur défrichement.

Sur le plan climatique, cet espace appartient à l’étage bioclimatique semi-aride supérieur à l’aride supérieur avec une pluviométrie variable de 400 à 200 mm/an du nord au sud ; d’où le fort gradient bioclimatique avec la prédominance des pluies d’automne et de printemps, avec la diminution des précipitations du nord-ouest vers le sud-est.

Le peuplement rural est assez dense à l’est de cet espace à l’aval du piémont (direction Nadhour) attiré par la route (RN3), avec une concentration particulière autour du Djebel Soughas et du Djebel Gibla. On compte environ 30 douars. La population pratique actuellement un élevage extensif essentiellement ovin, et une agriculture pluviale extensive de faible rendement. Les revenus agricoles modestes sont complétés par des ressources diverses, notamment le travail saisonnier en dehors de la région. C’est un espace répulsif où l’exode rural est assez fort.

En gros, les coupes de bois, les prélèvements pastoraux et les pratiques agricoles sont à l’origine de dynamiques spatiales divergentes, opposant les sous-zones montagnardes, parsemées de clairières cultivées de tailles variables, à celles situées à l’est, dominées par des paysages ouverts.

3.3.2.2. Perspectives

Le développement de cet espace devra viser l'amélioration des revenus des ménages, leurs conditions de vie et leur désenclavement dans une optique de rattrapage social et économique. Les actions à envisager devront prendre en considération les aspects environnementaux afin de minimiser la pression sur les ressources naturelles. La promotion des activités génératrices de revenus (AGR) devra permettre de diversifier les sources de revenus et soutenir les petites exploitations gérées par des femmes et les jeunes.

Sur le plan d'organisation de l'espace, il sera impératif de promouvoir le centre rural Soughas et le doter de conseil rural à moyen terme et en conseil municipal à long terme. De même, il importe d'envisager l'ouverture de cet espace par des routes classées locales afin de renforcer le maillage à partir de la RL 630 vers la RN3, en plus de l'aménagement des sentiers.

3.3.3. Le sous-espace du Saouaf (Nadhour Montagne)

3.3.3.1. Caractérisation

Il s'agit d'une plaine appartenant au bassin versant El kheirat, drainé par l'oued El Kheirat, Cette plaine connue sous le nom du synclinal de Saouaf est composée en grande partie par des dépôts pli-quaternaires.

La mise en valeur agricole dans cet espace était sous l'impulsion des actions centralisées suite à la réorganisation des terres domaniales depuis les années 1970, la dissolution des coopératives agricoles pour céder place aux fermes de l'Office de l'élevage et de pâturage (Ferme de Saouaf et celle Djibibina). Les principales activités sont essentiellement l'élevage ovin intensif et la céréaliculture. Ces actions s'inscrivaient dans le cadre du développement et de l'amélioration de la productivité des zones semi-arides par les travaux de C.E.S. Cette expérience fût complétée par la création des sociétés de mise en valeur et de développement agricoles privées sur des terres domaniales ; cette création a été facilitée par un capital initial important, par une sécurité foncière et par une localisation favorable à la mise en place et à l'écoulement de nouvelles productions.

Toutefois, l'effort entrepris en matière d'investissement productif se traduit par une extension de la superficie irriguée, mais cette extension n'a pas porté prioritairement sur les spéculations les plus intensives comme les cultures maraîchères d'été ou d'hiver, mais plutôt sur les cultures céréalières et à degré moindre les fourrages et l'arboriculture fruitière.

Dans les zones topographiquement marginales, se développent les petites exploitations avec une masse paysanne assez importante (de moins de 10 hectares). Ils présentent un poids social considérable (67% des exploitants)². Le système de production le plus souvent rencontré est à base de polyculture en sec couplé au petit élevage. Les productions agricoles sont peu diversifiées : céréales essentiellement (blé et orge), oliviers assez souvent, et légumineuses plus rarement. Le petit nombre d'élevages existant (moins d'une dizaine de têtes d'ovins et une à deux vaches), prélève sa nourriture sur le peu de fourrage produit, des parcours domaniaux avoisinants et de la jachère qui est toujours présente malgré l'exiguïté de la superficie. La main d'œuvre est essentiellement familiale, la modernisation est assez limitée, on utilise peu d'intrants avec une faible mécanisation.

Ainsi les systèmes de production opposent un secteur moderne :

- celui des moyennes exploitations (10 à 30 hectares),

² Kamel LOUHICHI : La relation agriculture-environnement le cas de l'érosion en Tunisie-Thèse. 2001

- celui des grandes exploitations (de 30 hectares et plus) plus ou moins compétitives ouvertes sur les marchés et les structures d'appuis financiers et techniques,
- et un système traditionnel de petits exploitants/paysans, loin d'être compétitif mais assurant la subsistance.

Sur le plan humain, cet espace compte 12681 habitants avec une densité moyenne de 47 habitants par km². Il correspond à la délégation de Saouaf structurée en six imadats/secteurs ruraux et trois principaux groupements de moins de 3000 habitants à savoir : Hmira (2085 habitants), Ed Dghaghla Est (2976 habitants) et Ed Dghaghla Ouest (1571 habitants). Cette délégation ne dispose pas de centre urbain ; la localité de Saouaf garde encore le statut de conseil rural et la population agglomérée s'élève à 6049 habitants.

Cet espace comporte quelques services administratifs et socio-collectifs de proximité : Chef-lieu de délégation, CTV, conseil rural, PTT, 4 CSB, en plus de services déconcentrés de l'équipement et de l'agriculture, les affaires sociales, cultures... Les taux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement sont respectivement de 98% et 96%.

Il dispose aussi d'une petite zone industrielle aménagée de 10 hectares abritant cinq entreprises et une autre en cours de 20 hectares. Toutefois, il manque d'établissements commerciaux (Marché de gros et marché de distribution) et de bureau d'emploi... Ce qui limite les possibilités d'accès à l'emploi décent.

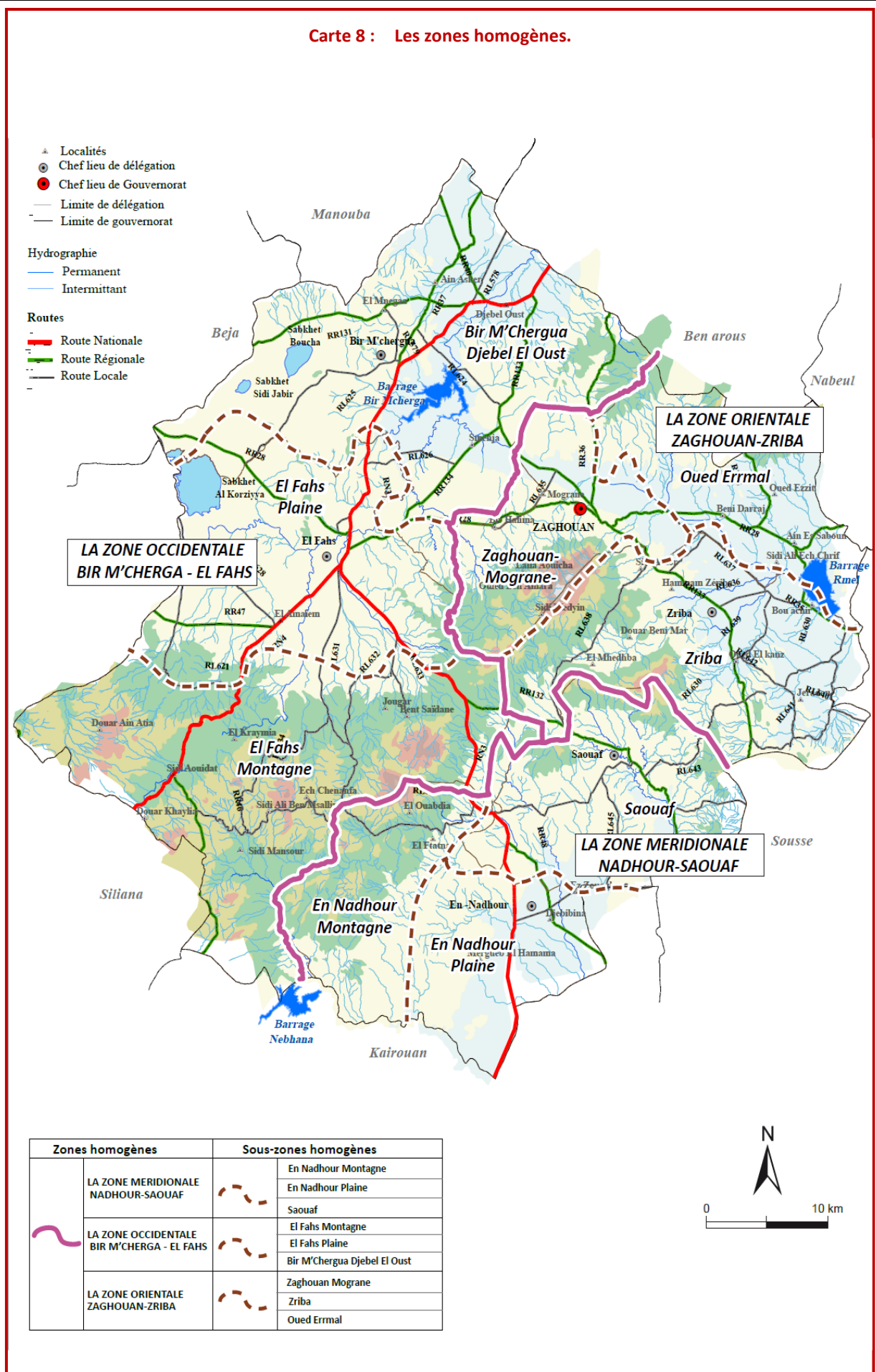
3.3.3.2. Perspectives

Le développement de cet espace nécessite de combler les lacunes observées au niveau des infrastructures, des équipements et des structures d'appui aux producteurs et aux jeunes afin d'améliorer non seulement l'accès aux services et réseaux publics, mais aussi stimuler l'emploi, la production agricole, et entre autres l'amélioration des circuits de commercialisation et l'ouverture sur les marchés. De même que l'amélioration du climat d'affaires local par l'aménagement de la deuxième zone industrielle et le développement d'une réserve foncière.

Sur le plan d'organisation de l'espace, le chef-lieu de Délégation Saouaf devra être érigé en Commune afin de renforcer son rôle dans l'armature urbaine régionale. Elle devra jouer la fonction de centre urbain à vocation agro-service (services publics et privés) afin de renforcer son attraction et améliorer ses relations avec son hinterland agricole.

Sur le plan de transport, et en plus de ses relations avec le Chef-lieu du Gouvernorat, des mesures devront être prises afin d'ouvrir cet espace sur la Métropole Nabeul Hammamet à travers Zriba et vers Kairouan à travers Nadhour.

Carte 8 : Les zones homogènes.



4. PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

4.1. RAPPEL DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic et la concertation du schéma de développement et d'aménagement du gouvernorat de Zaghouan, dans la région³ ont permis de distinguer trois espaces de projet, caractérisés par des enjeux spécifiques et nécessitant la mise en place de stratégies d'aménagement et de développement territorial adaptées aux enjeux relevés. C'est ainsi qu'en plus du découpage administratif en 6 délégations, l'esquisse régionale économique et fonctionnelle nous a permis d'identifier les zones homogènes qui peuvent être assimilées à des espaces de projets pouvant recevoir le même programme de développement, c'est-à-dire le même paquet d'améliorations techniques (actions spécifiques de développement) afin de renforcer non seulement leur cadre de vie (taux de desserte + infrastructures...) mais aussi leur compétitivité économique, territoriale et leur attractivité. Ainsi l'espace régional zaghouanais peut être subdivisé en trois grandes entités territoriales et socio-économiques distinctes. Chaque espace territorial constitue un bloc homogène, qui se distingue par son cadre physique, ses modes de peuplement, son potentiel naturel approprié et des modalités de mise en valeur de ses richesses naturelles.

4.1.1. L'espace territorial occidental de Bir Mcherga et El Fahs

Cet espace constitue le bloc ouest du gouvernorat de Zaghouan, il couvre les bassins versants de l'oued Kebir et l'oued Meliane. Ces cours d'eau se jettent vers le Nord (Sebkhet Sijoumi et la baie de Tunis), drainent des plaines alluviales et des dépressions anticlinales dont les zones basses sont constituées par des sebkhets dont celle d'Al Korzia. Il est bordé du côté Est par la montagne (Djbel Zaghouan). Sur le plan urbain, il est structuré par trois centres urbains importants chef lieu de délégation : El Fahs, Bir M'chergua et Djbel Oust de fonctions diverses agricole, industrielle et de service.

Zone de corridor entre la capitale et le Nord-Ouest du pays reliant Siliana à Tunis, les mutations socio-économiques observées depuis une quinzaine d'années reviennent à l'essor des activités industrielles en profitant pleinement de la proximité de Tunis et du réseau de transport actif, d'une mise en valeur agricole par l'irrigué, malgré cela, les courants migratoires et ceux de l'exode rural continuent à participer au vidage du monde rural au sein de cet espace.

4.1.2. L'espace territorial Nord-est (Zaghouan-Zriba)

Il s'agit de la partie nord du gouvernorat composée de deux entités administratives : La délégation de Zaghouan et celle de Zriba. C'est la zone centrale fonctionnelle abritant le chef-lieu du gouvernorat et le plus grand centre urbain siège de plusieurs directions régionales et services publics déconcentrés. En plus de Zriba dotée d'une base économique diversifiée (agriculture, industrie et services).

Cet espace est réputé pour ses sources thermales ses eaux pures et convoitées, par ses hammams de Zriba et son eau de rose (églantine) d'une qualité exceptionnelle reconnue pour ses vertus ; de même, on ne peut oublier ses vestiges berbères, romains et andalous marqués par l'aqueduc romain de Zaghouan à Carthage, le temple des eaux, le massif montagneux (Jbel Zaghouan) 2ème sommet le plus élevé du pays. Cet espace caractérisé par un environnement écologique attractif, de loisir et de détente de qualité (le parc de Jbel Zaghouan).

³Plusieurs réunions de concertation ont été tenues en 2016 avec la DDR, le CRDA et le DREHAT...notamment au moment de la présentation des résultats du rapport de la première phase le 26 octobre 2016. Pour rappel deux réunions de présentation ont été organisées au siège de la DGAT en été 2016.

4.1.3. L'espace territorial Sud et Sud-est (Nadhour- Saouef)

L'espace territorial Sud et Sud-est représente un large piémont, zone de grand parcours de plaines à céréales secondaires et de mise en valeur agricole par l'irrigation dans le cadre des cultures maraichères. Il couvre 25.6% de la superficie du gouvernorat. Il s'agit d'une partie du bassin versant : Nadhour Nebhana. Le couvert végétal est très parsemé et dégradé ; les sols sont peu profonds et sensibles aux altérations et à l'érosion à la fois hydrique et éolienne. Une des mutations importantes de cet espace est la mise en valeur par l'irrigué grâce aux eaux souterraines, qui constituent la principale source d'irrigation dans cette aire. Cet espace court plusieurs risques qui peuvent entraver son développement futur d'où la nécessité des actions de protection et de mise en valeur intégrée.

4.2. LA PROBLEMATIQUE GENERALE

Le Gouvernorat de Zaghouan est une région à dominante rurale, bien qu'il fasse partie de la région la plus urbanisée du pays à savoir le Nord-Est. Ce Gouvernorat occupe une position privilégiée de proximité par rapport au Grand Tunis. D'autre part c'est une région ouverte sur le Cap-Bon, le Sahel de Sousse et partiellement sur Kairouan et Siliana.

C'est un espace qui constitue d'une part une « réserve foncière » pour l'ensemble de l'aire métropolitaine Tunisoise, et d'autre part il connaît une forte concurrence sur le foncier entre les différents utilisateurs du sol à savoir :

- l'extension urbaine,
- l'implantation des industries,
- les activités agricoles suite à des aménagements hydro-agricoles,
- l'installation des périmètres irrigués dans les plaines,
- ainsi que les activités Sylvio-pastorales dans la montagne.

La pression sur le foncier touche à la fois les plaines agricoles, les zones de pâturage, la forêt et la montagne. A cela s'ajoute la pression sur les milieux naturels.

Par ailleurs, le gouvernorat de Zaghouan dispose de plusieurs potentialités et atouts qui lui permettent d'être plus dynamique et de renforcer sa position dans la région économique du Nord-Est. Malgré cela, le Gouvernorat de Zaghouan reste moins attractif du fait de son bilan migratoire négatif, en effet il est classé 15^{ème} au niveau de l'indice socio-économique, 17^{ème} pour l'indice capital humain et 11^{ème} au niveau de l'indice de développement régional.

4.3. LES PROBLEMATIQUES SPECIFIQUES

4.3.1. Dépolarisation marquée par l'influence de Tunis et la faiblesse du tissu urbain

Sans avoir une zone d'influence propre, Zaghouan partage, avec Tunis l'attraction de certains centres, comme El Fahs, Bir Mcherga, Zriba et Nadhour.

Ainsi l'analyse de l'organisation spatiale du système urbain régional montre que Tunis est un exemple typique de région-capitale qui concentre toutes les fonctions organisatrices.

Le tissu de développement de Zaghouan, est marqué par l'écart important entre le potentiel existant notamment en ressources naturelles et humaines et les résultats limités en matière de développement socio-économique de la région.

La proximité de Tunis n'a pas encore permis de tisser des liens et des mécanismes appropriés permettant une meilleure intégration du gouvernorat au sein de la grande Métropole nationale (Tunis – Ariana – Ben Arous – Manouba).

Par ailleurs, Zaghouan ne dispose pas de sous-région et Tunis joue à la fois le rôle de centre national au sommet de la hiérarchie nationale, et celui de centre régional au sommet de la hiérarchie urbaine du Nord-est. La concentration de ces deux fonctions accentue la macrocéphalie du système urbain et ne permet pas à un autre organisme urbain de mieux structurer son espace environnant, et de desserrer de ce fait la pression des déplacements quotidiens sur Tunis.

Le gouvernorat est caractérisé par un peuplement surtout rural abondant (62,5%) ; l'armature urbaine est constituée de petites villes dont deux seulement atteignent les 15000 habitants (Zaghouan et Fahs). Hormis ces deux villes, les localités sont plutôt des centres ruraux.

Le niveau d'équipement des villes reste néanmoins élémentaire, notamment comparé aux espaces collectifs modernes de la ville de Tunis, d'où leur faible attractivité.

S'agissant de la métropolisation et de la proximité de Tunis, la question principale se pose au niveau des moyens à mettre en place pour permettre au gouvernorat de Zaghouan de s'inscrire dans cette dynamique et de s'insérer dans le réseau de développement de la capitale ? Comment bénéficier de cette proximité et accompagner le processus en rendant le gouvernorat plus attrayant et plus performant ?

4.3.2. Un tissu économique loin d'être compétitif et rentable

Devant la polarisation des activités industrielles et des services par la capitale, l'agriculture caractérisée par la prédominance de la petite paysannerie et par l'absentéisme (notamment les grands propriétaires originaires des autres régions) des grands exploitants agricoles, n'arrive pas à satisfaire toute seule les aspirations de cette population.

Le Gouvernorat est marqué par :

- la faiblesse des programmes de développement agricole intégré (PDAI) notamment en milieu rural,
- la faiblesse de la mobilisation des ressources en eau,
- et par conséquent la faiblesse de la mise en valeur agricole⁴.

D'où la marginalisation du monde rural et des activités agricoles. Bien que l'économie régionale repose sur le secteur primaire, celui-ci reste encore archaïque, avec la prédominance des cultures vivrières et des modes de production traditionnelle. Toutefois, il existe quelques expériences innovatrices visant la modernisation du secteur agricole.

En effet, le secteur agricole souffre de plusieurs problèmes structurels, en relation avec des structures agraires contraignantes et des modes de production non durables. Le taux d'intensification et d'utilisation des terres dans les terres domaniales ne dépasse guère 30%, en plus de l'utilisation des paquets d'amélioration techniques non adéquats (actions spécifiques pour améliorer les rendements, l'intensification et la productivité). Cette situation contribue non seulement à la faiblesse des rendements et des productions mais aussi à la réduction de l'employabilité et conduit au sous-emploi à l'augmentation du chômage mais aussi favorise à l'exode rural vers le Cap Bon et le grand Tunis.

Inversement, on a constaté depuis quelques années un phénomène de retour vers les campagnes lié à l'essor des activités agricoles, autour des périmètres irrigués et l'exploitation des ressources en eau.

⁴Voir les résultats du diagnostic dans la première phase de l'étude. En effet les résultats des PDAI et des autres programmes de mise en valeur restent limités et en deçà des attentes des populations rurales.

Toute fois la surexploitation de ces ressources, l'épuisement des sols notamment dans les deux délégations du sud (Nadhour et Saouef), ainsi que la poursuite des phénomènes de dégradation des milieux naturels pourraient reconduire encore au délaissement de ces zones fragiles après la détérioration des ressources en eau et en sol si des mesures adéquates ne seront pas entreprises en urgence afin de les sauvegarder et rationaliser leur exploitation. Cette tendance pourra avoir des impacts négatifs non seulement dans ces deux délégations mais aussi pouvant toucher l'ensemble du monde rural du gouvernorat.

Sur le plan industriel, l'impact de secteur reste encore limité, malgré l'existence de plusieurs unités industrielles et une masse salariale assez importante, qui n'as permit ni d'absorber le fort taux de chômage ni de créer une dynamique des territoires ambiants, du fait qu'elles soient isolées de leurs contextes socio-économiques.

Cette industrie n'a pas profité des outputs du système de formation implanté dans la région, ce qui oblige à recruter la main d'œuvre externe afin de combler le manque en main d'œuvre spécialisée et qualifiée, ce qui laisse à désirer quant à l'impact de cette industrie dans la région.

4.3.3. Un potentiel touristique et patrimonial sous-valorisé

Le gouvernorat dispose d'un potentiel touristique et patrimonial sous valorisé hormis le thermalisme, un patrimoine culturel et archéologique important enrichi par la beauté des paysages montagneux qui se prêtent à des espaces de campement, de loisirs, de chasse, de sport et de divertissement divers.

Les sites archéologiques riches en monuments peuvent être à l'origine d'une dynamique touristique et culturelle, les montagnes atout de développement du tourisme écologique et sportif, ne sont pas mis en exploitation vue la rigidité du code forestier, pour des problèmes fonciers et par manque d'infrastructures primaires (eau, électricité, routes et piste aménagées). L'enclavement de ces sites par rapport aux pôles touristiques avoisinants n'encourage pas la mise en valeur de ce potentiel. D'autant plus que le gouvernorat de Zaghouan n'est pas pris en compte par le code des investissements en tant que zone d'avantages pour l'investissement touristique écologique. Ce qui constitue un facteur de blocage pour investir dans ce secteur pourtant opportun grâce à la proximité et la complémentarité des pôles touristiques du Cap Bon et du Sahel.

4.3.4. Faiblesse du capital humain

La région est classée 18^{ème} au niveau national, et ce, vu la médiocrité des indicateurs qui se résument comme suit :

- Fort taux d'analphabétisme 26.4% contre 19% à l'échelle nationale.
- L'abandon scolaire qui touche 566 élèves chaque année soit un taux de 2%/an.
- Un bilan migratoire négatif de moins 900 individus.
- Faiblesse des établissements universitaires.
- Mauvaise répartition des établissements d'enseignement secondaire.
- Faible taux d'accès à l'eau potable, seulement 81.3% des ménages sont raccordés au réseau SONEDE, contre 88.1% pour l'ensemble de la Tunisie. Plusieurs carences sont observées en saison estivale.
- Taux de raccordement au réseau d'assainissement insuffisant (93.1%), avec en plus des problèmes énormes de rejets des eaux usées.

- Fort taux d'analphabétisme 26.4% - contre 18.8% à l'échelle nationale – et qui touche encore plus les filles (34.4%) et le milieu rural (34.2%).
- Insuffisances remarquables au niveau de la carte sanitaire, avec 1 seul médecin pour 1111 habitants contre 780 habitants à l'échelle du pays.
- Un taux de chômage en augmentation (16.9 % contre 14.8% en 2014) et qui reste au dessus de la moyenne nationale.

4.3.5. Disparité régionale en matière de développement régional et faible rôle des villes

Les disparités entre les délégations sur le plan économique, social, environnemental et d'infrastructures sont assez caractérisées. On distingue 3 groupes selon l'indice de développement régional :

- Groupe 1 : Zaghouan, et Bir Mcherga,
- Groupe 2 : Zriba et El Fahs,
- Groupe 3 : Nadhour et Saouef

Tableau 4 : Répartition des Délégation selon l'indice de développement régional.

Délégation	Groupes	2012	2014
Zaghouan	G1	71	96
Bir Mcherga	G1	63	104
Zriba	G2	101	114
Fahs	G2	145	140
Nadhour	G3	219	211
Saouef	G3	218	221

Source : CGDR – Zaghouan. 2015

Cela est dû essentiellement à la faible présence des services socio-collectifs relatifs à l'enseignement, la formation, la culture, sport et jeunesse – et à leur faible efficacité. Cette faible efficacité est dû au découpage administratif qui juxtapose des secteurs non homogènes sur le plan social et ayant des problématiques spécifiques et des niveaux de développement hétérogène.

Le gouvernorat a des villes caractérisées par la faiblesse des équipements publics vitaux pour la région, sous prétexte de la proximité de la capitale, comme : la Conservation foncière, le tribunal foncier, la Direction régionale du tourisme, de l'environnement, l'OTC et les Bureaux locaux d'emploi ; d'où la dépendance vis-à-vis de la capitale.

4.3.6. Faiblesse des investissements publics et privés

Les investissements en équipements sont essentiellement publics. L'initiative privée est basée particulièrement sur des petits investissements encouragés par les programmes de promotion (FONAPRA – Emploi des jeunes, PRD 2005, etc...). Les petits investisseurs rencontrent des difficultés de remboursement par manque de rentabilité des projets.

La faiblesse des investissements dans la région influence le climat d'affaires non attractif, du fait de la faiblesse des services d'intermédiation économique et les problèmes de transport ; ce dernier (secteur des transports) nécessite d'ailleurs une restructuration globale.

Seulement 38.9% des projets publics engagés depuis 2011 ont été achevés, 17.2% sont en cours, 10.6% sont en cours d'études, 5.5% n'ont pas encore démarré alors que 8% sont en difficulté. Ces chiffres

montrent non seulement la faiblesse des taux d'exécution des projets du secteur public mais aussi les difficultés à les mettre en œuvre avec une multitude de facteurs de blocage.

4.3.7. Blocages fonciers

Pour rappel, le gouvernorat de Zaghouan s'étend sur une superficie d'environ 284 000 hectares, dont 272 000 hectares de terres agricoles (terres arables, forêts et pâturages, etc.) et 12 000 hectares de terres non agricoles. Les terres domaniales occupent une place importante avec 155 936 hectares, soit près de 55% de la superficie totale du gouvernorat. Les terres domaniales agricoles ont été réservées aux différents programmes de développement agricole et économique du gouvernorat durant les dernières décennies, mais cela s'avère insuffisant pour le vari décollage économique de la région, que ce soit pour le développement agricole, que pour l'installation des projets structurants (Le parc de Zaghouan, l'implantation du village Bir Hlima par l'ARRU, plusieurs projets d'écotourisme...).

Ainsi, la non disponibilité des réserves foncières et la lenteur des procédures de changement de statut foncier du domaine public et de vocation, constituent des facteurs de blocage majeurs qui entravent le développement de la région, notamment au niveau de l'aménagement du territoire, l'extension urbaine et l'installation des grands projets structurants tel que le projet du parc de Zaghouan.

D'un autre côté l'absence des titres fonciers a pour effet la réduction des investissements et des sources de financement, notamment les crédits bancaires, nécessaires au développement agricole.

En outre, la complexité de l'assiette foncière (terres hbous, terres domaniales...) dans la région a généré des occupations illégales et la prolifération des quartiers anarchiques. En plus du morcellement excessif des terres agricoles (40% des exploitations agricoles ont une superficie de moins de 5 hectares).

4.3.8. Faible gouvernance locale et problématique de développement urbain

Ce problème est lié à la faiblesse des ressources humaines au sein des Directions régionales et des collectivités locales, ainsi que l'asthénie des moyens mis à leur disposition afin d'accomplir leur mission ; ce qui explique le manque de vision stratégique régionale, la difficulté de faire le suivi-évaluation des projets réalisés, ou en cours et programmés. Cette faiblesse touche aussi la gestion urbaine quotidienne, d'où la persistance de plusieurs problèmes liés au plan d'aménagement, l'assainissement, la réhabilitation urbaine et la promotion de l'habitat social.

L'extension urbaine anarchique au détriment des terres agricoles notamment dans les zones rurales aggrave la situation d'autant plus que 58 quartiers nécessitent l'intervention urgente pour les réhabiliter et résoudre les problèmes de rejets des eaux usées et de desserte en eau potable.

Plusieurs plans d'aménagement n'ont pas été actualisés (Nadhour et Bir Mcherga) depuis 1999 ; certains plans d'aménagement des conseils ruraux remontent à 1986, c'est le cas de Mogran, Jradou (1989), Bir halima (1990) et Saouef (1992). Le plus récent plan date de 2004 (Hmira, Zouagha, El Menagaa, Sidi Aouidet) selon la Direction Régionale de l'équipement et de l'Habitat de Zaghouan.

4.3.9. La question de l'environnement et la gestion des ressources naturelles

Ce gouvernorat présente plusieurs disfonctionnements au niveau de la gestion des ressources naturelles, qui affectent la qualité de son environnement naturel et urbain.

Au niveau de la gestion des ressources en eau, Zaghouan devra retrouver son image de réservoir d'eau, non seulement de la capitale, mais aussi pour bien satisfaire les besoins de sa population et de son économie par l'amélioration de la gestion des ressources en eau, qui connaissent une détérioration de la quantité et de la qualité de plusieurs nappes (Bir Mchergua, Nadhour-Saouef et Zriba). La réduction des forages illicites, la prise en considération des spécificités physiques géologiques dans la région,

l'exploitation des eaux de ruissellement et le renforcement des programmes d'économie d'eau, demeurent des objectifs prioritaires.

Le problème se pose aussi, au niveau de la dégradation des ressources en sol, suite aux effets des changements climatiques, de la désertification et de l'érosion accentués par les facteurs anthropiques (surexploitation, sur pâturage, mode d'exploitation non approprié...).

Par ailleurs, l'exploitation non rationnelle et non contrôlée des carrières, pose de sérieux problèmes, notamment au nord-ouest du gouvernorat à côté de la station thermale de Jbel Oust, la présence d'une activité importante des fours à chaux, entraînent une pollution atmosphérique avec des conséquences néfastes sur la santé humaine. Ajoutons à cela les problèmes d'assainissement, des rejets domestiques et industriels et des margines des huileries.

La qualité de l'environnement urbain est aussi menacée ; plusieurs problèmes ont été repéré notamment celui des boues des futurs STEP, les dépotoirs sauvages limitrophes de site de stockage des margine, la non mise en exploitation de certains centres de transferts (CT) qui sont bloqués suite aux problèmes fonciers.

5. LA STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

5.1. Les grandes orientations de l'aménagement du territoire

5.1.1. Les orientations du SDATN

Le SDATN se base sur le concept de **la métropolisation /compensation**, où le rôle primordial dans l'organisation de l'espace national sera la métropole tunisoise. La place de Zaghouan comme un emplacement qui appartient à un vaste espace situé au sud-ouest de Tunis se prête remarquablement bien à la connexion des grands réseaux autoroutiers et ferrés. Cela permet d'effectuer un doublement des infrastructures en assurant à la fois un contournement de la zone urbaine de Tunis et une desserte de cette zone à partir des installations logistiques qui y seraient implantées.

Par ailleurs, le SDATN a évoqué aussi, le caractère stratégique de l'emploi du fait qu'il constitue l'un des principaux défis à relever pour les prochaines années. Sur la base de l'analyse des zones d'activités de l'ensemble du territoire, la région du Nord-est a été identifiée comme l'une des aires de forte concentration d'activités, à l'exception de Zaghouan qui appartient à l'aire intermédiaire.

De ce fait, les mesures recommandées pour cette région visent à :

- Développer les activités et les services de haute valeur ajoutée et renforcer l'efficacité des services de la formation professionnelle.
- Constituer des réserves foncières nécessaires aux besoins en espaces destinés aux différentes catégories d'activités.

Dans ce montage **Zaghouan**, devra bénéficier **d'une amélioration des infrastructures de base, des équipements publics** et des activités liées à **l'économie immatérielle** tout en encourageant les investissements en fonction des potentialités de cette région (ressources en eaux, ressources minières, terres riches, forêts, agriculture, tourisme, services divers, capital humain, savoir faire, traditions artisanales, etc.).

Le SDATN préconise aussi que la région du Nord-est intégrant le Grand Tunis, les régions de Nabeul, de Bizerte et **de Zaghouan**, sont concernées par l'ensemble des mesures et des orientations suivantes :

- Renforcement du rôle de Tunis comme pôle national d'influence régionale et internationale en améliorant ses facteurs de compétitivité ;
- Renforcement des grandes agglomérations en infrastructures, en industries et en services de haut niveau ;
- **Développement des villes chefs-lieux de gouvernorat en pôles urbains compétitifs ;**
- **Développement d'une politique urbaine permettant de rendre les villes plus efficaces et conviviales ;**
- **Développement des districts et des villes industrielles ;**
- **Développement de la logistique et du transport multimodal ;**
- **Assurer la maîtrise de l'urbanisation en vue de protéger les ressources en sols et limiter les problèmes générés par l'urbanisation anarchique.**

De même les orientations proposées dans le cadre du SDATN, aussi bien sur le plan spatial que sectoriel, cherchent à atteindre cette **intégration dans l'aire et la couronne métropolitaine**, en évitant la «fusion» et en valorisant les différentes spécificités locales, sans pour autant toucher au développement durable et la préservation des ressources.

Carte 9 : Cadre par rapport aux options et propositions des infrastructures du SDATN (2004).

278. Infrastructures : propositions

Réseau routier

- Autoroute nationale
- Rocade tunisoise
- Radiale nationale
- Transversale
- Route secondaire

Réseau ferroviaire

- Trafic voyageurs
- Trafic marchandises
- Voie à normaliser et à moderniser
- Système Tunis-Jebel Oust
- Voie désaffectée
- Voie à créer

Autres infrastructures

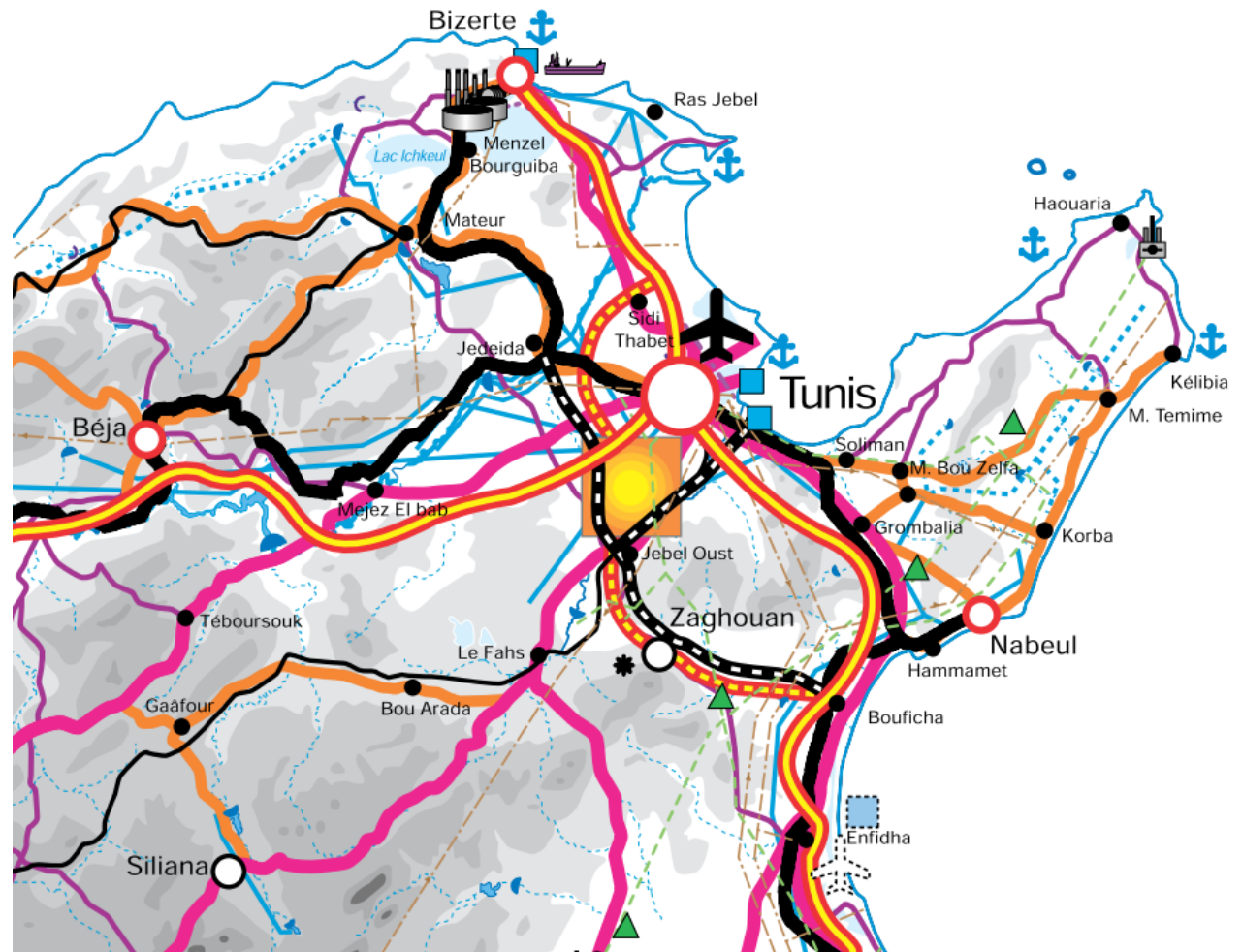
- Plate-forme logistique
- Aéroport / à l'étude
- Port de commerce / à l'étude
- Port pétrolier
- Port de pêche
- Barrage ; retenue d'eau
- Barrage projeté
- Raffinerie
- Unité de traitement des produits raffinés
- Station de prélèvement de gaz naturel
- Station de compression de gaz naturel
- Unité de production de gaz naturel

Equipement

- Equipement touristique et culturel

Autres réseaux

- Ligne de haute tension
- Adduction et transfert d'eau
- Adduction d'eau projetée
- Gazoduc
- Oléoduc
- Pipeline produits raffinés



Source : SDATN – 2004

5.1.2. Les orientations du SDARE du Nord-est

Selon ce document, le gouvernorat de Zaghouan dispose des avantages multiples du fait de l'importance de l'activité industrielle d'une part et de la richesse en terres et en produits agricoles d'autre part. Ce gouvernorat concentre près de 25% des terres agricoles de la région, se distingue par l'importance des cultures maraichères et d'élevage.

Toutefois, ce document s'inquiétait uniquement sur le sort de Nabeul et Bizerte, en voulant assurer leur promotion de centres sous-régionaux en véritables **métropoles régionales**, sans pour autant classer Zaghouan dans ce niveau de la hiérarchie de l'armature urbaine régionale du Nord-est.

Ainsi, le SDARE stipule que le schéma de structure de la région du Nord-est est conçu à partir d'une **organisation tripolaire** basée sur les pôles du Grand Tunis, Nabeul-Hammamet et Bizerte. Ce choix est justifié par l'existence de deux autoroutes (Tunis-Hammamet et Tunis-Bizerte) et par les possibilités futures de report de la population du grand Tunis, vers ces deux pôles. Une telle vision ne nous paraît pas de tout prospective ; c'est que cet axe tripolaire intègre également d'autres villes actuellement secondaires classées dans un niveau inférieur de l'armature régionale, comme Zaghouan, El Fahs et Bir Mcherga qui contribueront fortement au desserrement des activités et des surdensités de la capitale du pays.

Carte 10 : Place et rôle de Zaghouan dans le schéma des interactions inter et intra-régionale de la région du Nord-Est.



Source : SADRE du Nord-Est

Ainsi, l'on peut dire que **Zaghouan occupe un rang important, bien que secondaire**, dans la mesure où il favorisera le renforcement de l'articulation de la région du Nord-est avec le Centre-Est à travers Enfidha.

Cette organisation du territoire régional repose donc sur quatre niveaux hiérarchiques de villes :

- Une métropole régionale du Grand Tunis,
- Les villes régionales de Bizerte et de Nabeul-Hammamet,
- **Les centres secondaires de Zaghouan et les villes moyennes des gouvernorats de Bizerte, de Nabeul et de Zaghouan,**
- Et les centres locaux.

De ce fait Zaghouan est considérée parmi les **centres secondaires de premier ordre** qui a bénéficié d'une concentration d'équipements tertiaires et administratifs, *mais qui s'avère actuellement non suffisante*. L'agglomération de Zaghouan, du fait de sa situation par rapport à la capitale, des principales sous-régions du littoral et du centre, constitue un espace qui suscite **de multiples enjeux**. La disponibilité des réserves foncières relativement importantes ainsi que ses diverses potentialités économiques et naturelles jusque-là sous-exploitées font de cette agglomération un espace stratégique en mesure de jouer un rôle important dans le développement futur de la région du Nord-est.

Actuellement Zaghouan du fait de la création d'une nouvelle zone industrielle localisée non loin de Jradou, et distante de 15 km de l'aéroport d'Enfidha et du port en eaux profondes, jouera un rôle important dans le renforcement de l'articulation entre la région du Nord-est et celle du centre-Est moyennant un aménagement adéquat des axes routiers existants essentiellement la RR133(Zaghouan-Enfidha) et le prolongement des voies reliant Zaghouan à l'aéroport Tunis-Carthage.

Sur le plan industriel, le SADRE propose la mise à niveau des zones industrielles existantes, car certaines zones industrielles réalisées par les municipalités dans divers gouvernorats sont caractérisées par l'aspect sommaire de leur aménagement, et devenant de ce fait répulsif elles n'incitent pas les industriels à s'y installer.

Compte tenu de la "désindustrialisation" graduelle de Tunis liée à sa tertiarisation, la mise à niveau des zones industrielles situées à 50 km de la capitale pourraient inciter certains promoteurs industriels à s'y installer, d'autant que le coût de la main d'œuvre en dehors de la capitale est inférieur à celui des grandes villes.

Au niveau infrastructures et moyens de transport en commun, le SADRE conçoit leur Modernisation et leur développement : outre les projets de plateformes logistiques de Radès, Jbel El Oust et Enfidha qui permettront de stimuler la compétitivité de la région du Nord-est, l'accent devra être mis également sur la modernisation des infrastructures portuaires ainsi que sur l'amélioration du réseau routier dans l'ensemble de la région y compris celui du gouvernorat de Zaghouan. Cela permettra d'améliorer son accessibilité et renforcer la possibilité pour les entreprises d'accéder aux marchés européens, avec des gains de temps et d'argent dans le transport de marchandises et des passagers.

L'orientation relative à **assurer une meilleure maîtrise de l'étalement urbain** : le processus de l'étalement urbain observé depuis des décennies a généré le développement d'une urbanisation anarchique qui représente un coût prohibitif dans la mesure où elle intègre le coût de la perte des surfaces agricoles, des infrastructures réalisées à posteriori, des coûts du transport, etc.

Cette tendance qui vient de se renforcer au cours de ces dernières années, donnant naissance à une 3ème génération d'habitat spontané encore embryonnaire, pourrait remettre en cause la cohérence du métropolisation du grand Tunis. Il est indispensable de ce fait d'opter pour un ensemble d'actions notamment en :

- Programmant des pôles industriels dans l'espace médian du grand Tunis, dont Bir Mchergua et Djebel Oust dans le gouvernorat de Zaghouan.
- Reliant les principaux pôles industriels par une voie desservant l'espace médian du grand Tunis et favorisant la création de pôles d'urbanisation.
- Orientant le développement urbain du Grand Tunis vers les gouvernorats de Ben Arous et partiellement vers Manouba en s'assurant de la préservation des terres agricoles.
- Favorisant le report de population de Tunis vers les villes de Bizerte, Nabeul et Zaghouan.
- Développant des projets de logements évolutifs destinés aux populations à faibles revenus.

Notons que, dans l'optique de favoriser le desserrement de Tunis, un report de population est indispensable en direction de certaines villes dont Zaghouan, appelées à long terme à devenir des banlieues de Tunis, dans le cadre de l'aire métropolitaine du grand Tunis.

Cette orientation est aujourd'hui favorisée par l'existence d'un réseau autoroutier et routier assez dense reliant Tunis au trois gouvernorats de la région du Nord-est et assurant de bonnes conditions de déplacements des populations. Ce report de population rend indispensable la programmation d'opérations d'habitat dans certaines villes telles que, Djebel El Oust et Ez Zriba à Zaghouan.

Il a été même dit explicitement dans le cadre du SADRE : « **Le report d'une partie de la population du grand Tunis, vers les villes de la couronne du Nord-est contribuera à la création d'une dynamique, aux plans économique et social et à réduire la densification du Grand Tunis appelé à devenir un pôle international de services à haute valeur ajoutée** ».

5.1.3. Le SDA de l'agglomération de Zaghouan

Ce document stratégique pour le développement de la partie Nord du Gouvernorat⁵ ; stipule que, malgré son statut de siège de gouvernorat, la commune de Zaghouan **ne possède pas d'effet polarisateur** digne d'une « **capitale régionale** » et n'exerce que **peu d'attraction**. En dépit de sa fonction de chef-lieu de gouvernorat, Zaghouan n'est qu'au deuxième rang (après El Fahs). En dehors de certains services administratifs mis en place ou initiés par la volonté politico-administrative, la ville offre à la population de la région peu de services privés et une faible intermédiation économique (services de qualité aux entreprises, commerces diversifiés, attraction, vie et animation urbaine). Le SDA propose le **renforcement de l'attractivité de Zaghouan par la fonction de pôle régional à fonction tertiaire de commandement**, à travers la multiplication de l'activité commerciale de luxe et de deuxième nécessité, de services privés diversifiés, de fonction touristique culturelle et écologique qui va créer une animation autour de la ville.

Le SDA propose aussi le renforcement du rôle des autres centres urbains, notamment la fonction de carrefour pour Bir Mcherga et Djebel Oust, la densification du tissu industriel, la mise en place de la plateforme logistique à Djebel Oust, la promotion de Zriba (artisanat et tourisme culturel), Sminja (services agricoles), ainsi que la consolidation des centres ruraux autour des services de proximité.

Le SDA introduit le concept de **l'aménagement intégré du milieu naturel** et l'amélioration de la productivité agricole, à travers la définition des mécanismes de gestion de l'espace d'une manière durable, qui à la fois répondent non seulement aux besoins de la population locale, mais préservent

⁵ Les analyses et le diagnostic ont touchés les délégations de Bir Mchergua Zaghouan et Zriba.

aussi l'environnement, avec une meilleure protection des milieux naturels, des ressources (plaine et montagne) ainsi que la préservation de la biodiversité.

En plus, le SDA permettra la modernisation et le renforcement des infrastructures afin d'améliorer **l'ouverture, l'insertion et l'intégration de la région** (au sein du périmètre d'études), de dynamiser les relations de la région aussi bien avec la capitale qu'avec les autres régions (Kairouan, Sousse...).

Partant de ce constat, le SDA a proposé pour l'aménagement futur de l'agglomération de Zaghouan "son intégration totale dans l'aire métropolitaine de la capitale, tout en assurant son ouverture sur les processus de développement initiés dans toute la région du Nord-est". Dans cette perspective, **la vocation de Zaghouan est à la fois régionale et nationale** du fait de sa situation géographique en tant que **carrefour d'échanges et de rencontre** entre les différentes régions du Nord (Tunis, le Cap Bon, Medjez el Bab) et du centre (le Kairouanais, le sahel). Le SDA de Zaghouan confirme de ce fait les orientations du SDATN qui considèrent **ce site comme étant le plus adapté pour l'implantation d'une plateforme logistique**.

En matière d'équipements structurants et des infrastructures, les actions prévues par le SDA visent la promotion de **Zaghouan en pôle universitaire**.

5.2. Les enjeux et les défis du SDAD à l'horizon 2030 pour le gouvernorat de Zaghouan

Les enjeux pour ce gouvernorat, stratégique au plan de l'environnement inter et intra-régional comme au plan socio-économique, constituent des défis majeurs auquel les décideurs centraux et régionaux doivent faire face. Ces défis sont au nombre de six :

- 1. Préservation de l'environnement, du patrimoine, valorisation et gestion durable des ressources**
- 2. Régulation de la pression foncière et la concurrence sur le sol**
- 3. Développement économique durable, intégré et complémentaire**
- 4. Renforcement de l'ouverture et insertion sous-régionale**
- 5. Développement humain, amélioration de la qualité de vie et renforcement de l'attractivité de la région**
- 6. Enjeux transversaux : Décentralisation et bonne gouvernance locale.**

Le premier, environnemental en référence aux thèmes de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles dans une zone sensible fortement menacée par l'érosion, la dégradation du couvert végétal et des sols accompagnés par un climat rude et des changements climatiques⁶, en plus de l'hydro-morphisme et la salinisation des sols, aggravés par des risques liés à l'anthropisation (rejet des eaux usées, surpâturage, carrières et décharges non contrôlées), ce qui favorise la fragilisation de ses micro-écosystèmes notamment dans la montagne et les espaces forestiers. En fait, le Gouvernorat de Zaghouan se caractérise par son potentiel forestier et archéologique nécessitant un plan de sauvegarde, de protection et de valorisation selon un mode d'exploitation durable. Ainsi, Zaghouan se caractérise par une grande richesse écologique et patrimoniale, qui peut être source d'emplois. Le développement des ressources de la région ne doit

⁶Le diagnostic avait souligné le fait de l'existence des indices de désertification au nord de la région.

néanmoins pas se faire au détriment des ressources naturelles, qui doivent être préservées pour les générations futures.

Le second, en relation avec l'atténuation de la pression foncière et la concurrence sur le sol entre les différents utilisateurs (acteurs urbains, industriels, agricoles et pasteurs), la régulation du marché foncier et la production du sol en préservant les terres agricoles. En effet le Gouvernorat de Zaghouan est une aire stratégique et vitale pour la région économique du Nord-est, où se croisent des enjeux fonciers multiples : multiplication et étalement des activités qui constituent une menace pour le potentiel agricole autour des périmètres irrigués de Bir Mcherga et ceux de la vallée du Méliane.

Le troisième, économique : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, moderne et compétitive ; en assurant le plein emploi productif et un travail décent pour tous, soutenir l'économie familiale aussi bien que l'économie marchande. Cet enjeu prend en compte les dynamiques identifiées à l'occasion de l'élaboration des diagnostics territoriaux et sectoriels et bien entendu les politiques sectorielles à moyen et long termes ainsi que les projets et programmes devant matérialiser la mise en œuvre de ces politiques. Il s'agira aussi de prendre les mesures pour accroître l'investissement du secteur privé, accroître son rôle dans la croissance économique et la création d'emploi et des richesses. (Diversification, complémentarité entre l'agriculture et l'industrie, renforcement du tourisme culturel...).

Le quatrième, en relation avec l'organisation de l'espace : la position géostratégique et l'ouverture suprarégionale, dans l'optique du renforcement des flux des biens et des personnes et des échanges commerciaux, vu la position de carrefour reliant le NE aux autres régions économiques (NO et CE), mais aussi en relation avec l'intégration, la complémentarité et le renforcement de la cohésion territoriale et sociale interne, entre les différents espaces de la région, ainsi que la dimension de développement social et culturel que sous-tend cet ouverture et l'insertion inter et intra-régionale. Cela sous-entend aussi le renforcement du rôle de Zaghouan dans l'armature urbaine régionale (NE) et les rôles des centres urbains et leur gouvernance locale. En fait ce Gouvernorat se situe dans l'aire métropolitaine du Grand Tunis, il devra construire, consolider et assurer son développement à partir de ses propres potentialités.

Le cinquième, en relation avec le renforcement et la valorisation du capital humain du gouvernorat : il s'agira d'un côté d'améliorer le cadre de vie de la population, rendre la région plus attractive afin de pouvoir stabiliser la population et réduire le nombre des départs, puis de valoriser le potentiel humain à travers un bon encadrement, l'adéquation entre la formation et les besoins du marché de l'emploi. D'un autre côté, il s'agira de veiller à réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population.

Le sixième, transversal relatif à la décentralisation et la bonne gouvernance locale : vue la faiblesse générale des collectivités locale, le nouveau code des collectivités locales, les mesures qui y afférentes ainsi que les dispositions de la nouvelles constitution de 2014, constituent une opportunité favorable afin de pallier aux problèmes relatives à ces thématiques, ce qui permettra non seulement de renforcer le développement local et l'encadrement technique administratif et financier du monde rural, mais aussi d'améliorer les relations villes compagne et l'intégration des espaces de production à ceux de consommation. Cela suppose la diffusion des méthodes et approches telle que la participation et autres afin d'assurer la plus large adhésion au projet communale (Budget participatif, diagnostic participatif...).

La perspective de rendre plus attractif le Gouvernorat de Zaghouan, en inversant la tendance actuelle de son bilan migratoire encore négatif et par conséquent accroître sa population à un taux supérieur à 1%/an d'ici 2030, impose de définir des objectifs s'insérant dans le cadre **d'une vision optimiste**.

5.3. Les Objectifs et la vision d'aménagement et du développement stratégique du gouvernorat de Zaghouan

5.3.1. Objectifs de développement et d'aménagement

Vu sa situation au carrefour de trois régions économiques du Pays (NE, NO et CE), sa proximité de la capitale nationale, la prise en considération des orientations des différents documents stratégiques d'aménagement et de développement de cette région... Les objectifs se résument comme suit :

Le Gouvernorat de Zaghouan constitue à la fois un espace de production, d'approvisionnement, d'échanges, de mobilité quotidienne et d'accès facile à l'emploi.

5.3.2. La vision du SDAD pour le Gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030

Sur la lumière du constat déjà établi, de l'objectifs global des enjeux et défis, il serait opportun de formuler la vision long terme concerté⁷ de Zaghouan (2030) comme suit :

« Avoir une région forte, attractive, ouverte et bien connectée à l'horizon 2030, un développement territorial équilibré, porté par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois et assurant à ses populations : un accès adéquat aux services sociaux de base, un logement décent et une offre adéquate de formation ».

Cette vision est appelée à agir comme une représentation partagée, mobilisatrice et fédératrice des efforts et des énergies collectives requises pour le déploiement de l'action concertée et la mobilisation des volontés complémentaires dans une synergie globale et interactive.

5.4. Les axes stratégiques du développement

En référence aux résultats de l'évaluation diagnostique des potentialités de développement de l'activité économique et sociale, ainsi que l'organisation spatiale du gouvernorat de Zaghouan, ainsi que des contraintes et problématiques qui caractérisent l'élan de son développement, il a été retenu dans cette dernière phase de l'étude un certain nombre d'axes de développement relatifs à l'aménagement et le développement futur à l'horizon 2030.

Ainsi, Les orientations et les axes stratégiques proposés dans le cadre du SDAD du Gouvernorat de Zaghouan se présentent comme suit :

5.4.1. Orientation N°1 : La gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles.

Il s'agit de « *Préserver les ressources naturelles et restaurer les écosystèmes, en veillant à les exploiter de façon durable : gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité* ».

Cinq axes stratégiques sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette orientation :

⁷Il y a eu un consensus au tour de cette vision qui a été validée et adoptée lors de la validation de la première phase de cette étude au siège de la DGAT et lors de la présentation en plénière au siège du gouvernorat de Zaghouan (oct2016), en présence des représentants de la DGAT, de la CGDR, des Directions régionales de Zaghouan et ceux des collectivités locales (Délégués, Omdas, etc.), ainsi que la société civile de Zaghouan.

- Ralentir puis arrêter les effets irréversibles de l'érosion, la dégradation des sols et du couvert végétal,
- Promouvoir la gestion durable des forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître sensiblement de 200% le boisement et le reboisement des versants menacés par l'érosion,
- Préserver des écosystèmes montagneux afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable,
- Améliorer le cadre de vie des populations en réduisant les impacts négatifs des rejets et de l'anthropisation des milieux naturels, en améliorant les taux de raccordement au réseau ONAS et la réalisation d'autres stations d'épuration,
- Préserver et rationaliser l'exploitation des ressources en eau notamment au sud du gouvernorat, ainsi que le développement de ces ressources (recharge de la nappe...).

5.4.2. Orientation N°2 : La nécessité de la maîtrise foncière et d'un développement urbain harmonieux.

Cette orientation consiste à « **Lutter contre la production anarchique du sol urbain, en relation avec le développement urbain harmonieux, réguler le marché foncier et assurer une offre adéquate de sol urbain et industriel, préserver les terres agricoles et développer une réserve foncière nécessaire pour le développement de la région** ».

Quatre axes stratégiques sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette orientation :

- Maîtriser l'étalement urbain des villes et des localités aux dépens de terres agricoles fertiles, redynamiser le rôle des agences foncières, et régulation du marché foncier ainsi que la régularisation de l'assiette foncière des titres gelés et qui posent problèmes.
- Doter les communes de la région des documents d'urbanismes harmonisés et mis à jour, ainsi que la mise place des stratégies de développement local.
- Préservation du sol agricole, l'apurement foncier, la réduction de pression foncière et le renforcement de la sécurité foncière pour les populations pauvres afin de garantir les droits relatifs à la terre et aux ressources naturelles.
- Développer les réserves foncières susceptibles d'abriter les extensions et les projets futurs pour l'étalement urbain et la promotion touristique et industrielle ainsi que l'installation des grands équipements à l'horizon 2030 à travers l'élaboration d'une stratégie foncière et la mise en place d'un système de veille foncière.

5.4.3. Orientation N°3 : Accroître la compétitivité économique de la région

Cela passe à travers « **une croissance économique soutenue, partagée, durable, moderne et compétitive, en assurant le plein emploi productif et un travail décent pour tous** ».

Quatre axes stratégiques sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette orientation :

- Améliorer la productivité dans tous les secteurs par la modernisation technologique, l'innovation, et notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée, les activités génératrices d'emplois décents.
- Diversifier l'économie régionale et locale.

- Doubler les rendements du secteur agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire (bilan céréalier et alimentaire), d'atteindre les marchés de consommation et d'améliorer les revenus des paysans.
- Développer l'économie verte, qui préserve l'environnement et les écosystèmes. Le développement de l'agriculture biologique notamment dans les tiroirs et dans le cadre de l'agriculture familiale serait un créneau porteur d'ici 2030.

5.4.4. Orientation N°4 : La nécessité d'un rééquilibrage de l'armature urbaine en vue de renforcer l'entité spatiale

« Promouvoir l'intégration et l'insertion de la région au sein du dispositif suprarégional et national, assurer la complémentarité territoriale et le renforcement de la cohésion sociale ainsi que la consolidation de l'armature urbaine ».

Cinq axes stratégiques sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette orientation :

- Renforcer le rôle des villes (nœuds d'échange) dans l'armature urbaine régionale et nationale dans une perspective d'aménagement du territoire à long terme.
- Améliorer l'accessibilité et la connectivité du gouvernorat avec les régions de voisinage, notamment le Grand Tunis, le premier foyer de consommation à l'échelle du pays.
- L'intégration fonctionnelle des espaces économiques à travers la coopération intercommunale et l'amélioration du cadre de vie des populations.
- L'éradication des inégalités et les disparités régionales entre les différentes zones du gouvernorat.
- Renforcer la mobilité des biens et des personnes en assurant la fluidité du trafic et flux d'échanges financiers et d'informations afin de promouvoir le climat des affaires.

5.4.5. Orientation N°5 : L'amélioration des indicateurs sociaux

Cela se traduit par le **« Renforcement le développement humain pour avoir une population instruite ayant une bonne santé, bien desservie, capable de produire, de gérer et de gouverner ».**

Quatre axes stratégiques sont à mettre en œuvre dans le cadre de cette orientation :

- Améliorer les conditions de vie des ménages, à travers une très bonne desserte en eau potable, électricité, assainissement, viabilisation des quartiers et accès au logement décent, transport et routes : amélioration des taux de couverture et des équipements socio-collectifs.
- Assurer une bonne santé et bien-être de tous, une éducation de qualité, assurer une formation efficace et adéquate en relation avec les besoins économiques de la région.
- Renforcer l'attractivité des agglomérations par l'amélioration de l'offre résidentielle et de la qualité de vie.
- Assurer une meilleure répartition de la population à travers une répartition équilibrée de l'offre d'emploi au sein des espaces de production, des zones d'activités et des zones homogènes.
- Assurer la bonne gouvernance et un rôle confirmé des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation.

5.5. Projections démographiques du SDAD à l'horizon 2030

5.5.1. Rappel des caractéristiques démographiques :

- ❖ **Une croissance démographique en baisse, faiblesse des densités et de l'urbanisation**
 - Durant ces trois dernières décennies, cette croissance a continué à baisser pour atteindre 0,95% en 2014. Ainsi en 2014 Zaghouan a enregistré un taux d'accroissement de la population inférieur à celui de la région du Nord-est et celui de l'ensemble du pays.
 - La densité à l'échelle du gouvernorat a atteint durant le dernier recensement 61,7 habitants/Km² alors qu'elle dépasse les 100 habitants/km² au niveau régional ;
 - Le taux d'urbanisation du gouvernorat de Zaghouan a augmenté légèrement entre 1994 et 2014 de passant de 33,9 à 43,7%. Malgré l'importance des migrations des ruraux dans les différentes délégations, la population rurale reste assez importante notamment dans les deux délégations d'Nadhour et Saouaf.
- ❖ **Importance relative de la tranche d'âge (15-59) et de la population féminine**
 - Importance relative de la tranche d'âge (15-59) qui a augmenté notablement entre 1994 et 2014 passant de 55,3 à 64,2%.
 - Le gouvernorat de Zaghouan est caractérisé aussi par la baisse de la tranche des jeunes (0-14 ans) qui est passée de 36 à 24,5% entre 1994 et 2014.
 - L'effectif de la population féminine a été toujours supérieur à celui de la population masculine contrairement à la situation de l'ensemble de la région du Nord-est.
- ❖ **Une croissance des ménages supérieure à la croissance de la population**
 - Le taux d'accroissement des ménages entre 2004 et 2014 est supérieur à celui de la croissance de la population soit 2,47% contre 0,95%. Une concentration de plus de la moitié des ménages en milieu urbain dans les délégations de Zaghouan, Bir Mcherga et El Fahs
 - La taille moyenne des ménages (TMM) a enregistré une baisse entre 1994 et 2014 passant de 5,31 à 4,1 soit un écart de 1,21.
- ❖ **Une croissance des logements supérieure à la croissance de la population**
 - Le nombre additionnel de logements entre 1994 et 2014 a atteint le chiffre de 20780. Le taux d'accroissement moyen de logements durant la décennie 2004-2014 a été de 3,29% soit un chiffre supérieur à la moyenne régionale (3,15%) et à la moyenne nationale (2,78%)
 - Les logements traditionnels, les logements avec étages et les villas ou étages de villas constituent les types dominants d'habitation dans le gouvernorat de Zaghouan et représentent 96,4% du parc en 2014.
 - Le gouvernorat de Zaghouan montre l'importance des logements de 3 pièces en 2014. Cette taille a pris de l'importance passant de 26,2% à 44% entre 2004 et 2014.

5.5.2. Projections démographiques

Les projections démographiques à l'horizon de 2030, ont été fondées sur les projections de l'INS pour la période 2014-2044 élaborées dans le cadre de la préparation du nouveau plan de développement économique et social pour la période 2016 – 2020, et assisté par le programme du **Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)**. Ainsi, les projections de la population obtenues permettront de guider les prévisions sectorielles (santé, éducation, logement, etc.). Elles sont basées d'une part sur les résultats du recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 et d'autre part sur les données de l'état civil notamment les naissances et les décès.

Pour les projections par gouvernorat, l'INS s'est limité à l'estimation de la population par gouvernorat, sexe et groupe d'âge en attendant les résultats du dépouillement exhaustif du RGPH 2014 qui pourraient nous aider à projeter la population par gouvernorat ou par grande région.

Afin de procéder aux projections, l'INS s'est assuré de la qualité des données des âges ainsi que ceux de la fécondité. Il conclut que la fécondité entamera une baisse à partir de 2014. Ceci est consolidé par le fait que le rythme d'accroissement des naissances est en train de baisser et que les mariages ont déjà amorcé leur tendance à la baisse.

Ces constats ont permis alors d'élaborer **5 hypothèses** pour les projections démographiques en se basant sur l'indice synthétique de fécondité (ISF):

- **L'hypothèse constante** : maintenir d'ici 2044 une fécondité de 2.46 (le niveau de 2014).
- **L'hypothèse moyenne** : atteindre une fécondité de 2,1 en 2029 qui évoluera vers la baisse pour atteindre un palier autour de 1.9 en 2044.
- **L'hypothèse basse** : la baisse est plus rapide et la fécondité atteint 2 en 2029 et atteint un palier de 1.8.
- **L'hypothèse haute** : la fécondité baisse lentement pour atteindre 2,4 en 2019 et 2,23 en 2029 et atteint son palier au niveau de 2,25.
- **L'hypothèse haute bis⁸** : la fécondité continue d'augmenter jusqu'en 2019 pour atteindre 2,5. Après cette date elle amorce une baisse pour atteindre 2,47 en 2024 et 2,4 en 2029 ; la fécondité atteindrait son pallier de 2,25 en 2039⁹.

Pour les projections par gouvernorat l'INS a projeté linéairement la part (poids démographique) de chaque gouvernorat par rapport au total selon l'évolution entre 2004 et 2014. Ainsi on a pu avoir la projection de la population totale du gouvernorat de Zaghouan selon les différentes hypothèses décrites ci-haut pour 2020, 2025 et 2030. La même démarche a été adoptée pour estimer le nombre de la population à l'échelle des délégations. Pour les villes on a pris en compte l'évolution observée entre 2004 et 2014, en plus de l'attractivité attendue en fonction du rang des villes dans l'armature urbaine projetée en 2030 selon les scénarios. On a aussi tenu compte du cas de Saouaf considérée à partir de 2016 de statut urbain, elle augmenterait à environ 7000 habitants en 2020.

Ainsi, dans le cadre du SDAD, et compte tenu des spécificités socio-économiques et territoriales du gouvernorat de Zaghouan, de sa dynamique actuelle et afin d'atteindre l'image souhaitée du gouvernorat à l'horizon 2030, c'est **l'hypothèse haute bis** qui convient mieux aux dispositifs du SDAD :

- ➔ **L'hypothèse haute bis** : cette hypothèse choisie colle au mieux à l'image voulue pour le gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030. Elle a l'avantage de stimuler la croissance démographique durant le prochain quinquennat (2016-2020), qui doit aller en pair avec le renforcement de l'attractivité de la région, en renversant la tendance du solde migratoire négatif¹⁰. Cela implique une dynamique démographique accompagnée d'une dynamique économique et territoriale qui touche les structures économiques de la région, à travers des paquets d'améliorations techniques visant le développement sensible des rendements et des productions dans le cadre d'une économie intégrée et solidaire. La baisse de la fécondité au-dessous de 2,4 en 2030, témoignerait de la réussite de l'application des mesures correctives et de la forte volonté pour maîtriser la croissance démographique et atteindre la situation d'équilibre sociétal, dans une optique de développement durable, qui préserve les richesses et suppose des modes de production plus rationnels et une forte gouvernance locale, et ce à travers des mutations sociales profondes qui touchent non seulement les comportements

⁸Terminologie utilisée par l'INS.

⁹ Statistiques Tunisie /UNFPA : Les projections de la population 2014 – 2044.

¹⁰ De – 900 personnes, voir chapitre milieu humain/Migration.

démographiques, mais aussi culturels mieux adaptés et plus sensibles aux risques environnementaux majeurs.

Tableau 5 : Hypothèse Haute bis « Ouverture et renforcement de l'attractivité ».

Délégations	RGP	RGP	Taux croissance 2014- 2004	Projections			Population additionnelle 2014- 2030	%			
	2004	2014		2020	2025	2030		2014	2020	2025	2030
Zaghouan	34367	38445	1,13%	40967	43194	45542	7097	21,7%	21,5%	21,2%	21,0%
Ez-Zeriba	20765	24617	1,72%	27471	30101	32983	8366	13,9%	14,4%	14,8%	15,2%
Bir Mchergua	21508	24387	1,26%	27261	29913	32822	8435	13,8%	14,3%	14,7%	15,1%
El Fahs	43678	46449	0,62%	49475	52148	54964	8515	26,3%	25,9%	25,6%	25,4%
En-Nadhour	28550	30366	0,62%	32401	34200	36100	5734	17,2%	17,0%	16,8%	16,7%
Saouaf	12095	12681	0,47%	13265	13772	14298	1617	7,2%	7,0%	6,8%	6,6%
Total Gouvernorat	160963	176945	0,95%	190840	203327	216709	39764	100%	100%	100%	100%

Source : INS – calcul effectué à partir des données INS et la projection ouverture intégration et renforcement de l'attractivité (Hypothèse Haute bis 2014-2044).

Dans l'hypothèse ouverture, intégration et renforcement de l'attractivité, la croissance se fera avec un rythme légèrement supérieur à celui de la précédente hypothèse. La population du gouvernorat est estimée à près de 216.709 habitants en 2030 et elle va se dynamiser vers **une phase de transition démographique et urbaine après une longue période de stagnation**. Le croit le plus important va être absorbé par les villes à travers la diversification et le renforcement de leurs bases productives. Cette hypothèse favorise l'attractivité de la région et nouvelle inertie dans son monde rural en harmonie avec le développement de l'économie rurale. La transition rurale va être marqué par la baisse du taux d'accroissement (-0,66%/an à l'horizon 2030) suite à l'exode rural et l'importance de l'économie urbaine et par conséquent l'attractivité des villes et le développement de l'emploi urbain. Ainsi, les taux de croissance vont connaître une sensible augmentation par rapport à la situation de 2014.

Tableau 6 : Projections de la population totale, rurale et urbaine par délégation entre 2014 et 2030 (Ouverture et intégration).

Délégation	Population 2014			Taux de croissance 2014 - 2020			Population 2025			Population 2030		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Zaghouan	20 798	17 647	38 445	2,5%	-1,2%	1,06%	27 683	15 511	43 194	31 299	14 243	45 542
Ez-Zeriba	11 819	12 798	24 617	3,0%	0,9%	1,85%	15 946	14 156	30 101	18 456	14 527	32 983
Bir Mchergua	13 654	10 733	24 387	3,2%	1,5%	1,87%	17 262	12 651	29 913	20 200	12 623	32 822
El Fahs	23 556	22 893	46 449	3,4%	0,0%	1,06%	29 304	22 843	52 148	34 697	20 267	54 964
En-Nadhour	7 567	22 799	30 366	7,3%	-0,2%	1,09%	11 866	22 334	34 200	16 904	19 195	36 100
Saouaf		12 681	12 681	4,0%	-8,0%	0,75%	8 685	5 087	13 772	10 237	4 061	14 298
Total Gouvernorat	77 394	99 551	176 945	3,34%	-0,66%	1,27%	110 745	92 582	203 327	131 794	84 915	216 709

Source : INS – calcul effectué à partir des données INS et la projection ouverture intégration et renforcement de l'attractivité (Hypothèse Haute bis 2014-2044)

Selon cette hypothèse, la population urbaine évolue avec un rythme plus élevé (3,3%/an) que la population rurale, elle se concentre essentiellement dans les délégations Zaghouan et Fahs et Bir Mcherga. De ce fait le taux d'urbanisation augmentera aussi de 43,74% en 2014 à 60,82% en 2030 ce qui

confirme la transition urbaine future. La localité de Saouaf franchira à l'horizon 2030 le seuil de 10.000 habitants, mais la délégation affichera le taux d'urbanisation le plus important (71,6%).

Tableau 7 : Évolution du taux d'urbanisation entre 2014 et 2030 (Ouverture et intégration).

Délégation	Taux d'urbanisation			
	2014	2020	2025	2030
Zaghouan	54,10%	59,34%	64,09%	68,73%
Ez-Zeriba	48,01%	50,66%	52,97%	55,96%
Bir Mchergua	55,99%	56,92%	57,71%	61,54%
El Fahs	50,71%	53,63%	56,19%	63,13%
En-Nadhour	24,92%	29,85%	34,70%	46,83%
Saouaf	0,00%	52,91%	63,06%	71,60%
Total Gouvernorat	43,74%	47,05%	54,47%	60,82%

Source : INS – calcul effectué à partir des données INS et la projection ouverture intégration et renforcement de l'attractivité (Hypothèse Haute bis 2014-2044)

5.5.3. Projection des besoins

L'accélération des mutations socio-économique dans les différentes régions de la Tunisie, comme c'est le cas du gouvernorat de Zaghouan particulièrement, les transformations démographiques et sociales, les pressions croissantes sur les ressources disponibles (eau et sol), les répercussions négatives du phénomène de la mondialisation et la volatilité des marchés mondiaux de l'énergie et des produits de base ainsi que la multiplication des crises économiques, exigent la redéfinition des priorités de développement et l'instauration d'un nouveau modèle de développement, permettant de relever l'ensemble des défis présents et futurs qui ont trait, notamment, à l'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur, l'accroissement du revenu, le renforcement de la compétitivité, le rayonnement du développement sur toutes les catégories sociales et les régions ainsi que la consécration du développement durable.

Compte tenu de ces constats et des projections démographiques dans le gouvernorat de Zaghouan, les calculs des besoins se baseront sur les hypothèses/indicateurs suivants :

- Une population totale de 216.709 habitants à l'horizon 2030,
- Un changement du mode de vie rural vers l'urbain à raison d'environ 60,08%,
- Une réduction légère de la taille des ménages de 4.1 en 2014 à 3.8 en 2030,
- Une occupation moyenne de 1.13 logement/ménage, soit un taux maximal de 13% des logements vacants,
- Et une densité moyenne de 20 à 30 logements par hectare.

Les besoins en logements, s'élèveront comme suit :

Tableau 8 : Projection des besoins en espaces urbanisables, habitats et en emploi en 2030.

Désignation	2014	2016	2020	2025	2030
Nombre de ménages	42832	44.162	47.207	50.096	54.322
Nombre de logements	48363	49.863	53.700	57.420	61.333
Besoins en logements	-	1.500	3.437	3.720	3.913
Besoins en espaces urbanisables (ha)*	-	150	344	375	400
Besoins en emplois	23140	23140	24140	28438	30861

Source : Élaboration GRERP 2016 (*) : sans compter les zones industrielles à créer

5.6. Les scénarios d'aménagement

5.6.1. Scénario A : « Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale ».

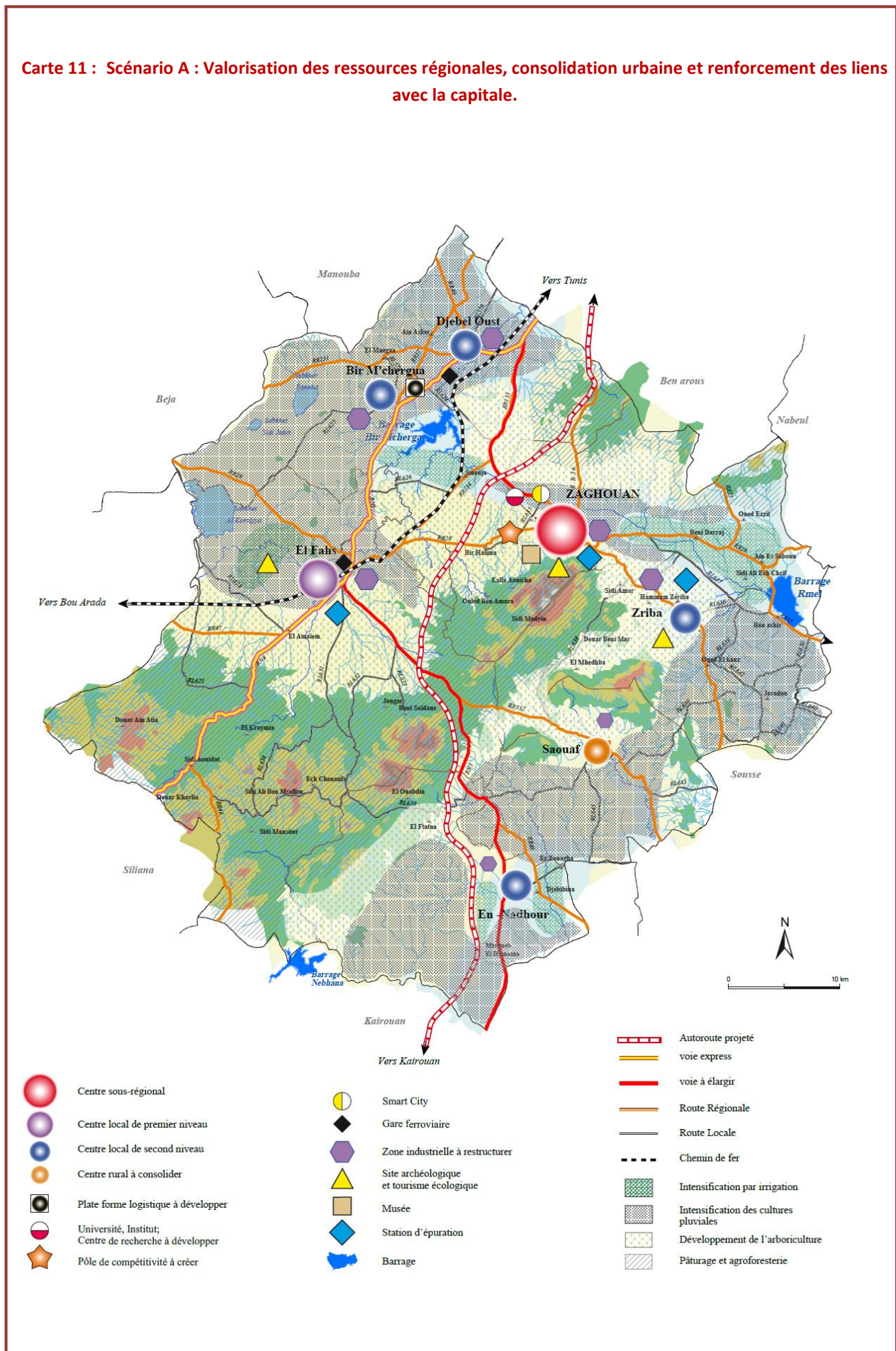
Le gouvernorat de Zaghouan constitue l'une des principales régions de la Tunisie qui présente des potentialités naturelles favorisant l'essor de l'activité agricole et lui assurant une contribution relativement importante dans l'économie nationale. D'autre part ce gouvernorat joue encore un rôle non négligeable dans le desserrement et redéploiement industriel dans le Grand Tunis. Le scénario : « Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale » doit être axé sur les questions suivantes :

- Malgré les efforts poursuivis au niveau de la politique agricole, le gouvernorat de Zaghouan n'a pas encore valorisé la totalité de ses potentialités, et n'a pas optimisé l'utilisation de ses ressources naturelles. En conséquence il s'agit de renforcer les actions de développement en cours, et ce, en corrigeant les erreurs tout en s'appuyant sur les potentialités locales ;
- En vue de garantir un cadre de vie convivial et durable pour les citoyens dans la région de Zaghouan, il faudrait assurer la maîtrise de l'urbanisation en vue de protéger les ressources en sols et limiter les problèmes générés par l'urbanisation anarchique, prévoir une gestion durable des ressources en eau, améliorer la qualité de la vie et protéger les villes contre les inondations ;
- Zaghouan dispose de riches potentialités en substances minérales utiles ainsi que leur diversité lithologique et minéralogique qui n'ont pas encore permis le développement du secteur des industries des matériaux de construction, du bâtiment, de la céramique et du verre. Par conséquent ces gisements utiles constituent un potentiel pour une prospection plus importante et une valorisation régionale voire nationale ;
- Zaghouan est exposée à de fortes pressions humaines qui constituent des menaces pour les ressources naturelles, le maintien des zones forestières, agricoles, et l'ensemble de la biodiversité. Ces pressions sont exercées par les interventions humaines qu'elles soient en rapport direct avec les pratiques de la population (urbanisation, agriculture, aménagement des infrastructures). Il s'agit donc d'orienter la région vers un écodéveloppement en prenant en considération les problèmes environnementaux ;
- Zaghouan n'assume que très faiblement son rôle polarisateur en tant que capitale régionale puisqu'elle n'arrive pas à polariser l'ensemble des centres urbains faisant partie du gouvernorat. En conséquence elle ne dispose pas d'une zone d'influence propre à elle. Elle partage plus ou moins, avec Tunis l'attraction des principaux chefs-lieux de délégations du gouvernorat comme El Fahs, Bir Mcherga, Zriba, Nadhour, et Saouaf. Dans une perspective de consolidation des espaces urbains, Zaghouan doit constituer des « axes urbains » à forte polarisation urbaine qui s'appuient sur les ensembles suivants : « Zriba- Mograne », « El Fahs-Bir Mcherga- Djebel Oust » et « Saouaf-Nadhour » ;
- Zaghouan, devra bénéficier d'une amélioration des infrastructures de base, des équipements publics et des activités liées à l'économie immatérielle tout en encourageant les investissements en fonction des potentialités de cette région (agriculture, tourisme, services divers.etc.). Cette démarche est en mesure de consolider les liens traditionnels et préférentiels avec la capitale.

En réponse à l'objectif d'ouverture à l'économie mondiale, un centre logistique multifonctions est prévu à Djebel Oust. La plateforme logistique de Djebel Oust qui s'étendra sur 350 hectares a été adoptée dans le but de rationaliser les transports de marchandises et surtout de drainer toute la partie du trafic lourd qui transite par la capitale, engendrant des difficultés de circulation sur les voies urbaines.

L'objet de la plateforme logistique sera par conséquent de servir de zone de transfert intermodal des marchandises destinées à la capitale ou devant être redistribuées sur le reste du pays. Elle abritera également des fonctions de logistique pure (fonctions industrielles post production), avec une interface entre l'industrie et la distribution, aux échelles nationale et internationale.

Carte 11 : Scénario A : Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale.

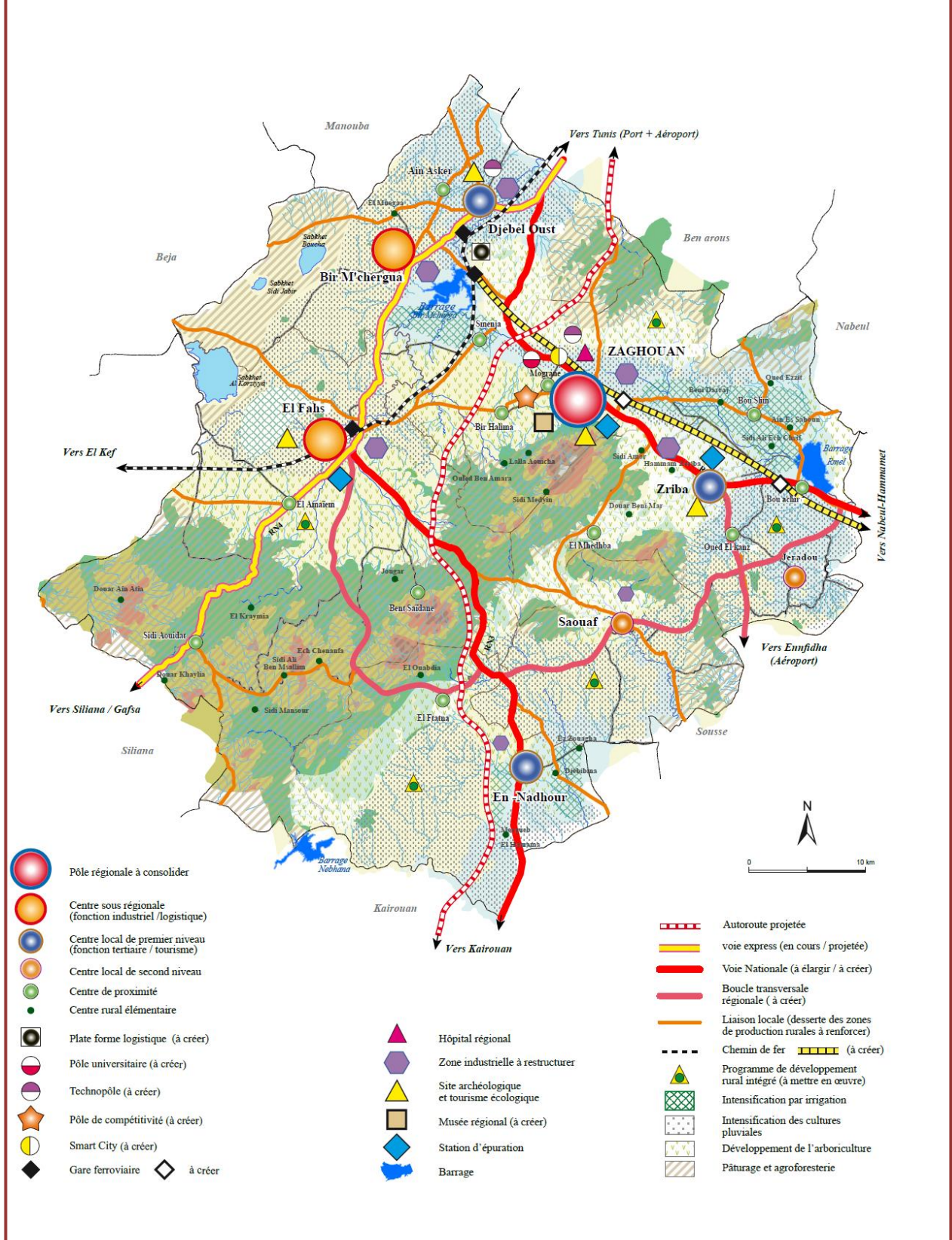


5.6.2. Scenario B : Renforcement de la compétitivité, de l'attractivité de la région et de l'intégration à l'échelle nationale et internationale

Le scénario B se base sur le renforcement de la compétitivité de la région, ce qui implique par conséquent des actions d'équipements, de mise à niveau des entreprises et des facteurs permettant de favoriser une meilleure contribution de cette région dans le développement des capacités compétitives du pays à l'échelle nationale et internationale. Ce scénario sera axé sur les points suivants :

- Le renforcement de la compétitivité et l'attractivité d'un territoire constituent l'une des principales conditions de son développement économique. La compétitivité repose, en effet, sur différents facteurs, tels que la qualité des ressources humaines, la disponibilité et la qualité des infrastructures de transport et de télécommunications, et la qualité des services. L'ouverture de l'économie nationale par rapport au marché mondial est l'un des défis de la mondialisation auquel la Tunisie est confrontée, et de ce fait s'est engagé au cours de ces dernières années à réaliser «la recherche d'une meilleure compétitivité au niveau de l'industrie de l'agriculture et des services».
- L'amélioration de l'attractivité et de la captation des investissements étrangers à travers le développement des secteurs de haute valeur ajoutée notamment les services liés aux TIC, à l'ingénierie et aux industries mécaniques et électroniques. La confirmation de l'importance des technopoles et des pôles de compétitivité avec l'implantation de nouveaux pôles spécialisés dans la région. De ce fait, le développement de l'activité agricole dans le gouvernorat de Zaghouan dans un contexte de renforcement de la compétitivité, doit être organisé dans un cadre.
- Diverses actions sont préconisées dans le cadre du SDARE permettant de confirmer ce principe, prévoyant notamment le développement d'activités agro-industrielles, la mise à niveau les zones industrielles, la modernisation et le développement des infrastructures et des moyens de transport. Le renforcement des infrastructures de transports et de communication assurant son ouverture sur l'environnement national et international. En ce qui concerne le gouvernorat de Zaghouan les avantages sont multiples du fait de l'importance de l'activité industrielle d'une part et de la richesse en terres et en produits agricoles d'autre part. Ce gouvernorat concentrant près de 25% des terres agricoles de la région, se distingue par l'importance des cultures maraichères et d'élevage.
- Afin de favoriser le desserrement de Tunis, un report de population est indispensable en direction de certaines villes des gouvernorats de Bizerte, Nabeul et Zaghouan, appelées à long terme à devenir des banlieues de Tunis, dans le cadre de l'aire métropolitaine du grand Tunis. Cette orientation est aujourd'hui favorisée par l'existence d'un réseau autoroutier et routier assez dense reliant Tunis à ces trois gouvernorats et assurant de bonnes conditions de déplacements des populations.
- La vocation de Zaghouan est à la fois régionale et nationale du fait de sa situation géographique comme carrefour d'échanges et de rencontres entre les différentes régions du Nord (Tunis, le Cap Bon, Medjez el Bab) et du centre (le Kairouanais, le Sahel). Zaghouan confirme de ce fait les orientations du SDATN qui considèrent ce site comme étant le plus adapté pour l'implantation d'une plateforme logistique (le site choisi étant celui de Djebel Oust).

Carte 12 : Scénario B : Renforcement de la compétitivité, de l'attractivité de la région et l'intégration à l'échelle nationale et internationale.



5.6.3. Conclusion

Le Schéma directeur d'aménagement et de développement (SDAD) du gouvernorat de Zaghouan devra impliquer une relance du processus de développement de la région dans une perspective de durabilité, et ce, à travers un engagement réel de la part des pouvoirs publics et une implication forte de la part du secteur privé local, ainsi que le développement de partenariat et des contrats en PPP. Il s'agit en premier lieu de créer les conditions-cadres pour une diversification et une relance de l'activité économique en particulier le secteur industriel qui dispose d'une base d'atouts non négligeables, mais aussi le secteur touristique, longtemps abandonné ; et enfin le secteur agricole qui demeure une activité essentielle. Il s'agit également de viser une meilleure intégration de la région dans son environnement national et international à travers un aménagement adéquat de son territoire et son équipement par une infrastructure adéquate pour améliorer la compétitivité de la région et par conséquent son attractivité des investissements privés.

La vision du futur développement de la région implique une organisation territoriale s'appuyant sur les principes d'aménagement privilégiant une organisation en territoires connectés ce qui permettra de corriger les disparités internes de la région, une répartition équilibrée des équipements et le renforcement du maillage des infrastructures de transport. Les liaisons fortes seront nécessaires pour assurer l'intégration de la région à l'espace national, permettre de développer les complémentarités avec les gouvernorats limitrophes et faciliter les échanges. Ainsi chaque sous- espace doit constituer un territoire pertinent pour la mise en place des projets de développement adaptés à des enjeux spécifiques.

A ce titre, le SDAD doit assurer un cadre stratégique de référence permettant à la région d'organiser et piloter sa dynamique de développement économique. D'autre part en tant que document de planification, le SDAD doit faire valoir les potentialités et les atouts de la région en vue d'assurer un meilleur positionnement et une plus grande attractivité par rapport à un environnement national et international de plus en plus marqué par la concurrence entre les territoires. Il doit aussi encourager la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale et locale s'inscrivant dans une véritable dynamique de décentralisation. Cette nouvelle gouvernance doit s'appuyer sur les structures et les institutions locales appropriées disposant de moyens d'action et de ressources humaines compétentes en matière de pilotage stratégique, de veille, d'analyse et de planification.

6. LES IMPLICATIONS SECTORIELLES DE LA STRATEGIE

Dossier :

Organisation territoriale

6.1. Dossier organisation territoriale

6.1.1. Synthèse des enjeux territoriaux

Sur la base du diagnostic territorial¹¹, l'organisation territoriale la mieux adoptée pour la promotion du développement du gouvernorat de Zaghouan repose sur trois principes :

- **Une polarisation du territoire** à travers la concentration géographique croissante de la population, des activités économiques et des services sur les pôles de l'armature urbaine régionale ;
- **Une hiérarchisation des niveaux des services**, cohérente avec les besoins des zones homogènes ou espace de développement ; chaque pôle rayonne sur un espace plus ou moins étendu, abritant une population plus ou moins importante ;
- **Une organisation efficace des services**, permettant une meilleure accessibilité pour la population et une meilleure qualité des prestations.

Il s'agit donc d'une organisation optimale des pôles, des fonctions et des services à l'échelle des espaces de développement. En effet, dans le gouvernorat de Zaghouan, les espaces délimités se caractérisent par des configurations territoriales assez différenciées que ce soit en termes de peuplement, de dynamique urbaine, de développement économique, et de relations ou de polarisation par des centres extérieurs au gouvernorat. Le bassin de vie économique constitue ainsi une échelle territoriale adéquate à la mise en place de stratégies d'aménagement et de développement local adaptées aux enjeux transversaux spécifiques à chaque territoire. Cette nouvelle échelle doit permettre d'associer les acteurs locaux autour d'une stratégie commune.

6.1.2. Les orientations stratégiques territoriales

Les orientations territoriales s'articulent autour d'une organisation spatiale du gouvernorat en pôles et territoires connectés entre eux. Elles devront permettre de corriger et d'anticiper les problèmes de l'aménagement du territoire du gouvernorat de Zaghouan, notamment les dysfonctionnements d'un territoire en déclin, en perte de compétitivité, ainsi que les tendances non durables du peuplement des modes d'exploitation des ressources naturelles et de la répartition mal équilibrée des équipements publics.

6.1.2.1. Renforcer l'armature urbaine

Il s'agira de créer une armature urbaine capable de soutenir un développement équilibré et favoriser une politique de gestion urbaine décentralisée et efficace. La bonne hiérarchie des centres urbains de la région de Zaghouan constitue un facteur majeur pour la bonne polarisation de l'espace régional. De même ces centres urbains doivent être interconnectés de façon efficace, entre eux ainsi qu'avec leurs hinterlands. Le bon maillage du réseau de transport, ainsi que la bonne accessibilité aux télécommunications sont des conditions indispensables au renforcement de la compétitivité des territoires, et par conséquent de la cohésion spatiale et socio-économique du gouvernorat.

Zaghouan est contraint d'une configuration géographique particulière : la ville de Zaghouan se trouve excentrée par rapport aux grands axes de communication, son site particulier aux pieds de Djebel Zaghouan limite ses possibilités d'extension sauf vers la plaine ; le problème du foncier constitue un facteur de blocage. Dans ce contexte, ce pôle régional devra se libérer et s'étendre vers la plaine pour l'installation de nouveaux équipements et infrastructures dignes d'une métropole régionale.

¹¹Voir le rapport de la première phase du SDAD du gouvernorat de Zaghouan.

L'organisation urbaine de la Région est ainsi marquée par l'importance du rôle de la ville de Zaghouan qui malgré son statut administratif (chef-lieu de gouvernorat) n'arrive pas encore à polariser l'ensemble du territoire régional.

Le réseau urbain du gouvernorat est caractérisé par la faiblesse de la gamme des services de moindre qualité et le profil des activités limite le pouvoir d'influence de ces villes dans leurs environs ruraux.

Le modèle de développement urbain actuel ne porte pas des germes de changement qualitatif si les mêmes tendances à la croissance démographique, urbaine et socio-économiques ne changeaient pas; il pourrait renforcer et accélérer le processus de déséquilibre inapte à produire un développement durable dans le cadre des impératifs de la décentralisation et la généralisation du statut des « municipalités ».

Au regard de ces tendances mises en évidence, les enjeux suivants sont à retenir :

- Trouver des stratégies adaptées pour mieux gérer l'extension urbaine de la ville de Zaghouan en tant que chef-lieu de gouvernorat. En effet, l'extension de la ville se fait au détriment des espaces agricoles et il existe réellement un problème de gestion foncière du fait d'une demande croissante en termes de logements, d'équipements et d'infrastructures nécessaires au développement.
- L'aménagement de l'infrastructure de base et des équipements socio-collectifs devrait poser les mêmes tensions en matière de gestion foncière. Les prétentions de la ville de Zaghouan sur le patrimoine foncier sont grandissantes, du fait d'une demande croissante en termes de logements et d'infrastructures.
- Promouvoir des pôles de développement urbain pour corriger les déséquilibres. Il s'agira de développer un réseau, de petites et moyennes villes, susceptible de mailler le territoire et de constituer des points de cristallisation du développement humain, social et économique en tant que vecteur de développement futur.
- Sélectionner les villes à promouvoir sur la base de leur position géographique (nœud de communication, importance de leur population, existence d'un équipement structurant). Chaque centre urbain principal ou secondaire sera non seulement le siège d'équipements sociaux et économiques permettant de répondre aux besoins de sa population en services sociaux de base, mais aussi d'un projet innovant et structurant afin de stimuler une dynamique future et la stabilisation de la population dans les campagnes (plaine/montagne).

La création d'une armature urbaine de référence doit s'inspirer d'un modèle de développement multipolaire pour éviter les effets de macrocéphalie et de déséquilibres territoriaux. Il ne s'agira pas seulement d'une mise à jour au niveau du rang administratif ou bien de statut, mais en s'appuyant sur des projets réels que les communautés sur place devraient développer à travers des approches participatives, soit dans le cadre des plans de développement agricoles intégrés (PDAI) ou bien des plans de développement communautaires (PDC).

Les politiques de développement et d'aménagement depuis l'ère de la planification en Tunisie, que ce soit en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ou de planification économique et sociale, n'ont pas pu corriger les anomalies observées depuis l'indépendance au niveau de l'armature urbaine. La macrocéphalie persiste encore à différents niveaux, aussi bien national que régional ;d'autant plus que la politique de pôle de développement n'a pas abouti réellement à ces fins. En effet la strate des villes moyennes est restée assez modeste, les petites villes n'ont pas réussi à amorcer une véritable dynamique économique à l'échelle locale. C'est le cas typique du système urbain dans le gouvernorat de

Zaghouan : une « tête » gonflée uniquement par la fonction administrative, la ville moyenne El Fahs en déclin depuis plusieurs décennies et qui a perdu beaucoup de son élan, les autres centres urbains malgré leur potentiel et qui restent déconnectés du processus du développement.

La promotion d'une armature urbaine décentralisée permettra de créer plusieurs zones dynamiques d'intégration économique des territoires du gouvernorat, articulées autour des relations de complémentarité ville-campagne. Elle doit s'appuyer sur des programmes d'équipements judicieux et hiérarchisés permettant aux villes d'entretenir des relations fonctionnelles et diversifiées entre elles et leur hinterland.

La mise en place d'une armature urbaine multipolaire capable de soutenir un développement équilibré et favoriser une politique de gestion urbaine décentralisée et efficace, passe par l'ensemble des propositions qui visent à faire émerger une armature urbaine comprenant un pôle de développement régional en mesure de rayonner sur l'ensemble du gouvernorat avec :

- Une capitale régionale qui repose sur des centres urbains dynamiques ;
- Des villes principales d'appui qui reposent sur des centres urbains dynamiques ;
- Des villes secondaires constitué de centres relais intermédiaires ;
- Des villes relais centres de proximité reposant sur des centres locaux à fort potentiel (smart village) ;
- Centre d'appui élémentaire pour l'accueil et l'encadrement des populations sur place.

Les villes secondaires et les villes relais/centres de proximité seront sélectionnées sur la base de leur localisation géographique (montagne/plaine, nœud de communication, etc.), l'importance de leur population. Une grille d'équipement devra être élaborée permettant de définir une stratégie d'équipements des pôles. Créer une armature urbaine multipolaire capable de soutenir un développement équilibré et favoriser une politique de gestion urbaine décentralisée et efficace.

6.1.2.2. Renforcer la polarisation et l'attractivité du territoire régional

Le renforcement de la polarisation du territoire autour des villes fortes capables de polariser leurs zones d'influence respectives est décliné à chaque niveau de l'armature urbaine régionale proposée à l'horizon 2030 par :

❖ *Le renforcement de la capitale régionale :*

La ville de Zaghouan, pôle régional, regroupant les fonctions de commandement : équipements de haut niveau, centre de recherche et d'innovation, nouvelles centralités, consolidation de l'utilisation des TIC's, capitale de la culture et du patrimoine.

Elle devra renforcer son rayonnement sur l'ensemble de sa région et ses relations de complémentarité avec les pôles du Nord-est, en plus de ses relations préférentielles avec la Capitale Tunis. Ce qui implique la nécessité de promouvoir son attractivité à travers :

- La mise en place des équipements et des infrastructures économiques et des services publics de haut niveau ;
- La restructuration/création de la centralité et la valorisation de ses attraits culturels, patrimoniaux et touristiques, ainsi, que le développement de ses espaces d'attraction et de loisirs ;
- La promotion de la qualité de l'urbanisme par des opérations d'aménagement d'envergure ;
- L'amélioration de la qualité de vie par la réhabilitation de ses quartiers ;
- Pallier à l'habitat non réglementaire sur des terrains non appropriés (terres agricoles et terrains accidentés en pente) et aux spéculations foncières ;
- La maîtrise de la croissance urbaine et la création d'une offre de logements diversifiée ;

- La promotion de l'emploi et la création d'une zone d'activités (activité artisanale et de petits métiers, zones industrielles...);
- La mise en place de nouvelles centralités et la diversification des fonctions urbaines au sein de ce pôle régional;
- Mise à niveau du tissu ancien et du centre-ville.

❖ *La promotion des villes principales d'appui :*

Dans l'objectif de renforcer la politisation du territoire régional par l'amélioration du niveau des services à la population et aux activités économiques, l'étude propose pour le gouvernorat de Zaghouan un découpage en territoires fonctionnels dit zones homogènes polarisés par des villes principales et des centres économiques. Ainsi La plaine de Fahs-Sminja et Bir Mchergua, qui couvre les délégations de Fahs et Bir Mcherga. Ce territoire sera organisé autour des deux centres sous-régionaux Fahs et Bir Mchergua, qui possèdent déjà une dynamique économique et urbaine leur permettant de jouer ce rôle et d'être promus au deuxième rang dans la hiérarchie urbaine régionale à travers la consolidation des équipements, parcs et zones d'activités de haut niveau.

❖ *La promotion des centres économiques :*

Trois centres économiques (Djebel Oust, Zriba et Nadhour) pour les trois zones homogènes, il s'agira des pôles de développement sous régionaux qui seront promus à travers la modernisation des parcs et des zones industrielles existantes, la création d'un hyper centre commercial à Jbel Oust,

Ainsi le bassin de Nadhour Saouef qui couvre les délégations de Nadhour Saouef ; ce territoire ne disposera pas de centre sous-régional, il sera animé et polarisé par un Centre local de premier niveau qui est Nadhour dont la dynamique reposera sur la qualité des services rendus aux producteurs et à la population de cette aire sans qu'il y aura recours au pôle régional par l'effet de court-circuitage, ainsi que par sa zone d'activité reposant sur des filières qui relèvent de l'agro-industrie avec des productions végétales adéquates.

Le bassin de l'oued Erremel qui correspond à la délégation de Zriba ; ce territoire ne disposera pas aussi de centre sous-régional, il sera animé et polarisé par un Centre local de premier niveau qui est Zriba dont la dynamique reposera sur les services et le tourisme avec des filières plus étoffées tirant profit des potentialités des eaux thermales et des paysages pittoresques, en plus de sa zone industrielle.

Chaque pôle sous-régional doit être aménagé et équipé pour rayonner sur un territoire couvrant plusieurs délégations par :

- La création d'équipements du niveau régional (zone d'activités, centre de formation, centre culturel, etc.),
- Et l'amélioration de la qualité urbaine par des opérations d'aménagement et de réhabilitation.

❖ *La promotion des villes secondaires :*

Les relais sous-régionaux de Zriba, Djebel Oust, et Nadhour doivent être confortés dans leurs fonctions administratives et de services publics conformément à leur statut de chef-lieu de délégation et développer des fonctions économiques adaptées aux potentiels de développement de leurs aires d'influences. Il s'agit du troisième niveau de la hiérarchie urbaine régionale ; le rôle du relai est d'appuyer les pôles sous-régionaux dans la polarisation de l'espace régional et de desservir la population et les producteurs locaux. Leur répartition dans l'espace permet une meilleure maîtrise de l'espace régional au nord, au sud et à l'est.

Ces relais pourront être renforcés par deux centres locaux Jradou et Saouaf (centres locaux de second niveau) afin de compenser la situation relativement excentrée du Sud-est du gouvernorat par rapport à la zone Ouest bien desservie.

❖ *La promotion des villes relais /centres de proximités*

Il s'agit du maillon local d'une chaîne d'accueil qui met en jeu plusieurs échelles en donnant aux territoires subrégionaux et locaux les moyens matériels et humains, selon une politique et un

programme d'actions favorisant l'accueil fondé sur un ensemble de service de proximité de qualité et un savoir-faire indéniable (mise à niveau du capital humain : bonne santé, formation adéquate...) grâce au concept de smart village. Ce qui permettra la structuration des territoires intercommunaux, à travers la collecte, la structuration et la lisibilité de l'information relative à l'offre d'accueil sur le territoire (offre économique, résidentielle, de services, conditions de vie sur le territoire ...). Ces centres permettront de répondre concrètement aux demandes d'installation, d'assurer une fonction d'écoute, de repérage des besoins et de calage des modalités de mise en œuvre de la réponse aux besoins entre les collectivités locales et les acteurs privés dans le cadre de la bonne gouvernance locale et d'une décentralisation effective, de suivre le parcours d'installation et par conséquent promouvoir l'offre d'accueil du territoire. Ce maillon local sera basé sur les centres suivants :

- **Zone Homogène Nord Est** : Bou Slim ; Oued El kanz ; Bir Halima ; El Mhedhba ; Bou achir ;
- **Zone Homogène Nord-Ouest** : Ain Asker ; El Amaïem et Smenja ; Bent Saïdane ; Sidi Aouidat ;
- **Zone Homogène Sud Est** : El Ftatna.

❖ *La promotion des centres d'appui élémentaire à l'économie agricole et locale*

Il s'agit de construire le bas d'échelle de l'armature urbaine régionale, un maillon local d'une chaîne d'accueil qui met en jeu plusieurs échelles en donnant aux territoires les moyens, en particulier humains donc le minimum d'une gouvernance locale, afin d'édifier une politique et un programme d'actions au niveau des conseils locaux de base favorisant l'accueil fondé sur un ensemble de services de proximité.

Ceci permettra la fixation de la population rurale et permettra le développement des activités économiques liées aux spécificités de chaque territoire local voir même terroir (agriculture, tourisme écologique, artisanat, produits du terroir, etc.) et améliorer l'accès aux services marchands et sociaux ; il sera nécessaire de développer des centres d'appui offrant des équipements publics du niveau basique et des espaces économiques locaux compétitifs assimilés à des micro-bassins de vie économiques. Ce réseau dit des centres d'appui élémentaire, sera composé par des zones homogènes comme suit :

- **Zone Homogène Sud Est** : El Ouabdia ; Mergueb ; El Hamama ; Djebibina ; Ez Zouagha.
- **Zone Homogène Nord Est** : Oued Ezzit ; Ain Es Saboun ; Sidi Ali Chrif ; Darraj ; Lalla Aouicha ; Ouled Ben Amara ; Sidi Medyin.
- **Zone Homogène Nord-Ouest** : El Mnegaa ; Jougar ; El Kraymia ; Sidi Ali Ben Msallim ; Douar Ain Atia ; Douar Khaylia ; Ech Chenanfa ; Sidi Mansour.

Tableau 9 : Armature urbaine régionale du gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030.

Typologie	Centres urbains
Pôle régional	Zaghouan
Centre sous régionale (fonction industrielle et/ou logistique)	Bir Mchergua El Fahs
Centre local de premier niveau (fonction tertiaire et/ou tourisme)	Zriba ; Djebel Oust ; En -Nadhour
Centre local de second niveau	Jradou ; Saouaf
Centre de proximité	Bou Slim ; Bent Saïdane ; Oued El kanz ; Sidi Aouidat ; Bir Halima ; El Mhedhba ; Bou achir ; El Ftatna ; Ain Asker ; El Amaïem et Smenja
Centre d'appui élémentaire	Zone Homogène Sud Est : El Ouabdia ; Mergueb ; El Hamama ; Djebibina ; Ez Zouagha. Zone Homogène Nord Est : Oued Ezzit ; Ain Es Saboun ; Sidi Ali Chrif ; Beni Darraj ; Lalla Aouicha ; Ouled Ben Amara ; Sidi Medyin. Zone Homogène Nord Ouest : El Mnegaa ; Jougar ; El Kraymia ; Sidi Ali Ben Msallim ; Douar Ain Atia ; Douar Khaylia ; Ech Chenanfa ; Sidi Mansour.

6.2. Les conditions de mise en œuvre de la stratégie de développement territorial.

Afin mettre en œuvre les orientations territoriales à l'horizon de 2030, il sera nécessaire de :

- **Élaborer le schéma de cohérence de l'agglomération de Zaghouan** : Il s'agira de doter l'agglomération de Zaghouan d'un document de référence permettant de maîtriser et d'organiser son expansion et son développement, l'identification des réserves foncières, l'implantation des grands équipements structurants, la mise en place d'une base de données urbaine pour la bonne gestion du patrimoine urbain et la préservation des ressources naturelles dans une perspective de durabilité, et de prévoir un dispositif permettant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et le suivi de l'efficacité de l'aménagement de l'agglomération.
- **Doter les territoires des plans de développement locaux** et des programmes d'appui au développement local et à la gestion des ressources naturelles (PADL-GRN) pour organiser leur développement en conformité avec le SDAD du Zaghouan ;
- **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie foncière régionale** : l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie foncière vise l'amélioration du niveau de réalisation des documents d'urbanisme et la qualité urbaine, le renforcement de la coordination entre les secteurs et la concrétisation des programmes de développement, sans lesquels il ne peut y avoir de développement urbain efficace.

Dossier :

Infrastructures et transport

6.3. Dossier infrastructures et transport

La disponibilité des grandes infrastructures et des services d'intérêt général dans le gouvernorat de Zaghouan (eau, énergie transport, télécommunication, poste) constitue des préalables indispensables à la réussite de toute action visant non seulement le développement territorial et économique mais aussi l'amélioration des conditions de vie des populations sur place.

Les collectivités locales peuvent par leurs possibilités d'intervention dans le domaine de l'urbanisme et de l'occupation du sol, maîtriser l'aménagement en tirant le meilleur parti des infrastructures et en orientant le développement en fonction des politiques mises en place.

6.3.1. Les stratégies proposées pour le développement des infrastructures de transport

La stratégie globale est inscrite dans la vision et ambition d'aménagement et du développement du gouvernorat à l'horizon de 2030, à savoir ***l'insertion et l'intégration de la région à l'échelle nationale et internationale***, à travers des grandes liaisons (autoroute, route express, chemin de fer), vue la situation géographique centrale de cette région permettant de relier plusieurs gouvernorats (Ben Arous, Nabeul, Siliana, Kairouan...).

La stratégie spécifique de Zaghouan consiste à l'intégration interne au sein de la région, avec des liaisons transversales des zones d'activités de l'ouest (El Fahs) vers celles de l'est (Zriba) notamment au sud du gouvernorat (Nadhour- Saouef), en plus des percées longitudinales du nord vers le sud, ce qui assurera plus de cohésion territoriale et économique et plus d'inter connectivité entre les zones homogènes nord et celles du sud.

Ainsi, il s'agira de mettre à niveau les routes nationales, régionales et locale dans le cadre des projets déjà engagés (poursuite des programmes et projets en cours), en plus des aménagements proposés à court et moyen termes, dont notamment la boucle transversale à créer qui permettra de relier Saouef à el Fahs vers l'ouest et Jradou – RR133 vers l'est. Le troisième niveau d'intégration celui local sera assuré par le développement des liaisons locales pour la desserte des zones de production agricole.

La ville de Zaghouan bénéficiera d'une rocade dans la partie basse (la plaine du nord) afin de contourner la ville et assurer plus de fluidité des flux de Tunis et El Fahs, vers Zriba et Hammamet.

6.3.2. Les actions proposées pour le développement des infrastructures de transport

La première phase de la présente étude a permis de montrer que le système de transport du gouvernorat de Zaghouan est intimement lié à celui du Grand Tunis. En effet, le gouvernorat de Zaghouan, qui constitue un territoire de prolongement naturel du Grand Tunis du côté Ouest, bénéficie de la proximité des infrastructures de transport international (port de Radès et aéroport de Tunis-Carthage). Ces infrastructures seront complétées par la réalisation d'une plateforme logistique à Djebel Oust qui servira de point de relai entre le port de Radès et les principaux pôles économiques (industriels et agricoles) du gouvernorat de Zaghouan.

Comme corollaire à cette situation, ce sont les infrastructures terrestres et plus particulièrement le réseau routier, qui assurent les échanges des personnes et des marchandises entre la capitale et le gouvernorat de Zaghouan, qui seraient développées davantage dans les années à venir grâce aux différents projets programmés par les pouvoirs publics, dont notamment :

6.3.2.1. Projets en cours de réalisation et programmés à court & moyen termes :

Les projets en cours de réalisation et programmés à court terme (au cours du 12^{ème} plan) par le MEHAT, concernent essentiellement la mise à 2x2 voies de la :

- RR133 sur 23 km entre Djebel Oust et Zaghouan ;
- RN4 entre El Fahs & Siliana sur 65 km ;
- RN3 entre Djebel El Oust et El Fahs sur 32 km.

Le projet le plus important programmé à moyen terme par le MEHAT (au cours du 12^{ème} et 13^{ème} plans) se rapporte à la réalisation de l'autoroute Est – Centre Ouest – Sud-Ouest (ECOSO), de longueur 385 km.

❖ Élargissement de la RR133 à 2x2 voies sur 23 km entre Djebel Oust et Zaghouan

Rappelons que la RR133 est une route qui relie Djebel El Oust à Enfidha sur une longueur d'environ 68Km. Elle prend son origine de la RN3 au PK 28,8 au Nord Est de Djebel El Oust et prend fin au croisement de la RN1 (au PK 98,2), en plein centre de la ville d'Enfidha.

Le tronçon de la RR133 concerné par le projet d'aménagement, croise la RL624, la RR134, la RL635 et la RR28 avant d'aboutir à la ville de Zaghouan. Le trafic comptabilisé pendant l'année 2012 par le MEHAT¹², est pratiquement uniforme sur les différentes sections du tronçon concerné. Il est de l'ordre de 9800 véhicules par jour (en TJMA¹³), dont 2200 véhicules lourds (camions, ensembles articulés, autocars).

Le trafic prévisionnel, atteindrait à l'horizon 2025¹⁴, au niveau de la section la plus proche de la ville de Zaghouan, sur la base des études technico-économiques réalisées pour le compte du MEHAT, environ 16100 véhicules par jour, dont près de 4000 poids lourds.

Le trafic évoluerait donc sur le tronçon de la RR133, après son réaménagement, à un rythme soutenu, au cours des années à venir reflétant la dynamique économique (agricole et industrielle) qui caractérise la zone d'influence directe du projet (Jbel Oust, Fahs et Zaghouan) et la zone d'influence élargie du projet (tout le corridor Grand Tunis-région de Zaghouan).

En parallèle avec le projet d'élargissement à 2x2 voies de la RR133, le MEHAT programme de réaménager la route qui se bifurque de la RR133 et traverse la zone industrielle, et qui porte le nom d'avenue de la Liberté (et aussi la déviation de la RR133). La localisation de cette route, qui s'étend sur une longueur d'environ 3km, est présentée dans le schéma ci-après.

Le trafic qui circulerait sur la route de déviation de la RR133 à l'horizon 2025, a été estimé par l'étude technico-économique du projet, à environ 14 600 véhicules par jour, dont environ 1900 véhicules lourds.

Le niveau d'aménagement de la déviation de Zaghouan prévu, se limiterait, compte tenu des résultats des prévisions de trafic, à une chaussée bidirectionnelle, jusqu'à l'horizon 2036. Au-delà de cet horizon, l'aménagement de la déviation serait en 2x2 voies.

Le coût total du projet (RR133 & déviation de la ville de Zaghouan) s'élève à environ 39,196 millions de dinars.

¹²MEHAT : Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

¹³ TJMA : Trafic Journalier Moyen Annuel

¹⁴L'année 2025 correspondrait à l'année probable de la mise en service de l'autoroute ECOSO (Est ,Centre-Ouest & Sud-Ouest) et environ 6 ans après la mise en service de l'ensemble de la RR133 (supposée être 2019).

❖ Mise à 2x2 voies de la RN4 entre El Fahs & Siliana sur 65 km

Ce projet qui concerne le gouvernorat de Zaghouan sur 28 km, se compose de trois sections principales :

- Section 1 : de la ville d'El Fahs à la RR47 de longueur 7,5 km ;
- Section 2 : la plus longue (56,2 km) et la plus représentative du tronçon étudié reliant la RR47 à la RR73 ;
- Section 3 : la plus courte joignant la RR73 à la ville de Siliana de longueur 1,3 km.

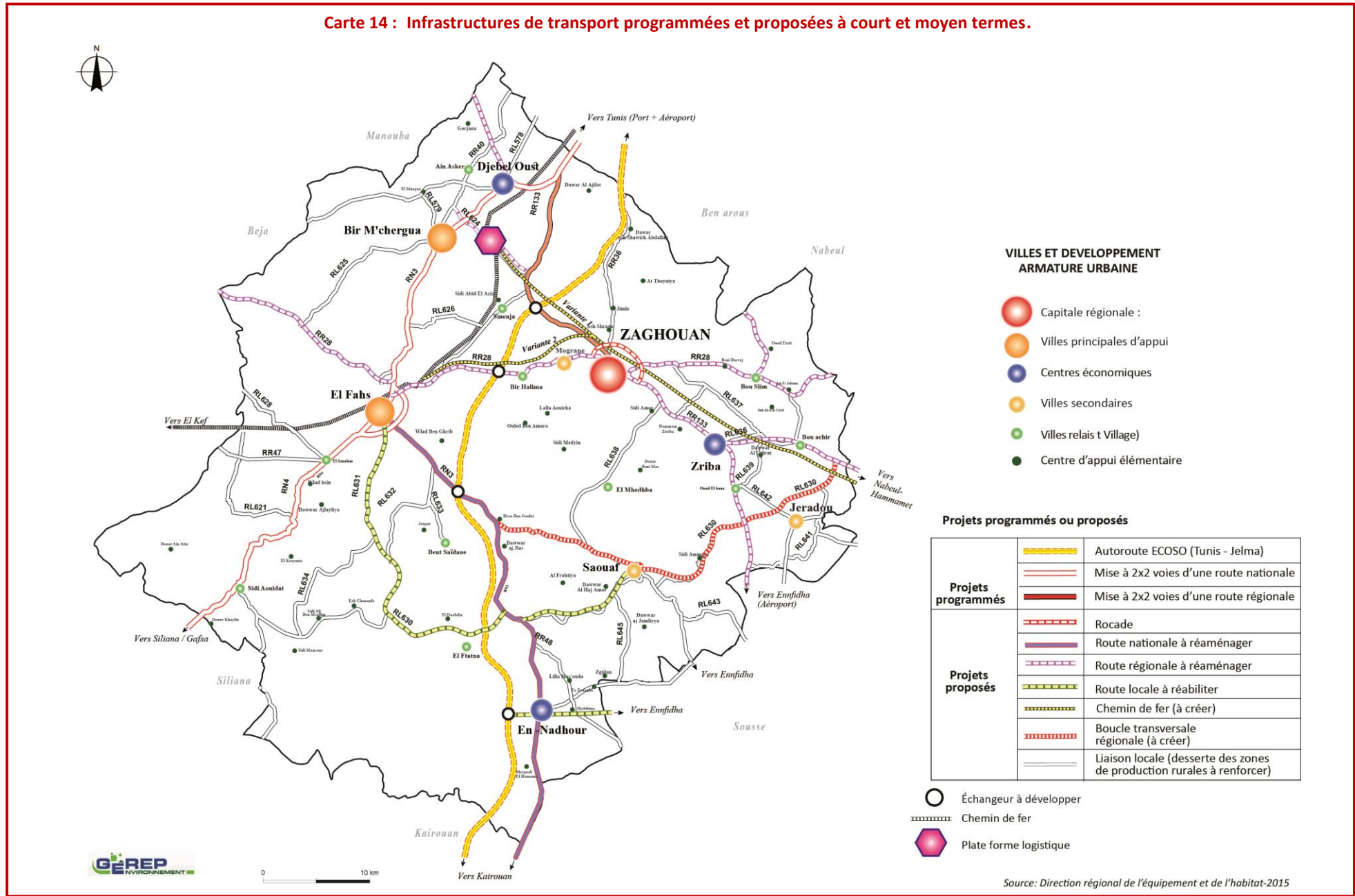
Le trafic évalué à partir d'une campagne de comptages manuels réalisés pendant l'année 2013, au niveau des trois sections de la RN4 précitées, est évalué respectivement à environ 6900, 5400 et 9000 véhicules par jour.

Le trafic prévisionnel sur le tronçon étudié de la RN4 à l'horizon 2025, serait en moyenne de 10300 véhicules par jour, dont 1800 véhicules lourds (environ 11% du trafic total).

Le coût total du projet est estimé à environ 59,529 millions DT (TTC).

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Carte 14 : Infrastructures de transport programmées et proposées à court et moyen termes.



❖ Mise à 2x2 voies de la RN3 entre Djebel El Oust et El Fahs sur 29 km

Le tronçon de la RN3 concerné par l'action de mise en 2x2 voies et qui est actuellement en cours de réalisation, se compose de deux sections principales allant de Jbel El Oust (au niveau du croisement avec la RR133) à El Fahs (au niveau de la RN4) en passant par la RL624.

Le projet concerne, aussi, la réalisation d'une rocade au niveau du côté Sud de la ville d'El Fahs.

Le trafic TJMA comptabilisé en 2012 s'élève, au niveau de ces 2 sections, respectivement à: 13839 et 10369 véhicules.

Le trafic prévisionnel moyen au niveau de tout le tronçon serait à l'horizon 2025 qui coïnciderait, donc, avec la mise en service du 1^{er} tronçon de l'autoroute ECOSO, de l'ordre de 5300 véhicules par jour. En effet une grande partie du trafic fréquentant la RN3 serait déviée sur la nouvelle autoroute, qui observerait, à l'horizon 2025, un trafic sur le tronçon Tunis - El Fahs avoisinant 17200 véhicules par jour.

Pour la déviation de la ville d'El Fahs, le trafic serait à l'année de sa mise en service d'environ 7100 véhicules par jour.

Le coût total du projet est estimé à environ 22,609 millions DT (TTC).

❖ Autoroute Est – Centre Ouest – Sud-Ouest (ECOSO), de longueur 385 km

Cette autoroute qui desservirait les gouvernorats de Zaghouan, Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa, prendrait son origine de la rocade extérieure du Grand Tunis (X30).

Cette dernière, de longueur 80 Km, traverserait, à une distance d'environ 20 à 25km du centre-ville de Tunis, les gouvernorats de l'Ariana, La Manouba et Ben Arous, et relierait le Port Financier à Raoued avec les quatre autoroutes existantes et prévues, à savoir : Tunis -Bizerte (A4), Tunis - frontière algérienne (A3), Tunis - Sud du pays (A1) et la future autoroute « ECOSO ».

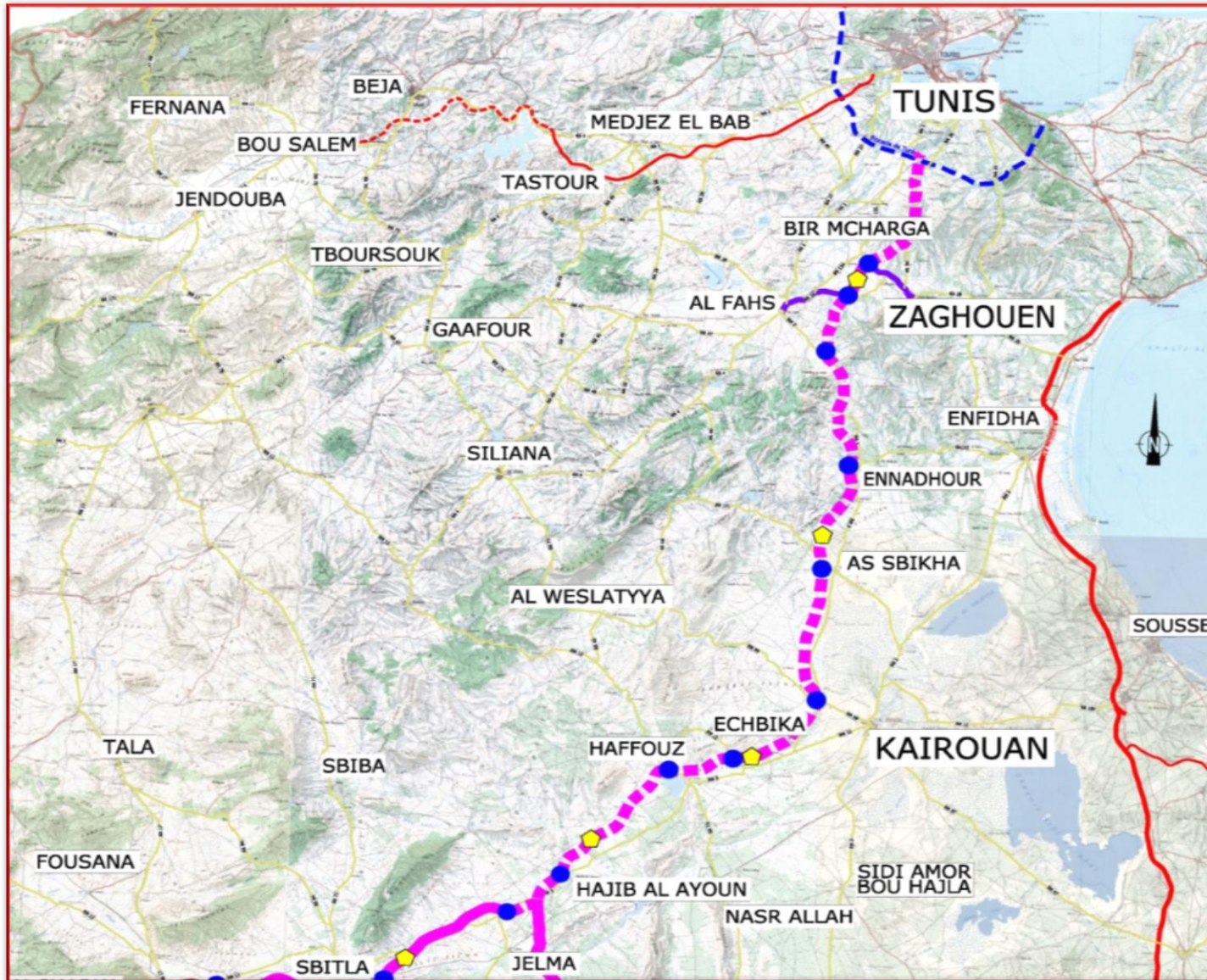
L'autoroute « ECOSO », longue de 386 km, dont une section prioritaire longue de 188 km devant relier Tunis à Jelma, serait réalisée dans le cadre des deux plans quinquennaux en cours et prochain (1996-2020 & 2021-2025). Ce projet comporte aussi :

- la réalisation de 9 échangeurs,
- 78 passages supérieurs et inférieurs,
- 4 aires de repos dans chaque direction,
- le dédoublement de la RR28 (sous forme de bretelle autoroutière) jusqu'à la ville de Zaghouan sur environ 20 km,
- et la réalisation d'une bretelle autoroutière sur environ 16 km.

Les études de faisabilité ayant été totalement accomplies, les actions d'expropriation des terrains dans les régions de Kairouan et de Zaghouan sont en cours de réalisation. Le tracé de l'autoroute projetée est présenté dans le schéma ci-après.

Le coût global de cette 1^{ère} tranche de l'autoroute « ECOSO » dite prioritaire, est estimé à environ 1200 millions DT.

Carte 15 : « Autoroute « ECOSO ».



6.3.2.2. Les actions proposées à court & moyen termes :

Afin d'améliorer d'une part l'accessibilité aux différents pôles socio-économiques du gouvernorat de Zaghouan et d'autre part le maillage du réseau routier, on propose de programmer la réalisation des projets suivants :

❖ **Le réaménagement de la RR133 sur environ 44 km, entre les villes de Zaghouan et d'Enfidha :**

Ce tronçon routier constitué de deux sections (une section de longueur 18 km située dans le gouvernorat de Zaghouan et une autre d'environ 20 km de longueur dans le gouvernorat de Sousse), devrait faire l'objet d'une amélioration sensible de ses caractéristiques géométriques voir d'un réaménagement à moyen terme en 2x2 voies. Cette action permettrait d'améliorer notablement les échanges entre la ville de Zaghouan et la région du Sahel et plus particulièrement avec le futur pôle maritime d'Enfidha constitué du port en eau profonde et d'une plateforme logistique d'envergure internationale.

❖ **La réhabilitation de la RL644 sur environ 16 km entre les villes de Nadhour et d'Enfidha :**

Cette route locale est dans sa majeure partie située dans le gouvernorat de Zaghouan (sur 11 km environ) et le reste dans le gouvernorat de Sousse (sur une longueur de 5 km).

Elle possède actuellement des caractéristiques géométriques médiocres et nécessite une mise à niveau totale (élargissement de la chaussée de 5,5m à 7m, accotements, drainage, etc.) pour lui permettre de relier directement la future autoroute à la ville d'Enfidha et d'assurer un meilleur maillage du réseau routier du gouvernorat de Zaghouan du côté sud.

❖ **La réalisation d'une rocade au niveau de la ville de Zaghouan :**

La ville de Zaghouan souffre de l'inexistence d'une véritable rocade qui permettrait de dévier le trafic de transit et le passage obligé des véhicules par la partie centrale de la ville. Même l'avenue de la Liberté (appelée aussi la déviation de la RR133), qui sera aménagée en même temps que la RR133, ne peut pas être considérée comme une rocade, car elle traverse la zone industrielle et n'est pas, donc, éloignée de l'urbanisation.

La réalisation d'une rocade du côté Est et/ou Ouest selon les possibilités techniques et urbanistiques, pourrait constituer une solution efficace pour soulager la partie centrale de la ville de Zaghouan du trafic parasite et étendre l'urbanisation la partie basse de la ville

❖ **Le réaménagement de la RR35 sur environ 38 km à partir de la RR133 jusqu'à la ville de Mornag :**

Le réaménagement de cette route, dont une section de longueur 18 km est située dans le gouvernorat de Zaghouan et une autre d'environ 24 km se trouve dans le gouvernorat de Ben Arous, permettrait de soulager l'axe RN3 - RR133 et la future autoroute pour les échanges avec le Grand Tunis, surtout du côté Sud (Mornag, Ben Arous, côte Sud, etc.).

❖ **Le réaménagement de la RR40 sur 32 km entre Jbel El Oust et Tébouba :**

Le réaménagement de cet axe routier, dont une courte section de 8 km de longueur, est située dans le gouvernorat de Zaghouan et une beaucoup plus longue de 24 km, relève du gouvernorat

de Ben Arous, permettrait d'améliorer les échanges directs entre toutes les délégations du gouvernorat et le nord du pays à travers Tébourba.

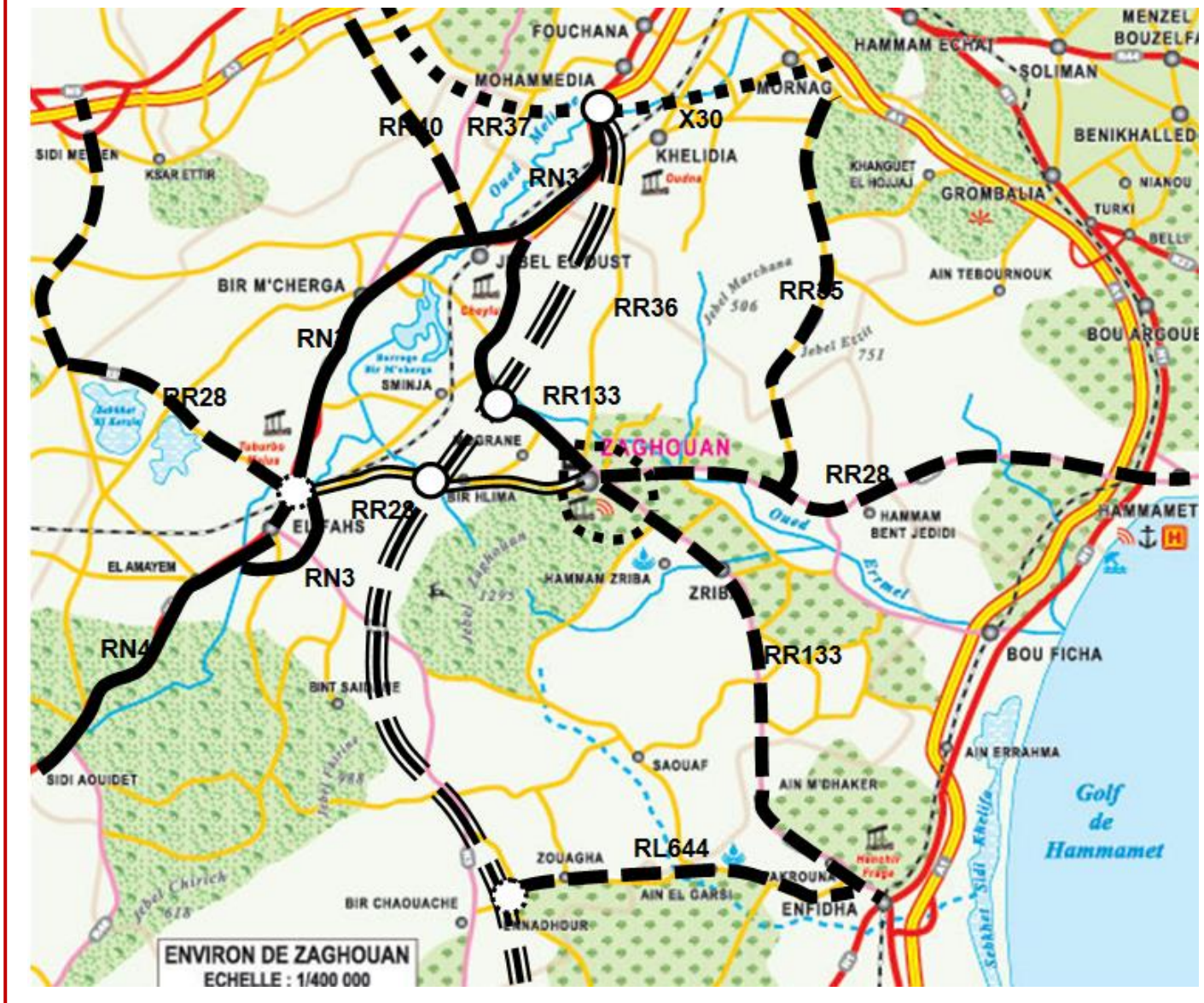
❖ Le réaménagement de la RR28 à partir de la ville de Zaghouan, dans les deux directions Est et Ouest :

Le réaménagement des deux tronçons de la RR28 situés de part et d'autre de la ville de Zaghouan, en complément du tronçon faisant partie du projet autoroutier (situé entre la RN3 et la RR133), constitue une action très intéressante à réaliser dans la mesure où elle permettra de former une route reliant, d'une manière directe, toute la région du Cap Bon (de Hammamet à Kélibia) à celle du Nord-Ouest (à partir de Medjez El Bab). Ces deux tronçons routiers sont :

- du côté Est, sur 25 km dans le gouvernorat de Zaghouan et environ 11 km dans le gouvernorat de Nabeul ;
- du côté Ouest, sur environ 43 km dans le gouvernorat de Zaghouan et environ 25 km dans le gouvernorat de Béja.

Toutes les actions précitées (programmées et proposées à court et moyen termes) sont présentées dans la carte ci-après.

Carte 16 : Projets routiers programmés et proposés à court & moyen termes.



Ces actions sont présentées d'une manière plus explicite dans le tableau ci-après. Celui-ci indique, en effet, la localisation exacte des tronçons routiers concernés, leurs coûts approximatifs et aussi le trafic qui les emprunterait à l'horizon 2025, sur la base :

- des études technico-économiques réalisées sous l'égide du MEHAT ;
- des statistiques du MEHAT relatives à l'année 2012 qui ont été extrapolées à l'année 2025 en retenant les taux d'évolution utilisées dans les études précitées.

Tableau 10 : Les actions programmées et proposées dans le système de transport dans le gouvernorat de Zaghouan.

Désignation du projet routier		Localisation	Longueur (km)	Trafic (TJMA) en 2015	Coût TTC (Millions DT)
Projets programmés	Mise à 2x2 voies de la RR133	du PK0 à PK22	22	16100	39,2
	Réaménagement de l'av. de la Liberté (déviation de la RR133)	Zone industrielle	3	14600	
	Mise à 2x2 voies de la RN4	du PK0 à PK65	65	10300	59,529
	Mise à 2x2 voies de la RN3	du PK29 à PK57	29	5300	22,609
	Autoroute ECOSO (Tronçon Tunis-Jelma)	Tronçon Tunis-Zaghouan	52	17200	1200,0
		Tronçon Zaghouan-Kairouan	136	13000	
Total projets programmés					1321,338
Projets proposés	Réaménagement de la RR133	du PK23,5 à PK35,5 (Zriba)	12	10200	2,868
		du PK35,5 à PK67,5	32	5000	38,4
	Réhabilitation de la RL644	du PK5 à PK16	11	7900	13,2
	Rocade de la ville de Zaghouan	Côté Est et/ou Ouest	4 à 8	9000	7,2
	Réaménagement de la RR35	du PK0 à PK38	38	8600	45,6
	Réaménagement de la RR40	du PK0 à PK32	32	4400	38,4
	Réaménagement de la RR28	Côté Est	25	7000	30,0
		Côté Ouest	43	6000	51,6
Total projets proposés					227,268

L'enveloppe globale allouée par les pouvoirs publics pour les projets routiers programmés à court et moyen termes (XII^{ème} & XIII^{ème} plans), dans le gouvernorat de Zaghouan et ses environs immédiats, est estimée à environ 1321,338 millions DT (TTC).

Pour les projets proposés pour la même période, le montant total est estimé à environ 227,268 millions DT (TTC).

La carte du trafic (en TJMA) sur les tronçons routiers programmés et proposés, est présentée à l'horizon 2025, dans le schéma ci-après.

6.3.3. Les outils de mise en œuvre pour le développement des infrastructures de transport

- La mise en œuvre de ce plan d'action exige la bonne gouvernance en matière des projets publics relatifs au secteur de transport (Autoroute, plateforme logistique, routes, échangeurs et autres ouvrages, etc.). Cela nécessite l'implication de tous les acteurs locaux, régionaux et centraux pour la bonne exécution de ces projets dans les délais, car tout retard aura des impacts négatifs sur la région et l'accomplissement de plan programme dans le cadre du SDAD de Zaghouan ;
- La résolution des problèmes fonciers en amont des projets : assainissement foncier, expropriation, compensation, et autres... ;
- Mise en place d'un comité de pilotage pour le suivi rapproché des projets d'infrastructures dans la région de Zaghouan, avec la participation de la société civile et de l'expertise locale ;
- La mobilisation des fonds nécessaires et des moyens humains qualifiés pour l'exécution de ces projets dans les délais ;
- L'accélération de la mise en place d'une stratégie de développement de la logistique, dont notamment la plateforme logistique de Jebel-Ouest- Bir M'Chergua. Ainsi que la mise à niveau des métiers de la logistique et le développement des compétences ; La préparation d'un cadre réglementaire pour organiser et développer les métiers de la logistique et la création et l'exploitation des zones logistiques ; La maîtrise des délais et l'amélioration des services ; la mise en œuvre du projet **Logimed Soft** qui permettra de passer à la réalisation de la stratégie nationale en matière de logistique, à travers l'élaboration d'un plan d'action participatif pour le développement des compétences.

6.4. Les infrastructures socio-collectifs de base

L'accès des populations aux services socio-économiques d'intérêt général - comme l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'alimentation en électricité, l'éducation, la santé et les télécommunications - constitue un droit et une nécessité pour les populations qui aspirent naturellement à un développement équitable et durable.

La satisfaction de ces besoins sociaux assure la cohésion, l'épanouissement individuel, la prospérité collective et assure le développement économique et social.

Le gouvernorat de Zaghouan bénéficie des grandes infrastructures de la capitale toute proche ; les projets réalisés durant les dernières années - comme le renforcement du réseau routier (RN3 et RN4), l'aménagement des pistes rurales et agricoles, les zones d'activités industrielles à Zriba, la réalisation de stations d'épuration, la décharge contrôlée à Zaghouan et celle des déchets industriels dangereux à Jradou - ont certes entraîné une dynamique dans la région comme détaillé dans le diagnostic, mais ils n'ont pas permis au gouvernorat d'atteindre un niveau de développement satisfaisant répondant aux aspirations de ses habitants et permettant le renforcement de son positionnement par rapport aux autres gouvernorats.

6.4.1. Infrastructure d'eau potable :

❖ *Rappel de la stratégie nationale :*

A l'instar des pays de la rive sud de la Méditerranée, les ressources en eau renouvelables par habitant, en Tunisie, sont marquées par une tendance vers la baisse. Actuellement, elles sont

estimées à 450 m³. Elles seront de 300m³ à l'an 2030. La rareté de l'eau, d'une part, la croissance de l'activité économique et de la population, d'autre part, ainsi que les effets du réchauffement climatique constituent les facteurs qui contribuent à aggraver la situation.

En tant qu'opérateur dans le domaine de la production et la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire Tunisien, la SONEDE assure :

- la réalisation d'un programme d'économie d'eau potable qui repose sur l'amélioration des performances techniques de ses réseaux et installations,
- les opérations d'audit des systèmes internes d'eau des gros consommateurs (qualité et économie),
- et la réalisation des actions de sensibilisation pour l'ensemble des usagers (économie d'eau).

Dans le cadre de la maîtrise de l'utilisation des ressources hydriques, le plan stratégique de la SONEDE vise les objectifs suivants ;

- Passer à un taux de mobilisation des ressources hydriques de 95 % en 2020,
- Passer d'un taux de rendement du réseau d'eau potable de 80% en 2020,
- Assurer un taux de desserte en eau potable en milieu rural de 96 % en 2020,
- Réutiliser 50% des eaux épurées en 2020.

❖ *Orientations du SDAD pour le secteur d'eau potable*

Il s'agit dans le cadre du SDAD de Zaghouan, sur la base du diagnostic et de la stratégie nationale du secteur de :

- Poursuivre les programmes de développement des réseaux de desserte d'eau urbains et ruraux : fourniture et pose de conduites, construction de réservoirs, construction de brise charges, équipement et électrification des stations de pompage, construction des stations de traitement ;
- Développer le contrôle et l'analyse de l'eau ;
- Poursuivre les efforts pour une meilleure coordination avec les services régionaux de développement régional, le raccordement des citoyens dans les zones urbaines et rurales avec l'amélioration des services,
- Sécuriser l'approvisionnement et gérer les réseaux (maintenance et entretien des équipements) ;
- Encourager le secteur privé pour la réalisation de projets sous l'égide du PPP, comme les stations de désalinisation des eaux.

❖ *Outils de mise en œuvre*

- Accorder la priorité aux habitants des zones rurales de Bir Mcherga qui sont à plus de 1 km de la source d'eau la plus proche (rattraper la moyenne régionale) ; on citera : Kodouet Chair, Nadhour et alentours, Zaktoun Saouef et complexe Souar Elkhadhra. Le programme devra être poursuivi pour les autres agglomérations rurales ;
- Accorder la priorité aux établissements scolaires dans le gouvernorat en milieu rural ;
- Accorder la priorité aux délégations de Saouef et Nadhour pour le raccordement des habitants ;
- Sensibilisation des citoyens sur la gestion de l'eau ;
- Formation des techniciens de contrôle et d'analyse de l'eau ;
- Campagnes d'information & sensibilisation dans les espaces professionnels (CA, Pépinière, ISET, etc.) - encouragement des programmes d'essaimage / SONEDE

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Rattraper la moyenne nationale de raccordement (Milieux urbain & rural)	Poursuivre les programmes de développement des réseaux urbains et ruraux	Actualiser les études de terrain sur les agglomérations éloignées non encore alimentées	Toutes les délégations
		Accorder la priorité aux zones rurales à + de 1 km de la source la + proche	Bir Mchergua
		Accorder la priorité aux établissements scolaires en milieu rural	Toutes les délégations
		Réalisation de 3 puits profonds pour eau potable	Amamma et Ain El Btoun (Nadhour) - Edghafla (Saouef)
		Poursuivre les programmes et projets en cours de desserte des habitants dans les villes (pose de conduites, construction de réservoirs, construction de brise charges, équipement et électrification des stations de pompage, construction des stations de traitement)	Saouef et Nadhour en priorité – toutes les autres délégations
Développer le contrôle et l'analyse de l'eau	Renforcement des contrôles & analyse (approvisionnement & desserte)	Renforcement des équipes de techniciens de contrôle et d'analyse	Toutes les délégations
		Formation des techniciens de contrôle et d'analyse de l'eau	Toutes les délégations
		Contrôle & analyse des eaux	Toutes les délégations
		Contrôle & analyse des eaux au niveau gros consommateurs & points de stockage	Toutes les délégations
		Traitement et suivi des sources de pollution	Toutes les délégations
		Sensibilisation des citoyens sur la gestion de l'eau	Toutes les délégations
Sécuriser l'approvisionnement et gérer les réseaux	Amélioration des services & sécurisation des réseaux (approvisionnement & desserte)	Meilleure coordination avec les services régionaux	Toutes les délégations
		Écoute clients (informer les citoyens et écouter les réclamations et doléances)	Toutes les délégations
		Maintenance préventive des équipements et infrastructures de desserte	Toutes les délégations
Encourager le secteur privé pour la réalisation de projets	Encourager le PPP	Établissement de fiches projets (ex : stations de désalinisation)	Toutes les délégations
		Campagnes d'information & sensibilisation dans les espaces professionnels (CA, Pépinière, ISET, etc.) - encouragement des programmes d'essaimage / SONEDE	Toutes les délégations

6.4.2. Infrastructure d'énergie :

❖ *Rappel de la stratégie nationale*

La Tunisie n'est pas un acteur majeur en termes de demande et d'offre d'énergie ou d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Son futur énergétique dépendra de l'évolution du contexte international et régional mais également de sa capacité à anticiper cette évolution et à s'y adapter. La stratégie nationale dans le secteur de l'énergie repose sur cinq (5) axes stratégiques :

- a. La maîtrise de la demande d'énergie des principaux secteurs consommateur d'énergie, dont en premier lieu la production d'électricité ;
- b. La valorisation des ressources nationales d'énergies fossiles et renouvelables, conventionnelles et non-conventionnelles, dont en particulier l'énergie éolienne et le gaz de schiste ;
- c. La diversification des fournisseurs d'énergie, notamment de gaz naturel et d'électricité, par le renforcement des infrastructures de transport et la multiplication des fournisseurs ;
- d. La réforme du système de tarification de l'énergie en vue de réduire progressivement les subventions et les distorsions tarifaires entre produits ;
- e. L'amélioration de la gouvernance par une gestion transparente et responsable du secteur.

Enfin, dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, le plan stratégique national vise :

- D'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de 3% à 12% en 2020,
- Et de réduire l'intensité énergétique de 3% annuellement.

❖ *Les orientations du secteur*

Il s'agit dans le cadre du SDAD de Zaghouan, sur la base du diagnostic et de la stratégie nationale du secteur de :

- Poursuivre les programmes de développement du réseau de transport d'électricité dans le gouvernorat, et notamment les zones industrielles et le milieu rural démunie ;
- Appuyer les programmes de promotion de l'économie en énergie : Promo Frigo, Promo Isol, Ampoules LED, etc. ;
- Développer l'utilisation des énergies renouvelables (solaire & éolien) eu égard le potentiel abondant du gouvernorat de Zaghouan en ressources énergétiques naturelles (soleil et vents) ;
- Poursuivre les programmes d'extension du réseau STEG et de raccordement des abonnés ;
- Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne l'alimentation en gaz, pour inclure les villes non desservies d'une part et atteindre le niveau national d'autre part.

❖ *Outils de mise en œuvre*

Les actions qui seraient à mettre en œuvre sont résumées ci-après :

- Poursuivre les efforts pour une meilleure coordination avec les services régionaux de développement régional, le raccordement des citoyens dans les zones urbaines et rurales avec l'amélioration des services,
- Accorder la priorité à la délégation de Saouef pour le développement du réseau de transport d'électricité et le raccordement des citoyens,
- Station de transformation électrique à Zriba,
- Station de gaz à Oued El Kenz,

- Étendre le réseau de distribution de gaz aux délégations de Bir Mcherga, En- Nadhour, Saouef et toutes les zones industrielles,
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables (solaire & éolienne) et le développement de mini-réseaux locaux autonomes (loi N° 12 / 2015 – les mesures incitatives).

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Améliorer la moyenne régionale de raccordement (électricité & gaz)	Développement du réseau de transport d'électricité & gaz	Poursuivre les programmes notamment les zones industrielles et le milieu rural	Toutes les délégations.
		Station transformation électrique	Zriba
		Station de gaz	Oued El Kenz
		Étendre le réseau de distribution de gaz	Bir Mcherga, En- Nadhour, Saouef et toutes les zones industrielles
	Raccordement des abonnés	Poursuivre les programmes d'extension du réseau et de raccordement des abonnés	Toutes les délégations
		Poursuivre les programmes d'extension du réseau gaz, pour inclure les villes non desservies d'une part et se rapprocher du niveau national d'autre part.	Toutes les délégations
Réduire l'intensité énergétique	Appuyer les programmes de promotion de l'économie en énergie : Promo Frigo, Promo Isol, Ampoules LED, etc.	Campagnes d'information & sensibilisation pour l'économie d'énergie- Dépliants	Toutes les délégations
		Distribution d'ampoules LED / STEG	
Développer l'utilisation des énergies renouvelables (solaire & éolien)	Encourager la réalisation de projets PPP	Établir fiches projets pour le développement de mini réseaux autonomes (loi N° 12 / 2015 – les mesures incitatives).	Toutes les délégations
		Campagnes d'information & sensibilisation dans les espaces professionnels (CA, Pépinière, ISET, etc.) - encouragement des programmes d'essaimage / STEG	Toutes les délégations

6.4.3. Infrastructure d'assainissement :

❖ *Rappel de la stratégie nationale du secteur*

- Poursuivre l'effort national de généralisation des services d'assainissement en milieu urbain et surtout dans les gouvernorats ayant des taux de branchements inférieurs à la moyenne nationale ;
- Poursuivre l'effort national visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens à revenu bas à travers la réalisation d'une nouvelle tranche du programme national d'assainissement des quartiers populaires ;
- Étendre les services d'assainissement vers les petites villes en vue de l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la préservation des ressources naturelles ;
- Continuer l'assainissement des zones rurales à habitat regroupé pour améliorer les conditions de vie des citoyens et ce à travers la continuation du projet pilote d'assainissement de localités rurales de plus de 4000 habitants ;
- Renforcement de la capacité de traitement des eaux usées dans les régions qui connaissent un rythme de développement important (Grand Tunis, Grand Sousse, Grand Sfax, Nabeul/Hammamet, Monastir, Djerba/Zarzis).
- La réhabilitation et la rénovation des réseaux d'assainissement pour maîtriser les charges d'exploitation et améliorer la qualité des services rendus au client ;
- L'amélioration de la qualité des eaux épurées à travers l'extension et la mise à niveau des stations d'épuration devenues vétustes et ayant atteint le seuil de saturation compte tenu de la croissance urbaine et économique du pays ;
- La promotion de la réutilisation des eaux usées traitées dans les différents domaines de développement ;
- La mise en œuvre d'un programme d'amélioration des filières de traitement des boues et leur gestion durable ;
- L'amélioration de la gestion des eaux industrielles à travers la mise en œuvre d'un plan d'action comportant la réalisation d'un programme d'assainissement de 9 zones industrielles ;
- S'orienter davantage vers les nouvelles technologies d'assainissement, moderniser les systèmes et procédés de traitement en utilisant des techniques modernes, efficaces, rationnelles, énergétiques et écologiques ;
- L'optimisation du rendement des infrastructures d'assainissement en place à travers la réalisation de schémas directeurs d'assainissement par gouvernorat ou par bassin versant ;
- La promotion de la participation du secteur privé dans la gestion des infrastructures d'assainissement et ce, pour l'optimisation de la répartition des rôles entre secteur privé et public afin d'offrir aux citoyens un service de qualité et à coût abordable.

❖ *Les orientations du secteur*

- Généraliser les services d'assainissement en milieu urbain à tous les citoyens
- Poursuite de l'amélioration de la gestion et exploitation des réseaux, stations et divers équipements ;
- Renforcer le contrôle des rejets industriels et des eaux évacuées ;
- Promotion du secteur de distribution et vente des eaux traitées et des boues des stations d'épuration ;
- Mise à niveau de toutes les stations d'épuration afin de développer les capacités de traitement et améliorer la qualité des eaux traitées (respect des normes pour réutilisation dans l'agriculture) ;
- Renforcer la participation du secteur privé dans la gestion des infrastructures d'assainissement.

❖ *Les outils de mise en œuvre*

- Accorder la priorité aux délégations d'En Nadhour et Saouef qui sont caractérisées toutes les deux par des taux de raccordement faibles.
- Développer le réseau d'assainissement au niveau des villes de Bir Mchergua, Jbel El Oust et Nadhour.
- Installer une station d'épuration à Bir Mchergua et Saouef.
- Accorder une priorité aux agglomérations rurales et aux zones les plus démunies (Khniyet Mogran, Borj Jlassi – El Hnaya – Avenue de la terre – Oued Errih – Sminja – etc.).
- Continuer les efforts d'assainissement des zones rurales et des quartiers défavorisés.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Poursuivre l'effort national de généralisation des services d'assainissement	Poursuivre les projets en cours	Continuer les programmes d'assainissement en accordant la priorité aux zones rurales et quartiers mal desservis	En Nadhour et Saouef (faibles taux de raccordement)
		Développer le réseau d'assainissement au niveau des villes à faible taux de raccordement	Bir Mchergua, Jbel El Oust et Nadhour.
		Accorder une priorité aux agglomérations rurales et aux zones les plus démunies	(Khniyet Mogran, Borj Jlassi – El Hnaya – Avenue de la terre – Oued Errih – Sminja).
		Installer 2 stations d'épuration	Bir Mchergua et Saouef.
Réhabilitation et rénovation des réseaux	Amélioration de la gestion et exploitation des réseaux, stations et divers équipements	Améliorer la maintenance et les travaux d'épuration et/ou pompage préventifs	Toutes les délégations
		Renforcer les équipes d'intervention et veiller au suivi de programmes de maintenance préventive & de suivi	Toutes les délégations
Améliorer la qualité des eaux traitées	Renforcer le contrôle & analyse	Renforcer l'analyse des eaux évacuées (normes / réutilisation)	Toutes les délégations
		Renforcer le contrôle des rejets industriels et des eaux évacuées	Toutes les délégations
La promotion de la réutilisation des eaux usées traitées	Renforcer le contrôle des rejets industriels et des eaux évacuées	Renforcer les équipes d'intervention (personnel technique, équipements de test et analyse)	Toutes les délégations
	Promotion du secteur de distribution et vente des eaux traitées et des boues des stations d'épuration	Fiches projets (analyse boues – utilité – impacts écologique & financier – etc...), association des unités de recherche (ISET – École Agri. Mogren)	Toutes les délégations
		Campagnes de sensibilisation - Dépliants	
		Action pilote	
L'amélioration de la qualité des eaux épurées	Mise à niveau de toutes les stations d'épuration	Développer les capacités de traitement et améliorer la qualité des eaux traitées (respect des normes pour réutilisation dans l'agriculture)	Toutes les délégations
		Développement des RH / Formation & Recrutement de techniciens	Toutes les délégations
Renforcer la participation du secteur privé dans la gestion des infrastructures	Encourager le PPP	Établir Fiches projets / PPP	Toutes les délégations
		Campagnes de promotion – encouragement des programmes d'essaimage / ONAS	Toutes les délégations

6.4.4. Infrastructure des télécommunications :

❖ *Rappel de la stratégie nationale du secteur*

Le secteur des TIC en Tunisie représente 7,2% du PIB, soit un niveau similaire aux secteurs du tourisme et de l'agriculture. Le plan quinquennal est un plan de développement ambitieux « Tunisie Digitale 2020 » qui vise à faire de la Tunisie une référence internationale dans le numérique au moyen de l'intégration des TIC et du développement d'un tissu d'entreprises compétitives et innovatrices.

La stratégie se décline en trois volets prioritaires :

- Le développement de l'infrastructure,
- Le développement d'e-services et en particulier : l'e-gouvernement, l'e-santé et l'e-éducation,
- Et l'industrie du savoir : innovation et offshoring

Le plan de développement des télécommunications, s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- Consolider l'infrastructure et couvrir les zones dépourvues en téléphonie mobile et internet, et ce par :
 - ▶ La fourniture du très haut débit mobile avec le lancement de la 4G,
 - ▶ La modernisation du réseau fixe avec l'introduction de la fibre optique dans toutes les régions du pays
 - ▶ Et l'amélioration du service client pour une pleine satisfaction des consommateurs.
- Faire des TIC un levier important pour le développement socio-économique :
 - ▶ Garantir l'inclusion sociale et réduire la fracture numérique
 - ▶ Implanter la culture du numérique
 - ▶ Évoluer vers une e-Administration
 - ▶ Création d'emplois (offshoring)
 - ▶ Accompagnement à l'entrepreneuriat et stimulation de l'innovation
 - ▶ Améliorer la compétitivité de l'entreprise et positionnement dans l'économie numérique
 - ▶ Assurer le passage de la Tunisie dans le Tout numérique

Les objectifs annoncés pour 2020 sont résumés ci-après :

- ▶ 2,7 millions de familles ayant un accès internet d'au moins 4Mb/s
- ▶ Une école digitale et connectée (terminaux d'accès, connectivité, contenu pédagogique...)
- ▶ Et une administration sans papiers.

❖ *Les orientations du secteur*

- Disposer d'un réseau de télécommunications généralisé à haut débit sur tout le gouvernorat de Zaghouan, sécurisé et connecté sur les réseaux national et international ;
- Poursuivre l'amélioration et le développement du taux de couverture des réseaux ;
- Atteindre une couverture 4G de 20% des habitants dans chaque gouvernorat ;
- Renforcer l'infrastructure régionale des NTIC (large bande) et améliorer la connectivité afin d'offrir des services de téléphonie cellulaire et internet aux zones non desservies et stimuler les investissements ;
- Développer et diversifier les technologies utilisées dans le réseau national de transmission de données pour répondre aux besoins croissants des entreprises et de l'administration en matière de services intégrés à forte valeur ajoutée ;
- Tirer parti de ces nouvelles infrastructures pour améliorer la fourniture des services publics et pour en faire un moteur de décentralisation, bonne gouvernance et croissance économique.

❖ **Action de développement**

Des projets visant le développement de l'infrastructure des télécommunications et l'amélioration des services dont les coûts sont estimés à 2 millions 500 mille dinars sont en cours de réalisation dans le gouvernorat de Zaghouan. Ces projets portent sur :

- ✓ L'édification de deux centraux de téléphonie mobile dans deux cités de la ville d'El Fahs,
- ✓ et le renforcement du réseau national de transmission à travers l'installation d'un câble en fibres optiques entre les villes d'El Fahs et Siliana.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de 12 autres projets du même type devraient démarrer prochainement moyennant une enveloppe de 120 millions de dinars.

Les projets de développement de l'infrastructure du secteur des communications portent sur l'installation :

- D'un câble hertzien entre les centraux de Zaghouan ville et Zaghouan montagne,
- De générateurs électriques dans les centraux de Bir Mchergua, Saouef, El Fahs et de la station montagnaise pour le raccordement électrique des stations de communication de la région,
- Et d'un câble régional en fibres optiques entre El Fahs et Zaghouan.

Ce plan d'action, répond largement aux besoins du développement socioéconomique du gouvernorat de Zaghouan à court terme (2016 – 2020). Un plan d'actions similaires, serait à reconduire pour les moyen et long terme (horizons 2030), avec l'implantation de centraux mobile à Bir Mcherga et Zriba, d'extension du réseau fibre optique et de générateurs ; les autres actions d'accompagnement pour assurer l'évolution du trafic de transit interrégional et la sécurisation du réseau national seront à inscrire dans le cadre du plan national des télécommunications ; ces infrastructures nationales profiteront au gouvernorat de Zaghouan (meilleur écoulement du trafic avec les autres régions et avec l'international).

❖ **Outils de mise en œuvre**

- Fournir les moyens humains financiers et matériel pour la bonne mise en œuvre du plan d'action proposé ;
- Gagner le pari de surmonter la fosse numérique notamment en milieu rural ;
- Mise en place du cadre réglementaire adéquat favorisant la transition numérique ;
- Diffuser la culture TIC et l'implication de tous les acteurs ;
- Mise en place d'un système de sondage d'opinion afin d'améliorer la performance et l'efficacité du système ;

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Consolider l'infrastructure et couvrir les zones dépourvues en téléphonie mobile et internet	Réseau de télécommunications généralisé à haut débit sécurisé et connecté sur les réseaux national et international	Poursuivre les projets en cours de réalisation / développement de l'infrastructure et l'amélioration des services (coûts estimés à 2 millions 500 mille dinars / Zaghouan)	Toutes les délégations
		Édification de 2 centraux de téléphonie mobile / 2020	2 cités d'El Fahs
		Édification de 2 centraux de téléphonie mobile / 2016-2030	Bir Mchergua & Zriba
		Renforcement du réseau national de transmission à travers l'installation d'un câble en fibres optiques	Entre El Fahs et Siliana
	Poursuivre l'amélioration et le développement du taux de couverture des réseaux	Installation d'un câble hertzien	Entre les centraux de Zaghouan ville et Zaghouan montagne
		Installation de générateurs électriques pour le raccordement électrique des stations de communication de la région	Centraux de Bir Mchergua, Saouef, El Fahs et de la station montagnaise
Câble régional en fibres optiques		entre El Fahs et Zaghouan	
Faire des TIC un levier important pour le développement socio-économique	Renforcer l'infrastructure régionale des NTIC (large bande)	Atteindre une couverture 4G de 20% des habitants	Toutes les délégations
		Diversifier les technologies utilisées dans le réseau de données pour répondre aux besoins croissants des entreprises et de l'administration en matière de services intégrés à forte valeur ajoutée	Toutes les délégations Zones industrielles Campus universitaires
	Renforcement des capacités RH	Améliorer la connectivité afin d'offrir des services internet aux zones non desservies et stimuler les investissements	Toutes les délégations
		Tirer parti de ces nouvelles infrastructures pour améliorer la fourniture des services publics et pour en faire un moteur de décentralisation, bonne gouvernance et croissance économique.	Toutes les délégations
		École digitale connectée (terminaux d'accès, connectivité, contenu pédagogique,) / préparation des mutations vers le tout numérique	Zaghouan

6.4.5. Infrastructure Poste :

❖ *Les orientations du secteur*

La stratégie des services postaux tunisiens à l'horizon 2030 n'est pas encore arrêtée à ce jour ; néanmoins, il importe de signaler qu'une étude stratégique a été lancée (avenir de l'OPTTT) avec un financement de la BEI.

Les mesures envisagées se limitent donc pour le moment, à l'amélioration des prestations de service avec : une meilleure présence dans toutes les délégations et tous les secteurs (les 'imadats') selon les demandes et la grille des équipements en vigueur (améliorer l'accueil, améliorer la qualité des services rendus et augmenter les guichets).

Les actions à planifier d'ici 2030 se résument à :

- L'extension des bureaux de poste de Jbel OUST, Saouef et Mogrène (concentration estudiantine et croissance démographique soutenue) ;
- Création bureaux à Sminja, Ben SAIDANE et Sidi Neji. Ces créations devront être coordonnées avec d'autres services publics pour initier l'idée de la « maison des services publics » dans les secteurs à faibles affluence et mal desservis.

❖ *Actions et outils de mise en œuvre*

Il importe de planifier un programme de formation soutenue en matière de TIC pour assurer le développement des compétences et préparer les mutations attendues dans le domaine (voir tableau suivant).

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Arrêter la stratégie nationale des PTT / 2030	Déclinaison de la stratégie nationale pour Zaghouan	Rester à l'écoute de l'étude stratégique lancée (avenir de l'OPTTT) avec le financement de la BEI.	Niveau central
		Impliquer les autorités régionales eu égard l'impact attendu au niveau régional, national et international	Gouvernorat & services régionaux
		Formation en TIC pour préparer les RH aux mutations attendues dans le domaine	Toutes les délégations
Amélioration des prestations de service et couverture des zones démunies	Poursuivre les programmes en cours	Accorder la priorité aux demandes suivant la grille des équipements en vigueur	Toutes les délégations
		Extension des bureaux de poste à forte concentration estudiantine et à croissance démographique soutenue	Jbel OUST, Saouef et Mogrène
		Création nouveaux bureaux	Sminja, Ben SAIDANE et Sidi Neji

Dossiers :

***Environnement, ressources
naturelles et Patrimoine naturel,
culturel & archéologique***

6.5. Dossier environnement

6.5.1. Stratégie globale

La stratégie globale de ce secteur consiste à améliorer l'état environnemental ; Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie dans le gouvernorat de Zaghouan afin de réduire ou atténuer les impacts environnementaux négatifs sur le milieu physique, naturel et humain.

6.5.2. Stratégies spécifiques

Les stratégies spécifiques pour chaque secteur sont comme suit :

6.5.2.1. Rejets liquides

❖ Eaux usées domestiques

- Atténuer le rejet des eaux usées brutes ;
- Améliorer le taux de branchement au réseau ONAS ;
- Gérer les déchets des STEP.

❖ Margine des huileries d'olives

- Gérer les déchets de margine ;
- Éviter le rejet de la margine dans la nature ;
- Fermer les dépotoirs sauvages limitrophes de site de stockage des margines.

6.5.2.2. Déchets solides

❖ Déchets ménagers

- Gérer les déchets solides ;
- Fermer les dépotoirs sauvages ;
- Achever la réalisation des 5 centres de transfert couvrant les délégations d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf ;
- Mise en exploitation de la décharge contrôlée du gouvernorat de Bizerte (Castania).

❖ Déchets forestiers et agricoles

- Gérer les déchets forestiers et agricoles ;
- Atténuer leurs rejets dans la nature ;
- Valoriser ces biomasses.

❖ Déchets industriels et spéciaux

- Gérer ces déchets ;
- Atténuer le rejet de ces déchets ;
- Remise en marche du centre de Jradou.

❖ Fours à chaux et rejets des carrières

- Gérer les rejets solides et les émissions atmosphériques des carrières et des fours à chaux ;
- Atténuer les rejets solides et les émissions atmosphériques des carrières et des fours à chaux.

❖ Déchets miniers

- Gérer les anciens déchets miniers.

6.5.3. Les actions proposées pour l'amélioration de la qualité de l'environnement

Pour améliorer l'état de l'environnement, on recommande les actions suivantes par sous-secteur :

6.5.3.1. Rejets liquides

❖ Eaux usées domestiques

Pour améliorer le secteur assainissement, il est nécessaire de renforcer le taux de branchement aux réseaux d'égout aux zones rurales et communales, et cela par la réalisation des réseaux d'assainissement, des stations de pompage et des stations d'épuration des eaux usées. En effet, on recommande les actions suivantes :

- **A court terme**

- Accélérer l'exécution de la STEP de Bir Mcherga ville.
- Accélérer les travaux de réhabilitation du quartier Ennaser de la commune Fahs.
- Améliorer le taux de branchement au réseau ONAS aux délégations d'Nadhour et Saouef.
- Réaliser des STEP dans les communes d'Nadhour et Saouef.
- Contrôler les rejets des eaux usées industrielles dans les 13 zones industrielles de Zaghouan Ancienne & nouvelle, El Fahs, Jbel Oust 1 & 2, Bir Mcherga Village & Gare, Zriba 1 & 2 & 3 & 4 (programmé), Nadhour, et Saouaf.
- Installer des lits de séchages dans les STEP, valoriser les boues résiduelles produites par les STEP en agroforesterie ou comme source d'énergie et/ou les évacuées vers la future installation d'élimination des boues de l'ONAS.

- **A moyen terme**

- Accorder une priorité aux agglomérations rurales et aux zones les plus démunies (Khniyet Mogran, Borj Jlassi, El Hnaya, Avenue de la terre, Oued Errih, Sminja, Bir Mcherga Gare, Jradou, Jbel Oust, etc.) : réseau ONAS, STEP compactes, etc.
- Extension de la STEP de Bir Mcherga.
- Réaliser un programme de veille environnemental des périmètres irrigués par les eaux usées traitées de la STEP de Zaghouan.
- Accélérer l'exploitation du périmètre irrigués des EUT de la STEP Fahs.
- Installer 4 périmètres irrigués des EUT des STEP de Bir Mcherga (20 ha), Nadhour (14 ha), Saouef (9 ha) et Zriba (18 ha).

- **A long terme**

- Continuer les efforts d'assainissement des zones rurales et des quartiers défavorisés.

❖ Margine des huileries d'olives

- **A court terme**

- Respecter les normes de rejet de la marge ;
- Fermer et réhabiliter les dépotoirs sauvages limitrophe aux sites de stockages de la marge.

- **A long terme**

- Installer un centre de recherche et de valorisation de la margine ;
- Valoriser la margine : épandage (Décret n° 2013-1308 du 26 février 2013 qui autorise l'épandage agricole de la margine).

6.5.3.2. Déchets solides

❖ Déchets ménagers

- **A court terme**

- Exploiter la décharge contrôlée de Castania ;
- Accélérer l'exécution des centres de transfert des déchets ménagers d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf ;
- Renforcer les équipements et engins de gestion des déchets ;
- Transporter les déchets des 16 dépotoirs sauvages vers la décharge contrôlée.

- **A moyen terme**

- Installer un centre de valorisation de biomasses forestières et agricoles (bio-méthanisation, compostage, etc.) au niveau de la localité Draa Ben Joudar (site situé au centre du gouvernorat et implanté entre les deux forêts des Jbels Zaghouan, Fkirine et Ben Saïdane).
- Implanter un centre de transfert à Jbel Oust.

- **A long terme**

- Transformer les 16 dépotoirs sauvages en des espaces verts.
- Valoriser la décharge contrôlée : méthanisation...
- Encouragement de la réutilisation des déchets ménagers.

❖ Gestions des déchets industriels et spéciaux

- **A court terme**

- Évaluation de l'état du centre de Jradou ;
- Organiser des consultations publiques avec la société civile et les parties concernées sur l'intérêt du centre Jradou ;
- Accélérer le programme national pour que Jradou soit un village durable ;
- Définir un rayon d'influence/protection du centre de Jradou et interdire l'urbanisation dans cette zone : on peut créer une zone verte ou zone industrielle dans ce rayon ;
- Sensibiliser la population de l'importance du projet Jradou ;
- Réhabilitation et la remise en état du centre de Jradou.

- **A moyen terme**

- Contrôler les rejets industriels et spéciaux.

❖ Fours à chaux et rejets des carrières

- **A court terme**

- Sensibiliser les exploitants des impacts environnementaux et des réglementations concernant l'exploitation, le transport et la réhabilitation des fours à chaux ;

- Utiliser d'autres sources, comme les grignons d'olives au lieu des vieux pneus, plastiques et textiles surtout au niveau de la délégation de Zriba (26 fours à chaux);
- Contrôler les fours à chaux surtout au niveau de la délégation de Zriba (26 fours à chaux) ;
- Respecter les études d'impact sur l'environnement pour l'exploitation des carrières ;
- Contrôler le rejet des déchets des carrières.

- ***A moyen terme***

- Réhabiliter les carrières abandonnées surtout au niveau des carrières abandonnées de Jbel Oust, Ain Tlid et Jradou.

- ***A long terme***

- Réhabiliter les carrières en parallèle avec l'exploitation.

❖ **Déchets miniers**

- ***A court terme***

- Transport les déchets dans des zones aménagées et les transformer en des espaces verts.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Tableau 11 : Synthèse des stratégies, actions et localisations pour Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie.

Stratégie	Axe de développement		Actions de développement	Localisation
Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie	Eaux usées domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuer le rejet des eaux usées brutes ; • Améliorer le taux de branchement au réseau ONAS ; • Gérer les déchets des STEP. 	Accélérer l'exécution de la STEP de Bir Mcherga ville.	Bir Mcherga ville
			Extension de la STEP de Bir Mcherga.	
			Accélérer les travaux de réhabilitation du quartier Ennaser de la commune Fahs.	Quartier Ennaser de la commune Fahs
			Améliorer le taux de branchement au réseau ONAS aux délégations d'Nadhour et Saouef.	Nadhour et Saouef.
			Réaliser des STEP dans les communes d'Nadhour et Saouef.	
			Réaliser des STEP dans les petites localités	Mograne, Jradou, Bir Mcherga Gare, Jbel Oust, Saouaf et Nadhour.
			Contrôler les rejets des eaux usées industrielles.	Les zones industrielles de Zaghouan Ancienne & nouvelle, El Fahs, Jbel Oust 1 & 2, Bir Mcherga Village & Gare, Zriba 1 & 2 & 3 & 4 (programmé), Nadhour, et Saouaf
			Installer des lits de séchages dans les STEP, valoriser les boues résiduaires produites par les STEP en agroforesterie ou comme source d'énergie et/ou les évacuées vers la future installation d'élimination des boues de l'ONAS.	Toutes les STEP
			Réaliser un programme de veille environnemental du périmètre irrigué par les eaux usées traitées.	STEP de Zaghouan
			Accélérer l'exploitation du périmètre périmètres irrigués des EUT	STEP Fahs
			Installer 4 périmètres irrigués des EUT des nouvelles STEP	STEP de Bir Mcherga (20 ha), Nadhour (14 ha), Saouef (9 ha) et Zriba (18 ha).
			Accorder une priorité aux agglomérations rurales et aux zones les plus démunies (Khniyet Mogran, Borj Jlassi, El Hnaya, Avenue de la terre, Oued Errih, Sminja, Bir Mcherga Gare, Jradou, Jbel Oust, etc.) : réseau ONAS, STEP compactes, etc.	Agglomérations rurales et aux zones les plus démunies
	Réaliser un programme de veille environnemental des périmètres irrigués par les eaux usées traitées de la STEP de Zaghouan.	Toutes les STEP		
	Continuer les efforts d'assainissement des zones rurales et des quartiers défavorisés	Zones rurales et des quartiers défavorisés		
	Respecter les normes de rejet de la marge.	Huileries		
	Margine des huileries d'olives	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les déchets de marge ; • Éviter le rejet de la marge dans la nature ; • Fermer les dépotoirs sauvages limitrophes de site de stockage des marge. 	Fermer et réhabiliter les dépotoirs sauvages limitrophe aux sites de stockages de la marge.	Dépotoirs Zaghouan et Nadhour
			Installer un centre de recherche et de valorisation de la marge.	Zaghouan
			Valoriser la marge : épandage ou autres	Sites de stockages de la marge : 3 sites collectifs et 5 sites aménagés par les privés.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

<i>Déchets ménagers</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les déchets solides ; Fermer les dépotoirs sauvages ; Achever la réalisation des 5 centres de transfert couvrant les délégations d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf ; Mise en exploitation de la décharge contrôlée du gouvernorat de Bizerte (Castania). 	Exploiter la décharge contrôlée de Castania.	Décharge contrôlée de Castania.
		Accélérer l'exécution des centres de transfert des déchets ménagers d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf.	CT d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf.
		Renforcer les équipements et engins de gestion des déchets.	Les 6 municipalités : Zaghouan, El Fahs, Nadhour, Bir Mcherga, Saouaf et Zriba.
		Transporter les déchets des 16 dépotoirs sauvages vers la décharge contrôlée.	Dépotoir Zaghouan, Nadhour ...
		Implanter un centre de transfert à Jbel Oust.	Jbel Oust
		Transformer les 16 dépotoirs sauvages à des espaces verts.	Dépotoir Zaghouan, Nadhour ...
		Valoriser la décharge contrôlée : méthanisation...	Décharge contrôlée de Castania.
		Encouragement de la réutilisation des déchets ménagers.	Les 6 municipalités : Zaghouan, El Fahs, Nadhour, Bir Mcherga, Saouaf et Zriba.
<i>Déchets forestiers et agricoles</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les déchets forestiers et agricoles ; Atténuer leurs rejets dans la nature ; Valoriser ces biomasses. 	Installer un centre de valorisation de biomasses forestières et agricoles.	Draa Ben Joudar
<i>Déchets industriels et spéciaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer ces déchets ; Atténuer le rejet de ces déchets ; Remise en marche du centre de Jradou. 	Évaluation de l'état du centre de Jradou.	Centre Jradou
		Organiser des consultations publiques avec la société civile et les parties concernées sur l'intérêt du centre Jradou.	
		Accélérer le programme national pour que Jradou soit un village durable.	
		Définir un rayon d'influence/protection du centre de Jradou et interdire l'urbanisation dans cette zone : on peut créer une zone verte ou zone industrielle dans ce rayon.	
		Sensibiliser la population de l'importance du projet Jradou.	
		Réhabilitation et sa remise en état du centre de Jradou.	
<i>Fours à chaux et rejets des carrières</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer le rejet solides et les émissions atmosphériques des carrières et des fours à chaux ; Atténuer le rejet solides et les émissions atmosphériques des carrières et des fours à chaux. 	Contrôler les rejets industriels et spéciaux.	Les zones industrielles
		Sensibiliser les exploitants des impacts environnementaux et des réglementations concernant l'exploitation, le transport et la réhabilitation des fours à chaux.	La délégation de Zriba (26 fours à chaux)
		Utiliser d'autres sources, comme les grignons d'olives au lieu des vieux pneus, plastiques et textiles.	
		Contrôler les fours à chaux.	
		Respecter les études d'impact dur l'environnement pour l'exploitation des carrières.	Les carrières à Jbel Oust, Hammam Zrina, Bir Hlima, Jradou, Fahs, Bir Mcherga, Douar Ain Atia, ElJouf...
		Contrôler le rejet des déchets des carrières.	Carrières abandonnées de Jbel Oust, Ain Tlid et Jradou.
		Réhabiliter les carrières abandonnées.	Les carrières à Jbel Oust, Hammam Zrina, Bir Hlima, Jradou, Fahs, Bir Mcherga, Douar Ain Atia, ElJouf...
Réhabiliter les carrières en parallèle avec l'exploitation			
<i>Déchets miniers</i>	<ul style="list-style-type: none"> Gérer les anciens déchets miniers. 	Transport les déchets dans des zones aménagées et les transformées à des espaces verts.	Mine de Hammam Zriba

6.6. Dossier ressources naturelles

6.6.1. Stratégies globales

La stratégie régionale du Développement durable des ressources naturelles (RN) a pour objectif de développer des actions en vue de faire de Zaghouan une région durable exemplaire, où la responsabilité écologique, l'efficacité économique et la solidarité sociale sont respectées lors de la planification, la prise de décisions et l'exécution des politiques publiques. Cette stratégie consiste à sauvegarder les ressources naturelles (sol, eau, végétation...), d'améliorer leur gestion et leur valorisation, ainsi que la préservation des écosystèmes naturels.

6.6.2. Stratégies spécifiques

Les stratégies spécifiques pour chaque sous-secteur des ressources naturelles se présentent comme suit :

6.6.2.1. Zones forestières

- Protéger et sauvegarder les forêts contre les inondations, l'incendies, etc. ;
- Développer et valoriser les zones forestières ;
- Valoriser énergétiquement les sommets des Jbels ; développement des énergies éoliennes.

6.6.2.2. Zones humides

- Valoriser et exploiter les sebkhas de sidi Jabeur, Bousha et Al Korziya ;
- Valoriser les zones humides dans le domaine de l'éco-tourisme ;
- Valoriser les barrages et les plans d'eau dans le domaine des sports nautiques.

6.6.2.3. Ressources en eau

- Développer les ressources en eaux (Recharge des nappes surexploitées), ainsi que la mobilisation des ressources d'eau disponibles ;
- Rationaliser l'exploitation des ressources en eau des nappes profondes sous exploitée ;
- Réduire l'exploitation anarchique des nappes surexploitées.

6.6.3. Actions proposées pour une meilleur gestion et valorisation des ressources naturelles

6.6.3.1. Zones forestières

Pour développer, sauvegarder, valoriser et bien gérer ces ressources, les actions suivantes doivent être exécutées :

- Augmenter le taux de boisement des forêts ;
- Créer des groupements de développement forestier ;
- Rénover les équipements et matériels de la défense des forêts contre les incendies ;
- Protéger et sauvegarder les forêts contre la dégradation, la destruction, les incendies, etc. ;
- Développer et valoriser les zones forestières ;
- Valoriser énergétiquement les sommets des montagnes ; développement des énergies éoliennes.

6.6.3.2. Zones humides

Le gouvernorat de Zaghouan se caractérise par l'existence de plusieurs zones humides dont le site du barrage Oued Erremel (inscrit sur la liste des zones humides de la Convention Ramsar), le barrage du l'oued Bir M'chergua, en plus de plusieurs sebkhs au nord-ouest du gouvernorat. Ces espaces vitaux abritent une gamme d'oiseaux d'eau à différents stades critiques de leur cycle de vie. Ils présentent aussi un potentiel, touristique de loisir et de découverte assez important, en plus de la possibilité des sports nautiques.

Les actions proposées pour l'exploitation, le développement, le sauvegarde et la valorisation des zones humides, sont les suivant :

- L'installation d'une saline à Sidi Jabeur.
- La valorisation éco-touristique des zones humides.
- La création des centres d'élevage d'eau douce au niveau des barrages.
- La création d'un complexe nautique d'aviron dans le barrage de l'Oued Erremel
- Le développement de l'aquaculture dans les deux barrages (Bir M'Chergua et Erremel)

6.6.3.3. Ressources en eau

Le gouvernorat de Zaghouan, dispose de riches potentialités en ressources hydrauliques qui sont évaluées annuellement à 147,7 millions m³. Les actions proposées sont échelonnées à court, moyen et long termes

- **A court terme**

Il s'agira à court terme de renforcer la mobilisation des eaux de surface conformément au programme suivant :

Eaux de surface	Nappes phréatiques	Nappes profondes
La réalisation de 4 lacs collinaires	La réalisation de 180 sondages de surface : <ul style="list-style-type: none"> - 50 sondages au niveau de la nappe phréatiques de Fahs pour exploiter 1 million de m³; - 25 sondages au niveau de la nappe phréatique de Sminja pour exploiter 0,5 million de m³; - 5 sondages au niveau de la nappe phréatique de Boucha pour exploiter 0,15 million de m³; - Et 100 sondages au niveau de la nappe phréatique d'Oued Erremel pour exploiter 3 millions de m³. 	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation de 151 sondages profonds pour exploiter 10,27 millions de m³, - L'utilisation des réserves d'eau : 10,27 millions de m³, - Et la réalisation des projets de recharge de la nappe.

- **A moyen et long terme**

Les projets et programmes proposés dans le cadre du SDAD à moyen et long termes sont :

- La réalisation d'autres projets de recharge de la nappe profonde dans la zone d'Nadhour-Saouef.
- L'interdiction de l'implantation des sondages illicites notamment dans la nappe profonde d'Nadhour- Saouef et dans les nappes phréatiques de Fahs et Nadhour- Saouef. Cela implique le

renforcement des moyens humains et matériels des services concernés pour le contrôle et le suivi sur terrain.

- L'encouragement de l'utilisation des systèmes d'économie d'eau pour l'irrigation : goute à goute...
- La création des périmètres irrigués par les eaux usées traitées au tour des STEP.
- La gestion des difficultés des Groupements de Développement Agricole (GDA) qui sont responsables de la gestion des périmètres irrigués pour réduire les pertes d'eau, atténuer les actions individuelles de raccordements sans autorisation.
- L'amélioration du taux d'exploitation des barrages.
- La sensibilisation des agriculteurs et de la population sur l'importance de l'économie de l'eau.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Tableau 12 : Synthèse des stratégies, actions et localisations pour sauvegarde et développer les ressources naturelles.

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation		
La protection et la sauvegarde des ressources naturelles + Développer l'utilisation des ressources naturelles + La valorisation économique des ressources naturelles.	Zones forestières	Sauvegarde et développement des forêts	Augmenter le taux de boisement des forêts		
		Développer les forêts	Créer des groupements de développement forestier		
		Protection des forêts contre les inondations	Rénover les équipements et matériels de la défense des forêts contre les incendies		
		Valoriser mieux les forêts	Installation de projets de développements touristiques.		
		Valorisation énergétique	Installer des centrales éoliennes pour produire de l'électricité.		
	Zones humides	Essayer de valoriser les sebkhas de sidi Jabeur, Bousha et Alkorziya	Installer une saline	Sidi Jabeur.	
		La valorisation éco-touristique	Réaliser des projets éco-touristiques	Barrages et lacs collinaires	
		Valoriser mieux les barrages	Créer des centres d'élevage d'eau douce	Barrages	
	Ressources en eaux	Recharger les nappes surexploitées et augmenter les ressources d'eau disponibles	Réaliser 4 lacs collinaires	Les oueds	
		Stocker et améliorer l'exploiter des ressources en eau des nappes phréatiques sous exploitée	Réaliser 180 sondages de surface (50 m de profondeur)	-50 sondages au niveau de la nappe phréatiques de Fahs -25 sondages au niveau de la nappe phréatique de Sminja -5 sondages au niveau de la nappe phréatique de Boucha -100 sondages au niveau de la nappe phréatique d'Oued Erremel.	
		Améliorer l'exploiter des ressources en eau des nappes profondes sous exploitée	La réalisation de 151 sondages profonds pour exploiter 10,27 million de m ³ .	Les nappes profondes	
		Réduire l'exploitation des nappes et sauvegarde des ressources en eau	Réalisation d'autres projets de recharge de la nappe profonde d'Nadhour- Saouef		La nappe profonde d'Nadhour- Saouef
			Interdiction l'implantation des sondages illicites surtout dans la nappe profonde d'Nadhour- Saouef et dans les nappes phréatiques de Fahs et Nadhour- Saouef		Surtout dans la nappe profonde d'Nadhour- Saouef et dans les nappes phréatiques de Fahs et Nadhour- Saouef
			Encouragement l'utilisation des systèmes d'économie d'eau pour l'irrigation : goutte à goutte ...		Périmètre irrigué publics ou privés.
			Encourager les agriculteurs d'implanter les oliviers au lieu de maraîchage surtout dans les périmètres irrigués publics ou privés.		Périmètre irrigué publics ou privés.
			Réduire la création des périmètres irrigués par les eaux douces.		Périmètre irrigué publics ou privés.
			Créer d'autres périmètres irrigués par les eaux usées traitées.		Proche des STEP
Gérer les difficultés des Groupements de Développement Agricole (GDA) qui sont responsables de la gestion des périmètres irrigués pour réduire les pertes d'eau, atténuer les actions individuelles de raccordements sans autorisation.				Périmètre irrigué publics	
Améliorer le taux d'exploitation des barrages.		Barrages			
Sensibiliser les agriculteurs et la population sur l'important de l'économie de l'eau.		Périmètre irrigué publics ou privés.			

6.7. Dossier Patrimoine naturel, culturel et archéologique

6.7.1. Stratégies globales

Les stratégies globales dans le secteur Patrimoine naturel, culturel et archéologique sont :

- La protection et la sauvegarde du Patrimoine naturel, culturel et archéologique ;
- La valorisation économique/touristique du Patrimoine naturel, culturel et archéologique.

6.7.2. Stratégies spécifiques

❖ Patrimoine archéologique/historique

→ Le Temple des eaux

L'Institut National du Patrimoine (INP) sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine, a présenté une demande à l'UNESCO, dans le but d'inscrire le complexe hydraulique romain du circuit de l'eau depuis le Temple des Eaux à Zaghouan jusqu'à Carthage (nymphes de Jouggar, conduites aqueduc et citernes de Mâlgua) dans le Patrimoine Mondial.

→ L'aqueduc Zaghouan-Carthage

Un projet d'aménagement et de mise en valeur de la route de l'eau de Zaghouan à Carthage est prévu.

Le ministère de l'Environnement (Zaghouan) a décidé d'aménager une aire de repos sur le site du temple des eaux afin de valoriser ce haut lieu historique et promouvoir les conditions de sa visite ; la même action serait à prévoir sur le site de Tuburbo Majus.

Ce grand projet permettra de consolider l'orientation du tourisme tunisien qui tend désormais à mettre en valeur la richesse du patrimoine national dans la commercialisation du produit touristique.

Dans cette optique, le centre d'animation touristique en question sera composé d'une série d'espaces répartis suivant leur fonctionnalité. Ainsi, les visiteurs du site pourront bénéficier des différentes composantes du centre d'interprétation de la route de l'eau mais aussi de plusieurs espaces de services et de loisirs.

❖ Patrimoine naturel

→ Le parc de Jbel Zaghouan

Il est programmé d'installer un téléphérique sur la montagne de Zaghouan qui sera accompli à travers une coopération entre le secteur public et le secteur privé. A cet effet, l'Agence Foncière Touristique a reçu de la part de l'État, 8 hectares de terre proche de la route montagneuse de Zaghouan pour les mettre à la disposition des investisseurs désireux de financer des projets touristiques dans la région.

→ Les sources thermales

→ Les sources thermales de Hammam Zriba

Une nouvelle station thermale est prévue à Hammam Zriba. Elle s'étend sur une surface de 4,8 ha et elle sera composée de Hammams familiaux, 2 centres thermaux pour hommes et femmes, Salle de sport, salle de jeux, restaurant, piscine couverte et piscine extérieure non couverte, 26 chambres pour hébergement... Actuellement, ce projet est en d'approbation des études dans l'attente de l'appui de l'état à travers le financement des travaux de réalisation du forage.

Il est prévu aussi l'extension du bain maure de Hammam Zriba (Hammam pour hommes et Hammam pour femmes) : La première tranche (Hammam pour hommes) est en cours d'exploitation et la deuxième tranche (Hammam pour femmes) est en cours de réalisation.

→ Les sources thermales de Jbel Oust.

Une nouvelle station thermale est prévue à Jbel Oust pour utiliser le reste des eaux thermales provenant de la station thermale de Jbel El Oust. Elle s'étend sur une surface de 6 ha et elle sera composée de deux ailes pour hommes et femmes : Espace d'accueil, vestiaires, Salle de massage, salle d'eau, Vaporium, piscine... Actuellement, ce projet est en cours d'études.

Il est programmé aussi un projet de dédoublement de la route régionale RR 133 du PK0 au PK 22,5 entre Jbel Oust et Zaghouan. Dans ce projet, une jonction routière facilitant l'accessibilité à la station thermale de Jbel Oust est prévue.

6.7.3. Actions et localisations

Pour développer le secteur touristique à Zaghouan, il faut accélérer l'ouverture du CRT (Commissariat Régional du Tourisme) et de la représentation de l'AFT (Agence Foncière Touristique) dans cette région.

Les actions stratégiques de développement du secteur « Patrimoine naturel, culturel et archéologique » sont :

❖ Axes stratégiques de développement du tourisme culturel

- ➔ Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population riveraine des sites archéologiques et monuments historiques en vue de leur adhésion à la protection et la sauvegarde du patrimoine
- ➔ Valorisation et renforcement de l'attractivité touristique du site archéologique de Thuburbo Majus
 - Protection et préservation sécurisée du site par la construction d'une clôture appropriée.
 - Poursuite de la restauration des monuments emblématiques du site.
 - Aménagements extérieurs pour l'accessibilité au site à partir des grands axes routiers de la région.
 - Aménagements intérieurs consistant en la construction d'une structure d'accueil avec toutes les commodités indispensables aux visiteurs.
 - La création d'un circuit de visite intérieur, balisé et signalisé.
 - La promotion de ce site auprès des agences de voyages pour son inscription dans leurs programmes de visites.
- ➔ Valorisation et renforcement de l'attractivité du site archéologique de Jbel Oust
 - Valorisation de la spécificité historique du site par la restauration des vestiges et monuments les plus caractéristiques du site.
 - Accessibilité au site par l'aménagement de son entrée à partir de la route régionale RR 133 (en cours).
 - Installer des arbres à haute tige (forêt) autour de la station pour réduire les impacts paysagers et la propagation des poussières provoquées par les carrières et la route RR133.
 - Aménager d'autres accès aux carrières limitrophes de la station thermale : il s'agit d'éliminer les accès proches à la station et d'aménager d'autres accès éloigné le plus possible à cette dernière.

- Protection et sauvegarde du site par une clôture adéquate et sécurisante.
- Aménagement d'une structure d'accueil avec toutes les commodités indispensables aux visiteurs.
- Création d'un circuit de visite intérieur, balisé et signalisé ayant pour centre d'intérêt l'eau thermale.
- Promotion touristique du site auprès des agences de voyage en tant que temple d'Esculape.
- ➔ Valorisation touristique des deux sites archéologiques : Ségermès et Bou Achir
 - Régularisation du dossier foncier par l'acquisition des terrains des deux sites archéologiques.
 - Valorisation touristique de chacun des deux sites par :
 - Le gardiennage et la sécurisation des deux sites.
 - La restauration du Capitole, des Thermes et des églises chrétiennes.
 - L'aménagement des voies d'accès aux deux sites.
 - La création d'une structure d'accueil sur le site Ségermès.
 - La mise à disposition de commodités répondant aux besoins des visiteurs.
 - La signalisation des principales composantes des deux sites.
 - La promotion et l'inscription de ces sites dans les programmes de visites touristiques initiés par les agences de voyage.
- ➔ Valorisation touristique de deux sites dans un même secteur : l'un préhistorique (Bou Slam) l'autre antique (Souar)
 - Résoudre la question foncière des deux sites et déplacer les quelques habitants occupant encore les lots à proximité du site de Souar.
 - Sécuriser le site de Souar par une clôture de toute la zone archéologique.
 - Poursuivre la restauration du temple et de la basilique civile (Souar).
 - Installer une signalétique et une signalisation (Souar).
 - Aménager une structure d'accueil commune aux deux sites.
 - Aménager les voies d'accès vers les deux sites.
 - Ouvrir une bretelle menant vers Souar à partir de l'autoroute menant à Kairouan (en cours).
 - Edition d'une brochure pour les deux sites.
 - Promouvoir les sites auprès des voyageurs.
- ➔ Valorisation touristique du site romain Ksar SOUDANE et des caveaux et Houanets de Jbel Sidi ZID :

Valorisation éco-touristique par :

- Le choix, l'identification et le marquage matériel (sites, 5 caveaux et Houanets) visitables de manière à ce que le visiteur puisse retrouver le bon chemin et arriver facilement au caveau dont la visite est autorisée, donc sécurisée.
- La signalétique et le marquage de l'itinéraire menant à ces lieux, par des moyens appropriés à l'écotourisme.
- La mise en place sur les lieux, de panneaux informatifs renseignant le visiteur sur l'histoire et l'utilité de ces caveaux.

➔ Valorisation de Zaghouan, ville touristique

Zaghouan, chef-lieu du gouvernorat et ville typique, riche en histoire et capitale d'une région regroupant des témoignages matériels (sites archéologiques et monuments historiques, vestiges divers) et immatériels (traditions, coutumes, pratiques sociales, économiques et artistiques) révélant l'importance de toutes les civilisations qui sont passées par la Tunisie et ont marqué de leur empreinte la région.

- Patrimoine en bon état de conservation.
- Monuments spectaculaires de célébrité universelle.

- Patrimoine spirituel encore vivace.
- ➔ Valorisation et promotion du tourisme spirituel dans la région de Zaghouan
 - Inventaire des édifices de culte mystique.
 - Organisation de visites guidées des mausolées : Sidi Ali Azouz, Sidi Tayaa, Sidi Bougabrine, Zahret Medien.
 - Organisation de manifestations et d'événement : commémoration des hauts faits mystiques, valorisation de la vie et du parcours mystique des hommes saints de la région.
- ➔ Mise en exploitation touristique du « Circuit de l'eau »
 - Réaménager le musée écologique de Zaghouan.
 - Création des stations d'accueil secondaires (avec toutes les commodités) prévues depuis 2007 à Mogran, Bir Mcherga, Jbel et Oust et celles qui ne dépendront pas du gouvernorat : Mornaguia, Oued Ellil, Le Bardo, Tunis, Ariana et enfin à Carthage où aboutit l'ouvrage hydraulique (Citernes de La Maâlaga).
 - Mise en valeur de la route de l'eau de Zaghouan à Carthage.
 - Continuer la procédure pour inscrire le Temple des Eaux de Zaghouan dans le Patrimoine Mondial.
- ➔ Mise en valeur du site antique d'Oued Erremel
 - Poursuivre la restauration et l'étanchéité des monuments antiques.
 - Aménager une passerelle afin de permettre une visite globale des monuments : la villa, les thermes, le complexe de pressoir à vin, les pressoirs à huile, le moulin à grains.
 - Mettre en valeur le mausolée déplacé en Amont du barrage.
 - Installer une signalisation et une signalétique des vestiges.
 - Aménager une petite structure d'accueil avec maquette (existante) et information sur toute l'opération de déplacement et son historique.
 - Créer un circuit de visite guidée par un spécialiste.
 - Éditer des brochures et cartes postales.
 - Réaliser et commercialiser de petites maquettes de la villa romaine dont le prototype existe.
- ➔ Facilitation de l'accessibilité aux sites et monuments historiques
 - Mise au point d'un programme de réalisation d'infrastructures de jonction routière facilitant l'accessibilité aux sites et monuments historiques de Zaghouan.
- ➔ Valorisation touristique de l'artisanat, comme expression socioculturelle et artistique de la région de Zaghouan
 - Répertoire les produits de l'artisanat spécifique à Zaghouan.
 - Inventorier les activités artisanales en voie de disparition et celles qui méritent d'être ressuscitées.
 - Mettre au point un plan d'action pour redresser, impulser et dynamiser toutes les activités artisanales de la région et leur assurer un écoulement sur le marché national et international (une touche de rénovation et de modernité, une adaptation à des usages contemporains, un emballage commode et séduisant, un rapport qualité/prix réfléchi, etc.).
 - Convenir d'une marque commerciale qui soit un label des produits de l'artisanat de la région.
 - Création (en plus du festival «Nesri») d'un évènement annuel, à dimension internationale, qui soit emblématique de l'artisanat de Zaghouan.
- ➔ Valorisation touristique de la gastronomie comme expression du goût et du raffinement de la cuisine de Zaghouan
 - Répertoire les plats et recettes gastronomiques réellement spécifiques à Zaghouan.

- Inventorier les plats traditionnels (ruraux et citadins) oubliés, abandonnés ou en voie de disparition.
- Mettre au point un programme d'expérimentation des plats sélectionnés pour une exploitation touristique (préparation, temps de cuisson, adaptation au goût des étrangers, présentation, etc.).
- Création (en plus de festival « Nesri ») de journées portes ouvertes à dimensions nationale et internationales pour la promotion touristique des plats de la gastronomie de la région de Zaghouan.
- ➔ Création d'une charte de collaboration entre les organismes de gestion du patrimoine culturel, l'ONTT, et les ONG opérant dans le domaine du tourisme culturel
- ➔ Soutien et encadrement du dynamisme des associations (ONG) de la société civile, actives dans le domaine du développement touristique
- ➔ Établissement d'un référentiel de circuits touristiques pour la région de Zaghouan à l'usage des agences de voyage

❖ Axes stratégiques de développement du tourisme écologique

- ➔ Valorisation de JEBEL ZAGHOUAN à des fins de promotion éco-touristique
 - Aménagement de structures de présentation claire les différentes activités offertes par le parc.
 - Aménagement d'aires de repos avec commodités.
 - Installer des structures et équipements adéquats à l'observation de la faune (essentiellement pour l'ornithologie) et des paysages panoramiques.
 - Formation de guides accompagnateurs.
 - Formation « d'éco-gardes » pour la préservation du parc.
 - Création des circuits de visite balisés et sécurisés (plaques directionnelles).
 - Traçage et balisage des itinéraires des circuits et des randonnées éco-touristiques.
 - Dotation des circuits et randonnées de panneaux informatifs et d'aires de repos.
 - Mise à niveau de l'écomusée : agrandissement, modernisation de la scénographie et enrichissement de son équipement en outils didactiques.
 - Intégrer convenablement le projet de téléphérique de Jbel Zaghouan.
- ➔ Valorisation des richesses naturelles de Jbel Fkirine à des fins de promotion éco-touristique
 - Inventorier les richesses du Jbel : faune, flore, grottes naturelles...
 - Créer des circuits sécurisés et des chemins balisés pour les randonnées.
 - Aménager des espaces d'accueil et d'information au départ des randonnées et dans d'autres endroits spécifiques du Jbel ; avec aires de repos et des commodités pour les visiteurs (Sanitaires, possibilité de restauration locale).
 - Installer les équipements nécessaires à l'observation (faune) et vue panoramique.
 - Recruter des Eco-gardes formés.
- ➔ Développement de l'agritourisme
 - Promouvoir l'agriculture biologique et ses bienfaits : oliviers, amandiers, autres fruits, Miel..., les produits du terroir.
 - Labelliser ces produits, créer un contenant, un emballage original et pratique pour la commercialisation.
 - Organiser des visites guidées dans les lieux de production de cette agriculture avec dégustation et commercialisation du produit.

- Encourager les particuliers à créer des gîtes ruraux dans ces lieux : hébergement et restauration en simplifiant les procédures administratives.

❖ Axes stratégiques de développement du tourisme thermal

➔ Valorisation de la station thermale de Zriba

- Transformation de la station thermale actuelle en un pôle thermal moderne attractif, à vocation touristique offrant à une clientèle tunisienne et étrangère des prestations de soins, de bien-être, de détente, et de relaxation ;
- Contrôler l'urbanisation anarchique autour de la station ;
- Réaménagement, assainissement et mise à niveau du Hammam traditionnel actuel, de manière à en faire, un centre thermal à cachet traditionnel rénové ;
- Accélérer les travaux d'extension de la station ;
- Création d'un centre thermal moderne : encourager le promoteur de réaliser la nouvelle station thermale « Zriba spa » ;
- Création d'une unité d'hébergement pour différentes catégories de curistes ;
- Dotation de la nouvelle station thermale d'une zone commerciale et d'habitations résidentielles.

➔ Valorisation de l'importance de la station thermale de Jbel Oust

- Réaménagement, rénovation et modernisation du centre thermal actuel au niveau des bâtiments, des équipements, de l'accueil, de la gestion et de l'exploitation ;
- Enrichissement de la station thermale par :
 - a) Une unité hôtelière pour les curistes payants, la tenue des séminaires et congrès, et les grandes manifestations en rapport avec le thermalisme ;
 - b) Structures sportives modernes pour le développement des performances des sportifs ;
 - c) Un centre de gériatrie offrant des soins thermaux spécifiques aux personnes âgées et un hébergement reposant approprié ;
 - d) Une maison de repos pour les personnes âgées ;
 - e) Un centre de formation en hydrothérapie.
- Encourager les nouveaux projets de services de santé et de station thermale.

➔ Élaboration d'un programme de protection des stations thermales de la pollution émanant de l'environnement de proximité

- Identification des sources de pollution, la nature de la pollution et son degré de nocivité ;
- Mobilisation des départements ministériels concernés pour l'élimination des sources de pollution (dépollution), ou du moins, la réduction du dégagement de la pollution.

❖ Axes stratégiques de Marketing et de promotion du tourisme

➔ Organisation d'un Symposium international axé sur le thème de développement du tourisme alternatif à Zaghouan

- Préparer un programme de promotion du tourisme alternatif de Zaghouan à partir des richesses patrimoniales de Zaghouan matérielles et immatérielles.
- Envisager des circuits de visites de la région.
- Envisager une grande mobilisation médiatique.
- Consacrer l'image de Zaghouan, capitale mondiale du tourisme alternatif.

➔ Élaboration du programme de promotion touristique de la région de Zaghouan

- Confection et édition de supports publicitaires orientés vers la valorisation des sites, paysages et traditions de Zaghouan.

- Diffusion, à large échelle et en plusieurs langues, de supports divers de promotion : brochures, affiches... valorisant le patrimoine culturel et touristique de la région.
- Reportages TV et presse écrite sur des thématiques précises.
- Création de sites web de commercialisation du tourisme de la région.
- Proposer des circuits de visites de passage et de séjour qui allient le culturel, l'écologique et le thermal...
- Invitation de journalistes ... à faire la découverte de la région.
- Procéder au lancement d'une campagne de publicité en faveur de Zaghouan sur Internet par la publication de bannières sur les sites tunisiens les plus visités, particulièrement en Automne-Hiver et au Printemps qui sont les saisons les plus favorables pour le tourisme dans la région.
- ➔ Mise en place d'une plateforme sur Internet assurant la promotion de la région de Zaghouan à travers les réseaux spécialisés du Tourisme alternatif et les différents supports de communication.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Tableau 13 : Synthèse des stratégies, actions et localisations pour Sauvegarde et valorisation des ressources naturelles, culturelles et archéologiques.

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation	
La protection et la sauvegarde du Patrimoine naturel, culturel et archéologique + La valorisation économique/touristique du Patrimoine naturel, culturel et archéologique.	Développement du tourisme culturel	Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population riveraine des sites archéologiques et monuments historiques en vue de leur adhésion à la protection et la sauvegarde du patrimoine.	Zaghouan	
		Valorisation et renforcement de l'attractivité touristique du site archéologique de Thurburbo Majus	Site archéologique de Thurburbo Majus	
		Valorisation et renforcement de l'attractivité du site archéologique de Jbel Oust	Site archéologique de Jbel Oust	
		Valorisation touristique des deux sites archéologiques : Ségermès et Bou Achir	Sites archéologiques Ségermès et Bou Achir	
		Valorisation touristique de deux sites dans un même secteur : l'un préhistorique (Bou Slam) l'autre antique (Souar)	Sites archéologiques Bou Slam et Souar	
		Valorisation touristique des caveaux et Houanets de jebel Sidi ZID	Caveaux et Houanets de jebel Sidi ZID	
		Valorisation de Zaghouan, ville touristique	Ville de Zaghouan	
		Valorisation et promotion du tourisme spirituel dans la région de Zaghouan		
		Mise en exploitation touristique du « Circuit de l'eau »	Circuit de l'eau	
		Mise en valeur du site antique d'Oued Erremel	Site archéologique Oued Erramel	
		Facilitation de l'accessibilité aux sites et monuments historiques	Sites historiques	
		Valorisation touristique de l'artisanat, comme expression socioculturelle et artistique de la région de Zaghouan	Activité Artisanat	
		Valorisation touristique de la gastronomie comme expression du goût et du raffinement de la cuisine de Zaghouan	Zaghouan	
		Création d'une charte de collaboration entre les organismes de gestion du patrimoine culturel, l'ONTT, et les ONG opérant dans le domaine du tourisme culturel		
		Soutien et encadrement du dynamisme des associations (ONG) de la société civile, actives dans le domaine du développement touristique		
	Développement du tourisme écologique	Développement du tourisme écologique	Établissement d'un référentiel de circuits touristiques pour la région de Zaghouan à l'usage des agences de voyage	
			Valorisation de Jbel Zaghouan à des fins de promotion éco-touristique	Jbel Zaghouan
			Valorisation des richesses naturelles de Jbel Fkirine à des fins de promotion éco-touristique	Jbel Fkirine
	Développement du tourisme thermal	Développement du tourisme thermal	Développement de l'agritourisme	Zaghouan
			Valorisation de la station thermale de Zriba	Station thermale de Zriba
	Marketing et promotion du tourisme	Marketing et promotion du tourisme	Valorisation de l'importance de la station thermale de Jbel Oust	Station thermale de Jbel Oust
			Organisation d'un Symposium international axé sur le thème de développement du tourisme alternatif à Zaghouan	Zaghouan
			Élaboration du programme de promotion touristique de la région de Zaghouan	
			Mise en place d'une plateforme sur Internet assurant la promotion de la région de Zaghouan à travers les réseaux spécialisés du Tourisme alternatif et les différents supports de communication	

Dossier : Agriculture

6.8. Dossier agriculture

Les orientations du secteur agricole pour le gouvernorat de Zaghouan dans le cadre du SDAD, se fondent sur les résultats du diagnostic déjà établi, ainsi que sur la stratégie nationale du secteur agricole.

6.8.1. Rappel des principaux axes de la stratégie nationale du secteur agriculture & pêche :

La politique du gouvernement dans le secteur de l'agriculture et la pêche, se base sur sept axes :

1. Le développement des ressources naturelles, la garantie de leur durabilité et la limitation des effets des changements climatiques,
2. Le traitement des problèmes fonciers, la lutte contre la dispersion de la propriété et l'optimisation de l'exploitation des terres domaniales agricoles,
3. La promotion des systèmes de production, le renforcement de leur capacité compétitive et la garantie de leur durabilité,
4. L'impulsion de l'investissement et du financement de l'activité agricole,
5. La promotion des petites cultures et des cultures familiales et le renforcement du rôle de l'agriculture dans le développement rural,
6. La production et la diffusion du savoir dans ce domaine,
7. La diffusion des règles de la bonne gouvernance du secteur de l'agriculture et de la pêche.

La stratégie nationale vise la croissance, la préservation et la gestion optimale des ressources naturelles. Les mesures prioritaires retenues pour une agriculture innovante, résiliente et durable sont :

Pour les moyennes et grandes exploitations :

- Favoriser l'amélioration de la production agricole, la modernisation des techniques de production et de gestion à travers l'encouragement à l'investissement privé qui devrait atteindre 3100 MD en 2025 contre 796 MD en 2015 ;
- Améliorer la gestion des terres domaniales, notamment en restructurant l'office des terres domaniales.

Pour les petites exploitations :

- Accompagner, faciliter l'accès à un financement approprié et favoriser l'intégration de ces exploitations dans les filières de production à travers entre autres l'encouragement à l'agrégation ;
- Doter les filières de fonds spécifiques permettant une certaine autonomie afin d'assurer une plus grande efficacité aux interventions ;
- Accélérer la promulgation des nouveaux textes régissant les ressources naturelles et notamment le code des eaux et le code forestier ;
- Engager la résolution des problèmes fonciers favorisant ainsi l'installation des jeunes agriculteurs sur des exploitations économiquement viables ;
- Réformer les systèmes de recherche, de formation et de vulgarisation agricole ;
- Améliorer l'accès des agriculteurs au crédit bancaire ;
- Promouvoir les mécanismes de gestion des risques climatiques ou économiques ;
- Restructurer les services du Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

Pour les zones forestières et pastorales :

La dynamisation de l'économie forestière et pastorale dans le sens d'une meilleure contribution à l'économie nationale verte et à la création d'emplois avec une considération particulière aux groupes vulnérables.

Finalement, on retient aussi les deux objectifs suivants :

- Augmenter le taux de croissance du secteur agricole d'une moyenne annuelle de 5 % pendant 2016-2020
- Augmenter la part des produits alimentaires dans les exportations.

6.8.2. Les orientations stratégiques du secteur agricole dans le gouvernorat de Zaghouan

La stratégie du développement du secteur agricole dans le gouvernorat de Zaghouan consiste à :

- Aménagement et conservation de l'espace agricole de développement ;
- Étendre les superficies des périmètres irrigués et atteindre une meilleure maîtrise des ressources hydriques de la région ;
- L'actualisation et le respect de la carte agricole de Zaghouan pour une agriculture durable et responsable (cultures biologiques, modes d'exploitation, bonnes pratiques agricoles, analyse des eaux, analyse de la terre, contrôles, etc.) ;
- L'amélioration des rendements (de 131000 tonnes en 2015 à 165000 tonnes aux horizons 2020 et environ 200 000 tonnes aux horizons de 2030) et l'augmentation des surfaces réservées aux cultures irriguées (de 3600 ha en 2015 à 5000 ha en 2020 et 7 500 ha en 2030) ;
- Le développement du secteur des oliviers avec
 - o L'amélioration de la production (de 61000 tonnes en 2015 à 73000 tonnes aux horizons 2020 et environ 100 000 tonne en 2030)
 - o Et l'augmentation des surfaces plantées (de 52000 ha en 2015 à 62 000 ha en 2020 et 85 000 ha en 2030)¹⁵;
- Encourager la culture biologique, en projetant de doubler les résultats :
 - o Passer de 5500 ha en 2015 à 10000 ha en 2020
 - o Passer de 11000 tonnes d'huile en 2015 à 20000 tonnes d'huile biologique en 2020 ;
- Assurer l'autosuffisance du gouvernorat pour les principaux produits agricoles (céréales, lait et viande) et contribuer à la couverture des besoins du marché du Grand Tunis ;
- Le développement d'une large ceinture laitière et maraichère à proximité du Grand Tunis le foyer de consommation le plus important en Tunisie ;
- Le développement du sous-secteur élevage :
 - o Bovins (+3% par an jusqu'à l'horizon 2020)
 - o Ovins (+0,5 % par an jusqu'à l'horizon 2020)
 - o Caprins (+1% par an jusqu'à l'horizon 2020)
 - o Volailles chair (de 1,7 million en 2015 à 1,9 million en 2020)
 - o Poules pondeuses (de 72000 en 2015 à 138000 en 2020) ;
- Le renforcement de la couverture sanitaire – estimée à 73% en 2015 – avec l'objectif d'atteindre une couverture sanitaire de 85% en 2020 ; cette couverture sanitaire aura un impact direct positif sur la qualité et la productivité ;
- Le renforcement du rôle des SMDVA et des coopératives de production agricole ;
- La protection de l'environnement et l'adoption de nouvelles méthodes d'exploitation et de production, des normes ainsi que des bonnes pratiques agricoles (GAP) pour une agriculture durable ;
- La préservation et le développement des ressources naturelles (érosion, gestion déchets, etc.), ainsi que la maîtrise la protection des ressources en en plus de la mise en valeur des terres agricoles ;
- La promotion de l'agriculture biologique en développant l'approche chaînes de valeur pour les différents produits et filières (filière églantine, filière huile, filière biologique, filière plantes médicinales, etc.).

¹⁵ A raison de 1.17 tonnes par ha.

6.8.3. Les actions de développement agricole

- Développer l'approche « filières » et le développement des chaînes de valeur pour les différents produits agricoles du gouvernorat¹⁶ ;
- Développer la filière « salades vertes » (potentiel énorme dans tout le gouvernorat) en allant vers le conditionnement et la commercialisation (marchés local & export) dans le cadre des ceintures maraichères autour du Fahs, Bir M'chergua, Nadhour, Zriba et Zaghouan ;
- S'adapter et cibler les marchés national et mondial, en matière de produits agricoles biologiques et plantes médicinales ;
- Soutenir les petites exploitations gérées par les femmes et les jeunes avec promotion des activités génératrices de revenus (résoudre l'endettement et le financement) ;
- Améliorer l'occupation et la gestion des terres agricoles et principalement les petites exploitations ;
- Soutenir la création de coopératives (SMSA) de services agricoles ;
- Identification et mise en œuvre de programmes spécifiques ciblant les zones difficiles de Jlass, Zriba, El Alia, Marr afin d'assurer un développement régional équilibré (développer l'approche « filières » et la création d'espaces d'activités économiques) ;
- Améliorer les circuits de distribution et encourager les projets de transformation comme les centres de collecte de lait et les unités agroalimentaires (entreposage, conditionnement, transformation) ;
- Renforcer l'encadrement des agriculteurs (conseillers agricoles) et le contrôle du respect des bonnes pratiques agricoles (carte agricole, pollution, surexploitation, etc.) ;
- Encourager l'agriculture biologique, qui permet de réduire la consommation d'engrais par rapport aux techniques agricoles conventionnelles et la lutte contre la pollution chimique qui affecte la qualité des eaux souterraines et entraîne la dégradation des sols dans les périmètres irrigués ;
- Création d'un marché des produits frais à Bir Mcherga ;
- Création d'un « smart village » pilote regroupant les petites exploitations pour développer des activités rentables (agriculture, unités de transformation, commercialisation) ;
- Aménagement du marché de bétail d'El Fahs qui représente le deuxième marché le plus important à l'échelle nationale après celui de Mateur (répondre aux normes de sécurité alimentaire et d'hygiène) ;
- Réalisation de projets de développement agricole intégré (PDAI) au Sud Est et au Nord Est du gouvernorat, et à étendre à toutes les délégations à l'horizon 2030 ;
- Réalisation de 3 puits profonds pour eau potable à El Amamma (Nadhour), Ain El Btoun (Nadhour) et à Edghafla (Saouef) ;
- Création d'un jardin des plantes de Zaghouan (2 ha à Sidi Hachlef) pour la sauvegarde des espèces botaniques et préserver la richesse de la région ;
- Mise en place des programmes de protection et de renforcement du couvert végétal forestier et de la biodiversité sur place, et notamment l'établissement d'une carte des terres agricoles à protéger et à contrôler ;

¹⁶Seule la croissance économique et le succès commercial sont capables de fournir une solution durable au problème de la pauvreté. Les habitants dans les zones rurales démunies peuvent participer aux marchés de biens, par exemple les filières agroalimentaires ; la promotion des chaînes de valeurs respectives peut aider à réduire la pauvreté. La promotion de chaîne de valeur ajoutée stimule la croissance économique. La promotion de chaîne de valeur ajoutée renforce le marché pour réaliser des buts de développement.

- Organiser des Campagnes de formation et de sensibilisation des producteurs locaux et de la population rurale en matière de protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques.

6.8.4. Les outils de mise en œuvre pour le développement agricole

Afin d'appliquer le programme d'action agricole, il va falloir réunir les mesures de mise en œuvre suivantes :

- Assainir l'assiette foncière agricole : Cadastrier, inventorier et apurer l'assiette foncière agricole ;
- Mettre en œuvre les programmes CES et appliquer rigoureusement la réglementation de protection des sols agricoles ;
- Procéder à l'apurement du cadastre foncier pour faciliter aux agriculteurs l'accès au crédit formel ;
- Continuer l'effort de désenclavement et l'équipement des espaces ruraux (Bousslim, Sminja, Aïn Askar, Bir Halima) ;
- Renforcer la formation professionnelle / jeunes agriculteurs et porteurs d'idées de projets (apiculture, escargots, lapins, etc.) ;
- Renforcer les moyens (humains & matériels) du CRDA pour mener au mieux ses activités et suivre le plan de développement préconisé du gouvernorat ;
- Revoir la législation forestière en créant un grand espace à la réglementation pour adapter au cas par cas la forêt à son environnement socioéconomique ;
- Maîtriser la pression anthropique sur les espaces forestiers du gouvernorat (exploitation excessive et irrationnelle des ressources sylvo-pastorales, atteintes à la biodiversité et équilibres des écosystèmes) ;
- Développer et réhabiliter les infrastructures agricoles en vue d'optimiser le fonctionnement de la chaîne logistique agricole à l'échelle locale et à l'échelle régionale ;
- Mettre en place les mesures et les mécanismes pour la rationalisation et la valorisation de l'exploitation des ressources sylvo-pastorales de la région ;
- Mise en place des dispositifs de suivi & évaluation des programmes de développement (PDAI et autres...) ;
- Renforcer les dispositifs de vulgarisation et d'encadrement des populations rurales.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Respect de la réglementation pour une agriculture durable et responsable	Protection des sols agricoles et maîtrise de la pression anthropique sur les espaces forestiers du gouvernorat	Renforcer les moyens (humains & matériels) du CRDA pour suivre le plan de développement et l'application de la carte agricole avec le respect de la réglementation	Toutes les délégations
		Veiller à l'application de la loi (exploitation excessive et irrationnelle des ressources Sylvio-pastorales, atteintes à la biodiversité et équilibres des écosystèmes).	Toutes les délégations
	Préservation et développement des ressources naturelles	Renforcer le contrôle du respect des bonnes pratiques agricoles (carte agricole, pollution, érosion, etc.)	Toutes les délégations
		Création d'un jardin des plantes de Zaghouan pour la sauvegarde des espèces botaniques et préserver la richesse de la région.	Sidi Hachlef
Développement du secteur de l'agriculture dans le gouvernorat	Poursuivre les programmes en cours pour l'extension des terres agricoles (extension, irrigation, désenclavement, accès, etc.)	Soutenir la création de coopératives (SMSA) de services agricoles	Toutes les délégations
		Réalisation de projets de développement agricole intégré (PDAI)	Sud Est et Nord Est du gouvernorat. Ttes les délégations en 2030
		Renforcer le CRDA pour l'encadrement des agriculteurs (conseillers agricoles) / surexploitation, rendement, traitements, taille, variétés, etc.	Toutes les délégations
		Poursuite des programmes de routes et pistes agricoles	Toutes les délégations
		Poursuite des travaux de désenclavement des zones d'accès difficile	Bouslim, Sminja, Aïn Askar, Bir Halima
	Résoudre le problème des petits agriculteurs	Apurement du cadastre foncier pour faciliter aux agriculteurs l'accès au crédit formel	Toutes les délégations
		Généraliser la couverture sociale aux ouvriers agricoles	Toutes les délégations
	Développer l'approche « filières » et chaînes de valeur	Développer la filière « salades vertes » en allant vers le conditionnement et la commercialisation (marchés local & export)	Fahs, Bir M'chergua, Nadhour, Zriba et Zaghouan
		Soutenir les petites exploitations gérées par les femmes et les jeunes	Toutes les délégations
		Identification et mise en œuvre de programmes spécifiques ciblant les zones difficiles afin d'assurer un développement régional équilibré (approche « filières »)	Jlass, Zriba, El Alia, Marr
		+ 1500 ruches / Apiculture	Toutes les délégations
		+ 1000 Ruches / miel biologique	Fahs (sidi Ameur) – Zaghouan (oued Sbayhya)

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		Encourager l'exploitation en BIO + former + sensibiliser	Toutes les délégations
		Renforcer la formation professionnelle / jeunes agriculteurs et porteurs d'idées de projets (apiculture, escargots, lapins, etc.)	Toutes les délégations
Développement du sous secteur élevage	Développement de l'élevage bovin	Acquisition de 600 vaches laitières	Toutes les délégations
		Formation de techniciens dans l'insémination artificielle	Toutes les délégations
		Développer le contrôle sanitaire/ production et collecte de lait	Toutes les délégations
		Développer la couverture sanitaire avec des campagnes de sensibilisation impliquant les vétérinaires	Toutes les délégations
		Développer la productivité en viandes rouges en organisant des ateliers de formation et en encourageant les petits agriculteurs	Toutes les délégations
Développer les structures d'échanges commerciaux	Améliorer les circuits de distribution et	Création d'un marché des produits frais	Bir Mcherga
		Aménagement du marché de bétail	Fahs
	Encourager les projets de transformation	+3 Centres de collecte de lait	Bir Mcherga – Fahs Zaghouan
		+ 3 unités de production d'aliments composés	Bir Mcherga – Fahs Zaghouan
		+ 1 Unité de fromagerie	Fahs
	+ 1 Abattoir / volailles	Zaghouan	
Réduire le déficit du gouvernorat en aliments pour bétail	Optimiser l'utilisation des ressources existantes	Sensibiliser les agriculteurs / fourrage vert + sillage + grain de rechange / maïs + passer à 70 kg/ha d'engrais azotés + construire des dépôts de stockage + profiter des pdts de la taille des arbres	Fahs – Bir Mcherga – Zaghouan – Zriba nord
		Donner la priorité aux pâturages & plantation d'arbustes adaptés	Nadhour – Saouef – Zriba sud
		Utiliser les eaux de surface (lacs & barrages) pour irriguer les cultures de fourrages	Toutes les délégations
		Appeler les grands agriculteurs et éleveurs à observer les cycles de pâturage (reposer la terre)	
		Sensibiliser les éleveurs pour utiliser les grignons dans la nutrition animale	
Le développement du sous secteur des oliviers	Développement de la production, des rendements, de la qualité et des chaînes de valeur	Passer de 52000 ha en 2015 à 56000 ha en 2020	Toutes les délégations
		Améliorer la production de 61000 tonnes en 2015 à 73000 tonnes en 2020	
		Développer la culture biologique avec l'objectif de 10000 ha et 20000 tonnes en 2020	Toutes les délégations
		Appeler les promoteurs pour réaliser 4 nouvelles unités de	Toutes les délégations

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		trituration / 2020	
		+ 3 nouveaux sites pour le rejet des margines	Toutes les délégations
		Encourager la création de coopératives	Toutes les délégations
		Sensibiliser les agriculteurs à accorder + d'attn aux plantations d'oliviers	Toutes les délégations
		Œuvrer à étendre les plantations sur les terres riches	Toutes les délégations
		Appeler l'Institut de l'Olivier à intensifier ses activités sur le gouvernorat (séminaires, résultats recherche scientifique,	Toutes les délégations
		Appeler à dresser des haies et barrière en terre pour les plantations en hauteur (contre l'érosion et pour éviter la perte des eaux de pluies)	Toutes les délégations
		Œuvrer à plus de coordination entre les différents intervenants (Office de l'huile, Institut de l'Olivier, CRDA, CTAA, etc.)	Toutes les délégations

Dossier :
Activités industrielles,
Touristiques et des services

6.9. Dossier activités industrielles, touristiques et des services

6.9.1. L'industrie

6.9.1.1. Rappel de la stratégie du secteur industriel

La stratégie de développement de l'industrie tunisienne à l'horizon 2025 vise la migration vers un hub économique où règnent la justice sociale et le développement inclusif et durable ; cette stratégie s'articule sur la mise en œuvre d'une nouvelle génération de réformes structurelles, économiques et sociales visant :

- L'ancrage des fondements de la bonne gouvernance,
- L'amélioration du climat des affaires,
- Le développement économique (dirigé par l'innovation et le partenariat),
- L'approfondissement et l'intégration dans les marchés mondiaux,
- Le développement inclusif basé sur le partenariat gagnant-gagnant, outre le développement du système de financement (consolidation des interventions de la BFMPE et de la BTS, développement des sociétés et fonds d'investissement à capital développement, restructuration de l'activité de la micro finance en instaurant un nouveau cadre juridique et institutionnel),
- La modernisation des infrastructures et de l'offre territoriale (zones industrielles et parcs d'activités économiques qui limiteront les disparités entre les régions intérieures et les régions côtières, tout en réduisant les écarts d'une moyenne de 30% sur l'échelle de l'Indice de Développement Régional),
- L'équilibre régional et la mise en exergue des potentialités et des richesses des régions,
- Le renforcement du développement humain et social (axé sur la justice sociale) et enfin, la consolidation du développement durable (économie verte respectueuse de l'environnement).

Quantitativement, la politique industrielle de la Tunisie à l'horizon 2025 devra concerner les agrégats économiques suivants :

- Le doublement des exportations pour atteindre 50 milliards de dinars à l'horizon 2025 par rapport à 23.7 milliards de dinars en 2014. Ainsi, le renforcement de l'effort d'exportation permettra d'atteindre 42% du PIB en 2020.
- L'accroissement de la valeur ajoutée des secteurs exportateurs de 15% en 2015 à 20% en 2020
- La hausse du taux d'investissement, pour atteindre 25% du PIB en 2020
- L'amélioration de la part de l'investissement privé dans le total des investissements pour dépasser le seuil de 65% en 2020.
- L'augmentation du volume des Investissement Directs Étrangers de 80% sur les 5 ans à venir.
- L'amélioration du climat des affaires afin de modifier le classement de la Tunisie selon le rapport « Doing Business », du 92^{ème} rang occupe actuellement à la 40^{ème} place en 2020.
- L'accroissement du PIB industriel de 8% en moyenne tous secteurs confondus
- La réduction du taux de chômage de 15% en 2014 à environ 10% en 2025, notamment, auprès des diplômés de l'enseignement supérieur et dans les régions intérieures.

Cette nouvelle politique industrielle devrait permettre d'accélérer la transformation structurelle de l'industrie (de biens et de services) et permettre son intégration dans la chaîne des hautes valeurs mondiales.

Parmi les secteurs à fort potentiel de développement pour lesquels la Tunisie possède des avantages comparatifs figurent les industries aéronautiques, de composants électroniques (surtout pour l'automobile), de produits pharmaceutiques, du textile/habillement et les autres industries de service comme les TIC, la santé (essentiellement l'exportation des services médicaux) et le tourisme.

6.9.1.2. Les orientations stratégiques pour le développement de l'industrie dans le gouvernorat de Zaghouan

Il s'agira de :

- Développer une industrie durable respectueuse de l'environnement (forêts, mines, bien être des citoyens) ;
- Poursuivre les différents programmes d'aide aux entreprises industrielles (mise à niveau, innovation, appui à la certification ISO-UE-etc., PCAM...);
- Encadrer le développement industriel pour des activités en cohérence avec les richesses et les potentialités de Zaghouan (agroalimentaire, substances utiles, etc.) ;
- Mettre à niveau les infrastructures des ZI existantes et encourager le privé dans le cadre PPP pour la création de ZI intégrées (gardiennage, services communs & logistique, lots industriels, habitations, centre de vie, etc.) ;
- Développer le tissu industriel en renforçant les espaces industriels et se préparer aux défis lancés pour l'horizon 2030 ;
- Développer des activités économiques de hautes technologies du fait de la proximité de pôles technologiques dans les gouvernorats limitrophes (université allemande prévue à Ben Arous / Mnihla) et la possibilité d'implanter des laboratoires de Recherche-Développement au sein des entreprises exportatrices ;
- Développer les services en relation avec les secteurs industriels en particulier les études dans le domaine de la maintenance et du secteur des services logistiques liée aux transports, l'emballage, le stockage et la commercialisation ;
- Développer les nouvelles économies telles que l'économie numérique et l'économie verte.

6.9.1.3. Les actions de développement de l'industrie

- ✓ Mettre à niveau les ZI actuelles avec une priorité pour les ZI de : Zaghouan Medina, Jbel Oust et de Bir Mcherga ;
- ✓ Instituer des groupements de gestion dans les ZI ;
- ✓ Extension de la Zone industrielle de Zriba de 40 ha ;
- ✓ Création d'une nouvelle ZI à El Fahs de 50 ha (sur la RN3 / route de Kairouan) ;
- ✓ Aménagement d'une nouvelle Zone industrielle à Saouef de 50 ha (sur la route locale 630 vers Nadhour);
- ✓ Encourager l'investissement dans les industries agro-alimentaires (par ex l'huile d'olive peu développée sachant que la qualité et l'abondance de la production à Zaghouan sont exceptionnelles) et les substances utiles (abondantes dans la plupart des délégations) ;
- ✓ Encourager l'investissement dans les industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- ✓ Améliorer l'accès et les infrastructures autour des zones industrielles
- ✓ Mettre en place une stratégie industrielle d'ensemble pour chaque zone homogène en favorisant à la fois la spécialisation et l'intégration dans le cadre des filières.

- ✓ Lancer des campagnes de sensibilisation aux possibilités de financement et la création des projets.

6.9.1.4. Les outils de mise en œuvre du développement industriel

- Réviser les critères d'octroi des lots pour les nouveaux promoteurs dans les ZI et envisager la formule de location (permet d'éviter les octrois « illicites » ou bien le blocage en cas de départ ou faillite ; et qui facilite l'octroi du financement des projets avec des investissements allégés) ;
- Organisation et assainissement des GMG ;
- Révision du code de l'investissement et de systèmes des incitations
- Améliorer l'accès et les infrastructures autour des zones industrielles
- Mettre en place une stratégie industrielle d'ensemble pour chaque zone homogène en favorisant à la fois la spécialisation et l'intégration dans le cadre des filières.
- Lancer des campagnes de sensibilisation aux possibilités de financement et la création des projets.
- Création d'une Agence Régionale de Développement pour le développement des services d'intermédiation économique (services aux entreprises) afin de stimuler le climat d'affaires, en plus de la valorisation des gisements importants des matériaux de construction et des substances utiles.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Développement des infrastructures	Mettre à niveau les ZI actuelles	Accorder une priorité pour les ZI en situation critique.	Jbel Oust - Bir Mcherga
		Organisation et assainissement des GMG.	
		Améliorer l'accès et les infrastructures autour des zones industrielles.	Toutes les délégations
	Extension et/ ou création de nouvelles zones industrielles	Extension de Zones industrielles.	Zriba (40 ha) Fahs (50 ha)
		Poursuivre les programmes d'infrastructures d'équipements publics des zones industrielles et notamment l'alimentation en gaz	Toutes les délégations
		Création d'une Zone industrielle	Saouef (50 ha)
	Gestion des zones industrielles et des GMG	Encourager le privé pour la création de ZI intégrées (gardiennage, services communs & logistique, lots industriels, habitations, centre de vie, etc.)	Toutes les délégations
		Réviser les critères d'octroi des lots pour les nouveaux promoteurs dans les ZI et envisager la formule de location	Toutes les délégations
Mettre en place une stratégie industrielle régionale	Établir un plan d'ensemble pour chaque zone homogène	Établir les fiches projets à partir des études sectorielles (spécialisation + spécificités régionales + intégration dans le cadre des filières)	Zones homogènes
		Encourager l'investissement dans les industries agro-alimentaires	Zones homogènes
		Lancer des campagnes de sensibilisation aux possibilités de financement et la création des projets	Toutes les délégations
		Création d'une Agence Régionale de Développement	Zaghouan
		Encourager l'investissement dans les industries pharmaceutiques et parapharmaceutiques	Zones homogènes
	Développer les services en relation avec les secteurs industriels	Développer les sociétés de services (maintenance et logistique) liées aux transports, le transit, l'emballage, le stockage et la commercialisation	Toutes les délégations

6.9.2. Le tourisme

6.9.2.1. Les orientations stratégiques pour le développement du tourisme

Il s'agit à l'horizon de 2030 de doter le gouvernorat de Zaghouan d'une propre identité en matière de tourisme et des produits originaux propre à la région. Ainsi, la promotion des activités touristiques dans le gouvernorat de Zaghouan passera par le développement de trois principales filières susceptibles de constituer les fondements d'un plan de développement touristique intégré de la région de Zaghouan à savoir :

- **Le tourisme culturel**
- **L'éco touristique**
- **Le tourisme thermal**

6.9.2.2. Les actions du développement touristique

❖ Actions globales :

Le plan d'actions se résume en la mise à niveau, aménagement, réhabilitation, valorisation et plan de communication pour la promotion du tourisme et l'organisation d'évènements internationaux ; la mise à niveau concernerait :

1. Les sites naturels (Parc National de Zaghouan, Réserve naturelle Oued El Kebir, Site RAMSAR de Oued Erremel, Zones humides, ...),
2. Les sites culturels et historiques (Aqueducs, temple des eaux, sites berbères, ...)
3. Les stations thermales (Jbel El Oust et Zriba),
4. Les circuits touristiques de Jradou antique et Hammam Zriba,
5. Et les deux « zaouias » de sidi Abdelkader (Zriba) et de Jradou.

Mis à part les travaux de fouille et de restauration, la mise à niveau des sites archéologiques comprendrait aussi l'embellissement et la mise en valeur du site (exemple éclairage par projecteurs LED avec jeux de lumière).

❖ Actions par filière :

Développer le tourisme culturel à travers :

- La valorisation des sites et monuments culturels
- La valorisation du tourisme spirituel
- La mise en œuvre d'un plan d'aménagement des accès aux sites culturels
- La mise à niveau de l'activité artisanale, et des traditions (Broderie et Tissage, Fibres végétales, « Margoums » et « Klims », Pâtisserie andalouse, Mosaique, Bijouterie, Distillation des fleurs et plantes aromatiques notamment la fleur d'églantine recommandée pour ses vertus curatives dans les maladies cardio-vasculaires, etc.)
- Le renforcement des structures d'exploitation et de gestion des sites culturels
- Le renforcement et la consolidation du rôle des associations de la société civile

Développer l'éco-tourisme à travers :

- La valorisation de l'agritourisme et du tourisme rural (composantes essentielles du tourisme écologique) ;
- La protection et la conservation de la biodiversité, de l'environnement, des sites naturels en vue du développement d'un tourisme vert durable ;

- La mise en valeur du parc national de Jbel Zaghouan et des espaces naturels protégés en tant que sites attractifs ;
- Le développement et la promotion d'un hébergement en harmonie avec le milieu et valorisant des mœurs et des traditions des populations ;
- Et l'institution d'une réglementation incitative aux investissements dans le secteur du tourisme vert en général et du tourisme alternatif en particulier.

Développer le tourisme thermal à travers :

La mise à niveau de la station thermale de Jbel El Oust et du « hammam » thermal de Zriba ; ce qui permettrait d'attirer plus de visiteurs nationaux et étrangers, et permettra le développement d'un tourisme intégré fortement attractif, où s'associent le culturel, l'écologique et le thermal.

6.9.2.3. Les outils de mise en œuvre du développement touristique

Il reste entendu que des actions d'accompagnement devront être menées en parallèle du plan d'action cité ci-haut, cela concerne la mise en place de la :

- Stratégie de communication et de marketing nationale et internationale ;
- Réalisation de supports publicitaires (documents, courts métrages, etc.) et mise à jour des circuits touristiques offerts aux touristes et dans les agences de voyage ;
- Formation professionnelle - aide à la création de projets à caractère touristique (Hôtels, chalets, gîtes ruraux, maisons d'hôtes, hôtels de charme, restaurants gastronomiques, centres d'animation, agences de voyages spécialisées, cliniques de repos pour personnes âgées, centres de formation en écotourisme, etc.) ;

Ainsi que, le développement de tous les autres secteurs et leurs infrastructures (eau, assainissement, gaz, électricité, santé, transport, etc.), sans oublier le volet sécurité et stabilité politique ;

Le plan d'action à mener, doit être accompagné par des campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population riveraine des sites archéologiques et monuments historiques, en vue de leur adhésion à la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Mise à niveau du secteur touristique dans le gouvernorat	Valorisation des sites historiques et culturels	Aménagement, réhabilitation, et plan d'aménagement des accès aux Sites naturels	Parc National de Zaghouan, Réserve naturelle Oued El Kebir, Site RAMSAR de Oued Erremel,
		Aménagement, réhabilitation, et plan d'aménagement des accès aux Sites culturels et historiques	Aqueducs, temple des eaux, sites berbères
		Aménagement, réhabilitation, et plan d'aménagement des accès aux Stations thermales	Jbel El Oust et Zriba
		Aménagement, réhabilitation, et plan d'aménagement des accès aux Circuits touristiques	Jradou antique et Hammam Zriba
		Aménagement, réhabilitation, et plan d'aménagement des accès aux « zaouias »	Sidi Abdelkader (Zriba) et de Jradou.
	Promotion du tourisme	Stratégie de communication / national & international (courts métrages – réseaux sociaux – sites interactifs – etc.)	Toutes les délégations
		Organisation d'évènements internationaux	Toutes les délégations
	Infrastructures de base	Développement de tous les autres secteurs et leurs infrastructures (eau, assainissement, gaz, électricité, santé, transport, etc.), sans oublier le volet sécurité et stabilité politique	Toutes les délégations
	Développement des capacités	Formation professionnelle	Toutes les délégations
	Encourager le privé à la création de projets touristiques	Aide à la création de projets à caractère touristique (Hôtels, chalets, gîtes ruraux, maisons d'hôtes, hôtels de charme, restaurants gastronomiques, centres d'animation, agences de voyages spécialisées, centres de formation en écotourisme, etc.)	Toutes les délégations
Développement du secteur touristique par filière	Développement du tourisme culturel	Mise à niveau de l'activité artisanale, et des traditions (Broderie et Tissage, Fibres végétales, « Margoums » et « Klims », Pâtisserie andalouse, Mosaïque, Bijouterie, Distillation des fleurs et plantes aromatiques notamment la fleur d'églantine, etc.)	Toutes les délégations
		Renforcement des structures d'exploitation et de gestion des sites culturels	Toutes les délégations
		Renforcement et consolidation du rôle des associations de la société civile	Toutes les délégations
	Développement de l'éco tourisme	Valorisation de l'agritourisme et du tourisme rural (composantes essentielles du tourisme écologique)	Toutes les délégations
		Protection et conservation de la biodiversité, de l'environnement, des sites naturels en vue du développement d'un tourisme vert durable	Toutes les délégations
		Mise en valeur du parc national de Jbel Zaghouan et des espaces naturels protégés en tant que sites attractifs	Jbel Zaghouan
		Développement et promotion d'un hébergement en harmonie avec le milieu	Toutes les délégations

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		et valorisant les mœurs et les traditions des populations	
		Institution d'une réglementation incitative aux investissements dans le secteur du tourisme vert en général et du tourisme alternatif en particulier	Toutes les délégations
	Développement du tourisme thermal	Mise à niveau de la station thermale de Jbel El Oust et du « hammam » thermal de Zriba ;	Jbel El Oust - Zriba
		Aide à la création de projets liés à l'activité (ex : cliniques de repos pour personnes âgées)	Toutes les délégations

6.9.3. Les services de transport

6.9.3.1. La stratégie nationale pour le secteur de transport

Les orientations stratégiques 2016/2020 du secteur s'articulent autour de plusieurs axes, à savoir :

- Supporter et assister le **transport public** collectif ;
- Améliorer et développer le **transport ferroviaire** pour les personnes et les marchandises ;
- Réhabiliter et restructurer les entreprises publiques confrontées à des difficultés financières ;
- Renforcer les infrastructures de transport et le développement de projets en PPP ;
- Promouvoir la qualité des prestations et assurer une sécurité globale ;
- Renforcer l'efficacité du système logistique et transformer la Tunisie en **pôle logistique méditerranéen** ;
- Adopter un **transport intelligent** et durable grâce à l'intégration et l'utilisation de nouvelles technologies, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique

6.9.3.2. Les orientations stratégiques du secteur de transport dans le gouvernorat de Zaghouan

La stratégie du transport dans le gouvernorat de Zaghouan consiste en la promotion du transport public collectif ; le développement du transport ferroviaire notamment pour les marchandises, le renforcement des infrastructures de transport, ainsi que l'amélioration de la qualité des prestations au sein du gouvernorat, en plus du désenclavement des populations rurales.

6.9.3.3. Les actions de développement du transport

Parmi les actions de cette stratégie on cite :

- L'installation des stations d'arrêt des bus et moyens de transport collectifs respectant les cahiers des charges (sécurité routière, sécurité des voyageurs, mettre fin aux arrêts abusifs), et ce dans toutes les municipalités ;
- L'amélioration de la fluidité des flux de produits et de personnes et aider à catalyser le développement du gouvernorat (prestations de service, qualité, fréquence, plage horaire) ;
- La révision des autorisations et des circuits octroyés aux louages et taxis collectifs desservant les zones rurales pour la coordination et l'amélioration des services rendus aux usagers ;
- L'encouragement des propriétaires de véhicules de transport rural à contribuer au transport des élèves habitant les zones à très faible densité dans des habitations éparses.
- La construction d'une ligne ferroviaire qui passe par Zaghouan avec une connexion vers Enfidha direction Est, vers Siliana en passant par El Fahs à l'ouest et raccordant Zaghouan avec Tunis à travers Jebel Ouest. Cela suppose la création d'une gare principale moderne à Zaghouan.

6.9.3.4. Les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie de transport

Le gouvernement de Zaghouan s'affirmera de plus en plus comme « région corridor » entre les différents gouvernorats ; en conséquence, la réalisation des projets de développement du réseau routier (comme : le dédoublement de la voie reliant Jbel El OUST et Zaghouan, ou celle allant d'El Fahs vers Siliana - ou encore les tronçons d'autoroute vers les gouvernorats du Centre Ouest), sont des préalables nécessaires pour le développement de la stratégie des transports terrestres au niveau du gouvernorat de Zaghouan.

Parmi les mesures à mettre en œuvre, on cite :

- Établir le plan régional directeur des transports terrestres du gouvernorat en fonction du plan de développement socioéconomique visé pour l'horizon 2030 et du plan d'aménagement du gouvernorat ;
- Développer le réseau ferroviaire avec une nouvelle ligne « El Fahs – Enfidha » (marchandises et voyageurs);
- Renforcer la flotte de la SRTG Nabeul (nouvelles acquisitions) et aménager le dépôt bus (station parc & maintenance à l'échelle de Zaghouan) pour améliorer ses prestations (fréquence, horaire) ;
- Nouvelle gare routière à Zaghouan (niveau hôpital).

6.9.4. Les services de développement économique

6.9.4.1. Rappel de la stratégie nationale du secteur

Le plan quinquennal de développement (2016-2020) vise à limiter les dépenses de subvention aux alentours de 1% du PIB à l'horizon 2020 et préserver la caisse générale de compensation tout en rationalisant ses interventions.

Les objectifs du plan quinquennal sont résumés ci-après :

- Poursuivre le travail d'organisation et de contrôle des circuits de distribution des produits subventionnés, tout en faisant la différence entre les produits destinés à l'utilisation familiale et ceux destinés à l'utilisation professionnelle.
- Renforcer le processus de libéralisation du commerce intérieur tout en poursuivant la maîtrise du taux d'inflation à 3,6% à la fin du quinquennat prochain.
- Encourager la compétitivité, à maîtriser les coûts et les prix des produits et des services, notamment les services libres tout en améliorant la qualité.
- Moderniser les circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche,
- La réalisation des grands projets structurés à l'égard du projet du marché de production de Sidi Bouzid.

L'objectif stratégique pour la période 2016/2020, consiste à renforcer l'apport du secteur du commerce et des services dans la croissance, la création de richesse et de l'emploi.

Quant à la lutte contre la contrebande et le commerce parallèle, le plan quinquennal prévoit davantage de simplification des dispositions légales et réglementaires afin d'encourager l'investissement et développer les mécanismes à même de financer le secteur commercial, notamment, le petit commerce dans les régions intérieures.

6.9.4.2. Les orientations stratégiques du secteur pour le gouvernorat de Zaghouan

- Doter la région des financements nécessaires à son développement. Le financement de l'économie régionale par les banques a montré ses limites. L'engagement du secteur public dans le financement du développement régional sera donc la condition préalable à son essor et au rattrapage de son retard.
- Développer les structures d'échanges commerciaux (marchés, espaces dédiés, centres commerciaux, foires) ; en effet, la distribution de la production agricole et de la pêche est assurée par le secteur public (principalement les collectivités locales), et le secteur privé dispose du monopole de la totalité des circuits de distribution des produits avicoles et de la grande et moyenne distribution.
- Développer l'approche « filière » pour le développement des produits phares du gouvernorat (produits de terroir et produits de l'artisanat) et établir les chaînes de valeur = qualité, innovation, communication (marchés local & export) et commercialisation ;

- Développer l'économie solidaire et les groupes professionnels.

6.9.4.3. Les actions pour le développement des services économiques

- Création d'une Agence Régionale de Développement pour fédérer toutes les structures de création et d'appui aux entreprises. Elle devrait être correctement financée et outillée pour pouvoir monter et réaliser des projets économiques régionaux « structurants » et catalyser le partenariat public/privé PPP.
- Création d'un marché d'échange et commercialisation des produits frais (céréales, légumineuses, maraîchères, etc.) qui constituera un moteur du développement des activités agricoles et industrielles (l'agroalimentaire en particulier) dans tout le gouvernorat ;
- Création d'un centre commercial à Jbel Oust (20 ha – sur la route en dehors et loin de toute agglomération) – à l'instar de Géant ou de Carrefour – avec des enseignes commerciales de renommée, une « cité » de l'artisanat local et des produits de terroir, des guichets de services publics, des cafés, des espaces de loisirs, des services bancaires, et des aires de parking avec services divers (lavage, services rapides, entretien auto, et autres commodités).
- Encourager les regroupements des artisans et des corps de petits métiers et la création d'associations pour le développement de l'esprit solidaire et sociétal.

6.9.4.4. Les outils de mise en œuvre de la stratégie des services économiques

- Création d'une plateforme logistique (100 ha) à Bir Mcherga qui permettra à Zaghouan de jouer la cheville ouvrière des échanges commerciaux et des produits entre les différents gouvernorats limitrophes ou de transit des produits à l'export ;
- Poursuivre le programme de mise à niveau des infrastructures et circuits de distribution des produits frais (agriculture & pêche) et ce afin de : se conformer aux normes d'hygiène et de respect de l'environnement, valoriser la qualité des produits et améliorer la gestion des activités de distribution ;

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Renforcer l'apport du secteur du commerce et des services dans la croissance, la création de richesse et de l'emploi	Poursuivre le programme de mise à niveau des infrastructures et circuits de distribution des produits frais (agriculture & pêche)	Moderniser les circuits de distribution des produits agricoles	Toutes les délégations
		Veiller au contrôle et au respect des normes d'hygiène et de qualité des denrées alimentaires	Toutes les délégations
		Création d'un marché d'échange et commercialisation des produits frais (céréales, légumineuses, maraîchères, etc.)	Toutes les délégations
		Maîtriser les circuits de distribution et des prix & valoriser la qualité des produits et améliorer la gestion des activités de distribution (respect de l'environnement et de l'hygiène)	Toutes les délégations
Développement de l'infrastructure zones franches	Doter le gouvernorat de l'infrastructure qui lui permettrait de jouer son rôle de cheville ouvrière entre les gouvernorats limitrophes / Transit et pour les industriels du gouvernorat	Création d'une plateforme logistique (100 ha)	Bir Mcherga
Développement du commerce	Doter le gouvernorat d'un centre commercial (création d'emplois – valorisation produits de la région – loisirs – grandes enseignes – etc.)	Création d'un centre commercial avec grandes enseignes et espace loisirs	Jbel Oust
		Encourager la création d'associations pour le développement de l'esprit solidaire et sociétal	Toutes les délégations
		Encourager les regroupements des artisans, des corps de petits métiers et des petits agriculteurs	Toutes les délégations
		Encourager l'investissement privé & le PPP	Toutes les délégations

Dossier : *Équipements publics*

6.10. Dossier équipements publics

L'intérêt croissant accordé aux équipements socio-collectifs est étroitement lié à l'urbanisation accélérée que connaît le pays et dans notre cas le gouvernorat de Zaghouan. Pour assurer la satisfaction des besoins, le développement d'un réseau d'équipements socio-collectifs appropriés s'impose. La politique de programmation de ces équipements doit donc occuper une place centrale dans la stratégie de développement, particulièrement dans le cadre de l'aménagement du territoire. La distribution spatiale de la population et par conséquent des activités économiques, est certes liée aux conditions naturelles, mais elle dépend aussi de la politique de développement socioéconomique préconisée (zones urbaines, routes, zones industrielles, etc.) et de la mise en place de ces équipements socio-collectifs.

La programmation des équipements publics par les différents secteurs est effectuée selon des normes applicables sur l'ensemble du territoire national de façon à garantir une répartition équilibrée, et ce, indépendamment du niveau de développement des régions. Les équipements publics, tout comme les infrastructures économiques, font partie des moyens de mise en œuvre des politiques de développement et d'aménagement du territoire, leur planification nécessite une coordination avec les structures chargées des programmes de développement intégré, afin d'éviter le suréquipement et de s'assurer de l'opportunité des investissements publics destinés aux zones défavorisées. L'analyse du niveau d'équipements a focalisé sur l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la santé et les secteurs de la culture et des sports.

6.10.1. L'éducation

En voulant rapprocher les services publics des ménages ruraux, dans un contexte de forte dispersion de la population, les politiques sectorielles, en matière d'éducation, ont créé une situation de suréquipement sans pour autant améliorer sensiblement le niveau des services. C'est ainsi que le nombre d'analphabètes dans le gouvernorat de Zaghouan a atteint 21,7% alors qu'à l'échelle nationale il est seulement de 15,6%. Une grande partie de la population analphabète réside en milieu rural (73,1%) touché par la grande dispersion de la population.

6.10.1.1. Les stratégies proposées pour le cycle de l'enseignement de base

- ✓ Réduire les disparités entre les délégations, et offrir le droit à la formation à tous les jeunes du gouvernorat (réduire les taux d'analphabétisme et d'abandon prématuré des élèves - améliorer le taux de scolarisation) ;
- ✓ Garantir la sécurité des élèves, l'encadrement et la qualité de la formation à cette pépinière de jeunes qui constituera dans le futur les piliers de base de notre pays ;
- ✓ Limiter l'instabilité des enseignants dans le milieu rural.

6.10.1.2. Les actions de développement du cycle de l'enseignement de base

- ✓ Poursuivre le programme d'aménagement et maintenance des infrastructures de tous les établissements (réparation, réfection, aménagements toitures et espaces sanitaires, alimentation en eau potable, peinture, badigeonnage, clôtures, accès, moyens pédagogiques, etc.) ;
- ✓ Accorder la priorité aux établissements ruraux isolés et encourager le personnel enseignant ;
- ✓ Création de 4 écoles primaires à Echwayhya, Hammam Zriba, Ain Essafsaf et Cité Essâada ;

- ✓ Coordonner et organiser avec les opérateurs de transport (public, privés) afin d'assurer le « ramassage » des élèves et enseignants dans les zones rurales.

6.10.1.3. Les stratégies proposées pour l'enseignement du second cycle de base et du secondaire :

Poursuivre le programme d'aménagement et maintenance des infrastructures de tous les établissements (réparation, réfection, aménagements toitures et espaces sanitaires, alimentation en eau potable, peinture, badigeonnage, clôtures, accès, moyens pédagogiques, etc.) ;

- Améliorer la qualité de l'enseignement de base et secondaire, ainsi que les indicateurs du secteur (taux de réussite, absentéisme, abandon, échecs, encadrement, accidents, etc.) ;
- Renforcer les services scolaires dans les dortoirs et les cantines situés dans les zones rurales (remplacement des équipements des dortoirs ainsi que des cantines) ;
- Mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la violence et les actes de vandalisme contre les établissements scolaires ;
- Lancement d'un programme d'urgence pour la prévention et le diagnostic rapide des maladies contagieuses et des épidémies en milieu scolaire ;
- Renforcer les liaisons au réseau internet et intégrer les TIC dans l'enseignement.

6.10.1.4. Les actions du développement de l'enseignement du second cycle de base et du secondaire :

- Poursuivre le programme national d'aménagement (clôtures, réparations, entretien, sanitaire, eaux, dortoirs, etc.) et d'extension (salles, informatique, TP) ;
- Réalisation d'un lycée avec foyer à Sidi Néji dans la délégation de Nadhour
- Réalisation d'une école préparatoire technique avec foyer à Nadhour ;
- Réalisation de 3 écoles préparatoires à El Amayem nord, Dhrâ Ben Jouder et Ain El Ansarin.

6.10.1.5. Les outils de mise en œuvre pour le développement du secteur de l'éducation :

- Doter les structures d'enseignement de second cycle et du secondaire des moyens humains, matériels et financiers suffisants ;
- Mise à niveau et renforcement des capacités des enseignants et du cadre éducationnel ;
- Réformer les programmes d'enseignement ;
- Encadrement des jeunes/élèves et encourager les activités parascolaires et extrascolaires en valorisant les potentialités historico-culturelles et paysagères : aider les jeunes à ce se sentir à l'aise à l'école.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Réduire les disparités entre les délégations, et offrir le droit à la formation à tous les jeunes	Poursuivre le programme d'aménagement et maintenance des infrastructures de tous les établissements en accordant la priorité aux établissements ruraux isolés	Maintenance des infrastructures de tous les établissements (réparation, réfection, aménagements toitures et espaces sanitaires, alimentation en eau potable, peinture, badigeonnage, clôtures, accès, moyens pédagogiques, etc.)	Toutes les délégations
		Renforcer les liaisons au réseau internet et intégrer les TIC dans l'enseignement	Toutes les délégations
	Renforcement de l'infrastructure en accordant la priorité aux agglomérations rurales isolées	École préparatoire technique avec foyer	Nadhour
		Lycée avec foyer	Sidi Néji (Nadhour
		3 écoles préparatoires	El Amayem nord, Dhrâ Ben Jouder et Ain El Ansarin
		4 écoles primaires	Echwayhya, Zriba, Ain Essafsaf - Cité Essâda
Réduire les taux d'analphabétisme et d'abandon prématuré des élèves - améliorer le taux de scolarisation	Garantir la sécurité des élèves, l'encadrement et la qualité de la formation	Mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la violence et les actes de vandalisme (sensibilisation, gardiennage, caméras de sécurité, etc.)	Toutes les délégations
		Adaptation des horaires (éviter les attentes) + salle de révision	Toutes les délégations
		Lancement d'un programme d'urgence pour la prévention et le diagnostic rapide des maladies contagieuses, épidémies et accidents	Toutes les délégations
		Mettre en place des outils pédagogiques spécialement dans les établissements des régions les plus démunies	Toutes les délégations
		Coordonner et organiser avec les opérateurs de transport (public, privés) le « ramassage » des élèves	Toutes les délégations
		Limiter l'instabilité des enseignants dans le milieu rural	Coordonner et organiser avec les opérateurs de transport (public, privés) le transport des enseignants
	Encourager le personnel enseignant (primes, logistique, outils pédagogiques, formation professionnelle / NTIC, etc.)		Toutes les délégations

6.10.2. Enseignement supérieur

6.10.2.1. Rappel de la stratégie nationale en matière d'enseignement supérieur

La stratégie nationale ne vise pas une réforme fondamentale du système d'enseignement supérieur durant le plan 2016-2020 ; La stratégie pour améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur, comprend plusieurs axes :

- L'innovation pédagogique (méthodes d'enseignement et formation de formateurs)
- Améliorer la gouvernance des universités
- Créer un organisme rassemblant toutes les initiatives dans un cadre financier et juridique capable de les pérenniser d'une part et pour être adéquat avec les nécessités économiques et sociales de la société,
- Contribuer à la promotion de l'emploi et de la formation avec des mécanismes pour financer les meilleurs projets de fin d'études ayant de la valeur ajoutée et qui soient innovants.
- Améliorer la vie universitaire ; une stratégie complète a été élaborée en partenariat avec le secteur privé afin d'améliorer les conditions de vie des étudiants dans les établissements universitaires dans les foyers et les restaurants universitaires et les équiper d'un minimum de confort. De même il est question d'améliorer l'infrastructure des universités tunisiennes.
- Revoir le statut des docteurs et doctorants, et établir le statut du chercheur permanent sans qu'il soit chargé d'enseigner au sein des établissements universitaires. De même, une formation complémentaire sera prévue pour les docteurs leur permettant d'être initiés au monde de l'entrepreneuriat.

NB : pour le statut de docteur entrepreneur, une convention a été signée en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi ; il s'agit d'un contrat de dignité destiné au docteur à partir de 2018 et dont la prime sera le double de celle prévue pour les diplômés du supérieur. Les docteurs devront bénéficier de deux types de formation : la première leur permettant d'être cadre au sein d'une entreprise et la deuxième pour lancer leur propre entreprise.

Quant à la stratégie de coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, elle repose sur quatre axes essentiels à savoir :

- Le renforcement et la restructuration des partenariats traditionnels et historiques avec les pays arabes et l'Europe,
- L'établissement de nouveaux partenariats efficaces pour enrichir le système national et pour renforcer l'innovation avec l'Asie, l'exportation de l'expertise et le positionnement de la Tunisie comme destination universitaire et scientifique pour les pays de l'Afrique,
- La promotion de l'échange et la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs
- Et la transformation des fuites des cerveaux en ambassadeurs de la Tunisie.

6.10.2.2. Les stratégies proposées pour le secteur de l'enseignement supérieur :

- Il s'agira de renforcer de l'ouverture de l'université sur son environnement (entreprises installées, perspectives de développement, spécificités de la région, etc.) et les programmes de coopération internationale (échange de chercheurs, rencontres, stages, expertises, etc.).

- Repenser une stratégie d'offre universitaire complémentaire dans la région de Zaghouan en adéquation et en harmonie avec la région du Nord-est, notamment avec celle du Grand Tunis.
- Développer une offre universitaire spécifique en adéquation avec les besoins du gouvernorat, lui conférant une certaine spécialisation avec un label approprié.

6.10.2.3. Les actions de développement du secteur de l'enseignement supérieur :

- Poursuivre le programme de renforcement des capacités des unités d'enseignement supérieur de la région (maintenance, services, logistique, qualité enseignement, ouverture sur les entreprises privées, etc.).

6.10.2.4. Les outils de mise en œuvre :

Les outils et les conditions de mise en œuvre de ce plan d'action dans le gouvernorat de Zaghouan dépendra de la concrétisation de la réforme du secteur de l'enseignement supérieur en Tunisie et celui du gouvernorat de Zaghouan. Les principaux traits de cette réforme consistent à :

- Améliorer la préparation des futurs étudiants aux études universitaires ;
- Adapter la formation aux besoins de la région de Zaghouan, à travers la mise en place en place un Système d'Information Métiers (plateformes permanentes, échange entre les acteurs concernés) et qui identifie les métiers à forte valeur ajoutée... ;
- Inciter les structures pédagogiques ainsi que les Commissions Nationales sectorielles lors de l'habilitation ou de la réhabilitation des licences, des mastères et des doctorats à prendre en considération le degré d'adaptation des offres de formations aux mutations nationales et internationales ;
- Harmoniser la tutelle du réseau de pépinières et d'incubateurs ;
- Mettre en place des structures de transfert de technologies et des plateformes technologiques pour favoriser les échanges entre les milieux académiques et les entreprises en matière de R&D ;
- Optimiser la dimension professionnalisant dans la formation universitaire : Promulguer les textes relatifs à la qualité des stages ;
- Mettre en place une procédure de gestion des stages (assistance, planification, suivi) ;
- Mettre en place une plateforme de l'emploi et des stages, etc.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Améliorer la vie universitaire	Améliorer l'infrastructure	Poursuivre le programme d'aménagement et de maintenance de l'infrastructure (clôtures, foyers, gardiennage, accès, couverture internet, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
		Développer les Services (buvettes, services bureautiques, cantines, transport, sécurité, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
		Assurer une vigilance pour la prévention et le diagnostic rapide des maladies contagieuses, épidémies et accidents.	Zaghouan - ISET - Mogran
	Renforcement des capacités des unités d'enseignement supérieur de la région	Participer aux programmes nationaux de renforcement de la qualité de l'enseignement (approches innovantes, outils pédagogiques, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
		Développer la coopération entre les unités d'enseignement supérieur (échange enseignants, sujets de recherche en commun, stagiaires, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
Contribuer à la promotion de l'emploi et de la formation	Renforcement de l'ouverture sur l'environnement	Mécanismes pour financer les meilleurs projets de fin d'études ayant de la valeur ajoutée et qui soient innovants.	Zaghouan - ISET - Mogran
		Ouverture sur les entreprises installées (séminaires, rencontres, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
		Étude des spécificités de la région et recherche de perspectives de développement d'idées innovantes.	Zaghouan - ISET - Mogran
Développement de la coopération internationale	Renforcer les partenariats traditionnels	Renforcement des partenariats traditionnels et historiques avec les pays Arabes et l'Europe.	Zaghouan - ISET - Mogran
		Participer activement dans les programmes de coopération internationale (échange de chercheurs, rencontres, stages, expertises, etc.).	Zaghouan - ISET - Mogran
	Établissement de nouveaux partenariats	Recherche de nouveaux partenariats basés sur l'innovation avec l'Asie, l'exportation de l'expertise et le positionnement de la Tunisie comme destination universitaire et scientifique pour les pays de l'Afrique.	Zaghouan - ISET - Mogran
		Promotion de l'échange et de la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs.	Zaghouan - ISET - Mogran

6.10.3. La formation professionnelle

6.10.3.1. Rappel de la stratégie nationale en matière de formation professionnelle

La stratégie vise la réforme du secteur avec pour objectif la mise en place d'un dispositif national de la formation professionnelle qui répond aux exigences de développement dans toutes ses dimensions, en particulier celles relatives à la croissance économique, au développement social et à la construction d'une société qui valorise les acquis du changement démocratique et qui s'insère dans son environnement régional et international.

Le plan stratégique s'articule autour des objectifs spécifiques suivants :

- Intégrer le dispositif national de la formation professionnelle dans le système national de développement des ressources humaines (éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur), et ce en se basant sur une vision stratégique pour la qualification des ressources humaines prenant en compte les besoins réels des entreprises, des individus, de la région et de la société et ouvrant les perspectives pour l'apprentissage. Une stratégie de communication sera élaborée autour de la formation professionnelle, avec la création d'une instance nationale pour l'information et l'orientation professionnelle et la rénovation des centres de formation (mise à niveau) pour qu'ils deviennent des lieux de rayonnement dans leur environnement, et contribuent à la motivation des jeunes pour choisir la formation professionnelle en tant que voie de réussite.
- Garantir l'efficacité et l'efficience tout au long du processus de formation, en répondant avec la qualité requise aux besoins des entreprises économiques, des individus, de la société et de la région en qualifications et en formation.
- Assurer une gouvernance du dispositif national de la formation professionnelle répondant aux aspirations des individus, des entreprises, de la société et de la région en harmonisation avec le Contrat Social est mise en place,
- Instituer un système de financement de la formation professionnelle répondant aux besoins et aspirations des individus, des entreprises, de la région et de la société concrétisant le principe de l'apprentissage.

Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a adopté le programme urgent suivant :

- *Encouragement de la création de projets ;*
- *Soutien des entreprises en difficulté ;*
- *Création d'un Portail Électronique National relatif aux concours ;*
- *Encourager l'inscription dans les centres, publics et privés, de formation professionnelle ;*

6.10.3.2. La stratégie du secteur de la formation professionnelle dans le gouvernorat de Zaghuan :

La formation professionnelle devra s'adapter aux mutations technologiques et les exigences des employeurs (compétences et qualifications des salariés), ajuster ses programmes aux besoins des entreprises installées dans le gouvernorat.

6.10.3.3. Les actions du développement du secteur de la formation professionnelle dans le gouvernorat de Zaghouan :

Il s'agira dans le moyen terme de :

- Mettre à niveau le Centre de la Fille Rurale à Bir Mcherga ;
- Identifier les besoins en emplois (par délégation, par âge, par genre, ...) ;
- Renforcer les moyens des centres de formation, et lever le niveau des qualifications pour faciliter la mobilité de la population active et des demandeurs d'emplois ;
- Renforcer les moyens du Centre d'Affaires (personnel, experts vacataires, moyens de transport) pour mener son rôle, coordonner avec les associations locales et établir pour les jeunes à la recherche d'emploi des programmes d'encadrement / formation / coaching à l'échelle des délégations ;
- Créer 4 nouveaux bureaux d'emploi dans les délégations de : En Nadhour, Bir Mcherga, Zriba et Saouef.

6.10.3.4. Les outils de mise en œuvre :

- Il s'agira d'initier un mécanisme de coordination regroupant principalement, les trois acteurs clés : l'éducation, la formation professionnelle et de l'emploi, et qui permettrait d'orienter la formation selon les besoins du marché de l'emploi et ce conformément aux objectifs de la stratégie nationale.
- La mise à niveau des centres professionnelles, les doter de moyens humains et matériels adéquats afin de renforcer leurs performances.
- Fournir aux employés une description d'emploi bien détaillée ; elle servira de fondement aux activités de formation et de développement professionnel.
- Offrir une formation axée sur les besoins des employés afin qu'ils puissent acquérir les compétences de base nécessaires pour leur travail.
- Définir les objectifs et les activités de développement professionnel, et dresser un plan de développement professionnel approprié pour la région de Zaghouan et ses spécificités.
- L'élaboration d'une enquête spécifique relative à la transition des jeunes vers le marché de l'emploi dans chaque délégation, le traitement des résultats de l'enquête dans le cadre d'un observatoire régional de l'emploi, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du système de la formation professionnelle et de l'emploi dans la région de Zaghouan
- La coordination avec les centres de formation professionnelle dans la région du Nord-Est.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Intégrer la formation professionnelle dans le développement des RH	Orienter la formation selon les besoins du marché de l'emploi dans le gouvernorat	Coordination entre les trois acteurs responsables de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi	Toutes les délégations
		Répondre aux besoins des entreprises, des individus, de la société et de la région en qualifications et en formation.	Toutes les délégations
		Adapter ses programmes aux besoins des entreprises installées dans le gouvernorat et notamment les mutations technologiques	Toutes les délégations
		Identifier les besoins en emplois (par délégation, par âge, par genre, ...)	Toutes les délégations
Garantir l'efficacité et l'efficience tout au long du processus de formation	Renforcement des capacités	Rénovation des centres de formation (mise à niveau) dont celui de la « fille rurale »	Bir Mcherga Toutes les délégations
		Renforcer les moyens des centres de formation, et lever le niveau des qualifications (formateurs, programmes, conditions d'admission) pour faciliter la mobilité de la population active et des demandeurs d'emplois et relever les niveaux de qualification	Toutes les délégations
	Développement de l'infrastructure	Créer 4 nouveaux bureaux d'emploi	Nadhour, Bir Mcherga, Zriba et Saouef
	Élaborer une stratégie de communication autour de la formation professionnelle	Les centres de FP doivent être des lieux de rayonnement, contribuant à la motivation des jeunes pour choisir la FP en tant que voie de réussite	Toutes les délégations
		Encourager l'inscription dans les centres, publics et privés, de formation professionnelle	Toutes les délégations
Contribution à l'emploi et la résorption du taux de chômage	Encouragement à la création de projets	Programmes de soutien (formation, coaching) & suivi post création	Toutes les délégations
		Soutien des entreprises en difficulté	Toutes les délégations
	Assistance à la recherche d'emploi	Intégrer le Portail Électronique National relatif aux concours	Toutes les délégations

6.10.4. La Santé

6.10.4.1. Rappel de la stratégie nationale pour le secteur de la santé

La vision stratégique du secteur consiste à améliorer la situation sanitaire générale, permettant d'augmenter l'espérance de vie à la naissance et limiter les décès au minimum.

La réforme du secteur de la santé est devenue un sujet prioritaire et repose sur les principaux défis suivants :

1. Guider le développement des services de santé pour assurer la couverture santé universelle en veillant à réduire les disparités régionales, faciliter le parcours du patient, réguler les deux secteurs (public et privé), maîtriser l'utilisation des produits médicaux
2. Reconnaître le rôle du patient comme partenaire dans les soins
3. Assurer un financement plus équitable de la santé

Le plan quinquennal 2016-2020 propose sur cinq axes stratégiques :

1. Prioriser la prévention et agir sur les déterminants
2. Mettre en place un service territorial de santé à travers des pôles de santé structurés autour d'un projet sanitaire cohérent
3. Faire le pari de l'innovation
4. Mettre en place une nouvelle gouvernance pour une politique de santé plus performante,
5. Renforcer le secteur public.

6.10.4.2. Les orientations stratégiques du secteur de la santé dans le gouvernorat de Zaghouan

- Faciliter l'accès aux services de santé de base au citoyen notamment dans les zones rurales, et assurer l'équité sociale et territoriale ;
- Améliorer le taux d'encadrement au niveau du cadre médical (médecins généraliste et spécialistes) et paramédical au niveau des établissements hospitaliers et des centres de santé de base, ainsi que l'accroissement du nombre de jours de consultations ;
- Améliorer les indicateurs d'évaluation de la santé et réduire les écarts entre les délégations.

6.10.4.3. Les actions de développement du secteur de la santé dans le gouvernorat de Zaghouan

- Accorder une priorité à Zriba avec la création de centres de santé de base ;
- Mettre à niveau les hôpitaux locaux et les transformer en « hôpitaux régionaux » (équipements, encadrement, personnel médical) ;
- Mettre à niveau de l'hôpital régional de Zaghouan en vue de son classement en « CHU » ;
- Création de 4 Centres de Santé à Oued Ezzit, El Aitha, Edghafla, Bouarâra et Ain Btoun ;
- Création d'un Centre Régional pour la Santé scolaire et universitaire ; ce centre peut être envisagé soit à Zaghouan ville soit à Mograne ;
- Création d'un hôpital régional catégorie B à El Fahs, Bir Mcherga et Nadhour ;
- Renforcer le parc ambulances et véhicules légers (utilisés dans les interventions rapides et les visites à domicile) avec une priorité aux régions les plus démunies et les plus éloignées des centres de santé.

6.10.4.4. Les outils de mise en œuvre

L'implémentation du plan d'action dans le secteur de la santé dépendra de la bonne gouvernance des programmes sanitaires dans le gouvernorat de Zaghouan, notamment :

- Assurer les principes de la bonne gouvernance (rendement, optimisation des ressources, bonne gestion)
- La mise en place des mécanismes de coordination et de concertation en santé publique ;
- La consolidation des partenariats dans le secteur de la santé et des services sociaux et avec des acteurs d'autres secteurs d'activité, en plus de la consolidation des services médicaux de la région avec ceux centraux sis à Tunis ;
- La mise en place d'un système d'appréciation de la performance de l'action de santé publique, dans une perspective d'amélioration continue.
- La mobilisation des moyens humains, financiers et matériels notamment dans les secteurs ruraux afin d'améliorer la performance de la couverture sanitaire dans l'ensemble du gouvernorat notamment les secteurs montagneux et le sud du gouvernorat.
- La mise à niveau et la formation continue du personnel médical et paramédical, notamment les sages-femmes pour ne pas perdre la main...

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Assurer l'accès aux services de la santé à tous les citoyens et assurer l'équité sociale et territoriale	Poursuivre le programme de mise à niveau et de développement de l'infrastructure de la santé, et notamment dans les zones rurales	Mettre à niveau les hôpitaux locaux et les transformer en « hôpitaux régionaux » (équipements, encadrement, personnel médical)	
		Mettre à niveau de l'hôpital régional de Zaghouan en vue de son classement en « CHU »	Zaghouan
	Développement de l'infrastructure de la région	Création d'un centre de santé de base	Zriba
		Création de 4 Centres de Santé	Oued Ezzit, El Aitha, Edghafla, Bouarâra et Ain Btoum
		Création d'un Centre Régional pour la Santé scolaire et universitaire	Zaghouan (ou Mogren)
		Création de 3 hôpitaux régionaux catégorie B	El Fahs, Bir Mcherga et Nadhour
	Renforcer le parc ambulances et véhicules légers	Secteurs les + démunis	
Améliorer les indicateurs d'évaluation de la santé et réduire les écarts entre les délégations	Renforcement des RH au niveau des établissements hospitaliers et des centres de santé de base	Améliorer le taux d'encadrement au niveau du cadre médical (médecins généraliste et spécialistes)	Toutes les délégations
		Améliorer le taux d'encadrement au niveau du cadre paramédical	Toutes les délégations
		Accroissement du nombre de jours de consultations	Toutes les délégations
		Ouverture de postes et scooting de candidatures	Toutes les délégations
		Appel aux manifestations caritatives et caravanes de soins pour les secteurs les + démunis	Toutes les délégations
			Toutes les délégations
	Développement du secteur privé	Encourager les spécialistes privés à s'installer	Toutes les délégations

6.10.5. Équipements culturels, de loisirs et sportifs

6.10.5.1. Rappel de la stratégie nationale pour le secteur de la famille et de l'enfance

❖ Famille, femme et enfance :

- Réduire le taux de la pauvreté absolue de 4,6% à 2,5% à l'horizon 2020 ;
- Hisser l'Indice de Développement Humain (IDH) de 0,721 en 2013 à 0,786 en 2020 ;
- Allouer au minimum 20% du PIB pour les dépenses et les transferts sociaux ;
- Protéger les droits acquis de la femme et les renforcer, avec une évolution graduelle vers la parité dans les conseils élus ;
- Baisser remarquablement les indicateurs de la violence à l'égard des femmes ;
- Augmenter la participation de la femme au marché de l'emploi pour passer de 28,5% en 2014 à 35% en 2020.

❖ Culture :

- Veiller au respect de la dimension culturelle, entre création, ouverture et enracinement ;
- Augmenter l'activité culturelle de 30% dans chaque délégation ;
- Éradiquer le phénomène de la précarité des artistes.

❖ Jeunesse et sports :

- Réaliser des espaces sportifs dans chaque programme de réhabilitation des quartiers populaires
- Généraliser les espaces sportifs dans toutes les écoles et les lycées
- Mener des expériences pilotes dans au moins 10 établissements sportifs en partenariat avec le secteur privé.
- Aménager les espaces d'accueils et d'hébergement des jeunes

6.10.5.2. Les orientations stratégiques pour le secteur de la famille et de l'enfance

- Poursuivre le plan national d'aménagement des terrains de sport (gradins, pelouses, gazon, etc.), des terrains de quartier et des terrains de sport au sein des établissements scolaires ;
- Poursuivre le plan national d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments et locaux attribués aux bibliothèques, maisons de jeunes et maisons de la culture ;
- Développer les actions relatives aux échanges d'expériences entre les jeunes, jumelages, visites, programmes culturels / sportifs, etc.).

6.10.5.3. Les actions pour le développement du secteur de la famille et de l'enfance

- Création de 3 bibliothèques à Mogrène, Zriba, Bir Halima ;
- Création d'une maison de la culture à En Nadhour ;
- Construction d'une antenne régionale de l'école de musique à El Fahs ;
- Création d'un musée à Zaghouan ville ;
- Création d'une piscine couverte à Zaghouan ;
- Création de 2 salles de sports collectifs à Zriba et Bir Mcherga ;
- Création d'un stade municipal à Jbel Oust avec hébergement ;
- Création de 3 salles couvertes à Jbel Oust, El Fahs et Bir Mcherga ;
- Assister les associations actives en spéléologie à se développer sur l'international.

6.10.5.4. Les outils de mise en œuvre

La réalisation du plan d'action relatif au sous-secteur culture – loisir et sport dépendra de l'accomplissement des outils suivants :

- Réaliser des études régulières, ainsi que des recherches et des enquêtes en partenariats avec des organisations internationales spécialisées pour mesurer le retour de l'espoir pour les jeunes ;
- Réformer le système de protection sociale (pensions et assurance maladie) ;
- Organiser des ateliers régionaux relatifs aux thématiques : les savoirs traditionnels, le patrimoine culturel immatériel et matériel, la préservation du patrimoine culturel ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi -évaluation des stratégies culturelles locales et régionales, la protection de la famille et de l'enfance ;
- Développer le réseau associatif et l'encadrement des jeunes et des femmes dans le gouvernorat de Zaghuan.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Stratégie	Axe de développement	Actions de développement	Localisation
Assurer les droits des citoyens sensibles	Protéger les droits de la femme et les renforcer	Baisser les indicateurs de la violence	Toutes les délégations
		Augmenter la participation de la femme au marché de l'emploi	Toutes les délégations
		Parité graduelle dans les conseils élus	Toutes les délégations
	Protéger les jeunes	Réaliser des études régulières, et des enquêtes en partenariats avec des organisations spécialisées pour mesurer le retour de l'espoir chez les jeunes	Toutes les délégations
	Lutte contre la pauvreté	Études régulières / mesure indice pauvreté par délégation	Toutes les délégations
Développer le travail associatif et travailler sur la communication		Toutes les délégations	
Développement de la culture	Mise à niveau de l'infrastructure	Poursuivre le plan national d'aménagement et de réhabilitation des bâtiments et locaux attribués aux bibliothèques, maisons de jeunes et maisons de la culture	Toutes les délégations
	Renforcement des capacités	Augmenter l'activité culturelle	Toutes les délégations
		Encouragement des artistes (problème de précarité)	Toutes les délégations
		Développer le réseau associatif et l'encadrement des jeunes et des animateurs (échange d'expériences, jumelages, visites, programmes culturels / sportifs, etc.).	Toutes les délégations
	Développement de l'infrastructure	Création de 3 bibliothèques	Mogrène, Zriba, Bir Halima
		Création d'une maison de la culture	Nadhour
		Construction d'une antenne régionale de l'école de musique	El Fahs
Création d'un musée		Zaghouan	
Développement des sports & loisirs	Développement de l'infrastructure	Réaliser des espaces sportifs dans chaque programme de réhabilitation des quartiers populaires	Toutes les délégations
		Généraliser les espaces sportifs dans toutes les écoles et les lycées	Toutes les délégations
		Mener des expériences pilotes dans 10 établissements sportifs en partenariat avec le secteur privé	Toutes les délégations
		Poursuivre le plan national d'aménagement des terrains de sport (gradins, pelouses, gazon, etc.), des terrains de quartier et des terrains de sport au sein des établissements scolaires	Toutes les délégations
		Création d'une piscine couverte	Zaghouan
		Centres d'hébergement des jeunes	Zaghouan
		Création de 2 salles de sports collectifs	Zriba et Bir Mcherga
		Création d'un stade municipal avec hébergement	Jbel Oust
		Création de 3 salles couvertes	Jbel Oust, Fahs - Bir Mcherga
Assister les associations de spéléologie à se développer sur l'international	Zaghouan		

Dossier :

Habitat et urbanisme

6.11. Dossier habitat et urbanisme

6.11.1. Rappel de la stratégie nationale en matière d'urbanisme et d'habitat

La stratégie de l'habitat s'inscrit dans une approche inclusive qui prend en considération le droit d'accès au logement adéquat pour les femmes et les hommes ainsi qu'aux services et équipements urbains, tout en respectant les dimensions historique, économique, sociale, et culturelle des régions et du pays. La stratégie nationale vise la réduction de l'intensité de l'habitat informel, de manière innovante en incitant les habitants à s'engager dans l'amélioration de leurs quartiers et en impliquant les composantes de la société civiles à jouer le rôle de médiateur entre les habitants des quartiers informels et les pouvoirs locaux et centraux.

Le plan d'actions se résume comme suit :

- Définir des critères financiers techniques, culturels et sociaux clairs et inclusifs pour l'habitat social et économique tout en se référant aux critères du logement adéquat ;
- Planifier et programmer à moyen et à long terme des terrains viabilisés ;
- Mettre à disposition à court, moyen et long terme des lots de terrains viabilisés et équipés ;
- Adopter des modes de financement qui soient en rapport avec les capacités financières des populations défavorisées et à faibles revenus ;
- Adopter des formes d'autopromotion assistée par des unités de projets composées de compétences pluridisciplinaires en vue d'assurer l'intégration des unités d'habitation dans les programmes et les tissus urbains ;
- Développer et encourager les systèmes de financement basés sur l'octroi des microcrédits destinés au logement et à l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers informels ;
- Enrichir le panel des outils d'intervention de l'État par des projets de renouvellement et de reconstruction des quartiers informels. Ce panel se limite actuellement à des actions de réhabilitation et d'équipement des quartiers informels et non de régularisation ;
- Prévoir des programmes de renouvellement urbain des quartiers les plus défavorisés par le relogement des habitants et la conception de plan d'aménagement de détail pour la reconstruction des quartiers ;
- Diversifier l'offre publique en logement évolutif et en lots aménagés et adaptés aux populations économiquement modestes, en termes de superficie (100 à 150-200 m²) et de système de financement ;
- Diversifier l'offre en logement selon les CSP et les régions et adapter les typologies des logements aux usages des ménages (gestion des espaces vides, possibilité d'extension, zonages et densifications spécifiques, matériaux de construction innovants abordables et durables...);
- Prévoir des programmes et des projets concertés avec la population et les acteurs locaux des quartiers informels et défavorisés ;
- S'investir dans l'effort fourni par les populations des quartiers informels et les assister / accompagner dans la conception de leurs logements (typologie, utilisation et gestion des espaces intérieurs, voisinage...) (création au sein des communes et des conseils régionaux de cellules d'accompagnement et d'assistance rôle qui peut être joué par la police municipale chargée actuellement de relever les infractions) ;
- Assurer une meilleure gouvernance de la planification urbaine : il s'agit de faire participer les composantes de la société civile, les jeunes, femmes et acteurs privés dans la conception des PAU et des documents de planification stratégique, à travers l'organisation d'ateliers urbains et de concertation, ce qui suppose l'amendement des méthodologie d'élaboration des PAU, de leur modes de gestion par l'administration, ainsi que la révision de la formule de « moins-disant » dans les marchés publics ;
- Faciliter les procédures de changement de vocation et d'usage pour les zones d'équipement et les espaces verts programmés et non réalisés dans certaines

communes, et réaffecter ces zones à l'habitat et essentiellement à l'intégration rationnelle des catégories défavorisées au sein des tissus existants ;

- Encourager les ménages à la densification par la facilitation des procédures et par la mise en place d'un système financier et fiscale incitatif pour les catégories défavorisées ;
- Renforcer les compétences des collectivités locales en matière de planification de gestion et de suivi de l'habitat et outiller les communes de moyens humains, techniques et financiers afin de mieux suivre et contrôler la progression de l'habitat informel ;
- Former le personnel des banques en charge de l'élaboration des constats de crédits aux normes techniques et aux règlements d'urbanisme afin qu'ils prennent en considération le caractère informel des zones non couvertes par les plans d'aménagement urbain, et d'établir convenablement les constats descriptifs et estimatifs qui déterminent le droit d'accès aux crédits bancaires ;
- Nouer des partenariats entre le Ministère de l'Habitat et le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique afin d'intégrer dans les structures de recherche universitaires, des thématiques en rapport avec l'habitat au sein des unités et laboratoires de recherche spécialisées dans le domaine de l'urbanisme et l'aménagement. Ces formes de partenariat aideront à renforcer les activités au sein des observatoires et mieux définir les critères du logement social et adéquat ;
- Associer les habitants, les acteurs formels et informels (lotisseurs particuliers, agriculteurs, lotisseurs occasionnels) dans les projets de réhabilitation et les faire participer différemment à l'aménagement de leurs quartiers ;
- Mettre en place un observatoire de l'habitat et de l'habitant qui sera chargé de l'élaboration des enquêtes et inventaires, de l'actualisation des tableaux de bord et de la capitalisation des expériences sur l'habitat formel et informel.

Objectif visé durant le plan quinquennal 2016-2020 : Améliorer les conditions de vie en réalisant 100 000 logements sociaux durant le prochain quinquennat.

6.11.2. Les orientations stratégiques du secteur de l'habitat et de l'urbanisme

Dans le cadre du SDAD de Zaghouan, il est indispensable de proposer le développement de projets de logements évolutifs destinés aux populations à faibles revenus en vue de réduire les effets d'un étalement urbain non maîtrisé au niveau des principaux centres urbains dont notamment Zaghouan, El Fahs, Zriba, ainsi qu'au niveau des petites localités non dotées de plan d'aménagement ; ce qui constitue l'une des contraintes les plus importantes du développement urbain dans la région et des différentes localités. Cette problématique concerne à la fois le milieu urbain que celui rural dont le statut est en cours de mutation au moins sur le plan réglementaire, vu la création de nouvelles municipalités selon les dispositions des deux décrets 600 et 601 du 26 mai 2016.

Au regard de ces tendances mises en évidence, les enjeux suivants sont à retenir :

- Trouver des stratégies adaptées pour mieux gérer l'extension urbaine de la ville de Zaghouan en tant que chef-lieu de gouvernorat. En effet, l'extension de la ville n'est possible que vers la plaine au détriment des espaces agricoles et il existe réellement un problème de gestion foncière du fait d'une demande croissante en termes de logements, en plus des problèmes relatifs à la complexité de l'assiette foncière.
- L'aménagement de l'infrastructure de base et des équipements socio-collectifs devrait poser les mêmes tensions en matière de gestion foncière. Les prétentions des villes sur le patrimoine foncier sont grandissantes, du fait d'une demande croissante en termes de logements, et d'infrastructures.

- Promouvoir des pôles de développement urbain pour corriger les déséquilibres. Il s'agira de développer un réseau de villes moyennes et petites, susceptible de mailler le territoire et de constituer des points de cristallisation du développement humain, social et économique.

6.11.3. Les actions pour le développement du secteur de l'habitat et de l'urbanisme

- Il s'agira de sélectionner les villes à promouvoir sur la base de leur position géographique (nœud de communication, de l'importance de leur population, existence d'un équipement structurant). Chaque centre urbain principal ou secondaire sera le siège d'équipements sociaux et économiques permettant de répondre aux besoins de sa population en services sociaux de base.
- Doter les agglomérations urbaines des plans d'aménagement, ainsi que la révision de ces plans en fonction des besoins et des spécificités de chaque localité, de son extension et de sa polarisation, vu la dynamique qui devra être escomptée par le SDAD.
- Doter les zones rurales dans le cadre du nouveau découpage administratif et la création de nouvelles municipalités des plans de développement locaux qui devront être supervisés par le MCDI en concertation avec la DGAT et le MEH.

6.11.4. Les outils de mise en œuvre pour le développement de l'habitat et de l'urbanisme

- L'élaboration des plans d'aménagement urbain pour l'ensemble des localités ;
- L'adoption d'une charte architecturale et urbanistique spécifique à la région ;
- L'adoption d'une stratégie d'habitat et de logement sociaux, notamment pour les populations à faible revenus ;
- Renforcement de la politique de réhabilitation et améliorer la gestion du parc logements existant ;
- Réforme du système institutionnel de financement de l'habitat et notamment le financement de l'habitat social ;
- L'accélération de la révision du code de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ;
- La révision et l'actualisation de la grille des équipements ;
- L'élaboration des stratégies de villes notamment pour : El fahs, Zriba, Bir M'Chergua ;
- L'implémentation et la réactivation du rôle du Fonds National d'Amélioration de l'Habitat (FNAH), notamment dans le gouvernorat de Zaghouan ;
- Étendre le champ d'activité de L'Observatoire de L'immobilier et du Foncier (OIF) pour englober le gouvernorat de Zaghouan.
- La mobilisation des moyens financiers pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanismes (PAU...) requis pour les agglomérations et les villes dans le gouvernorat de Zaghouan ;
- La collaboration et la coopération avec les ONG pour la réalisation des stratégies et de l'agenda 21 des villes et d'autres documents et instruments stratégique à moyens et longs termes.

7. LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT

7.1. La carte du SDAD

On commence par clarifier le choix de la variante d'aménagement du gouvernorat retenue, définir le « fil directeur » sur lequel repose le schéma régional d'aménagement et du développement du gouvernorat de Zaghouan, l'approche systémique avec laquelle la stratégie régionale a été fondée avant de présenter les différentes composantes de la construction du SDAD.

7.1.1. Choix du scénario d'aménagement et de développement retenu : le SDAD de Zaghouan

Le choix du scénario d'aménagement et de développement du gouvernorat a été fait selon un consensus à deux niveaux : Au niveau national devant le comité de pilotage au siège de la DGAT en juin 2016, puis en octobre 2016 au niveau régional lors de la présentation des scénarii d'aménagement et de développement.

Où le « **scénario A** » (Valorisation des ressources régionales, consolidation urbaine et renforcement des liens avec la capitale), focalise **sur la dépendance envers la capitale Tunis**, la ville de Zaghouan continue à jouer le rôle d'un centre régional secondaire qui subit la forte métropolisation du Grand Tunis vue sa proximité, ce qui réduit ces possibilités et de polarisation dans son gouvernorat, puis quelle se partage avec Tunis l'attraction des principaux chef lieux de délégation du gouvernorat... Ainsi ce scénario repose plus sur **des facteurs exogènes** pour le développement futur de la région qui dépend du fort métropolisation du Grand Tunis, ainsi que le déploiement de ses activités et de sa population dans les années à venir et ce dans le cadre du desserrement industriel et de certains services... Ce modèle de développement manque de volontarisme pour le gouvernorat de Zaghouan et répond plus à la **prospectivité tendancielle**.

Alors que, le « **scénario B** » dit : Renforcement de compétitivité, de l'attractivité de la région et l'intégration à l'échelle nationale et internationale. Cette variante favorise **plus de volontarisme** pour l'aménagement et le développement futur du gouvernorat de Zaghouan. Une région **plus ouverte et plus intégrée** au tissu économique nationale, son développement repose plus sur **la valorisation et la bonne gestion de ses ressources naturelles**, une **forte attractivité des capitaux et des investissements**, ce qui **renforce ces capacités compétitives**. Elle pourra tirer plus de profit et valoriser sa proximité de capitale du pays, à travers **sa fonction de carrefour d'échanges et de rencontres**. Cette attractivité intramuros et extramuros s'appuiera sur **une armature urbaine consolidée** dans tous ces niveaux, avec une métropole régionale (Zaghouan), des centres sous-régionaux et pôles de proximité forts au niveau local.

Les options ainsi que les orientations d'aménagement et de développement inscrites dans « **scénario B** » répondent plus aux **ambitions et aspirations de la région**. C'est pour cette raison qu'il a été adopté à l'unanimité, puis développé dans le cadre de la deuxième phase de cette étude. Les principes et le parti d'aménagement et du développement du gouvernorat de Zaghouan sont expliqués ci-dessous.

En effet, ce scénario s'inscrit dans une logique de développement durable et répondant à la volonté d'harmoniser les grandes zones homogènes, réduire les disparités entre les zones rurales et celles urbaines, les délégations du Nord et celles du Sud, en assurant la cohérence et la solidarité des territoires ; En prenant en compte les spécificités locales sur le plan géographique, social, économique et écologique;

Le parti d'aménagement retenu se décline dans les défis et les enjeux déjà définis au préalable depuis la phase du diagnostic. Ils s'articulent autour de la ***durabilité des ressources, la création des dynamiques du rééquilibrage du territoire, le renforcement de l'attractivité et la compétitivité des territoires, ainsi que l'équité sociale.***

Ainsi, Le SDAD offre une ***stratégie adéquate pour opérer les équilibres nécessaires en faveur du développement durable***, l'objectif de ce schéma consiste à réaliser la sécurité économique et alimentaire et de renforcer la capacité, à faire face aux mutations qui surviennent sur les plans local, régional et national.

7.1.2. Le « fil directeur » : risques et opportunités

Si le parti d'aménagement est à la base de la conception même du SDAD, il y a par ailleurs un parti visuel qui concerne la conception de l'image et qui constitue le fil directeur de la cartographie du schéma régional. Ce choix fondamental de représentation traduit lui-même une idée de l'aménagement ; en l'occurrence il s'agit du couple « Risques / opportunités ».

Le SDAD a pour fonction première d'attirer l'attention des différents acteurs sociaux et des pouvoirs publics sur les grands risques sociaux et territoriaux susceptibles de remettre en cause le développement durable et l'équilibre du gouvernorat de Zaghouan. On a considéré que parmi ces risques, il y en a deux qui méritaient d'être particulièrement soulignés, **la dégradation des ressources naturelle et la pression anthropologique**¹⁷.

La question du sol et de l'eau sont primordiales ; les taux de dégradation ne cessent d'augmenter, affectant déjà largement le sud, et les secteurs montagneux.

La surcharge démographique est un problème considérable. La pression anthropologique résultant des modes d'exploitation et de surpâturage affectent plusieurs secteurs ruraux.

Face à ces risques, on dispose **d'opportunités tout aussi remarquables**, qui résultent parfois de la nature, mais le plus souvent de l'action humaine. C'est le cas pour les surfaces irriguées et des aménagements hydro-agricoles, à mettre en évidence. C'est surtout le cas pour les ressources animales qui constituent un atout majeur pour le développement, les curiosités touristiques et les beaux paysages de la montagne de Zaghouan pour développer une véritable industrie touristique, écologique et culturelle.

7.1.3. L'approche systémique

Il est question ici d'approche systémique parce que l'analyse du même nom est en parfaite concordance avec la démarche de l'aménagement du territoire ; celle-ci s'intéresse prioritairement aux enchaînements, aux interactions, aux effets de filière, en un mot à l'aspect relationnel des problèmes. Quelle que soit l'échelle considérée, un territoire résulte toujours de l'articulation entre les systèmes qui y sont représentés, mais le niveau de cette articulation varie selon l'échelle. La logique des systèmes se situe par définition même au plan régional et le territoire de la région de Zaghouan constitue **une véritable synthèse de l'ensemble des systèmes qui les constituent.**

A cet effet, on distinguera six systèmes :

- Le système productif
- Le système écologique

¹⁷Ces éléments de diagnostic ont été analysés dans le diagnostic territorial par zones homogènes.

- Le système de l'eau
- Le système des transports et des infrastructures
- Le système urbain
- Et les projets structurants

Ces six points seront précédés d'une présentation particulière consacrée aux données de base de l'aménagement du territoire.

7.1.4. Les données de base

Le fond de carte du SDAD du gouvernorat de Zaghouan comporte les informations de base relatives au milieu physique ; les premiers éléments sont le relief et les isohyètes, qui définissent les domaines bioclimatiques. Le relief est représenté ici par la génération du model numérique du terrain (MNT) qui matérialise le massif du Jebel Zaghouan, en plus du réseau hydrographique (Oued Meliane, oued Er Rmel, en plus des deux grands barrages de Bir M'Cherga et Er Rmel).

La carte du couvert végétal issue des travaux d'occupation du sol¹⁸ est un élément très lié aux précipitations et aux domaines bioclimatiques. Où on distingue entre les zones d'intensification culturelle par le biais de l'irrigation, des cultures pluviales et l'élevage extensif, en plus des zones de développement de l'arboriculture et celle des activités agro-Sylvio-pastorales, ainsi que les zones de protection de la forêt, des zones humides et des nappes phréatiques et profondes.

7.1.5. Description des systèmes

7.1.5.1. Le système productif

Il n'est pas question de représenter tous les aspects de la production, mais uniquement quelques aspects d'intérêt particulier. On a retenu :

- Les zones de mise en valeur agricole (système pluviale, système irrigué), les zones de développement pastoral (soutien à l'élevage extensif), les zones de développement de l'arboriculture (Oliveraies, amandier, vignoble...) ont fait l'objet d'une représentation cartographique zonale, avec une variation de la couleur¹⁹ et des trames selon le niveau d'intensification.
- Les zones de protection et de sauvegarde ont été délimitées par des représentations linéaires, en variant la couleur et la texture.
- On a représenté le tourisme par des étoiles teintées (station thermale, pôle d'éco-tourisme...).
- Le développement industriel par des symboles appropriés rappelant la forme conventionnelle des usines.

La représentation cartographique est différenciée selon les secteurs. A cet égard, le secteur le plus important est celui de l'agriculture (production végétale et animale) et de l'environnement en relation avec le grand choix du développement durable, qui lui-même découle des enjeux majeurs²⁰. Ceux-ci relèvent du domaine fondamental et soulèvent un problème considérable en termes d'aménagement du territoire pour le gouvernorat de Zaghouan.

¹⁸Carte agricole du gouvernorat – CRDA-2010.

¹⁹Variable visuel différenciation.

²⁰L'efficacité économique et la préservation de l'environnement

7.1.5.2. Le système écologique

Nous employons la notion de système écologique dans un sens qui n'est pas coutumier ; il ne s'agit pas de faire allusion à la logique interne des milieux naturels mais à la démarche systématique qui doit être celle des pouvoirs publics pour gérer les milieux les plus fragiles ou les plus importants pour la vie des populations rurales sur place.

La priorité écologique pour le gouvernorat de Zaghouan s'applique pratiquement à l'ensemble de l'espace régional. Il y a d'ailleurs une mutation intellectuelle à effectuer pour prendre en compte pleinement cette dimension dans l'action publique. Ce chapitre est consacré aux zones homogènes au sud du gouvernorat, notamment la zone méridionale Nadhour-Saouaf, El Fahs montagne et Zriba.

L'enjeu de ces différents territoires serait de concilier le programme de restauration des milieux naturels avec les exigences économiques et sociales. C'est un peu difficile, mais il y a aussi une opportunité remarquable à saisir pour engager de nouvelles démarches de la protection des ressources fauniques et la bonne gestion des ressources en eau (nappes phréatiques et profondes) afin d'arrêter les dégâts et reconstruire les milieux détruits.

En plus, de ces deux systèmes qui relèvent du domaine fondamental, il s'agit aussi de deux systèmes qui relèvent du domaine décisif :

7.1.5.3. Le système relationnel

Les infrastructures et les réseaux (en représentation linéaires et ponctuel sur la carte), concernent avant tout les outils de relation et de communication (voir la carte des infrastructures). On a indiqué l'état actuel des équipements ainsi que les projets connus (autoroute, rocade, chemin de fer, gare routière et ferroviaire ...).

Pour le transport, la chaîne comprend : le réseau routier (les corridors nationaux, les routes d'intérêt régional et local) et le réseau ferroviaire qui est considéré comme une composante majeure pour non seulement renforcer l'ouverture de la région de Zaghouan et son insertion dans le système national et international, mais aussi le désenclavement et l'interconnexion des zones rurales. Une connexion ferroviaire serait prévue dans le cadre de connecter Zaghouan avec Enfidha (Port en eau profonde et aéroport international).

L'objectif de l'aménagement en matière de communication serait celui d'une desserte intégrale et hiérarchisée. L'astuce est de desservir tout le territoire régional de façon différenciée en fonction des densités de peuplement et de l'intensité du développement économique. La structure de transport devrait être à la fois ouverte et souple, offrant des possibilités de choix aux opérateurs et en fonction des études de faisabilités. Par ailleurs l'inter modalité constituerait un impératif à prendre en compte rapidement, en liaison avec la valorisation du rôle futur du chemin de fer et de la plateforme logistique de Bir M'Cherga- Jebel Ouest.

7.1.5.4. Le système urbain

On distinguera la capitale régionale qui se partage avec les quatre pôles économiques sous régionaux la polarisation de l'espace régional :

Zaghouan Capitale de la région, représente un potentiel économique assez important, et devrait rayonner sur l'ensemble de la région, la nouvelle autoroute contribuera à renforcer sa connexion avec le sud (Nadhour/Saouaf), parallèlement ces relations avec El Fahs devraient être consolidé notamment avec liaison ferroviaire.

Un nouveau SDA de Zaghouan fournira une bonne opportunité de recadrer l'ensemble des problèmes, de maîtriser la croissance urbaine. Ce document devrait se focaliser sur les nouvelles fonctions urbaines

et territoriales du futur pôle de croissance et renforcer sa place dans l'armature urbaine de la région économique du Nord-Est.

Le deuxième niveau est représenté par les deux principaux pôles régionaux d'appui (relais) (Bir M'Cherga et El Fahs), qui assureront des fonctions de production et de services capables de renforcer leurs zones d'influence et d'encadrement territoriale, afin de maintenir les équilibres sous-régionaux et l'équilibre globale de la région. Ces deux pôles constituent un vrai corridor et binôme urbain fort du fait de leurs fonctions logistiques, ils tirent pleinement profit de leur position géographique de carrefour à proximité de Tunis.

Le troisième niveau comprend les pôles économiques (Jebel Ouest, Zriba et Nadhour) qui complète le maillage régional à travers leur bonne répartition sur l'ensemble de la région. Elles auront la capacité de bien administrer les zones homogènes.

L'encadrement territorial rapproché sera assuré par des pôles de proximité, et les centres locaux afin d'assister les zones de production et qui nécessitent des efforts de promotion de leurs équipements administratifs et socio-collectifs de base afin de rapprocher les services à la population dans le cadre de la déconcentration. Il comprend aussi des petites communes, base de vie de la population rurale, où doit se trouver un centre de santé, une école, au moins un AEP, quelques métiers et services de réparation du matériel agricole, place du marché, place civique... Leur mission est de fournir une gamme aussi complète que possible de services de base à la population et aux activités agricoles. Ce seront donc des petits centres mixtes, économiques et sociaux.

7.1.6. Les limites

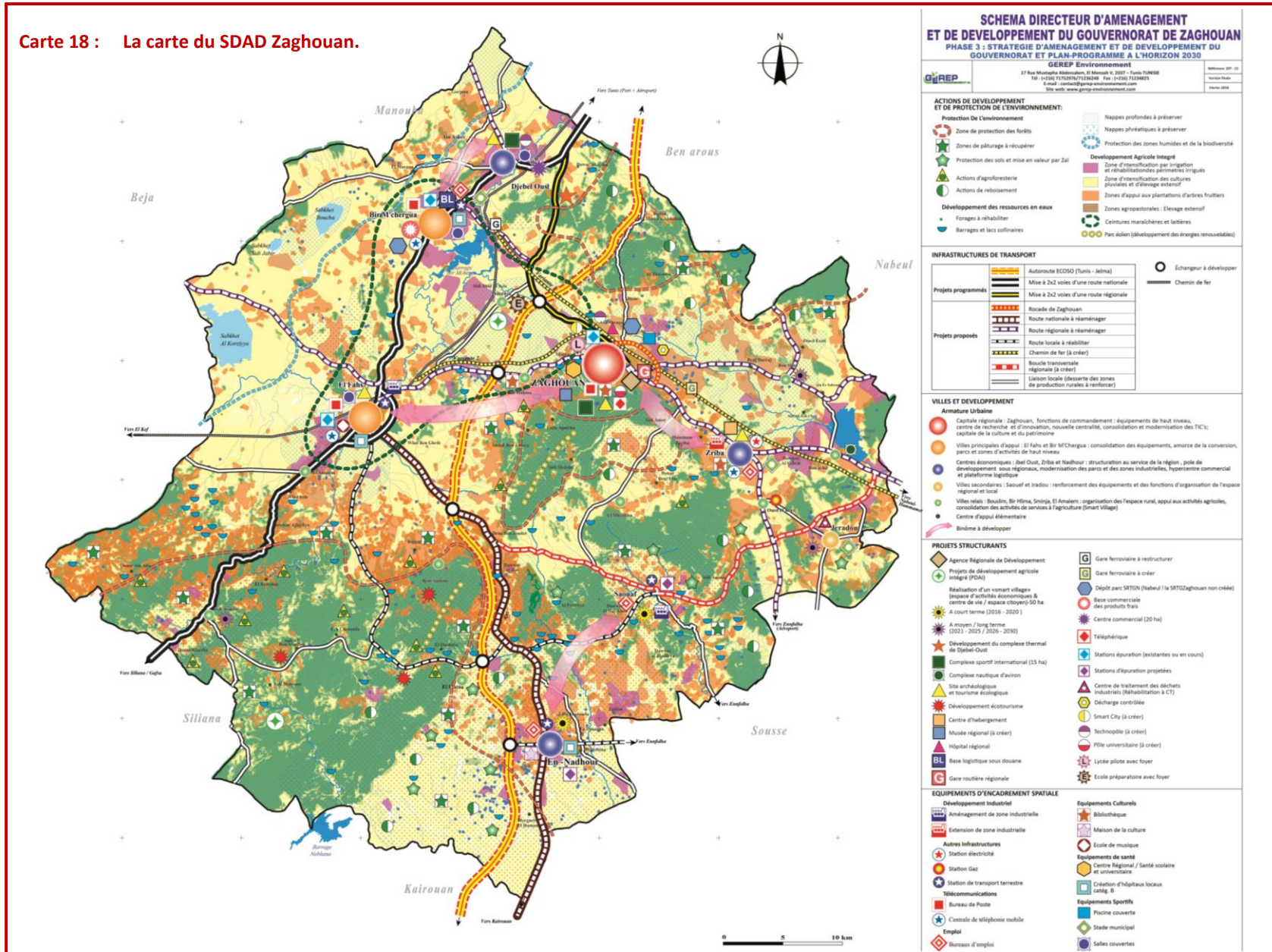
Reste une indication de première importance, les limites des régions d'aménagement (zones homogènes) du territoire régionale (gouvernorat). Ces limites constituent **un cadrage opérationnel**, destiné à être utilisé comme cadre d'études et de déploiement de projets.

L'image finale à laquelle on aboutit cumule quatre séries d'informations :

- les données fondamentales de la géographie de la région qui constituent la toile de fond de tous les problèmes d'aménagement : précipitations, relief, surpeuplement des campagnes ;
- les risques majeurs : les risques écologiques en insistant particulièrement sur le problème des ressources forestières et la surexploitation des ressources en eaux ;
- les opportunités de développement, et en premier lieu l'eau, l'irrigation, l'agropastoralisme, l'agroforesterie, l'industrie, le tourisme, et les services ;
- les projets dans les domaines clefs tels que le transport, l'énergie, l'industrie, et le tourisme.
- Le système urbain régional qui constitue l'armature du gouvernorat de Zaghouan.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Carte 18 : La carte du SDAD Zaghouan.



7.1. Le zoom sur l'agglomération de Zaghouan

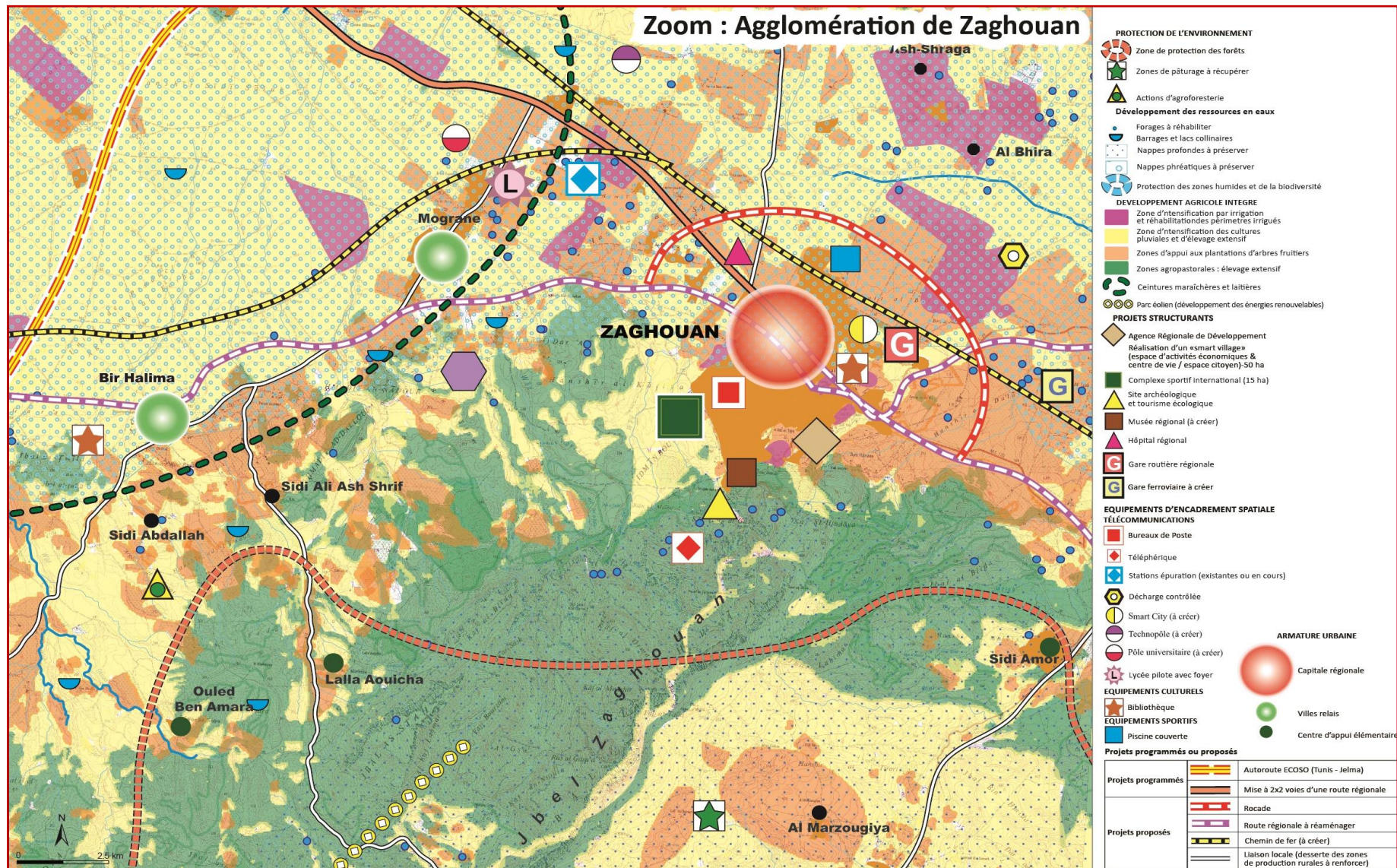
Vue la spécificité de l'agglomération de Zaghouan, de la part de la densité du peuplement et des activités, ainsi que la concentration des fonctions et des équipements dignes d'une capitale régionale. Il était nécessaire de faire un zoom qui montre toutes ces spécificités.

En effet Depuis l'indépendance, l'agglomération a connu une croissance qui s'est manifestée par une extension de la vieille ville en direction du Sud-Ouest jusqu'au temple des eaux et une extension de type « cité jardins » en direction du Nord- Ouest. Le long de la route Enfidha, la zone coloniale administrative connaît une grande extension, parallèlement à l'apparition d'un habitat dispersé. Au Sud- Ouest de la route de Tunis, une cité résidentielle « melja » concentre la majeure partie de cette croissance.

Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'agglomération de Zaghouan considère que la zone d'étude représente l'arrière-pays tunisois. Elle constitue, une plate- forme de relations multidirectionnelles, d'échange, d'accès et de rencontre de flux. Cela nécessitera l'accession de Zaghouan à son rôle véritable de centre régional à la fonction tertiaire de commandement (Smart City, Lycée pilote, gare routière, pôle industrielle...). Cette accession ira en symbiose avec l'extension urbaine entre Zaghouan, Mogren et Zriba le long d'un axe préférentiel qui permettrait à la fois de créer une assez vaste aire urbaine (agglomération de Zaghouan) et de préserver les terres agricoles. La consolidation du rôle tertiaire et résidentiel de Zaghouan se ferait à moyen terme par la multiplication de lotissements destinés à l'habitat pour les différentes catégories sociales sur les terres à faibles potentialités agricoles, par l'amélioration de la viabilisation de la zone industrielle et la sélection d'activités manufacturières non polluante, ainsi que par la densification des flux de transport et d'échange avec les autres centres de la région, comme avec la capitale.

En effet, l'espace urbain de la commune de Zaghouan nécessite d'être restructuré et ce pour réduire, voire même d'éliminer les contraintes d'aménagement. Avec son atout de chef-lieu de commune, de délégation et de gouvernorat, Zaghouan doit assurer un rôle d'un centre régional favorisant un rayonnement économique régional et du développement urbain pouvant polariser une population régionale.

Carte 19 : Carte du zoom d'agglomération Zaghouan.



8. PLAN PROGRAMME

8.1. Le plan programme

Le plan programme constitue une déclinaison des objectifs sectoriels et territoriaux en actions, projets, programmes et mesures, et ce, en tenant compte des principes d'aménagement retenus, des prévisions de la croissance de la population et des implications du modèle de développement futur du gouvernorat. Il présente pour chaque action retenue, la localisation, les objectifs, les moyens financiers, les opérateurs et les acteurs concernés et l'échéance de programmation.

Le plan programme propose une dizaine de projets structurants répartis sur six secteurs : le premier secteur s'articule autour de **l'organisation territoriale** avec une orientation forte pour la métropolisation régionale et la promotion de la concentration urbaine comme facteur de compétitivité ; les projets classés dans cette catégorie visent **l'organisation de la structure et du fonctionnement urbain**, le renforcement des liens entre les principaux pôles et la mise en place des instruments appropriés pour la coordination entre les secteurs, la cohérence spatiale des actions sectorielle et la **planification stratégique du développement régional**.

Le second domaine regroupe les **projets d'infrastructures** avec une option forte pour l'articulation multimodale de la région aux principaux pôles d'échanges internationaux et la mise à niveau du réseau routier régional. Le troisième volet relatif à **la diversification de l'économie**, un levier de développement de la région ; les projets retenus visent l'aménagement des espaces économiques et l'amélioration des services aux entreprises. Le quatrième domaine concerne l'aménagement et le développement des campagnes est un domaine prioritaire puisqu'il concerne une grande partie de la population de la région. Les projets retenus visent d'une part la promotion de centres d'appui à l'économie agricole et d'autre part le désenclavement et l'intégration régionale des zones rurales. La mise à niveau des centres urbains et ruraux passe par le développement et l'organisation des niveaux d'équipement et des services publics ; les projets classés dans ce secteur permettront de renforcer le pôle régional par des équipements du niveau supérieur et d'améliorer l'accès à des services publics de meilleure qualité. Le secteur de l'environnement et de la valorisation du patrimoine, qui regroupe les projets relatifs à l'environnement, les projets de protection et de la valorisation des ressources naturelles et les projets de l'agriculture durable indispensables pour la durabilité du développement du gouvernorat.

Le cout global du plan programme est **1 673,483 MD**. La répartition des projets et des investissements par secteur est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Répartition des projets et des investissements par secteur.

Secteur	CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030	Coûts indicatifs (En millions DT)
Projets structurants	266,3	441,5	82,5	790,3
Organisation territoriale	21,7	43,6	45,7	111
Infrastructures de transport	47,76	89,754	89,754	227,268
Ressources en eaux	8,5	42	46,335	96,835
Industrie	29,6	14	10	53,6
Agriculture	38,35	50,95	51,935	141,235
Tourisme	10,4	13,2	6,2	29,8
Services de transport	10,29	8	7	25,29
Commerce artisanat	4,85	4,575	4,075	13,5
Culture & sports	17	9	9	35
Éducation & formation professionnelle	26,4	25,8	25,8	78
Santé	5,6	4,6	4,1	14,3
Eau potable	2	1	4	7
Électricité et gaz	49,0	19	19	87,0
Télécommunications	2,7	1,8	2	6,5
Poste	2,35	0,95	0,95	4,25
Assainissement	15,5	26,5	1,5	43,5
Sauvegarde et valorisation des sites et du patrimoine naturel et urbain	3,492	2,84	0,33	6,662
Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie	31,478	26,7	24	82,178
Zones humides	0,3	0,4	0,7	1,4
Zones forestières	1	6	7	14
Total	594,57	832,169	441,879	1868,618

Source : Élaboration GEREP-Environnement/2017

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

8.1.1. Organisation territoriale

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Grands projets d'aménagement urbain et d'habitat	Ensemble du gouvernorat de Zaghouan, intervention AFH (El Gahs, Zriba, Jebel Ouest..) + Projet Bourbiaa	Efficacité et compétitivité économique et amélioration de l'accès au logement décent	5	4.5	3.5	MEH/ AFH/ Commune	13
Restructuration du centre-ville de Zaghouan (ARRU)	Ville de Zaghouan	- Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques - Un nouveau centre urbain moderne pour la ville	10	20	20	Commune/AR RU	50
Réhabilitation des Tissus urbains	El Fahs, Jbel Ouest-Bir Mcherga, Zriba et Nadhour	- Patrimoine urbain valorisé - Une offre foncière suffisante et adaptée à la demande des promoteurs, des cadres des entreprises et des institutions publiques	1.5	1.5	2	Commune/AF H	5
Grandes opérations d'aménagement urbain dans les pôles sous – régionaux (Bir M'Cherga + El Fahs)	Bir Mcherga El Fahs	- Désenclavement, accroissement de l'efficacité des activités productives et tertiaires, adaptation aux formes et techniques de travail nouvelles (télé – travail avec les IDE) - Amélioration de la densité téléphonique		1	1.5	Commune/AF H	2.5
Réhabilitation urbaine des centres locaux	Bou Slim ; Bent Saïdane ; Oued El kanz ; Sidi Aouidat ; Bir Halima ; El Mhedhba ; Bou achir ; El Ftatna ; Ain Asker ; El Amaïem et Sminja	- Améliorer les conditions d'accès aux services publics - Améliorer le cadre de vie de la population - Résorber les déséquilibres internes à la région	2	10	12	AFI	24
Réhabilitation et mise à niveau des centres ruraux	Zone Homogène Sud Est : El Ouabdia ; Mergueb ; El Hamama ; Djebibina ; Ez Zouagha. Zone Homogène Nord Est : Oued Ezzit ; Ain Es Saboun ; Sidi Ali Chrif ; Darraj ; Lalla Aouicha ; Ouled Ben Amara ; Sidi Medyin. Zone Homogène Nord-Ouest : El Mnegaa ; Jougar ; El Kraymia ; Sidi Ali Ben Msallim ; Douar Ain Atia ; Douar - Khaylia ; Ech Chenanfa ; Sidi Mansour.	- Améliorer l'accès aux services publics de base - Valoriser le potentiel de développement des espaces ruraux	3	6	6	Conseil régional/Commune/ARRU	15
Aménagement des zones de petits métiers	Localités au taux de chômage élevé	- Fonction complémentaire avec les zones industrielles projetées	0.2	0.6	0.7	Municipalités	1.5
Total			19,7	42,6	45,7		108

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

8.1.2. Infrastructures de transport

Désignation du projet routier		Localisation	Longueur (km)	Trafic (TJMA) en 2015	Coût TTC (Millions DT)
Projets programmés	Mise à 2x2 voies de la RR133	du PK0 à PK22	22	16100	39,2
	Réaménagement de l'av. de la Liberté (déviation de la RR133)	Zone industrielle	3	14600	
	Mise à 2x2 voies de la RN4	du PK0 à PK65	65	10300	59,529
	Mise à 2x2 voies de la RN3	du PK29 à PK57	29	5300	22,609
	Réaménagement de la RR40	du PK0 à PK32	32	4400	38,4
	Autoroute ECOSO (Tronçon Tunis-Jelma)	Tronçon Tunis-Zaghouan	52	17200	683,444
	Total projets programmés				
Projets proposés	Réaménagement de la RR133	du PK23,5 à PK35,5 (Zriba)	12	10200	2,868
		du PK35,5 à PK67,5	32	5000	38,4
	Réhabilitation de la RL644	du PK5 à PK16	11	7900	13,2
	Rocade de la ville de Zaghouan	Côté Est et/ou Ouest	4 à 8	9000	7,2
	Réaménagement de la RR35	du PK0 à PK38	38	8600	45,6
	Réaménagement de la RR28	Côté Est	25	7000	30,0
		Côté Ouest	43	6000	51,6
Total projets proposés					188,868

8.1.3. Les réseaux d'infrastructure

Le gouvernorat de Zaghouan doit être doté de l'infrastructure de base nécessaire pour faciliter la vie des citoyens d'une part et inciter les opérateurs économiques à venir massivement investir à Zaghouan et profiter de ses avantages comparatifs.

Par infrastructures nous entendons :

- un réseau développé de routes et d'autoroutes reliant le gouvernorat au Grand Tunis, Nabeul et pourquoi pas Béja, Siliana et Kairouan mais aussi reliant les différentes délégations du gouvernorat entre elles,
- un réseau ferroviaire reliant le gouvernorat aux ports de Rades, Sousse et Enfidha dédié pour le transport des marchandises et aussi des voyageurs,
- des réseaux et infrastructures répondant aux normes et aux besoins des promoteurs (énergie, eau, assainissement, télécoms, santé, sport, culture, etc.).

Par ailleurs le renforcement du réseau de pistes rurales permettra de désenclaver les localités défavorisées et faciliter l'accès aux établissements et services divers tels que les établissements d'éducation, de santé, marchés et divers circuits de commercialisation et d'approvisionnement. De même, le développement socioéconomique respectueux de l'environnement avec la préservation des richesses naturelles de la région (terres, forêts, eau, sites historiques, substances naturelles, culture, etc.) fera de Zaghouan une région attractive génératrice de valeurs, de richesses et de bien-être.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

8.1.3.1. Eau potable

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Réseaux de desserte des zones rurales dépourvues.	Kodouet Chaïr, Nadhour et alentours, Zaktoun Saouef et complexe Souar Elkhadhra	Amener l'eau potable aux secteurs dépourvus – Stations de pompage, réservoirs d'eau et réseau de distribution.	2	1	1	SONEDE	4
Total			2	1	4		7

8.1.3.2. Assainissement

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Réseau assainissement	Jbel El Oust	Réseau et nouvelle station	5	20		ONAS	25
Réseau assainissement	Nadhour	Réseau et station	4	3		ONAS	7
Aménagement et mise à niveau des réseaux d'assainissement	Tout le gouvernorat	Aménagement, maintenance, extensions Stations d'épuration & pompage	0,5	0,5	0,5	ONAS	1,5
Raccordement des cités populaires et des agglomérations rurales démunies	Khnet Mogra, Borj Jlassi – El Hnaya – Avenue de la terre – Oued Errih - Sminja	Réseaux d'assainissement & protection de l'environnement et de la santé des citoyens – Amélioration des conditions de vie des populations démunies Raccordement de 250 foyers Installation de 3 stations de pompage	2	1	1	ONAS	4
	Bir M'cherga	Nouvelles stations	2	2		ONAS	4

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Stations épuration	Saouef						
Mise à niveau de la station d'El Fahs	El Fahs	Utilisation de nouvelles technologies (traitement, production énergie)	2			ONAS	2
Total			15,5	26,5	1,5		43,5

8.1.3.3. Poste

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Extension des bureaux de postes	Mogrène, Jbel El Oust et Saouef	Améliorer les prestations de service et la qualité	0,25	0,25	0,25	OPTT	0,75
Création de 3 nouveaux bureaux	Zaghouan – Bir Echaouch – El Amaiem	Servir les zones les plus démunies qui ont connu un essor démographique	2,1	0,7	0,7	OPTT	3,5
Total			2,35	0,95	0,95		4,25

8.1.3.4. Télécommunications

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Installation de centraux de téléphonie mobile et installation d'un câble en fibres optiques entre El Fahs et Siliana	El Fahs	Renforcement du réseau national de transmission & amélioration de la qualité des télécoms et de transmission de données	2,5	1,5	1,5	T Télécoms	5,5

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
		– Central téléphonie mobile à Bir Mcherga / 2021-2015 ensuite un autre à Zriba / 2025-2030					
Développement de l'infrastructure régionale des télécoms	Zaghouan Bir Mcherga Saouef El Fahs	Câble hertzien entre centraux de Zaghouan ville montagne + générateurs électriques / centraux de Bir Mchergua, Saouef, El Fahs et station de montagne + câble régional fibres optiques El Fahs - Zaghouan	0,2	0,3	0,5	T Télécoms	1
Total			2,7	1,8	2		6,5

8.1.3.5. Électricité et gaz

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Poste électrique HT/MT Station de compression gaz	Hamam Zriba Oued El Kenz	Nouvelles stations pour répondre aux besoins et renforcer l'infrastructure	13,5 26,5	10	10	STEG	33,5 26,5
Extension du réseau électrique pour alimenter les nouveaux abonnés dans les zones urbaines et rurales du gouvernorat Maintenance du réseau	Toutes les communes du gouvernorat	Répondre aux demandes des abonnés Raccorder les abonnés au réseau électrique et gazier	9	9	9	STEG	27
Total			49,0	19	19		87,00

8.1.4. Sauvegarde de l'environnement et valorisation des ressources naturelles, culturelles et archéologiques

8.1.4.1. Zones forestières

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Augmenter le taux de boisement des forêts	Forêts	Sauvegarde et développement des forêts	X	X	X	Ministère de l'agriculture	-
Créer des groupements de développement forestier		Développer les forêts	X				-
Rénover les équipements et matériels de la défense des forêts contre les incendies	ONPC	Protection des forêts contre les inondations.	0.5	0.5	1	ONPC	2
Installation de projets de développements touristiques.	Forêts	Valoriser mieux les forêts		2	2	Ministère de l'intérieur +Ministère de l'agriculture +Ministère de l'environnement +Ministère du Tourisme	4
Installer des centrales éoliennes pour produire de l'électricité.	Sommet des Jbels (Zaghouan, fkirine ...)	Valorisation énergétique	0.5	3.5	4	STEG	8
Total			1	6	7		14

8.1.4.2. Zones humides

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Installer une saline	Sidi Jabeur.	Essayer de valoriser les sebkhas de sidi Jabeur, Bousha et Alkorziya		0.2	0.3	Ministère de l'intérieur +Ministère de l'agriculture +Ministère de l'environnement +Ministère du Tourisme	0,5
Réaliser des projets éco-touristiques	Barrages et lacs collinaires	La valorisation éco-touristique des zones humides.	0.3			Ministère de l'agriculture +Ministère de l'environnement +Ministère du Tourisme	0,3
Créer des centres d'élevage d'eau douce	Barrages	Valoriser mieux les barrages		0.2	0.4	Ministère de l'agriculture +Ministère de l'environnement	0,6
Total			0.3	0.4	0.7		1.4

8.1.4.3. Ressources en eaux

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Réaliser 4 lacs collinaires	Les oueds	Recharger les nappes surexploitées et augmenter les ressources d'eau disponibles	0.8			Ministère de l'agriculture	0,8
Réaliser 180 sondages de surface (50 m de profondeur)	-50 sondages au niveau de la nappe phréatiques de Fahs -25 sondages au niveau de la nappe phréatique de Sminja -5 sondages au	Stocker et améliorer l'exploitation des nappes phréatiques sous exploitées (4,65 million de m ³ en 2014)	0.5	1	1		2.5

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
	niveau de la nappe phréatique de Boucha -100 sondages niveau nappe phréatique d'Oued Erremel.						
La réalisation de 151 sondages profonds pour exploiter 10,27 million de m ³ .	Les nappes profondes	Améliorer l'exploitation des nappes profondes sous exploitées (13,6 million de m ³ en 2014 : 11,52 million de m ³ en agriculture et 2,08 million de m ³ en eau potable.	1,585	1	1		3.585
Réalisation d'autres projets de recharge de la nappe profonde d'Nadhour- Saouef	La nappe profonde d'Nadhour- Saouef	Réduire l'exploitation des nappes et sauvegarde des ressources en eau	1	5	5		11
Interdiction l'implantation des sondages illicites surtout dans la nappe profonde d'Nadhour- Saouef et dans les nappes phréatiques de Fahs et Nadhour- Saouef	Surtout dans la nappe profonde d'Nadhour- Saouef et dans les nappes phréatiques de Fahs et Nadhour- Saouef		0.1	0.3	0.5		0.9
Encouragement l'utilisation des systèmes d'économie d'eau pour l'irrigation : goutte à goutte ...	Périmètre irrigué publics ou privés.		2	5	6		13
Encourager les agriculteurs d'implanter les oliviers au lieu de maraîchage surtout dans les périmètres irrigués publics ou privés.	Périmètre irrigué publics ou privés.		2	5.5	5.5		13
Réduire la création des périmètres irrigués par les eaux douces.	Périmètre irrigué publics ou privés.			3	3		6
Créer d'autres périmètres irrigués par les eaux usées traitées.	Proche des STEP		0.5	8	8	Ministère de l'agriculture+ONAS	16.5
Gérer les difficultés des	Périmètre irrigué			7	8	Ministère de	15

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Groupements de Développement Agricole (GDA) qui sont responsables de la gestion des périmètres irrigués pour réduire les pertes d'eau, atténuer les actions individuelles de raccordements sans autorisation.	publics					l'agriculture	
Améliorer le taux d'exploitation des barrages.	Barrages			4	5		9
Sensibiliser les agriculteurs et la population sur l'important de l'économie de l'eau.	Périmètre irrigué publics ou privés.		0.015	2.2	3.335		5.55
Total			8,5	42	46.335		96.835

8.1.4.4. Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie

Objectif global	Objectifs spécifiques	Nature des actions	Localisation de l'action	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
				CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Sauvegarde de l'environnement et amélioration de la qualité de vie	Gestion des rejets liquides	Accélérer l'exécution de la STEP de Bir Mcherga ville.	Bir Mcherga ville	12			ONAS	12
		Extension de la STEP de Bir Mcherga.			0.4			0,4
		Accélérer les travaux de réhabilitation du quartier Ennaser de la commune Fahs.	Quartier Ennaser de la commune Fahs	0.95			Commune Fahs/ARRU	0,950
		Améliorer le taux de branchement au réseau ONAS aux délégations d'Nadhour et Saouef.	Nadhour - Saouef.	9	9		ONAS	18
		Réaliser des STEP dans la commune d'Nadhour						
		Réaliser des STEP dans les petites localités	Mograne, Jradou, Bir Mcherga Gare, Jbel Oust, Saouaf et Nadhour.	2	2	2		6
Contrôler les rejets des eaux usées industrielles.	Les zones industrielles de Zaghouan Ancienne & nouvelle, El Fahs, Jbel Oust 1 & 2, Bir Mcherga Village & Gare, Zriba 1	X			ONAS, Municipalités et ANPE	-		

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Gestion des déchets solides	Margine des huileries d'olives	& 2 & 3 & 4 (programmé), Nadhour, et Saouaf						
		Installer des lits de séchages dans les STEP, valoriser les boues résiduelles produites par les STEP en agroforesterie ou comme source d'énergie et/ou les évacuées vers la future installation d'élimination des boues de l'ONAS.	Toutes les STEP	0.5	0.5		ONAS	1
		Réaliser un programme de veille environnemental du périmètre irrigué par les eaux usées traitées.	STEP de Zaghouan		0.5			0,5
		Accélérer l'exploitation du périmètre irrigués des EUT	STEP Fahs		0.3			0,3
		Installer 4 périmètres irrigués des EUT des nouvelles STEP	STEP de Bir Mcherga (20 ha), Nadhour (14 ha), Saouef (9 ha) et Zriba (18 ha).		2		ONAS et Ministère de l'agriculture	2
		Accorder une priorité aux agglomérations rurales et aux zones les plus démunies (Khniqet Mogran, Borj Jlassi, El Hnaya, Avenue de la terre, Oued Errih, Sminja, Bir Mcherga Gare, Jradou, Jbel Oust, etc.) : réseau ONAS, STEP compactes, etc.	Agglomérations rurales et aux zones les plus démunies		4	4	ONAS	8
		Réaliser un programme de veille environnemental des périmètres irrigués par les eaux usées traitées de la STEP de Zaghouan.	Toutes les STEP		2	8	ONAS et Ministère de l'agriculture	10
		Continuer les efforts d'assainissement des zones rurales et des quartiers défavorisés	Zones rurales et des quartiers défavorisés		X	X	ONAS	-
	Déchets ménagers	Respecter les normes de rejet de la margine.	Huileries	X			ANPE, ONAS et Municipalités	-
		Fermer et réhabiliter les dépotoirs sauvages limitrophe aux sites de stockages de la margine.	Dépotoirs Zaghouan et Nadhour	1			Municipalités Zaghouan et Nadhour	1
		Installer un centre de recherche et de valorisation de la margine.	Zaghouan			2	ANGed et ministère de l'agriculture	2
		Valoriser la margine : épandage ou autres	Sites de stockages de la margine : 3 sites collectifs et 5 sites aménagés par les privés.			3		3
	Déchets ménagers	Exploiter la décharge contrôlée de Castania.	Décharge contrôlée de Castania.	0.228			ANGed et Municipalités	0,528
		Accélérer l'exécution des centres de transfert des déchets ménagers d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf.	CT d'El-Fahs, Zriba, Bir Mcherga, Nadhour et Saouaf.	0.3			ANGed	
		Renforcer les équipements et engins de gestion des déchets.	Les 6 municipalités : Zaghouan, El Fahs, Nadhour, Bir Mcherga,	2			Municipalités	

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

			Saouaf et Zriba.						
			Transporter les déchets des 16 dépotoirs sauvages vers la décharge contrôlée.	Dépotoir Zaghouan, Nadhour ...	0.5			Municipalités	0,5
			Planter un centre de transfert à Jbel Oust.	Jbel Oust		0.5		ANGed	0,5
			Transformer les 16 dépotoirs sauvages à des espaces verts.	Dépotoir Zaghouan, Nadhour ...			2	Municipalités	2
			Valoriser la décharge contrôlée : méthanisation...	Décharge contrôlée de Castania.			3	ANGed	3
			Encouragement de la réutilisation des déchets ménagers.	Les 6 municipalités : Zaghouan, El Fahs, Nadhour, Bir Mcherga, Saouaf et Zriba.			X	ANGed et Municipalités	-
	Déchets forestiers et agricoles		Installer un centre de valorisation de biomasses forestières et agricoles.	Draa Ben Joudar		0.5		ANGed	0,5
	Déchets industriels et spéciaux		Évaluation de l'état du centre de Jradou.	Centre Jradou	0.1			ANGed	1
		Organiser des consultations publiques avec la société civile et les parties concernées sur l'intérêt du centre Jradou.	0.1						
		Accélérer le programme national pour que Jradou soit un village durable.	0.2						
		Définir un rayon d'influence/protection du centre de Jradou et interdire l'urbanisation dans cette zone : on peut créer une zone verte ou zone industrielle dans ce rayon.	0.2						
		Sensibiliser la population de l'importance du projet Jradou.	0.05						
		Réhabilitation et sa remise en état du centre de Jradou.	0.35						
		Contrôler les rejets industriels et spéciaux.	Les zones industrielles			X			
	Fours à chaux		Sensibiliser les exploitants des impacts environnementaux et des réglementations concernant l'exploitation, le transport et la réhabilitation des fours à chaux.	La délégation de Zriba (26 fours à chaux)	X			ANPE et ministère de l'industrie	-
		Utiliser d'autres sources, comme les grignons d'olives au lieu des vieux pneus, plastiques et textiles.	X				Exploitants	-	
		Contrôler les fours à chaux.	X				ANPE et ministère de l'industrie	-	
	Rejets des		Respecter les études d'impact dur l'environnement pour l'exploitation des carrières.	Les carrières à Jbel Oust, Hammam Zrina, Bir Hlima,	X			ANPE	-

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

	carrières	Contrôler le rejet des déchets des carrières.	Jradou, Fahs, Bir Mcherga, Douar Ain Atia, ElJouf...	X			ANPE et l'ANGed	-
		Réhabiliter les carrières abandonnées.	Carrières abandonnées de Jbel Oust, Ain Tlid et Jradou.		5		Municipalité et Ministère de l'environnement	5
		Réhabiliter les carrières en parallèle avec l'exploitation	Les carrières à Jbel Oust, Hammam Zrina, Bir Hlima, Jradou, Fahs, Bir Mcherga, Douar Ain Atia, ElJouf...			X	Exploitants	-
	Déchets miniers	Transport les déchets dans des zones aménagées et les transformées à des espaces verts.	Mine de Hammam Zriba	2			Municipalité et Ministère de l'environnement	2
		Installation d'une station de mesure de la Qualité de l'Air	Jebel Ouest	X	X	X	Ministère de l'environnement	
Total				31,478	26,7	24		82,178

8.1.4.5. Sauvegarde et valorisation des sites et du patrimoine naturel et urbain

Objectif global	Objectifs spécifiques	ACTIONS	Localisation de l'action	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
				CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Sauvegarde et valorisation des ressources naturelles, culturelles et archéologiques	Développement du tourisme culturel	Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information auprès de la population riveraine des sites archéologiques et monuments historiques en vue de leur adhésion à la protection et la sauvegarde du patrimoine.	Zaghouan	0.01	0.026		Institut National du patrimoine + ONTT + Agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle + Représentation régionale du Ministère de la culture + Associations (ONG) culturelles dans la région de Zaghouan	0,036
		Valorisation et renforcement de l'attractivité touristique du site archéologique de Thurburbo Majus	Site archéologique de Thurburbo Majus	0.2	0.3		Ministère de la Culture (Institut National du Patrimoine (INP) et Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle (AMNVPPC)	0,5

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		Valorisation et renforcement de l'attractivité du site archéologique de Jbel Oust	Site archéologique de Jbel Oust	0.2	0.3		Ministère de la Culture (Institut National du Patrimoine (INP) et Agence de mise en valeur du patrimoine (AMNVPPC) + Ministère du Tourisme (Office national du tourisme (ONTT) + Ministère de l'équipement + Ministère des transports	0,5
		Valorisation touristique des deux sites archéologiques : Ségermès et Bou Achir	Sites archéologiques Ségermès et Bou Achir	0.15	0.2		Ministère de la Culture, à travers l'Institut National du Patrimoine (INP) et l'Agence de mise en valeur du patrimoine (AMVPPC) + Ministère de l'Équipement + Ministère des Domaines de l'État	0,35
		Valorisation touristique de deux sites dans un même secteur : l'un préhistorique (Bou Slam) l'autre antique (Souar)	Sites archéologiques Bou Slam et Souar		0.15	0.15	Ministère de la Culture (INP+AMVCCP) +Gouvernorat de Zaghouan + Ministère de l'Équipement (Société « Autoroute Tunisie ») +Ministère du Tourisme (ONTT) +Ministère des domaines de l'État	0,3
		Valorisation touristique des caveaux et Houanets de jebel Sidi ZID	Caveaux et Houanets de jebel Sidi ZID	0.1	0.1		L'Institut National du Patrimoine (INP) + L'Agence de mise en valeur du patrimoine (AMNVPPC) +L'Agence Nationale de Protection de l'environnement (ANPE)	0,2
		Valorisation de Zaghouan, ville touristique	Ville de Zaghouan	1.5	1.5		Ministère de la culture (Institut National du Patrimoine + Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle + Ministère du Tourisme (ONTT) +Ministère des affaires religieuses (Direction générale du culte + Ministère de l'Équipement +Ministère de l'Intérieur (Direction générale du développement régional) +Représentants de la société civile locale	3
		Valorisation et promotion du tourisme spirituel dans la région de Zaghouan		0.05	0.05		Ministère des affaires religieuses+ Ministère de la culture+ Ministère du Tourisme+ Société civile locale	0,1
		Mise en exploitation touristique du « Circuit de l'eau »	Circuit de l'eau	0.5			Ministère de l'Environnement +Ministère de l'Agriculture +Ministère des Domaines de l'état +Ministère de l'Équipement +Ministère de la Culture +Ministère du Tourisme +Ministère du Gouvernorat de Zaghouan (avec implication des autorités locales) +Ministère du domaine de l'état	0,5

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		Mise en valeur du site antique d'Oued Erremel	Site archéologique Oued Erramel		0.15	0.15	Comité culturel du gouvernorat de Zaghouan +INP+ANEP +Direction régionale du ministère de l'agriculture +ONTT	0,3
		Facilitation de l'accessibilité aux sites et monuments historiques	Sites historiques	X	X		Le Conseil régional de développement économique + Le Ministère de l'Équipement + Le Ministère des Transports	A déterminer par les experts des administrations intervenantes
		Valorisation touristique de l'artisanat, comme expression socioculturelle et artistique de la région de Zaghouan	Activité Artisanat	0.001	0.002		Le Conseil du développement économique du gouvernorat de Zaghouan + Le Conseil régional des artisans de Zaghouan + L'ONA + L'ONTT	0,003
		Valorisation touristique de la gastronomie comme expression du goût et du raffinement de la cuisine de Zaghouan		0.001	0.002		Le conseil de développement économique du gouvernorat de Zaghouan +L'ONTT + La corporation des cuisiniers et restaurateurs + La FTH +Les représentants de la Société civile locale	0,003
		Création d'une charte de collaboration entre les organismes de gestion du patrimoine culturel, l'ONTT, et les ONG opérant dans le domaine du tourisme culturel	Zaghouan	X			Le Ministère de la Culture +L'Agence de mise en valeur du patrimoine AMVPPC +L'Institut National du Patrimoine	-
		Soutien et encadrement du dynamisme des associations (ONG) de la société civile, actives dans le domaine du développement touristique		X			L'office national du tourisme +Les ONG régionales de Zaghouan	-
		Établissement d'un référentiel de circuits touristiques pour la région de Zaghouan à l'usage des agences de voyage		X			L'INP, l'AMVPPC, l'ONTT, la FTH, la FTAV, la Fédération des guides, les ONG régionales, le Conseil régional de développement économique, la direction générale des forêts, l'ANPE.	-
	Développement du tourisme écologique	Valorisation de Jebel Zaghouan à des fins de promotion écotouristique	Jbel Zaghouan	0.35			Ministère de l'intérieur (Conseil de développement économique du gouvernorat de Zaghouan) +Ministère de l'agriculture (Direction générale des forêts) +Ministère de l'environnement (ANPE) +Ministère du Tourisme (ONTT)	0,35

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

		Valorisation des richesses naturelles de Jbel Fkirine à des fins de promotion éco-touristique	Jbel Fkirine	0.02	0.04		Gouvernorat de Zaghouan +Direction régionale de l'Agriculture +□Direction régionale de l'environnement +□Les associations régionales (Randonneurs et Spéléologues) +ONTT	0,06
		Développement de l'agritourisme	Zaghouan		0.02	0.3	Le gouvernorat de Zaghouan +□Ministère de l'agriculture +□Ministère de tourisme +Ministère des domaines de l'État (concession de terres domaniales)	0,05
Développement du tourisme thermal		Valorisation de la station thermale de Zriba	Station thermale de Zriba	X	X		Ministères de : L'Équipement, Domaines de l'État, l'Environnement, l'Agriculture, la Santé Publique, Tourisme, secteur privé	A déterminer par les experts relevant des différents départements ministères
		Valorisation de l'importance de la station thermale de Jbel Oust	Station thermale de Jbel Oust	X	X		Ministère de la santé publique + Ministère de la culture +Ministère des sports +Ministère du tourisme	A déterminer dans l'étude de faisabilité
Marketing et promotion du tourisme		Organisation d'un Symposium international axé sur le thème de développement du tourisme alternatif à Zaghouan	Zaghouan	0.15			Ministère du Tourisme, Office National du Tourisme Tunisien, Commissariat Régional au Tourisme de Zaghouan, Fédération Tunisienne des Agences de Voyages, Gouvernorat de Zaghouan.	0,15
		Élaboration du programme de promotion touristique de la région de Zaghouan		0.15			Office National du Tourisme Tunisien, Commissariat Régional au Tourisme de Zaghouan, en collaboration avec les Ministères de la Culture, de l'environnement, de l'agriculture et de l'office du thermalisme.	0,15
		Mise en place d'une plateforme sur Internet assurant la promotion de la région de Zaghouan à travers les réseaux spécialisés du Tourisme alternatif et les différents supports de communication		0.11			Ministère du Tourisme, Office National du Tourisme Tunisien, Commissariat Régional au Tourisme de Zaghouan.	0,11
Total				3,492	2,84	0,33		6,662

8.1.5. Agriculture

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Extension des zones irriguées ; canaux d'irrigation ; compteurs d'eau ; aménagement pistes dans les terres irriguées ; études / recherche eau – puits profonds dont 3 à El Amamma (Nadhour), Ain El Btoun (Nadhour) et à Edghafla (Saouef) pour l'eau potable	Nadhour – Fahs – Saouef – Bir Mecharga – Zriba Zaghouan	Optimisation des ressources (surfaces cultivées & eau) – amélioration des rendements & qualité – amener l'eau aux zones dépourvues.	2,5	3	3	CRDA	8,5
Équipements agricoles & moyens de transport – Équipements de laboratoire – Travaux d'assistance au profit des agriculteurs / expertise / analyses – Formation – Séminaires	CRDA	Renforcement des moyens du CRDA – Respect carte agricole – contrôle du suivi des BPA – assistance des petits agriculteurs et encadrement pour le développement d'une agriculture solidaire et durable – analyse des eaux et de la terre – encouragement du BIO	0,4	0,3	0,3	CRDA	1
Jardin des plantes (2 ha)	Zaghouan (Sidi Hachlef)	Sauvegarde et développement des plantes de Zaghouan	0,3	0,4	0,3	CRDA Conseil Régionale	1
Développement de l'approche filières et chaînes de valeur	CRDA Toutes les délégations	Établir liste des filières par ordre d'importance – développer les filières et les chaînes de valeur	0,15	0,15	0,2	CRDA Coopérat° Intle	0,5
Aménagement et entretiens des infrastructures agricoles Aménagements hydro-agricoles et agrosylvopastorales	Toutes les délégations	Renforcements de la productivité agricole et valorisation des ressources (eaux, forêt, AEP rural)	35	47,1	48,135	Min Agriculture	130,235
Total			38,35	50,95	51,935		141,235

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

NB : Tunisie Télécoms envisage de financer (crédit extérieur) 25 km de pistes à l'intérieur des périmètres irrigués dans le gouvernorat de Zaghouan – le maître d'œuvre est le ministère de l'agriculture (Ressources hydriques & pêche).

8.1.6. L'industrie

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Aménagement d'une zone industrielle de 55 ha à El Fahs	El Fahs (El marja)	Stimuler l'investissement dans la zone et la création de l'emploi sur place et stimuler le développement socioéconomique local	5	8,5		M Ind Environ AFI	13,5
Aménagement zone industrielle de 50 ha à Saouef	Saouef	Extension de la zi (qui est de 2 ha seulement) - Stimuler l'investissement et le développement local	5	5	5	M Ind Environ AFI	15
Aménagement zone industrielle de 50 ha à Ennadhour	En Nadhour	Profiter des subvention de développement régional afin de stimuler l'investissement au sud du gouvernorat et la création de nouveau emplois	5	5	5	M Ind Environ AFI	15
Extension (40 ha) de la zone industrielle de Zriba	Zriba	Extension (+ 20 ha) de la Zlde Zriba qui ne répond plus aux besoins	5,1			M Ind Environ AFI	5,1
Réhabilitation des zones industrielles	Zaghouan Madina Bir Mchargua Jbel OUST	Réhabiliter et mettre à niveau l'infrastructure défailante et non satisfaisante dans toutes les zi	4,2 0,4 4,9			Gouvernorat GMG AFI	9,5
Total			29,6	14	10		53,6

8.1.7. Tourisme et services de transport

8.1.7.1. Tourisme

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Aménagement et réhabilitation des circuits touristiques et des sites naturels (aqueducs, temple des eaux, sites berbères, zaouias, parcs naturels, etc.)	Zaghouan Jradou Zriba Oued Rmel Oued Kebir, etc.	Préserver les sites historiques et les sites naturels, et les valoriser – conserver notre patrimoine – sécuriser les pistes et circuits touristiques – embellir les villes et sites – encourager le tourisme culturel local et international – encourager l'agrotourisme	0,5	0,5	0,5	M. Tourisme Collectivités Associations	1,5
Mise à niveau de la station thermale de Hammam Zriba	Zriba	Répondre aux normes et exigences de l'activité, et développer le tourisme thermal	2	2		ONTT PPP	4
Mise à niveau de la station thermale de Jbel El Oust et création d'une unité hôtelière	Jbel El Oust	Répondre aux normes et exigences de l'activité, et développer le tourisme thermal local mais surtout international	5	10	5	ONTT M. J & Sports PPP	20
Campagnes de sensibilisation et d'information	Sites	A mener auprès de la population riveraine des sites archéologiques et monuments historiques, en vue de leur adhésion à la protection et la sauvegarde du patrimoine	0,1	0,1	0,1	INPatrimoine ONTT M. Culture Associations	0,3
Valorisation et renforcement de l'attractivité des sites archéologiques (sites, caveaux et « houanet »)	Thuburbo Majus & J Oust Segermès & Bouachir Bouslim & Souar Sidi Zid	Clôtures, aménagements, réhabilitation symboles et mosaïques, structure d'accueil, circuit interne	2,5	0,5	0,5	INPatrimoine ONTT M. Culture AMVPN	3,5
Plan de communication	Zaghouan	Plan de communication pour la promotion du tourisme (site web + sites culturels, touristiques et de soins-santé)	0,3	0,1	0,1	ONTT M. Culture DR	0,5

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Total			10,4	13,2	6,2		29,8

8.1.7.2. Transport

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Aménagement dépôt SRTG Nabeul à El FAHS	El FAHS	Optimiser l'exploitation de la flotte opérant sur le gouvernorat (présence – sécurité – maintenance – disponibilité)	0,45			SRT Nabeul	0,45
Aménagement dépôt SRTG Nabeul à Zaghouan	Zaghouan	Optimiser l'exploitation de la flotte opérant sur le gouvernorat (présence – sécurité – maintenance – disponibilité)	0,54			SRT Nabeul	0,54
Renforcement et renouvellement de la flotte (27 nouvelles unités)	El Fahs & Zaghouan	Améliorer les prestations de transport (qualité, fréquence, nouvelles lignes, etc.)	3	4	4	SRTG Nabeul	11
Étude plan régional directeur des transports terrestres	D R Transports	Connaître les besoins et les moyens – Optimiser la fluidité du trafic et coordonner les services aux voyageurs	0,3			M. Transport	0,3
Gare routière	Zaghouan (Niveau hôpital)	Organiser les flux de voyageurs et délester la ville de Zaghouan – Faciliter les transits et les déplacements – sécuriser et améliorer le contrôle des véhicules	5	3	2	M. Transport Conseil Régional	10

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Stations de transports terrestres	El Fahs Bir Mecharga Zriba	Regrouper les services – améliorer et coordonner l'offre aux utilisateurs – assurer les contrôles (sécurité routière, réglementation, normes, etc.)	1	1	1	M. Transport Conseils Régionaux	3
Total			10,29	8	7		25,29

8.1.8. Santé, enseignement, formation professionnelle, culture & sports

8.1.8.1. Santé

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Mise à niveau de l'hôpital régional de Zaghouan en vue de son classement en « CHU » (nouvelle aile de 3 étages)	Zaghouan	Mettre à niveau l'hôpital et le doter des moyens qui lui permettent de répondre aux besoins	1,5	1,5	1	M. Santé	4
Création de Centres de Santé	Zones rurales / Oued Ezzit, El Aitha, Edghafla, Bouarâra et Ain Btoum	Créer des Centres de Santé dans les zones rurales à raison de 4 centres / plan ; en commençant par :	0,6	0,6	0,6	M. Santé	1,8
Centre Régional pour la Santé scolaire et universitaire	Zaghouan	Nécessité pour la région eu égard les infrastructures et l'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants	1			M. Santé MEF	1
Création d'hôpitaux locaux catégorie B	El Fahs Bir Mecharga Nadhour	Commencer par El Fahs qui requiert une priorité – Planifier l'Hôpital de Bir Mecharga pour 2021 – 2025 – Planifier Nadhour pour 2026 – 2030	2	2	2	M. Santé	6

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Renforcement et modernisation des équipements de santé ainsi que du parc véhicules (ambulances)	Tout le gouvernorat	Pallier aux déficiences des services de santé au profit des zones les plus désavantagées et les citoyens les plus démunis	0,5	0,5	0,5	M. Santé	1,5
Total			5,6	4,6	4,1		14,3

8.1.8.2. Éducation & formation professionnelle

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Développer l'infrastructure et créer des : écoles primaires, lycées, école préparatoire avec foyer à Sminja, extension de salles – acquisition d'outils didactiques, équipements divers de laboratoire et d'informatique – Maintenance – Sécurisation	Echwayhya, Hammam Zriba, Ain Essafsaf et Cité Essâada Sidi Néji (Nadhour) El Amayem nord, Dhrâ Ben Jouder, Ain El Ansarin et Sminja	Répondre aux besoins en nette progression – respecter les normes – améliorer les indicateurs de performance (réussite, abandon, échec, absentéisme, sécurité, encadrement, bien être, etc.)	25	25	25	MEF Collectivités Associations	75
Bureaux d'emploi + Espace entreprendre + Mise à disposition du système informatisé / Région	Nadhour, Bir Mecharga, Ezeriba et Saouef	Rapprocher les BE des chercheurs d'emploi et renforcer l'encadrement, l'orientation et la formation entrepreneuriale	1,2	0,6	0,6	MEF ANETI	2,4
Mettre à niveau du Centre de la Fille Rurale	Bir Mcherga	La femme est appelée à jouer un rôle de plus en plus prépondérant, avec l'existence de plusieurs mécanismes d'encadrement et d'aide à la création d'emploi et à l'insertion professionnelle – une mise à niveau du centre s'impose pour jouer pleinement son	0,2	0,2	0,2	MEF	0,6

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
		rôle.					
Total			26,4	25,8	25,8		78

NB : un lycée pilote avec foyer à Mogren, ainsi qu'une école préparatoire avec foyer à Sminja sont à programmer avec des budgets estimés à 5,5 millions de Dinars chacun ; ces 2 projets sont qualifiés de « structurants » et seront par conséquent considérés parmi les projets structurants de Zaghouan.

8.1.8.3. Culture & sports

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Réhabilitation des maisons de jeunes et création de jardins d'enfants dans les régions les plus démunies	Zriba, Bouachir, Bouslim, Bir Halima, Elamaïem, Dhrâ BenJouder, Sminja	Accueillir les enfants dès le plus jeune âge, et leur donner leur droit à l'encadrement et la formation	4	2	2	M Culture Collectivités	8
Création de maisons de la culture, Institut régional musique, bibliothèques	El Fahs, Nadhour Zriba, Jbel oust	Développer l'infrastructure et offrir la même chance à tous les jeunes de la région à l'instar des autres gouvernorats – Contribuer à développer la culture et les arts – Les 2 maisons de la culture de Zriba (1,2 MD) et Nadhour (1,8 MD) seront réalisées durant le plan 2016-2020	3	2	2	M Culture Collectivités	7
Création d'une piscine couverte – Création de 2 salles de sports collectifs – Création de 3 salles couvertes à Jbel El Oust, El Fahs et	Zaghouan, Zriba, Bir Mecharga, Jbel Oust El Fahs	Répondre aux besoins des jeunes - développer l'infrastructure – réduire les écarts avec les autres gouvernorats –	10	5	5	M Sports	20

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Bir Mecharga ; Gradins ; clôtures ; gazon artificiel ; etc.		contribuer au bien-être et l'attractivité de la région					
Total			17	9	9		35

NB : un complexe sportif international (renfermant 3 salles de football avec hébergement) sur 15 ha avec un budget estimé à 50 MD est programmé ; ce projet fera partie des projets structurants.

8.1.9. Commerce & artisanat

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
La mise à niveau des infrastructures de distribution des quatre filières : Fruits et légumes, Viandes, Produits de la pêche et Produits avicoles	Zaghouan	Se conformer aux normes techniques, d'hygiène et environnementales – valoriser la qualité des produits – améliorer les modes de gestion et de suivi des activités de distribution	4	4	4	M C CRDA Banques AFD –FODEC	12
Aménagement du marché de bétail d'El Fahs	El Fahs	Organiser le secteur – améliorer les contrôles sanitaires – réguler le commerce – stimuler les ventes et la production	0,5	0,5		M Cce Collectivité	1
Système d'information spécifique au secteur de l'artisanat	---	SI spécifique : avoir des nomenclatures, supports, données et moyens propres pour la promotion des produits, la gestion de la relation client et le	0,3	0,025	0,025	M Cce & Artisanat	0,35

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (en millions <u>DT</u>)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
		développement du réseau					
Plan communication / artisans & nouveaux promoteurs.	Zaghouan	Faire connaître les lignes de crédit et dons disponibles et mécanismes de financement	0,05	0,05	0,05	M Cce & Artisanat	0,15
Total			4,85	4,575	4,075		13,5

NB : la **base de commercialisation des produits frais** a été considérée dans les projets structurants ; quant à la cité artisanale, elle serait à implanter dans le Centre Commercial qui est aussi considéré comme projet structurant.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Tableau 14 : Récapitulatif du coût du plan programme.

Secteur/Sous-secteur	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030	
Organisation territoriale	Ensemble du gouvernorat	Attractivité ; Efficacité et compétitivité économique renforcées	19,7	42,6	45,7	108
Infrastructures de transport	Ensemble du gouvernorat	Connectivité assurée	47,76	89,754	89,754	227,267
Eau potable	Ensemble du gouvernorat/zones dépourvues	Améliorer la desserte en eau	2	1	4	7
Assainissement	Ensemble du gouvernorat/zones dépourvues	Aménagement et mise à niveau des réseaux d'assainissement + Amélioration de l'état de l'environnement+ Nouvelles STEP	15,5	26,5	1,5	43,5
Poste	Ensemble du gouvernorat/Zones rurale	Améliorer la qualité des prestations de services	2,35	0,95	0,95	4,25
Télécom	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration du niveau des TIC dans le gouvernorat	2,7	1,8	2	6,5
Électricité& Gaz	Ensemble du gouvernorat/Zones rurale	Renforcer les équipements + Amélioration de la qualité des prestations de services	22,5	19	19	60,5
Forêt	Zone montagneuse et forestière/Jebel Zaghouan	Protection et valorisation des ressources forestières	1	6	7	14
Zones humides	Zones humides et sebkha	Protection et valorisation des zones humides	0.3	0.4	0.7	1.4
Ressources en eau	Ensemble du gouvernorat	Protection et valorisation des ressources en eau	8,5	42	46.335	96.835
Environnement et amélioration de la qualité de vie	Milieu urbain, localités et groupement ruraux	Protection et amélioration de la qualité de vie dans la région	14,078	23,7	24	61,778
Sauvegarde et valorisation des sites et du patrimoine naturel et urbain	Zones de potentialités et curiosités touristiques	Valorisation du potentiel patrimonial + promotion du tourisme	3,492	2,84	0,33	6,662
Agriculture	Ensemble du gouvernorat	Renforcement de la production et de la productivité + Ceinture maraichère,	3,35	3,85	3,8	11

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Secteur/Sous-secteur	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Coûts indicatifs (Millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030	
		laitière et de viande				
Industrie	Zones industrielles et zones d'activités	Développement et promotion de la fonction industrielle dans le gouvernorat de Zaghouan	24,6	9	5	38,6
Tourisme	Zones de potentialités et curiosités touristiques	Promotion de la fonction touristique dans ma région + Produit touristique approprié	10,4	13,2	6,2	29,8
Service de transport	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration de la qualité des services	10,29	8	7	25,29
Santé	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration de la qualité des services	5,6	4,6	4,1	14,3
Éducation	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration de la qualité des services	26,4	25,8	25,8	78
Culture et sport	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration de la qualité des services	17	9	9	35
Commerce et artisanat	Ensemble du gouvernorat	Mise à niveau des équipements et amélioration de la qualité des services	4,85	4,575	4,075	13,5
Sous-Total			242,37	334,569	306,244	883,183
Projets structurants			266,3	441,5	82,5	790,3
Coût total du plan programme			508,67	776,069	388,744	1673,483

8.1. Les projets structurants

Des projets importants sont programmés dans le cadre du plan quinquennal « 2016/2020 » et constituent des atouts et des opportunités à forte ampleur pour le gouvernorat de Zaghouan et les délégations bénéficiaires. Parmi ces projets nous citons :

- un tronçon de l'autoroute Tunis-Jelma,
- une base logistique à Bir Mecharga,
- un téléphérique à Jbel Zaghouan,
- et les deux Projets de Développement Agricole Intégré (PDAI) au Sud Est et au Nord Est du gouvernorat, qu'il est proposé d'étendre à toutes les autres délégations à moyen et long terme.

Les projets programmés dans le plan 2016-2020 sont pris en considération dans le présent plan de développement du gouvernorat de Zaghouan à l'horizon 2030.

TELEPHERIQUE A JEBEL ZAGHOUAN : Ce projet permettra la valorisation des ressources naturelles de la zone et impulsera l'activité de l'écotourisme tant souhaité par le gouvernorat. Ce projet (adopté au cours d'un conseil ministériel restreint), sera réalisé dans le cadre du partenariat public-privé (PPP). En septembre 2016, le commissaire régional de tourisme Tunis Zaghouan a ajouté qu'une commission « Projet téléphérique Zaghouan » a été constituée dans un but d'identifier, en premier lieu, les partenaires potentiels, tunisiens, étrangers, publics et privés et de procéder à l'étude de faisabilité.

L'AUTOROUTE TUNIS JELMA L'Autoroute Tunis Jelma est une nouvelle desserte autoroutière de 386 Km devant relier Tunis aux gouvernorats du centre-ouest (Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine, Gafsa). Cet axe d'autoroute traversera le gouvernorat de Zaghouan à partir du gouvernorat de Ben Arous sur environ 60 Km à proximité des axes RR38, RR33 et RN3. Elle scindera le gouvernorat en deux parties du Nord au Sud desservant surtout par des bretelles des villes de Zaghouan El Fahs et En Nadhour au Sud. Les secteurs concernés par l'autoroute sont au nombre de 11 répartis sur 4 délégations.

BASE LOGISTIQUE A Bir M'cherga : Le projet consiste à créer une plateforme logistique sur 100 Hectares. Elle accueillera des activités de logistiques industrielles et de distribution de marchandises destinées à la capitale selon les normes internationales de transfert. La zone drainera aussi le trafic lourd de marchandises qui transitent par la capitale. La plateforme logistique sera dans l'avenir desservie à la fois par les voies routières, ferroviaires, maritimes (Radès & La Goulette) et aérien (Tunis Carthage).

D'autres projets sont proposés : **Smart village** (Saouef), **base commerciale des produits frais** (Bir Mcherga), **Lycée pilote avec foyer** (Mogren), **Complexe sportif international** (montagne de Zaghouan), **PDAI** (toutes les délégations), **Centre Commercial** (Jbel Oust / route de Tunis), et Zaghouan 2030 Smart City.

Ces projets structurants sont résumés dans le tableau ci-après ; les fiches projets y relatives sont présentées à la suite.

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Tableau 15 : Caractéristiques des projets structurants.

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Projets de développement agricole intégré (PDAI)	Sud Est et au Nord Est du gouvernorat	Commencer au Sud Est et au Nord Est du gouvernorat, durant le plan 2016-2020 et à étendre à toutes les autres délégations à l'horizon 2030.	40	50	50	CRDA BAD	140
« Smart village » (espace d'activités économiques & centre de vie / espace citoyen) – 50 ha – Cette action pilote sera dupliquée dans Nadhour (2025) puis Zriba (2030)	Saouef (50 ha)	Créer une association de petits agriculteurs voisins et mener une expérience pilote pour un projet agricole intégré solidaire et responsable (production coordonnée et intégrée avec mise en valeur, entraide, optimisation des moyens, chaînes de valeur et commercialisation).	1,5	1,5 Nadhour	1,5 Zriba	Association CRDA CGDR APIA Banques	4,5
Agence Régionale de Développement	Zaghouan	Encourager l'investissement / industries agro-alimentaires et les substances utiles (abondantes dans la région) – Développer l'industrie des produits pharmaceutiques & parapharmaceutiques – Développer les services d'intermédiation économique afin de stimuler le climat d'affaires, et valoriser les gisements importants de la région – Organiser des séminaires et colloques internationaux – Catalyser les projets structurants et le PPP.	1,5	1,5	2	MDIC I Conseil Régional API APIA CTC – CTAA UTICA	5
Base logistique sous douane	Bir Mecharga (100 ha)	Permettre à Zaghouan de jouer la cheville ouvrière des échanges commerciaux et des produits entre les différents gouvernorats limitrophes ou de transit des produits à l'export – Optimiser les coûts (groupage, transport) – Allège les flux de transport de marchandises / routes & villes.	60	240		M. Transports PPP	300
Base commerciale des produits frais	Bir Mecharga (80 ha)	Faciliter et réguler la commercialisation des pdts frais – Stimuler la production – Entreposage frigorifique – commercialisation + fruits & légumes + lait & dérivés + miel Viandes + Pdts de la pêche + fleurs + plantes + semences.	62			M. Commerce PPP	62

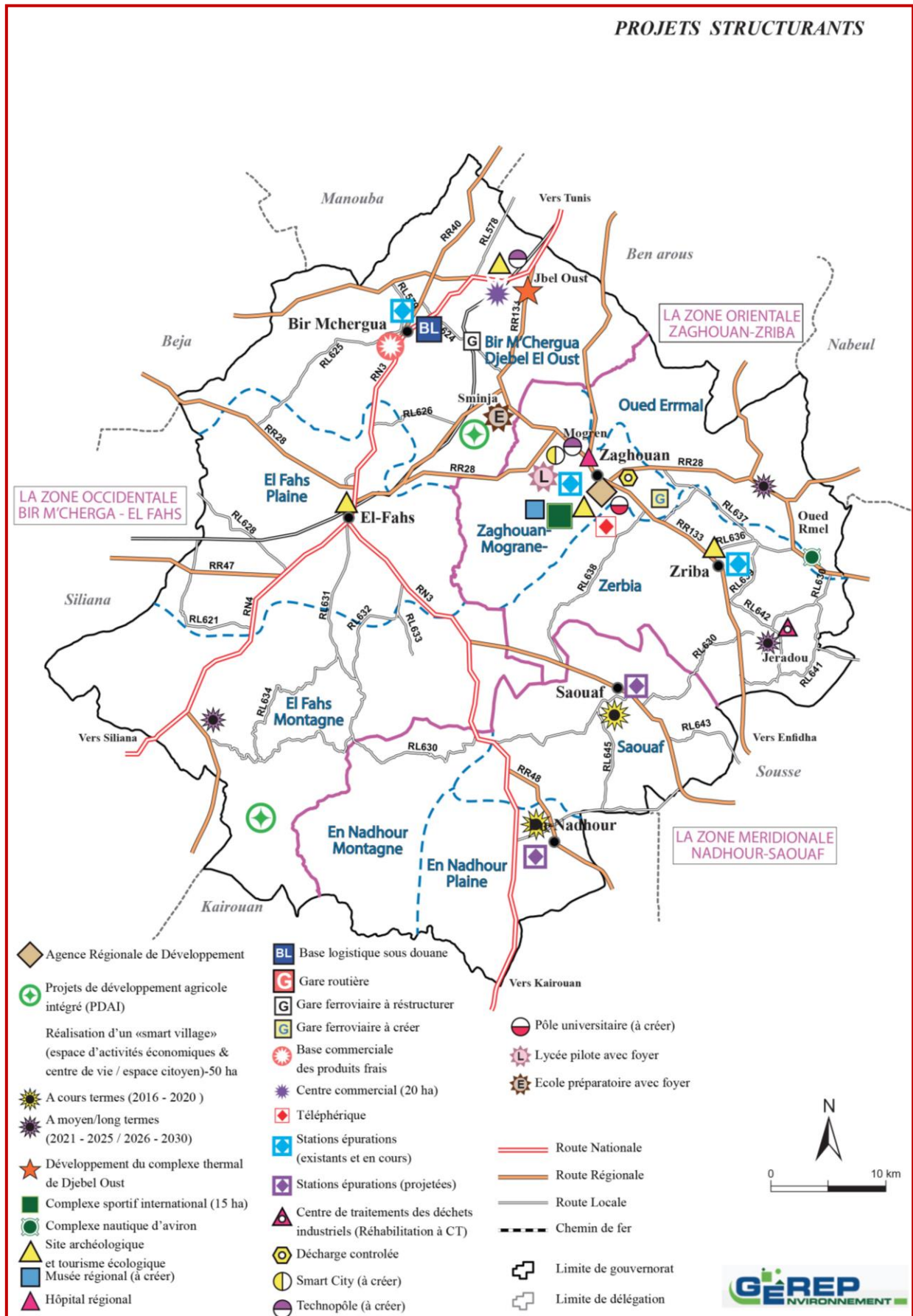
Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Téléphérique	Mont Zaghouan	Développer le tourisme dans le gouvernorat.	10	90		M. Agri-Eau-Pêche PPP	100
Centre commercial (20 ha)	Jbel Oust (Route de Tunis)	Un centre commercial avec des enseignes commerciales de renommée, une « cité artisanale » et des produits de terroir, des guichets de services publics, des cafés, des espaces de loisirs, des services bancaires, et des aires de parking avec services divers (lavage, services rapides, entretien auto, et autres commodités). A part les citoyens du gouvernorat de Zaghouan, cet espace, attirerait les habitants du gouvernorat de Ben Arous et même de Tunis.	5	5	3	Conseil Municipal PPP	13
Développement du complexe thermal de Djebel Oust	Jbel Oust	Le projet consiste en la mise à niveau et le développement du complexe thermal de Djebel Oust, implanté sur 50 hectares. L'idée de ce projet est de mettre à niveau et développer ce complexe, notamment par la mise en œuvre d'une infrastructure d'activités sportives et thermales de niveau international.	50	30	20	Office Thermalisme PPP	100
Complexe sportif international (15 ha)	Zaghouan (en montagne)	Complexe sportif avec 3 terrains de football & une infrastructure d'hébergement, d'activités paramédicales et de soins.	25	20	5	M J M S PPP	50
Création d'un complexe nautique sportif / aviron et le faire évoluer vers un parc aquatique	Oued Rmel	Diversifier les activités sportives et s'ouvrir sur l'international (conditions météo + favorables)	1	2		M Sports Collectivité	3
Lycée pilote avec foyer	Mogren	Étoffer l'infrastructure de formation pour les élèves brillants sans défavoriser les familles les plus démunies ou les plus éloignées.	5,5			ME Conseil local	5,5
École préparatoire avec foyer	Sminja	Répondre aux besoins du secteur ainsi que des élèves issus de zones démunies éloignées des écoles préparatoires du gouvernorat	3,3			ME Conseil local	3,3

Phase 3 : Stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et plan-programme à l'horizon 2030

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (En millions DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
Zaghouan 2030 Smart City	Zaghouan	Avoir une ville intelligente hyper connectée ; relever les défis sociaux, économiques, écologiques et politiques spécifiques. (Confer Fiche Projet)	1,5	1,5	1	MTIC Gouv Tous les ministères	4
Total			266,3	441,5	82,5		790,3

Carte 20 : Carte des projets structurants.



8.2. Les instruments de mise en œuvre

L'aménagement du territoire est un secteur horizontal qui implique des acteurs multiples, des échelles et des modes de fonctionnement différents. Face à la faiblesse institutionnelle et organisationnelle de la coordination régionale de l'aménagement du territoire, la stratégie de l'aménagement du territoire de la région de Zaghouan sera l'élément central du système de gouvernance active de sa stratégie de développement. Sa mise en œuvre nécessite des conditions cadre impliquant une volonté politique claire favorable au développement régional, une réelle décentralisation, une forte gouvernance régionale, y compris le renforcement des compétences et des moyens des collectivités locales (région et communes) et une société civile fortement présente et vigilante, ainsi que le développement actif du sens de partenariat. Deux organes primordiaux devront voir le jour le COPIL et le CSO, qui vont assurer la mise en marche et le suivi du SDAD à travers un tableau de bord conviviale et efficace.

8.2.1. Une politique volontariste

Par définition l'aménagement du territoire est l'« *action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, quel que soit l'échelle (locale, régionale, nationale) en vue de la reproduction, le développement et le progrès (cadre et qualité de vie).*

Cette action politique d'un groupe d'acteurs nationaux, régionaux et locaux, privés et/ou publics sur le territoire régional pour la *restructuration permanente de l'espace*, selon une démarche rationnelle, en *exploitant les atouts, en tenant compte des contraintes et en limitant les gaspillages* (économique, humain, spatial) par *une utilisation rationnelle* de l'espace et des ressources, afin d'assurer le *bien-être* des populations sur place et *l'équité territoriale*. L'« *action politique ayant pour but d'harmoniser le développement des régions, de lutter contre les déséquilibres industriels ou culturels et les inégalités* » (Grawitz M, 2000). Où la notion d'appropriation est centrale pour en faire de l'aménagement une action de libération et de progrès ou à l'inverse, une domination et une aliénation supplémentaire. L'organisation stipule que c'est la population qui définit cet ordre avec ses priorités et ses choix. Ainsi, le territoire est un espace *autoproduit* dans lequel la collectivité s'y projette. C'est donc une action volontariste et mutuelle de la part l'État, les collectivités locales, la société civile et les investisseurs privés...

L'aménagement est *une auto-projection géographique* de la société de demain, dans un éclairage long terme permettant les décisions à court terme (Belhedi A, 1978).

L'aménagement du territoire est « *une politique spatiale au service d'un projet de société*. Il s'agit d'agir sur le spatial pour transformer le social ». C'est « *la dimension sociale des politiques territoriales* », au lieu d'être la dimension spatiale des politiques sociales. La distribution spatiale de la dépense publique et la discrimination positive des territoires en constituent les outils classiques. Si cette volonté manque on ne m'on peut parler d'aménagement du territoire équilibré et concerté...

Déjà depuis 1967 selon Lamour Ph « *L'aménagement du territoire est l'instrument d'une démocratie moderne (...). C'est l'œuvre de la nation, une œuvre permanente qui déborde les soucis immédiats. C'est l'expression nouvelle de l'esprit civique* ». Encore plus Lacoste Y, en 2007 le définit en tant qu'une « **Action volontaire et réfléchie d'une collectivité** visant à mieux répartir sur son territoire de nouvelles activités économiques et culturelles ». Lévy J et Lussault M, confirment bien ces formulations, selon eux « *L'aménagement est l'ensemble des savoirs et des savoirs faire dont la construction et l'application*

*servent à **transformer et adapter volontairement des espaces**, d'échelles et de types variés, au bénéfice des sociétés qui les produisent et les occupent ».*

L'analyse de ces différentes définitions données ci-dessus, citées ici à titre d'exemple, nous permet de relever certains principes qui reviennent souvent avec un ordre et une articulation différente chaque fois : **le changement, l'action volontaire, la démocratie et l'équité territoriale, la réflexion, la durabilité**, l'esprit civique, la rationalité et l'éclairage à long terme, etc.

L'état doit assumer les tâches de solidarité et de cohésion nationale à travers des mécanismes de soutien compensation aux régions soumises à des difficultés de développement ; des fonds doivent être réservés au développement régional et les structures chargés de l'aménagement du territoire doivent être déconcentrés. L'état doit être le principal promoteur du développement régional. En outre la logique d'équipement du territoire doit être abandonnée et remplacée par une logique d'aménagement du territoire. Dans cette optique il est prévu comme mesure d'accompagnement pour la mise en œuvre du SDAD du gouvernorat de Zaghouan la création d'une agence régionale de développement et d'une banque régionale :

- L'agence régionale de développement doit fédérer toutes les structures de création et d'appui aux entreprises. Elle devrait être correctement financée et outillée pour pouvoir monter et réaliser des gros projets économiques régionaux en partenariat public/privé PPP, assurerait des conditions de bonne gouvernance.
- La banque régionale, sous forme de holding financier, sera une véritable Banque des PME. Elle sera créée sur la base d'une restructuration des entités existantes et d'une allocation d'une ligne de crédit à taux zéro de l'ordre de 1 milliard de dinars ainsi que des compétences nécessaires au niveau régional. Cette structure doit émaner d'une approche volontariste de l'État tunisien. L'expérience, sur les quarante dernières années, a démontré les limites des dispositifs de financement dans les régions intérieures. Le décollage des économies régionales des régions intérieures nécessite des financements massifs et bien gouvernés.

Sur un autre plan, La relance du processus de développement économique de la région de Zaghouan doit se faire à travers un engagement de la part des pouvoirs publics et une implication forte de la part des acteurs locaux. Il s'agit en premier lieu de créer les conditions pour une diversification et une relance de l'activité économique en particulier le secteur agricole qui dispose de plusieurs potentialités particulièrement la terre. Le secteur industriel qui dispose d'atouts de taille, (proximité de la capitale, disponibilité de la main d'œuvre, incitations d'investissement). Le secteur touristique qui a été longtemps négligé est en mesure de créer des opportunités de revenus pour les populations vivant en milieu rural. Au final il s'agira de viser une meilleure intégration de la région dans son environnement national et international à travers un aménagement adéquat de son territoire et son équipement par une infrastructure de qualité, indispensable pour améliorer la compétitivité de la région et par conséquent son attractivité des investisseurs privés.

Par ailleurs, le gouvernorat doit avoir en priorité une vision claire afin que les problèmes fonciers, soient un levier de développement et non un frein à la dynamique économique. Le gouvernorat doit aussi se doter d'une image et d'une identité propre constituant un modèle de référence en matière d'économie verte, solidaire et sociale.

8.2.2. La décentralisation

La décentralisation se définit comme la délégation ou le transfert de pouvoir de l'État central vers le plan local, au bénéfice d'agents élus par les citoyens et regroupés dans des collectivités locales. De par

son contenu à la fois politique et administratif, la décentralisation est un processus qui permet d'amplifier le pouvoir des collectivités locales, sans pour autant affaiblir celui de l'État qui continue à exercer un pouvoir de contrôle sur la structure décentralisée qui se situe alors sous sa tutelle.

Pour accroître le pouvoir des collectivités locales, la décentralisation doit s'accompagner d'un transfert, de l'État vers les structures décentralisées, d'enveloppes budgétaires qui leur permettent d'exercer pleinement les fonctions et les prérogatives qui leurs sont attribuées par la loi. Avec des ressources propres et une autonomie de décision concédées par l'État et cadrées par la législation, les collectivités locales jouissent, dans le cadre de la décentralisation, d'une liberté dans l'administration et la gestion des affaires locales, sans laquelle «la décentralisation ne serait qu'un artifice et la notion de collectivité locale une appellation trompeuse d'une simple circonscription du pouvoir central » (Belaid, 2000). À l'échelle locale, la décentralisation permet l'élargissement des marges de manœuvre des acteurs de base qui trouvent dans ce principe le meilleur cadre opérationnel pour penser et mettre en œuvre des actions relatives à leur territoire, sans avoir à se conformer à des schémas directeurs conçus et prescrits au niveau central et souvent détachés de la réalité des sociétés dans lesquelles ils sont appliqués. La décentralisation est particulièrement propice aux principes de la bonne gouvernance puisqu'elle renforce l'autonomie des acteurs locaux. Elle profite en particulier aux zones marginalisées "victimes" d'un découpage administratif et des schémas/plans d'aménagement cherchant à tout prix l'homogénéisation spatiale, l'unité nationale et le maintien de la dichotomie qui sépare les régions loties de celles pauvres et sans avenir prometteur.

Pour rappel, la question de la décentralisation a été abordée en Tunisie depuis la fin des années cinquante dans un contexte postcolonial de construction de la « Nouvelle République ». Les principales orientations de l'indépendance furent le nationalisme et la modernisation qui s'étaient opérées en partant de prérogatives développementalistes, reprenant pour la plupart le modèle colonial français et ses valeurs, dont la décentralisation qui était alors retenue comme élément stratégique pour la réforme des structures administratives. Mais, « l'examen de réformes qui ont touché l'administration locale et régionale montre qu'elles ont été créées essentiellement par les impératifs de la politique de développement mais sans aller jusqu'à une réforme politique qui ferait de la décentralisation le fondement d'une nouvelle stratégie » (Marcou, 1999) ... Il s'agissait plutôt d'une déconcentration consistant à découper en sous-unités l'espace national afin de faciliter l'application des politiques de l'État (création de nouveaux gouvernorats, etc.).

Ainsi, La révolution de 2011 avait comme principale revendication la « dignité » pour tous les habitants à travers un équilibre entre les régions et une équité dans le partage des richesses. Cela impliquait nécessairement de reconsidérer la conception du développement régional et local.

En somme, la Tunisie postrévolutionnaire s'est engagée de plain-pied sur la voie de la décentralisation. Les réformes institutionnelles qui en ont découlé favorisent les organes de la décentralisation et témoignent de l'intérêt que le pouvoir attache à une évolution administrative et politique dans ce sens. Cependant, un nombre de questions d'ordre pratique demeurent suspendues. Les compétences locales sont-elles préparées aux instruments de la décentralisation ? Faut-il les former ? Comment ? Des problèmes de financement ont toujours existé, sont-ils surmontés ? La finance locale trouvera-t-elle dans le nouveau cadre administratif et politique la garantie monétaire pour financer convenablement les actions de développement local ?

La participation des citoyens et de la société civile est désormais protégée par la constitution et la loi. Mais le concept de la participation reste encore flou. Si la représentation de ces acteurs dans les conseils locaux est maintenant garantie, comment éviter les anciennes dérives telles que la confusion fréquente entre consultation et participation ou la préservation des intérêts de certains (élus, hommes politiques, grands hommes d'affaires, notables, etc.) en passant outre aux besoins et droits légitimes de la

population.

Au final, le chemin est sûrement entamé et même si les fruits mettront du temps avant d'être récoltés, vue l'engagement sur la voie de la démocratie locale et la volonté des acteurs locaux.

Par ailleurs, le livre blanc intitulé « Tunisie : une nouvelle vision du développement régional » de 2011 traduit l'évolution dans le traitement de la question du développement régional et prône, à cet effet, la capacité et la responsabilité de chaque région tunisienne à définir et à bâtir son propre développement économique et social. Il aspire également, comme mentionné dans son introduction, à concrétiser une vision du développement régional d'essence démocratique.

Pour le cas précis du gouvernorat de Zaghouan, on remarque une représentativité administrative globalement faible au niveau de la plupart des délégations. En effet, exception faite des services relevant des ministères de l'équipement, de l'agriculture et à moindre importance des finances, la plupart des services administratifs ne sont représentés qu'au niveau du chef-lieu du gouvernorat.

On note pour l'ensemble du gouvernorat, l'absence totale de certains services comme : le tribunal immobilier, la conservation de la propriété foncière, l'Office de la Topographie et du Cadastre, le ministère du tourisme et le ministère de l'environnement.

La vie des citoyens est rendue ainsi difficile et pour demander un service quelconque de la STEG, par exemple, ou la SONEDE ou l'un des bureaux des caisses nationales, les habitants des différentes délégations de Zaghouan se trouvent obligés de se déplacer vers le chef-lieu du gouvernorat. La majorité des représentations sont implantées seulement au chef-lieu du gouvernorat, sauf pour les hôpitaux locaux qu'on trouve aussi bien à Bir Mchergua, El Fahs et Zriba. Saouef reste toujours en dernier, avec une forte dépendance de la délégation d'Nadhour, et ce, même pour les besoins vitaux comme le service médical et l'achat des médicaments (ce qui constitue un grand handicap pour l'amélioration du niveau de vie des citoyens).

Il importe d'œuvrer sur le renforcement et la généralisation des applications d'envergure nationale définies dans le schéma directeur informatique de l'Administration ; envisager l'ouverture d'espaces publics « guichet unique » ou « maison des services publics » ou encore « espace citoyen » pour traiter les transactions des citoyens (STEG, SONEDE, CNSS, Télécoms, PTT, etc.) dans les délégations ou agglomérations dépourvues de représentations.

Il serait judicieux à l'État d'investir d'une manière équitable en termes d'inclusion régionale et **d'enrichissement financier et managérial des collectivités locales** en particulier pour ce qui concerne le plus petit échelon de décision : **la municipalité**.

Cela passera entre autres à travers un ensemble d'actions :

- **Mise en application et respect du cadre constitutionnel** : Cela implique l'engagement réel et effectif de l'État sur le chemin de la décentralisation et la prise de conscience des décideurs de l'importance que revêt la question du développement régional et du partage de pouvoir, en s'appuyant sur le chapitre 7 de la constitution Tunisienne.
- **Densification effective des structures de la décentralisation** : La généralisation du processus de décentralisation, ainsi que l'implication de toutes les catégories des collectivités locales sur l'ensemble du territoire. Ce fait est particulièrement important si on note que la Tunisie est à environ 30% non municipalisée ce qui privait plus du tiers de la population du choix de ses représentants à l'échelle municipale. Cela implique la mise en place des institutions représentatives des populations rurales élues à l'échelle locale ; les membres des conseils ruraux s'ils continuent à exister ne seront plus nommés par le gouverneur. En plus du renforcement de

la région par les moyens adéquats matériels et personnels comme le stipule l'article 131 de la constitution Tunisienne de 2014. Ainsi que la création du conseil supérieur des collectivités locales (article 141) qui est une instance nouvelle qui « examine les questions liées au développement et à l'équilibre entre les régions, et donne son avis sur les projets de lois relatifs à la planification, au budget et aux finances locales » (constitution tunisienne, 2014). Le siège de ce conseil est localisé en dehors de la capitale Tunis dans un désir d'atténuer la domination de la capitale sur l'ensemble du territoire.

- **Autonomie et libre administration par rapport à l'État** : Doter la région d'une autonomie au niveau juridique, financier et administratif.
- **Répartition des compétences avec l'autorité centrale** : doter les collectivités locales des compétences propres, des compétences partagées avec l'État et d'autres qui lui sont transférées par celui-ci.
- **Adéquation entre les compétences transférées et les ressources mises à disposition** : Doter les collectivités locales des ressources propres et « Toute création ou transfert de compétences de l'autorité centrale aux collectivités locales doit s'accompagner d'un transfert des ressources correspondantes » (article 135).
- **Appliquer le principe de subsidiarité** : Il s'agira d'affecter la compétence à la collectivité locale située à l'échelle administrative la plus proche de l'habitant si elle est la mieux habile à l'exercer. Avec celui de l'autonomie, le principe de subsidiarité s'avère le plus démonstratif du lancement fictif de la décentralisation et de la conduite de la gouvernance à plus petite échelle.
- **Annuler le contrôle à priori** : Les collectivités locales jouissent désormais de plus de liberté et sont soumises uniquement à un contrôle à posteriori ; cela signifiera que la collectivité locale sera libre des programmes et actions qu'elle mettra en place et n'aura désormais plus besoin du feu vert de l'autorité centrale avant l'entrée en vigueur des actes pris. L'autorisation préalable n'est donc plus une condition pour réaliser ses activités.
- **Appui aux collectivités locales** : les collectivités locales devront :
 - Acquérir les compétences suffisantes et un savoir-faire en planification et gestion de projets de développement territorial ;
 - Gagner en efficacité et efficience dans la distribution de services de qualité, faire preuve de bonne gouvernance et de transparence ;
 - Assainir la fiscalité locale et augmenter les ressources propres, ainsi que multiplier les sources de revenus ;
 - Assurer un bon cadre de vie et d'affaires dans leurs circonscriptions : redonner de l'attractivité aux territoires tout en assurant aux citoyens de bons services de proximité (éducation, santé, infrastructures, etc.) ;
 - Trouver un nouvel équilibre dans les liens avec le pouvoir central, et la concertation nécessaire avec les citoyens, l'opinion publique, et les acteurs présents sur le territoire.

8.2.3. La gouvernance de l'aménagement du territoire

8.2.3.1. Mode de gouvernance

- **Centralisé** : Système politique qui assure à tous les citoyens un traitement identique sur l'ensemble du territoire. Le pouvoir décisionnel est concentré à l'État central et les collectivités territoriales ont très peu d'autonomie (fordisme).
- **Décentralisé** : Système qui accorde certaines compétences aux collectivités territoriales

(subsidiarité), mais qui conserve un pouvoir de contrôle par la législation et les stratégies de développement (post fordisme).

- **De l'État *interventionniste* (fordisme) à l'État *accompagnateur* (post fordisme) : mise en place des conditions favorables au développement local, ainsi que la lutte contre les inégalités territoriales.**

8.2.3.2. Gouvernance et aménagement du territoire

La prise en considération de ces trois modes de gouvernance, la nouvelle vision à la suite de la révolution de 2011, ainsi que le renouveau du système de découpage administratif en Tunisie selon une entrée qui questionne l'articulation entre l'échelon local et le pouvoir central. Les prérogatives extrêmement limitées accordées aux collectivités locales du temps de la première république de Bourguiba et de Ben Ali sont aujourd'hui revues à travers l'élargissement et la généralisation du processus électoral à l'ensemble des collectivités. Ce qui serait en mesure de démocratiser le pouvoir local en reconnaissant les échelons de base comme partenaires dans la conception, la programmation et l'exécution des plans/schémas d'aménagement et de développement. En outre, la nouvelle constitution, entrée en vigueur en janvier 2014, prône la décentralisation territoriale et offre à travers la constitutionnalisation de ce principe ainsi que d'autres principes directeurs tel que la gouvernance locale et l'autonomie une base solide pour l'affermissement des fondements de la régionalisation et de la démocratisation du pouvoir.

Selon la nouvelle constitution Tunisienne de 2014, l'article 139 stipule que : « *Les collectivités locales adoptent les mécanismes de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte afin de garantir la plus large participation des citoyens et de la société civile à la préparation de **projets de développement et d'aménagement du territoire** et le suivi de leur exécution, conformément à la loi* ».

Les collectivités locales peuvent coopérer et créer des partenariats entre elles, en vue de réaliser des programmes ou accomplir des actions d'intérêt commun. Les collectivités locales peuvent aussi établir des relations extérieures de partenariat et de coopération décentralisée. La loi définit les règles de coopération et de partenariat entre les différentes collectivités locales.

8.2.3.3. Quelle gouvernance ?

Deux types de recommandations s'imposent en termes de gouvernance locale afin de mettre en œuvre les dispositions du SDAD de Zaghouan : transversales et spécifiques :

❖ **Recommandations d'ordre transversal :**

- **Renforcement du partenariat public/privé :** Un texte de loi vient d'être adopté par l'ARP pour mettre en place les mécanismes des PPP. Dans ce sens, le groupe pays peut accompagner un ou plusieurs projets au niveau des communes, notamment dans la gestion des parcs urbains ou de stationnement, des abattoirs, etc.
- **Gestion des services techniques des communes :** Dans le cadre de la décentralisation, l'organisation de l'entretien et la construction de la voirie municipale et de l'éclairage public présente des marges de progrès importantes.
- **Collecte et traitement des déchets en PPP :** Actuellement, c'est la principale mission des communes. Néanmoins, cette thématique demeure complexe car elle comporte des aspects institutionnels, techniques et financiers. D'ailleurs, elle peut faire partie des PPP.
- **Lien entre territoires ruraux et urbains :** De nouvelles communes vont être créées dans le cadre de la communalisation du territoire tunisien. De plus, l'espace de certaines communes existantes va être élargi pour inclure les zones rurales limitrophes, ce qui

nécessite la création d'une synergie entre les espaces ruraux et urbains dans le cadre d'un développement local.

- **Formation des différents acteurs locaux (fonctionnaires et futurs élus)** pour satisfaire les nouvelles exigences de performance qui s'imposent aux CT tunisiennes dans le cadre renforcement de capacités : les financements des CT dépendront de leur satisfaction de différents critères de performance.
- **Renforcer les mécanismes de consultation et participation citoyenne** : pour rétablir la confiance entre décideurs locaux et citoyens et participer à la construction d'une meilleure démocratie.
- **La mobilisation des associations locales et autres acteurs locaux** : garantit la continuité de l'action par des acteurs qui ne subissent pas les changements d'agendas politiques, favorise une appropriation des projets.
- **Résoudre les problèmes et blocages fonciers** : établissement du cadastre sur l'ensemble du territoire régional, la mise en place d'un observatoire foncier, allègement des procédures de changement de vocation des terres sans porter atteinte aux sols agricoles et au patrimoine environnemental.

❖ **Recommandations spécifiques :**

- Étudier convenablement la municipalisation du territoire du gouvernorat ;
- Réviser et actualiser la grille des équipements qui ne répond ni aux normes ni aux exigences et aspirations des citoyens ;
- Compléter la représentation administrative dans tous les chefs lieu des délégations ;
- Renforcer la représentation des directions/Inspections/Commissariats régionaux (foncier, tourisme, transport, etc.);
- Améliorer la communication et la coordination entre les différentes instances (organismes, administration, Société civile) et initier dans les secteurs et délégations mal dépourvues, un programme commun de création de « maisons de services publics » / « espace citoyen » qui offriront au public des services conjoints d'assurance maladie et de protection sociale (CNRPS, CNAM), électricité (STEG) et Eau (SONEDE), avec la possibilité d'annexer ultérieurement d'autres services ;
- Améliorer la relation « Citoyen/administration » (transparence, Participation citoyenne...) ;
- Rationaliser et renforcer les moyens humains et matériels ;
- Installer un organe de coordination et de développement (coordination, suivi-évaluation des projets, etc.);
- Promouvoir le « Partenariat Public Privé » ;
- Mise en place d'une banque de données régionale : Observatoire régional ;
- Consolider et renforcer le tissu associatif ;
- Améliorer la relation « Autorité locale – Société civile ».

Ces mesures auront l'avantage de renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale au sein de la région de Zaghouan.

8.2.3.4. Gouvernance locale et PPP

le contrat de PPP se définit comme un contrat administratif de longue durée de 10 à 50 ans, à travers lequel une personne publique (État, Collectivité Locale, Établissement public) confie à un partenaire privé la responsabilité de réaliser une mission globale comprenant au moins trois composantes parmi les

fonctions suivantes: **conception, construction, financement, maintenance, exploitation, appropriation, transfert** d'un ouvrage ou infrastructure nécessaire à la fourniture d'un service public dans le cadre des projets de développement et d'aménagement du territoire (construction d'infrastructures, adduction d'eau, assainissement, transport urbain, gestion des déchets solides...), où le partenaire public se concentre sur la définition des objectifs à atteindre (intérêt public, qualité des services, politique de prix), alors que l'acteur privé fournit des infrastructures et des services qui traditionnellement relèvent de la responsabilité de l'acteur public, d'où le rôle important de l'acteur privé dans la réalisation, la mise en œuvre et le financement du projet. Toutefois, le risque est partagé, ce qui constitue un avantage parmi d'autres : financement, transfert technologique, innovation et efficacité dans la réalisation du projet.

Les principales questions qui constituent la problématique des PPP en termes de bonne gouvernance sont les suivantes :

- Comment assurer la viabilité économique du PPP à Long Terme ?
- Est-ce une solution rentable à long terme ?
- Y a-t-il des domaines qui sont plus appropriés aux PPP, le cas échéant ? lesquels ?
- Les collectivités locales sont-elles suffisamment outillées pour maîtriser et développer des PPP ?
- Comment se préparer pour gérer le partenariat correctement ?
- Comment impliquer les citoyens ? comment assurer une meilleure intégration de tous les acteurs sociaux dans la prise des décisions liées aux PPP ?
- Comment assurer le suivi et l'évaluation des PPP ?
- Le cadre juridique en vigueur, est-il propice ou contraignant pour les PPP ?

Par ailleurs, plusieurs **recommandations** sont à formuler pour la bonne mise en œuvre de ce type de développement dans le but de renforcer les capacités de l'administration régionale et locale dans l'utilisation de cet outil de gestion locale, il s'agira de :

- fournir l'appui aux collectivités locales dans la mise en œuvre des PPP,
- initier un programme de formation pour les responsables des collectivités locales sur la gestion des contrats de PPP,
- prendre en compte la rigueur des phases préparatoires,
- éviter une répartition déséquilibrée des risques entre les deux parties,
- rester attentif quant aux risques qui pourraient être induits,
- assumer la pleine responsabilité et avec force dans le contrôle, l'évaluation et la gestion des projets à la fin des contrats,
- adopter une démarche participative et intégrer les citoyens dans la prise des décisions relatives au PPP.

8.2.3.5. Contraintes en termes de gouvernance

Le processus de la décentralisation et la bonne gouvernance n'est pas encore bien maîtrisé dans notre pays ; en dépit de cela, la Tunisie fait partie des pays dont les perspectives suscitent beaucoup d'espoirs. La Constitution du 27 janvier 2014 a introduit bon nombre de changements en faveur de la décentralisation et de la participation citoyenne, mettant notamment l'accent sur le rôle à jouer par les jeunes et par les femmes.

Ceci étant, la mise en application de ces modifications reste soumise à l'élaboration et à la promulgation

des lois organiques y afférentes. Dans l'attente de ces textes, en plus des problèmes financiers, la situation tunisienne reste en suspens, le tout dans un climat de tensions considérables, si le report des élections locales persiste. De fait, les attentes immédiates de la population se heurtent aux longs délais dans lesquels s'inscrivent les démarches nécessaires aux résultats.

En effet, Le problème de l'aménagement du territoire, est loin d'être un problème technique ou de découpage, il est d'essence *politique* quand il s'agit d'une question du pouvoir (institutions, moyens d'action, gouvernance). La décentralisation n'est pas un but en soi, elle est un moyen d'atteindre la démocratie qui est avant tout locale, dans la mesure où elle touche le quotidien du citoyen, la sphère matérielle de l'habitat et du travail, du quartier et de la ville. La décentralisation est elle-même un arbitrage entre le pouvoir central, le niveau régional et local. Encore-faut-il que les différents acteurs soient à un niveau tel qui leur permet de (re)négocier leur place, leur rôle et leur statut alors que négocier exige déjà une légitimité et un minimum de pouvoir ?

8.2.3.6. La gouvernance du SDAD

La mise en œuvre du SDAD de Zaghouan requiert des outils adaptés à une mise en œuvre partenariale et coordonnée ainsi que des structures et une organisation pour le pilotage et le suivi des actions et du plan programme dans le cadre de ce schéma d'aménagement et du développement de la région de Zaghouan. L'application des dispositifs d'aménagement proposé passera sur le plan institutionnel, par la création de deux organes au niveau de la région de Zaghouan sous l'appui technique de l'agence régionale de développement :

- **Le Comité de pilotage (COFIL)**: ce comité sous la direction du gouverneur de la région se réunira au minimum une fois par an. Il s'agira d'une structure décisionnelle, il est le relai de la volonté politique. Il impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs. il veillera au respect des engagements financiers pour éviter les blocages et les retards ; la mobilisation des différents services et départements ministériel dans la réalisation des projets impliquant différents partenaires ; il aura la charge de surmonter les difficultés pouvant apparaître lors de la réalisation des opérations ; il veillera aussi à la cohérence des orientations sectorielles et territoriales ; la validation des diagnostics et stratégie de développement et d'aménagement urbain et du territoire ;
- **Le comité de suivi opérationnel (CSO)** : Le comité de pilotage sera assisté par un comité de suivi opérationnel, composé des représentants des organismes impliqués. Ce comité assurera le suivi physique et financier des actions engagées, établira les rapports d'avancement et informera le comité de pilotage des éventuels dysfonctionnements. En outre, ce comité fournira les données nécessaires à l'évaluation. Pour un suivi rapproché il pourra se réunir tous les trois mois.

8.2.3.7. Les autres dispositifs de mise en œuvre du SDAD

- La mise en place d'un plan de communication adéquat pour la vulgarisation du SDAD
- La mise au point d'un programme de formation en aménagement du territoire et d'élaboration des schémas d'aménagement ;
- La programmation d'une série de séminaires en relation avec le développement régional, l'aménagement du territoire et la géo-gouvernance locale ;

- La mise en place d'un système de suivi-évaluation des projets de développement dans le cadre du plan programme.
- La conception et l'implémentation d'une base de données régionale dans le cadre d'un observatoire du territoire de la région de Zaghouan et l'agence régionale du développement.

8.2.4. Tableau de bord

8.2.4.1. Définition, utilités et principes

La mise en place d'un dispositif suivi-évaluation du SDAD de Zaghouan s'avère indispensable pour sa mise en œuvre. Il est nécessaire de mettre en place un tableau de bord, un outil convivial afin de faciliter le suivi du territoire et des indicateurs pertinents relatifs à l'aménagement de l'espace régional et son développement, de vérifier l'atteinte des objectifs et la réalisation des projets planifiés dans le cadre du plan d'action. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision

Le tableau de bord du SDAD de Zaghouan a pour mission de fournir, «en temps réel » (c'est à dire dans des délais raisonnables permettant une réplique efficace), des données permettant de suivre l'évolution du territoire, et plus particulièrement dans les lieux sensibles et sur les thèmes à risques. Ce n'est donc pas une superposition de données ou d'indicateurs ;c'est une base de données réactive qui est mise en place pour un objectif bien précis qui est l'observation du territoire de la région.

L'objectif principal de la réalisation du tableau de bord est la mise en forme de toutes les informations relatives aux projets du plan programme et le suivi de son évolution dans le temps. Tenant compte de la quantité importante d'informations à gérer d'une façon adéquate et rapide, l'utilisation de système informatique est indispensable en appliquant la technologie actuellement disponible.

En effet les systèmes d'information permettent :

- de disposer d'un contrôle centralisé et fédéré des données,
 - d'utiliser une interface simple et fonctionnelle pour les utilisateurs,
 - de disposer d'un modèle unifié et précis des données.
- La mise en place d'un outil synthétique de suivi des territoires

L'outil donne un accès rapide à un nombre limité d'indicateurs permettant d'assurer un suivi des zones et des agglomérations dans les domaines de la population, de l'enseignement, de la santé, du logement, de l'emploi, du chômage, des revenus, de la fiscalité locale, de l'entreprise et du tourisme, etc.

- Un accès par territoire et par thématique permettant de mesurer les évolutions sur une période récente

Par ses deux modes d'accès, l'outil permet d'avoir, d'une part, une vision synthétique de l'évolution d'un territoire par rapport à la référence régionale et nationale sur un ensemble de problématiques et d'autre part, une vision rapide de l'évolution des différents pays ou agglomérations selon une problématique. Pour chaque indicateur, le tableau de bord des territoires indique les dernières informations disponibles et les évolutions sur période récente sous forme de tableaux ou graphiques. Ces informations seront mises à jour périodiquement afin d'assurer aux acteurs/partenaires un suivi régulier

- Réalisation en collaboration avec différents partenaires

La mise en ligne du tableau de bord des territoires fera l'objet d'un partenariat entre le Conseil régional, l'agence régionale de développement qui abritera l'observatoire du territoire, les conseils locaux dans chaque délégation. Ce produit devra être réalisé grâce à la collaboration de la Direction régionale du développement (DDR), de la Direction régionale de l'Équipement, le Commissariat régional de l'agriculture et des différents départements ministériels, en plus de différentes agences (API, APIA...) ainsi que l'Université. Un cadre de concertation et de participation réelle que la société civile doit intégrer via les approches participatives à l'échelle régionale et locale (Groupements professionnels et autres associations).

8.2.4.2. Un système d'alerte et de vigilance Territoriale : A quelle échelle ?

Le tableau de bord de suivi des situations territoriales pourrait être établi à partir d'un niveau de base qui sera celui des délégations (niveau de collecte et de saisie des données socio-économiques et écologiques utilisées durant les travaux d'élaboration du SDAD). Pour être représentatifs de l'évolution des territoires, les indicateurs devraient concerner 4 à 5 points par délégation, soit environ 25 à 30 données par indicateur à l'échelle régionale.

Le tableau suivant précise le découpage qui paraît adéquat pour entreprendre la collecte des données et le suivi du territoire régional de Zaghouan :

Tableau 16 : Découpage pour entreprendre la collecte des données et le suivi du territoire régional de Zaghouan.

Zones homogènes	Espace de suivi	Délégations concernées	Localités concernées
Zaghouan-Zriba	Zaghouan - Mograne	Zaghouan	Zaghouan, Mograne, Bir hlima, ain saboun,
	Zriba	Zriba	Zeriba, Jradou, Bouachir, Ain lansarine...
	Oued Erremel	Zriba	Boulim...
Bir Mcherga – El Fahs	Bir Mcherga-Jbel Oust	Bir Mcherga	Bir M'chergua, Jbel Oust, Sminja, Ain Asker...
	El Fahs Montagne	El Fahs	Bent saidane, Sidi Aouidet...
	Plaine d'El Fahs	El Fahs	El fahs, El Amaeim...
Nadhour-Saouef	Nadhour Montagne	Nadhour	Bir Chaouech, Zouagha, Sidi Neji
	Nadhour Plaine	Nadhour	Nadhour...
	Saouef	Saouef	Saouef, Lahmira...

Par la suite, la collecte des données pourra donc être effectuée par localité ; il s'agira alors d'assurer le traitement adéquat des informations recueillies pour ne pas multiplier inutilement les indicateurs et proposer une vision synthétique du territoire à un instant « t ». L'objectif est donc de créer une base de données pertinente et synthétique permettant ainsi, grâce à des méthodes de classement statistique, de dégager une **typologie des situations locales afin de proposer des orientations et actions propres et spécifiques**. Cette base de données sera d'une grande utilité pour l'élaboration des « Plans de développement communautaire PDC » et des schémas de structures à l'échelle locale.

Pour chaque type de situation, il sera ensuite défini des critères d'occupation et d'utilisation de l'espace (critères socio-économiques généraux) en relation avec le type de sensibilité des milieux

(critères spécifiques de sensibilité). Ces critères, et les variables qui les décrivent le mieux, fonderont l'approche de mise en place d'un **système d'alerte et de vigilance territoriale**.

8.2.4.3. Sélection des indicateurs

Pour chacune des entités géographiques définies, une soixantaine d'indicateurs viendront ainsi décrire les différentes facettes de la réalité et des contextes locaux. Délibérément, le choix est de ne pas inclure un "maximum" de variables, mais, bien au contraire, de rechercher la plus grande "économie" en données pour obtenir le "maximum" d'informations.

L'identification des indicateurs présente plusieurs difficultés :

- il est en général difficile de mettre en face de certains indicateurs souhaités les données nécessaires. Le risque est d'aboutir à des tableaux de bord vides correspondant aux souhaits soit du maître de l'ouvrage, soit des partenaires. Un tableau de bord requiert des données et une panoplie statistiques efficaces et fiables lorsqu'elle existe
- il n'est pas nécessaire de multiplier les indicateurs, leur grand nombre n'est pas synonyme de réussite. Un tableau de bord doit être synthétique, constitué de données ciblées et exploitables
- Il n'est pas nécessaire de produire un tableau de bord sophistiqué sur le plan informatique ; Une application déconnectée des données à intégrer ne servirait absolument à rien.

Les indicateurs utilisés peuvent être regroupés en :

- **Indicateurs démographiques et sociétaux** : ils peuvent regrouper le "taux de croissance démographique", la "densité de la population", le "solde migratoire", le "taux d'urbanisation 2014". Ces deux derniers indicateurs sont, en fait, des indicateurs démo-sociétaux. La mobilité géographique et l'urbanisation renvoient, en général, à des explications d'ordre plutôt sociétal et d'attitudes qu'à des données démographiques simples et de base. Pour couvrir des aspects sociétaux, les variables suivantes peuvent être utilisées : il s'agit de la "taille moyenne des ménages", de l'« âge moyen des hommes au premier mariage », « âge moyen des femmes au premier mariage », « indice synthétique de fécondité », « taux comparatif de mortalité ».
- **Indicateurs sociaux et d'équipement** : ce sont des données sur l'accès au logement avec la « part de propriétaires », « part de locataires », le "nombre de personnes par logement" mais également les "taux d'électrification", "taux d'adduction en eau potable". A cette série s'ajoute le "taux de scolarisation", les données sur l'encadrement scolaire et sanitaire : « nombre d'élèves par enseignant », « taux d'abandons scolaires », « nombre d'élèves par classe », « nombre de médecins pour 1000 habitants », « taux de mortalité infantile ».
- **Indicateurs d'infrastructures de transport** : ce sont les : « densité de routes et pistes rurales au km² », « densité routes et pistes rurales pour 1000 habitants », « trafic moyen journalier ».
- **Indicateurs économiques** : cela concerne le "taux d'activité" (Population active rapportée à la population totale), le « taux d'occupation » (Population active occupée rapportée à la population totale) et le « taux de chômage ». A cette série, s'ajoutent les données sectorielles de l'emploi (Importance de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services et de l'informel), le nombre d'agences bancaires, le taux d'encadrement des producteurs. L'agriculture, de par son importance spatiale, fait l'objet d'une attention supplémentaire.

• **Indicateurs naturels et environnementaux** : ce sont « l'évolution des superficies forestières », « le taux de forêts naturelles », « le taux des sols dégradés » pour évaluer le processus de désertification avec « les terres touchées par l'érosion hydrique et éolienne ».

Le travail est continu, un indicateur pris seul ne peut expliquer à lui seul un phénomène complexe, c'est la combinaison des indicateurs qui explique en général le phénomène. La majorité des informations disponibles actuellement datent de 2014 pour les données sociodémographiques et celles de l'emploi. En ce qui concerne l'agriculture, le CRDA met à jour chaque année les chiffres relatifs aux productions animales et végétales, les ressources en eaux, en sol et forestiers en plus des investissements agricoles publics et privés. Le prochain recensement général de l'agriculture sera une opportunité favorable à l'alimentation de la base de données dans le cadre du tableau de bord afin d'actualiser les indicateurs relatifs aux performances du secteur agricole.

Les mises à jour et les enquêtes menées par l'INS relatives à l'emploi, à la migration et autres thématiques permettront de disposer de données récentes actualisées et de suivre ainsi l'évolution après le RGPH 2014 au niveau des indicateurs démographiques, migratoires et sociaux.

Le suivi de ces indicateurs sur tout le territoire régional sera conditionné par les moyens qui seront mobilisés pour cette mission. En effet, sur la base de 9 espaces de suivi et d'une soixantaine d'indicateurs suivis 4 fois par an, exige donc une concertation et une collaboration préalable pour connaître les moyens à mettre en œuvre, en plus de l'implication des associations travaillant sur des thématiques relatives au développement local et régional selon l'approche participative dans le cadre de la bonne gouvernance locale.

9. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Ali BENNASR, 2012 ; **Le schéma d'aménagement du territoire national tunisien ou comment concilier compétitivité, efficacité et durabilité.** PUP, PUAM. Aménagement durable des territoires méditerranéens, PUP, PUAM, pp.49-57, 2012, Espace et d'développement durable.
- ✓ Amor BELHEDI, 1992 ; **L'aménagement de l'espace en Tunisie : la reproduction ou l'alternative ?** Université de Tunis I, Faculté des sciences humaines et sociales, série géographie, volume XXIX.
- ✓ APII, 2015 ; **Annuaire des entreprises industrielles** ; WWW. Tunisieindustrie.nat.tn/fr dbi.asp.
- ✓ CGDR, Commissariat général de développement régional ; 2014 : **Le gouvernorat de Zaghouan en chiffre,**
- ✓ <http://www.cgdr.nat.tn/upload/files/gouvchiffres/grch2014/zg.pdf>.
- ✓ CRDA., Commissariat régional du développement agricole de Zaghouan, 2014 ; **Budget économique du gouvernorat de Zaghouan, 2014.**
- ✓ IACE., Institut arabe des chefs d'entreprises 2015 ; **Rapport sur l'attractivité régionale.**
- ✓ INS., Institut national de statistiques, 2014 ; **Recensement général de la population et de l'habitat, Gouvernorat de Zaghouan,** <http://rgph2014.ins.tn/fr/resultats>.
- ✓ MDICI., Ministère du développement et de l'investissement et de la coopération internationale, 2015 ; **Préparation du plan quinquennal de développement (2016-2020) de la région de Zaghouan,** Commissariat général du développement régional, Rapport de 1ere phase, septembre 2015 (En langue arabe).
- ✓ MDICI., Ministère du développement et de l'investissement et de la coopération internationale, 2015 ; **Préparation du plan quinquennal de développement (2016-2020) de la région de Zaghouan,** Commissariat général du développement régional, Rapport de 2ere phase, octobre 2015 (En langue arabe).
- ✓ MEAT., Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire- 1997 ; **Atlas du Grand Tunis : Gouvernorat de Tunis- Ariana-Ben Arous,** Bureau d'études URAM-URBACONSULT, 85p.
- ✓ MEAT., Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire ; 2002. **Schéma directeur d'aménagement du territoire national,** Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, synthèse, Tunis.
- ✓ MEHAT., Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire-2009 ; **Schéma directeur d'aménagement de la région économique du Nord-est,** Rapport final de la 1ere phase, Bureau d'études URBACONSULT.
- ✓ MEHAT., Ministère de l'équipement de l'habitat et de l'aménagement du territoire-2004 ; **Schéma directeur d'aménagement de l'agglomération de Zaghouan,** Rapport définitif, Bureau d'études SEEConsult/Espaces.
- ✓ MT., Ministère du Tourisme, 2014 ; **Étude sur le développement touristique du gouvernorat de Zaghouan,** Bureau d'études SAMEF, Phase 1 Diagnostic.
- ✓ OCDE. 2014 ; **L'investissement en faveur de la montée en gamme de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiales,** Version préliminaire (novembre 2014) Division de l'Investissement de l'OCDE,
- ✓ <http://conect.org.tn/fileadmin/documents/pdf/Documents/investissement.pdf>
- ✓ ONM., Office national des mines, 2010, **Les potentialités en substances utiles du Gouvernorat de Zaghouan,** Ministère de l'industrie, Office National des Mines : S/D RISU.
- ✓ Selim EL KHARRAT : **Étude sur la situation des collectivités locales tunisiennes dans le cadre du processus de décentralisation.** Cabinet HCV, 2014.
 - ✓ Oliya GIRARD : Enjeux d'aménagement en Tunisie, l'urbanisation, l'aménagement du territoire et la gestion de l'environnement.2006,
 - ✓ Maher ABDMOULEH : Territoire et citoyenneté : les enjeux difficiles La Tunisie **post révolutionnaire,** CIST2016 proceedings.

- ✓ Ines LABIADH : **Décentralisation et renforcement du pouvoir local : La Tunisie à l'épreuve des réformes institutionnelles. Janv. 2016**
- ✓ Mustapha Ben Letaief : **Les politiques urbaines en Tunisie, Quelques réflexions sur les mutations d'une action publique postkeynésienne. 2008, URL :<http://metropoles.revues.org/3492>.**
- ✓ Belhadi, A., (1990) « **Espace et société en Tunisie. Développement, organisation et aménagement de l'espace en Tunisie depuis l'indépendance** », Revue tunisienne de géographie, n° 18, pp. 9-54.
- ✓ Tarchouna, L., (2005), **La déconcentration et la décentralisation en Tunisie**, Thèse, Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Tunis.
- ✓ Dimassi, H., (1996) **Développement régional, rural, local**. Cahiers du CERES, Série Géographie, n° 17, Tunis.
- ✓ **Ministère de l'agriculture : Projet de développement agricole intégré (PDAI) de Zaghouan, 2012.**